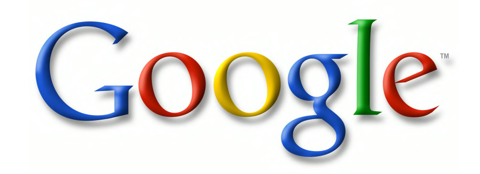
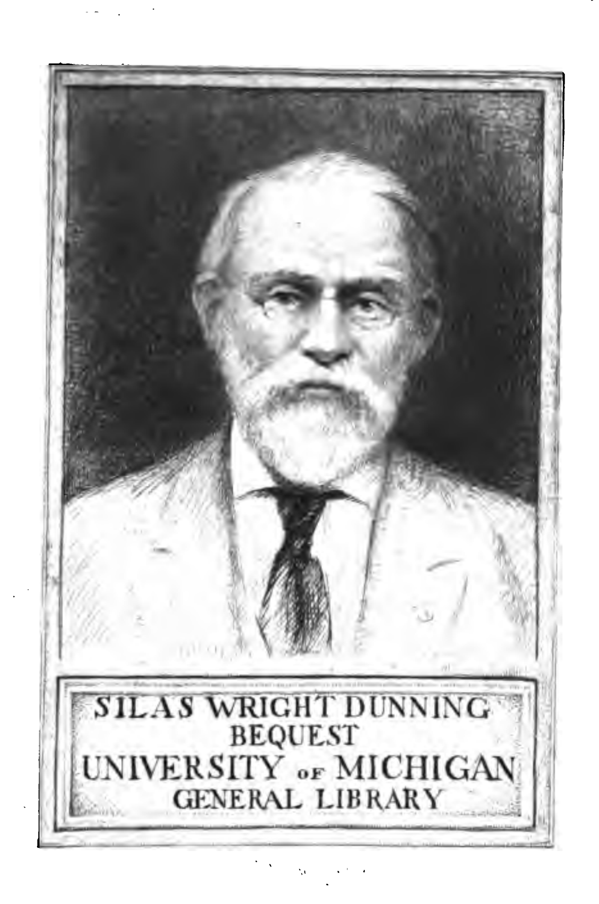



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MÉMOIRES

DE

HENRI LOUIS LEKAIN.

Je place cet ouvrage sous la sauvegarde des lois ; j'en signerai tous les exemplaires.

DE L'IMPRIMERIE DE LARAN.

MÉMOIRES

DE

HENRI LOUIS LEKAIN,

PUBLIÉS PAR SON FILS AINÉ;

SUIVIS d'une correspondance (inédite) de Voltaire, Garrick, Colardeau, Lebrun, etc.



A PARIS,

Chez
- COLNET, rue du Bac, n°. 618, au coin de celle de Lille, à l'enseigne de l'Institut.
- DEBRAY, palais du Tribunat, seconde galerie de bois.
- MONGIE, aîné, palais du Tribunat, première galerie.

AN IX. — 1801.

INTRODUCTION.

DANS le nombre des manuscrits que j'ai trouvés à la mort de mon père, plusieurs parties détachées m'ont paru dignes d'être connues, et je les livre au public dans l'espoir qu'il daignera accueillir, avec quelque intérêt, des détails relatifs à un artiste qui, pendant 29 ans, fit de continuels efforts pour mériter ses suffrages, et dont les vertus sociales ajoutèrent un nouveau lustre à la célébrité qu'il s'est acquise dans la carrière du théâtre.

Il y fut entraîné par une impulsion irrésistible : tous ses momens furent consacrés à l'étude de cet art qui unit tant de difficultés à tant de charmes.

Son projet, après trente années d'un travail aussi pénible, était de se retirer à Fontenay, près Vincennes, dans une petite maison qu'il nommait sa *chaumière*. Là, au sein du repos et de l'ami-

tié, ses loisirs eussent été employés à rédiger ses idées sur un art, objet constant de son idolâtrie; mais il mourut à l'instant où il allait jouir enfin du fruit de ses travaux.

Ce recueil est un hommage que mon respect et mon amour filial rendent à sa mémoire : puisse-t-il être vu avec quelque indulgence !

LEKAIN, fils.

ELOGE
DE LEKAIN.

EXTRAIT DU MERCURE DE FRANCE.

Mois de Mars 1778.

HENRI-LOUIS LEKAIN, né à Paris, en 1729 [*], de parens employés dans l'orfévrerie, fut lui-même destiné à cet état, après une éducation soignée. Il excellait, dès sa plus tendre jeunesse, dans la fabrique d'instrumens propres à la chirurgie, et il était déjà connu dans ce genre d'industrie, lorsque son goût pour le théâtre, et l'impérieux instinct du talent lui firent négliger sa profession pour lui faire déclamer des rôles de tragédie. Il cherchait l'occasion de jouer en société; il eut le bonheur d'être conduit chez M. de Voltaire, qui avait alors, rue Traversière, un petit théâtre où ce grand

[*] Le célèbre Baron mourut dans cette même année.

homme aimait à essayer les pièces qu'il venait de composer; le célèbre Poète tragique reconnut bientôt dans Lekain, l'acteur qui devait sentir et rendre les beautés sublimes de ses tragédies; il lui donna des leçons assidues; il le fit renoncer à tout autre travail que celui du théâtre, et le logea dans sa maison. Lekain joua successivement les rôles de *Seïde* et de *Mahomet* : il étonna et ravit son maître par la force de son jeu; il le transporta en prononçant ces mots sublimes, dans le cinquième acte de *Mahomet* : « Il est donc des remords ! » M. de Voltaire ne put contenir son admiration, et l'acteur a avoué depuis qu'il n'avait jamais eu un sentiment plus vif et plus profond. Enfin, il débuta [*]

[*] *Extrait de l'article des Spectacles, du Mercure du mois de novembre* 1750, *par M. l'abbé Raynal.*

Le lundi, 14 septembre 1750, M. Lekain qui n'avait jamais joué sur aucun théâtre public, débuta à la Comédie française. Ses rôles de début ont été : *Titus* dans la tragédie de *Brutus*; *Rhadamisthe* dans

sûr le théâtre français par le rôle de *Titus* dans *Brutus*, et par celui de *Seïde* dans *Mahomet*.

la pièce de ce nom; *Emphémon* fils, dans la comédie de l'*Enfant Prodigue; Zamore* dans la tragédie d'*Alzire; Andronic* dans la pièce de ce nom, etc. Le public paraît avoir décidé que cet acteur a de l'intelligence, une expression très-pathétique, un geste fort noble, et une grande liberté dans les positions du théâtre. Ces talens sont balancés par quelques défauts; M. Lekain en a de frappans; il en a peut-être qui sont sans remède: malgré cela, il remue, il touche, il entraîne, et il n'a que 20 ans.

Extrait des lettres parisiennes de M. le chevalier de Mouhy.

La Comédie française est plus à la mode que jamais; et malgré la disette des auteurs et des pièces, elle est toujours suivie avec le même empressement. La récolte de l'année dernière est montée à un quart de plus que celle des précédentes. Les remises de plusieurs pièces anciennes, et les débuts d'acteurs et d'actrices qui ont concouru pour être admis dans la troupe royale, y ont autant contribué que le goût qu'on a pour le théâtre. Tous les gens de goût ont voulu les voir, les juger; et le nombre de ceux qui prétendent s'y connaître est grand. Dans celui des aspirans pour être reçus comédiens, le sieur Lekain, ci-devant orfévre dans la partie des instrumens de

La nature avait donné à Lekain une physionomie désavantageuse, une voix

chirurgie, s'est extraordinairement distingué. Il joue avec tant d'ame, d'intelligence, de force et de vérité, les rôles de réputation dans la tragédie, qu'il a réuni en sa faveur tous les suffrages. M. de Voltaire a bien voulu le former lorsqu'il était à Paris, en le faisant jouer dans ses pièces, sur le théâtre qu'il avait fait élever chez lui, où il rassemblait un nombre de personnes capables d'apprécier les vrais talens ; mais malgré cet avantage, ce jeune comédien a trouvé dans les commencemens de ses débuts, autant d'obstacles que de censeurs. Il s'est roidi contre les difficultés par sa patience et par sa douceur, et a gagné ses ennemis en s'efforçant, par une étude continuelle, de corriger les défauts qu'ils lui reprochaient. Il fait aujourd'hui les délices de la scène tragique, et l'on ne doute pas que ses supérieurs, convaincus de la nécessité de recevoir un sujet qui peut servir de modèle pour la déclamation et pour le jeu muet, si essentiel pour l'illusion du théâtre, ne prononcent enfin en sa faveur.

M. de Bellecour qui jouait ci-devant les premiers rôles à Bordeaux, a débuté à peu près dans le même tems que l'acteur dont nous venons de parler. Il est d'une figure très-avantageuse, qui lui a fait des partisans de la plus haute considération ; avant la fin de son premier début, il en a reçu des témoignages essentiels, par des présens d'habits de théâtre aussi riches que beaux : ce bon exemple qui encou-

sombre et dure, une taille épaisse, et semblait lui opposer les plus grands obstacles; mais l'art développant les sentimens concentrés dans son cœur, animant toute sa personne, lui conseillant les positions les plus superbes, fortifiant sa voix, imprimant dans tous ses mouvemens le grand caractère de la passion; l'art fut tel que, par son enchantement, cet acteur entendit les beautés même s'écrier, malgré elles : « comme il est beau ! » En effet, dans les rôles d'*Orosmane*, de *Tancrède*, de *Mahomet*, de *Gengiskan*, de *Bayard*, etc., il paraissait plus grand que nature, et tout s'éclipsait autour de lui; il réunissait les regards et l'intérêt des spectateurs. Cependant Lekain n'eut pas seulement à vaincre la nature, mais encore les efforts de l'envie, les intrigues du foyer, du grand monde, les jugemens

rage les talens, a été suivi; M. Lekain en est la preuve. Un grand prince, et trois personnes de distinction lui ont envoyé chacun, de leur part, de magnifiques habits, et le public a beaucoup applaudi à ces généreux protecteurs du bon goût et du théâtre.

précipités des gens frivoles ; il n'avait pour lui que le parterre, constant à l'admirer et à l'applaudir. Son début dura dix-sept mois, et tout lui annonçait une disgrace, lorsqu'il alla jouer à la cour le rôle d'*Orosmane :* on avait même prévenu Louis XV ; mais ce roi qui avait des connaissances, un esprit juste, et un goût naturel que rien ne pouvait altérer, parut étonné que l'on eut si mal jugé l'acteur qu'il venait de voir, et dit : *Il m'a fait pleurer, moi qui ne pleure guère.* Ce mot suffit ; il fallut bien le recevoir. Le théâtre français possédait alors dans le tragique, les Dumesnil, les Gaussin, les Clairon, les Sarrasin, les Lanoüe, etc. ; et ce concours de talens éminens donnait à la scène, un degré de perfection et d'éclat que l'on ne peut guère espérér de revoir. Il servit à former le jeu de Lekain, à réunir dans cet acteur, toutes les perfections dont il était alors le témoin et dont il devint ensuite le conservateur et le modèle. On sait que Lekain et made-

moiselle Clairon quittèrent les ridicules vêtemens des anciens acteurs, pour se revêtir des habits de costume, et qu'ils furent les premiers qui l'établirent sur le théâtre français. Lekain dessinait lui-même les habits convenables à ses rôles; il n'épargnait rien pour les rendre aussi brillans qu'il le jugeait nécessaire, dans un tems où ses appointemens étaient médiocres; il veillait aussi avec un égal soin à toutes les parties du spectacle; il se rendait maître de la scène, et, d'un coup d'œil, il commandait à tout ce qui l'environnait: il était fort instruit de l'histoire, des lettres, et de toutes les connaissances relatives à son art. Il aimait la poésie avec passion, et personne ne sut mieux réciter les vers; jamais il ne se permit de les mutiler, ni de négliger les détails pour faire valoir une situation forte de son rôle. Lekain apportait dans la société beaucoup de simplicité, des connaissances même étrangères à son art, un sens droit, de l'esprit, et quelquefois

de la gaieté, quoique son caractère, généralement, fût porté à la mélancolie, par l'habitude de s'occuper de grandes passions et de les peindre. Il serait inutile de vouloir analyser son talent; il faut l'avoir vu jouer pour s'en faire une idée. Il n'était pas acteur, il était le personnage même qu'il représentait : il a fini sa carrière théâtrale, par le rôle de *Vendôme* dans *Adélaïde Duguesclin*, huit jours avant sa mort. Cet acteur, en arrivant dans la coulisse, dit qu'il ressentait une ardeur qu'il n'avait jamais eue, et qu'il espérait bien remplir son rôle : en effet, il sembla se surpasser; il étonna, il ravit tous les spectateurs, et il ne put se refuser lui-même à une satisfaction qu'il se procurait rarement. Il vint faire l'annonce du spectacle, et recueillit le concert d'applaudissemens qui furent encore prolongés lorsqu'il n'était plus à portée de les entendre.

Ce grand acteur fit, dit-on, quelques imprudences contraires à sa santé, et fut

saisi d'une fièvre inflammatoire qui le mit en quatre jours au tombeau. Il vit la mort s'approcher sans effroi, et se livra avec confiance aux conseils des personnes sages qui l'environnaient ; il mourut le 8 février 1778.

EPITAPHE DE LEKAIN.

Il n'est donc plus de Cothurne aujourd'hui !....
Ci-gît Lekain, Melpomène avec lui.

FAITS PARTICULIERS

SUR MA PREMIÈRE LIAISON

AVEC M. DE VOLTAIRE.

« L'amitié d'un grand homme est un bienfait des Dieux. »
(*Œdipe, acte premier, scène première.*)

PUIS-JE ne pas me glorifier d'un titre qui a fait, à la fois, mon état, ma fortune, et le bonheur de ma vie? L'extrait que je vais donner justifiera l'épigraphe que j'ai choisie, et qui pourrait paraître un peu trop orgueilleuse.

La paix de 1748, en rappelant les plaisirs de tout genre dans la ville de Paris, devint l'époque mémorable d'une nouvelle institution de quelques sociétés bourgeoises, qui se réunirent pour le seul plaisir de jouer la comédie.

La première fut établie à l'hôtel de Soyecourt, au faubourg Saint-Honoré; la seconde, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, au Marais, et la troisième, à l'hôtel de Jabac, rue Saint-Méry. C'est de ce dernier théâtre que je suis le fondateur.

De tous les jeunes gens qui jouissaient alors de quelque célébrité sur ces différens théâtres, et dont quelques uns se sont fixés dans nos pro-

vinces, je suis le seul qui sois resté à Paris; et c'est une faveur que je dois plus à ma bonne étoile, qu'à mes faibles talens. Voici comment la chose est arrivée.

Le propriétaire de l'hôtel de Jabac, forcé de faire des réparations urgentes dans l'intérieur de la salle que nous occupions, nous mit dans la nécessité de demander à Messieurs les comédiens de Clermont-Tonnerre, la permission de jouer alternativement avec eux sur leur théâtre: traité qui fut stipulé entr'eux et nous, au mois de juillet 1749, en payant la moitié des frais. Nous y débutâmes par *Sidney* et *Georges Dandin.*

Il n'est pas difficile de se figurer que la concurrence de ces deux sociétés excita dans le public quelques contestations, dont le résultat ne pouvait être favorable aux uns, sans diminuer de la considération dont les autres avaient joui jusqu'alors: on était partagé sur les talens de messieurs *tels* et *tels*, sur ceux des demoiselles *telles* et *telles*. Les unes étaient plus jolies, plus décentes que les autres; mais ces dernières avaient plus d'usage du théâtre, plus de grâce, plus de finesse, etc.

C'est ainsi que le public s'amusait et prenait parti, soit pour messieurs de *Tonnerre*, soit pour messieurs de *Jabac*. Mais qui pourra ja-

mais croire qu'une société de jeunes gens que réunissaient le plaisir et la décence, ait pu exciter la jalousie et les plaintes des grands chantres de Melpomène ?

Le crédit de ces derniers nous fit fermer notre théâtre ; et ce fut un prêtre janséniste qui en obtint la réhabilitation. M. l'abbé Chauvelin, conseiller-clerc au parlement de Paris, daigna s'intéresser pour des élèves contre leurs maîtres, et nous fit jouer *le Mauvais riche*, comédie en cinq actes et en vers, par M. d'Arnaud. La pièce eut peu de succès, au jugement de la plus brillante assemblée qu'il y eût alors à Paris ; c'était au mois de février 1750.

M. de Voltaire y fut invité par l'auteur, et soit indulgence pour M. d'Arnaud, soit pure bonté pour les acteurs qui s'étaient donné toute la peine imaginable pour faire valoir un ouvrage faible et sans intérêt, ce grand homme parut assez content, et s'informa scrupuleusement quel était celui qui avait joué le rôle de l'*Amoureux*; on lui répondit que c'était le fils d'un marchand orfèvre de Paris, lequel jouait la comédie pour son plaisir, mais qui aspirait réellement à en faire son état. Il témoigna à M. d'Arnaud le desir de me connaître, et le pria de m'engager à l'aller voir le surlendemain.

Le plaisir que me causa cette invitation fut encore plus grand que ma surprise; mais ce que je ne pourrai jamais peindre, c'est ce qui se passa dans mon ame à la vue de cet homme dont les yeux étincelaient de feu, d'esprit et d'imagination. En lui adressant la parole, je me sentis pénétré de respect, d'enthousiasme, d'admiration et de crainte. J'éprouvais à la fois toutes ces sensations, lorsque M. de Voltaire eut la bonté de mettre fin à mon embarras, en m'ouvrant ses deux bras paternels, et en *remerciant Dieu d'avoir créé un être qui l'avait ému et attendri en proférant d'assez mauvais vers.* Il me fit ensuite plusieurs questions sur mon état, sur celui de mon père, sur la manière dont j'avais été élevé, et sur mes idées de fortune. Après l'avoir satisfait sur tous ces points, et pris ma part d'une douzaine de tasses de chocolat, mélangé avec du café [*], je lui répondis, avec une fermeté intrépide, que je ne connaissais d'autre bonheur sur la

[*] C'était la seule nourriture de M. de Voltaire, depuis cinq heures du matin jusqu'à trois heures après midi; et lorsqu'il voulait se purger, il se composait des remèdes à l'aide d'une pharmacie ambulante, qui le suivait toujours. Il n'y a que le docteur Tronchin qui ait eu le pouvoir de lui interdire ce régime.

terre, que celui de jouer la comédie ; qu'un hasard cruel et douloureux me laissant le maître de mes actions, et jouissant d'un petit patrimoine de sept cents cinquante liv. de rente, j'avais lieu d'espérer qu'en abandonnant le commerce et le talent de mon père, je ne perdrais rien au change, si je pouvais un jour être admis dans la troupe des comédiens du roi.

« Ah ! mon ami, s'écria M. de Voltaire, ne » prenez jamais ce parti-là. Croyez-moi, jouez » la comédie pour votre plaisir ; mais n'en » faites jamais votre état. C'est le plus beau, » le plus rare et le plus difficile des talens ; » mais il est avili par des barbares, et proscrit » par les hypocrites. Un jour avenir, la France » estimera votre art ; mais alors il n'y aura » plus de Baron, plus de Lecouvreur, plus » de Dangeville. Si vous voulez renoncer à » votre projet, je vous prêterai dix mille fr. » pour commencer votre établissement, et vous » me les rendrez quand vous pourrez. Allez, » mon ami, revenez me voir sur la fin de la » semaine, faites bien vos réflexions, et donnez-moi une réponse positive. »

Etourdi, confus et pénétré jusqu'aux larmes des bontés et des offres généreuses de ce grand homme, que l'on disait avare, dur et sans pitié, je voulus m'épancher en remercîmens. Je com-

mençai quatre phrases, sans en pouvoir terminer une seule; enfin, je pris le parti de lui faire ma révérence en balbutiant, et j'allais me retirer, lorsqu'il me rappela pour me prier de lui réciter quelques lambeaux des rôles que j'avais déjà joués.

Sans trop examiner la question, je lui proposai assez mal-adroitement de lui déclamer le grand couplet de *Gustave*, au second acte : « Point, point de Piron, me dit-il avec une » voix tonnante et terrible, je n'aime pas les » mauvais vers; dites-moi tout ce que vous » savez de Racine. »

Je me ressouvins heureusement, qu'étant au collége Mazarin, j'avais appris toute la tragédie d'*Athalie*, après avoir entendu répéter nombre de fois cette pièce aux écoliers qui devaient la jouer.

Je commençai donc la première scène en jouant alternativement le rôle d'*Abner* et celui de *Joad*; mais je n'avais pas encore tout-à-fait rempli ma tâche, que M. de Voltaire s'écria avec un enthousiasme divin : « Ah ! mon Dieu, » les beaux vers ! et ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que toute la pièce est écrite avec » la même chaleur, la même pureté, depuis » la première scène jusqu'à la dernière : c'est » que la poésie est inimitable..... Adieu, mon

» enfant, ajouta-t-il en m'embrassant; c'est
» moi qui vous prédis que vous aurez la voix
» déchirante, que vous ferez un jour tous les
» plaisirs de Paris; mais, pour Dieu, ne mon-
» tez jamais sur aucun théâtre public. »

Voilà le précis le plus vrai de ma première entrevue avec M. de Voltaire; la seconde fut plus résolutive, puisqu'il consentit, après les plus vives instances de ma part, à me recueillir chez lui comme son pensionnaire, et à faire bâtir au-dessus de son logement un petit théâtre, où il eut la bonté de me faire jouer avec ses nièces et toute ma société; il ne voyait qu'avec un déplaisir horrible, qu'il nous en avait coûté jusqu'alors beaucoup d'argent pour amuser le public et nos amis.

La dépense que cet établissement momentané occasionna à M. de Voltaire, et l'offre désintéressée qu'il m'avait faite quelques jours auparavant, me prouva d'une manière bien sensible, qu'il était aussi généreux et aussi noble dans ses procédés, que ses ennemis étaient injustes, en lui prêtant le vice de la sordide économie.

Ce sont des faits dont j'ai été le témoin. Je dois encore un autre aveu à la vérité; c'est que M. de Voltaire m'a non-seulement aidé de ses conseils, pendant plus de six mois que je suis

resté chez lui ; mais qu'il m'a encore défrayé de tout dans ce même tems, et que, depuis que je suis au théâtre, je puis prouver avoir été gratifié par lui de plus de deux mille écus : il me nomme aujourd'hui son *grand acteur*, son *Garrick*, son *enfant chéri*. Ce sont des titres que je ne dois qu'à ses bontés pour moi ; mais ceux que j'adopte au fond de mon cœur, sont ceux d'*élève respectueux et pénétré de la plus tendre reconnaissance*.

Pourrais-je ne pas être affecté d'un sentiment aussi respectable, puisque c'est à M. de Voltaire seul que je dois les premières notions de mon art, et que c'est à sa seule considération que monsieur le duc d'Aumont a bien voulu m'accorder mon ordre de début, au mois de septembre 1750 ?

Il est résulté de ses premières démarches que, par une persévérance à toute épreuve, je suis enfin, au bout de dix-sept mois de début, parvenu à surmonter tous les obstacles de la ville et de la cour, et à me faire insérer sur le tableau de messieurs les comédiens du roi, au mois de février 1752.

Quiconque voudra bien lire ces détails, et en observer la filiation, reconnaîtra que je suis loin de ressembler à ces cœurs ingrats qui rougissent d'un bienfait, et qui, pour consommer

leur scélératesse, calomnient indignement leur bienfaiteur. J'en ai connu plus d'un de cette espèce à l'égard de M. de Voltaire; j'ai été témoin des vols qui lui ont été faits par des gens de toute sorte d'états ; il a plaint les uns, méprisé tacitement les autres ; mais il n'a jamais tiré vengeance d'aucun.

Les libraires, qu'il a prodigieusement enrichis par les différentes éditions de ses ouvrages, l'ont toujours déchiré publiquement ; mais il n'y en a pas un seul qui ait osé l'attaquer en justice sur sa mauvaise foi, parce que tous avaient tort.

M. de Voltaire est toujours resté fidèle à ses amis.

Son caractère est impétueux ; son cœur est bon ; son ame est compâtissante et sensible. Modeste au suprême degré sur les louanges que lui ont prodiguées les rois, la république des gens de lettres et le peuple réuni pour l'entendre et l'admirer ; profond et juste dans ses jugemens sur les ouvrages d'autrui ; rempli d'aménité, de politesse et de grâces dans le commerce civil ; inflexible sur les gens qui l'ont offensé : voilà son caractère dessiné d'après nature.

On ne pourra jamais lui reprocher d'avoir attaqué le premier ses adversaires ; mais après les premières hostilités il s'est montré comme

un lion sorti de son repaire, et fatigué de l'aboyement des roquets qu'il a fait taire par le seul hérissement de sa crinière; il y en a quelques uns qu'il a écrasés en les courbant sous sa patte majestueuse; les autres ont pris la fuite. Je lui ai entendu dire mille fois qu'il était au désespoir de n'avoir pu être l'ami de Crébillon; qu'il avait toujours estimé son talent plus que sa personne; mais qu'il ne lui pardonnerait jamais d'avoir refusé d'approuver *Mahomet.*

Je ne dirai rien de la sublimité de ses talens en tout genre; il n'en est aucun où il n'ait répandu beaucoup d'érudition, de grâce, de goût et de philosophie. Du reste c'est à l'Europe entière à faire son éloge; ses ouvrages répandus d'un pôle à l'autre sont des matériaux suffisans pour l'entreprendre. Heureux celui qui saura les apprécier et parler dignement d'un homme aussi célèbre et aussi rare!

Tout le monde connaît sa facilité pour écrire, mais personne n'a vu ce dont mes yeux ont été les témoins sur sa tragédie de *Zulime*. Son secrétaire avait égaré, ou brûlé, comme un brouillon inutile, le cinquième acte de cette tragédie; M. de Voltaire le refit de nouveau, et sur de nouvelles idées qui lui furent suscitées par la circonstance.

Je lui ai vu faire un nouveau rôle de Cicéron

dans le quatrième acte de *Rome Sauvée*, lorsque nous jouâmes cette pièce au mois d'août 1750, sur le théâtre de madame la duchesse du Maine, au château de Sceaux. Je ne crois pas qu'il soit possible de rien entendre de plus vrai, de plus pathétique et de plus enthousiaste que M. de Voltaire dans ce rôle. C'était, en vérité, Cicéron lui-même, tonnant à la tribune aux harangues contre le destructeur de la patrie, des lois, des mœurs et de la religion.

Je me souviendrai toujours que madame la duchesse du Maine, après lui avoir témoigné son étonnement et son admiration sur le nouveau rôle qu'il venait de composer, lui demanda quel était celui qui avait joué le rôle de *Lentulus Sura*; et que M. de Voltaire lui répondit : « Madame, c'est le meilleur de tous. » Ce pauvre hère, qu'il traitait avec tant de bonté, c'était moi-même.

Comme tout ce qui appartient à la vie des grands hommes, ne peut être lu sans un vif intérêt, je dois rapporter ici quelques anecdotes relatives à M. de Voltaire.

1. Personne n'ignore qu'à la mort du célèbre Baron, ainsi qu'à la retraite de Beaubourg, l'emploi tragique et comique de ces deux grands comédiens fut donné à Sarrasin qui ne suivait alors que de bien loin les traces de ses maîtres ;

et c'est ce qui lui attira une assez bonne plaisanterie de M. de Voltaire. Lorsque ce dernier le chargea du rôle de *Brutus*, dans la tragédie du même nom, on répétait la pièce au théâtre, et la mollesse de Sarrasin, dans son invocation au dieu *Mars*, le peu de fermeté, de grandeur et de majesté qu'il mettait dans tout le premier acte, impatienta l'auteur, au point qu'il lui dit avec une ironie sanglante : « Monsieur, » songez donc que vous êtes Brutus, le plus » ferme de tous les consuls de Rome, et qu'il » ne faut point parler au dieu Mars, comme » si vous disiez : *Ah! bonne Vierge, faites-moi* » *gagner un lot de cent francs à la loterie.* »

Il résulta de ce nouveau genre de donner des leçons que Sarrasin n'en fut ni plus mâle, ni plus vigoureux, parce que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étaient en lui, et qu'il ne fut vraiment bon acteur que dans les choses pathétiques. Il ignorait l'art de peindre les passions avec énergie ; on ne lui a jamais vu ni l'ame de *Mithridate*, ni la noblesse *d'Auguste*.

2. Douze ans après *Brutus*, M. de Voltaire donna au théâtre français la tragédie de *Mahomet*, et le comédien Legrand fut chargé du rôle d'*Omar*. Cet acteur, doué de la plus belle voix du monde et du don des larmes, était d'ailleurs sans esprit et sans intelligence ; au

moins n'en donnait-il aucun signe, lorsqu'à la répétition générale de cette superbe tragédie, il avait à peindre au second acte, l'effet terrible que la présence de *Mahomet* avait imprimé au sénat de la Mecque et au reste du peuple, et qu'il terminait cette harangue en disant ces beaux vers :

« Mahomet marche en maître, et l'olive à la main ;
» La trêve est publiée, et le voici lui-même. »

Le ton pusillanime et plat avec lequel Legrand proférait ces deux vers, lui valut cette apostrophe de M. de Voltaire :

« Oui, oui, *Mahomet* arrive ; c'est comme si » l'on disait : *Rangez-vous, voilà la vache.* »

Si le pauvre Legrand avait pu être corrigé, il l'aurait été par l'ignobilité de cette comparaison ; mais son peu de génie, sa balourdise et sa profonde ignorance ne le lui permettaient pas.

3. L'on connaît la célébrité que mademoiselle Dumesnil s'était acquise dans le rôle de *Mérope*, et qu'elle a constamment soutenue pendant vingt ans ; cette même célébrité ne put cependant la mettre à l'abri du sarcasme de M. de Voltaire. Lorsqu'il fit répéter *Mérope* pour la première fois, il trouvait que cette fameuse actrice ne mettait ni assez de force, ni assez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle invective *Polifonte*.

« Il faudrait, lui dit mademoiselle Dumesnil,
» avoir le diable au corps pour arriver au ton
« que vous voulez me faire prendre. » Eh! vraiment oui, mademoiselle, lui répondit M. de Voltaire, c'est le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts.

Je crois que M. de Voltaire disait alors une grande vérité.

4. Il était un jour questionné sur la préférence que les uns accordaient à mademoiselle Dumesnil sur mademoiselle Clairon, et sur l'enthousiasme que cette dernière excitait, au grand regret de celle qui lui avait servi de modèle; ceux qui tenaient encore au vieux goût, prétendaient que, pour attacher l'ame, la remuer et la déchirer, il fallait avoir, comme mademoiselle Dumesnil, *de la machine à Corneille*, et que mademoiselle Clairon n'en avait point. « Elle en a dans la gorge, s'écria M. de Vol-
» taire. » Et la question fut jugée.

5. Une très-jeune et jolie demoiselle, fille d'un procureur au parlement, jouait avec moi le rôle de *Palmire* dans *Mahomet*, sur le théâtre de M. de Voltaire. Cette aimable enfant, qui n'avait que quinze ans, était fort éloignée de pouvoir débiter avec force et énergie les imprécations qu'elle vomit contre son tyran: elle n'était que jeune, jolie et intéressante.

Aussi M. de Voltaire s'y prit-il, à son égard, avec plus de *douceur*, et pour lui remontrer combien elle était éloignée de la situation de son rôle, il lui dit :

« Mademoiselle, figurez-vous que Mahomet » est un imposteur, un fourbe, un scélérat, qui » a fait poignarder votre frère, qui vient d'em- » poisonner votre père, et qui, pour couronner » ses bonnes œuvres, veut absolument coucher » avec vous. Si tout ce petit manége vous fait » un certain plaisir, ah! vous avez raison de » le ménager comme vous le faites; mais pour » le peu que cela vous répugne, voilà comme » il faut vous y prendre. »

Alors M. de Voltaire, en répétant lui-même cette imprécation, donna à cette pauvre innocente, rouge de honte et tremblante de peur, une leçon d'autant plus précieuse, qu'en joignant le précepte à l'exemple, il en pût faire par la suite une actrice très-agréable.

6. En 1755, étant aux *Délices*, près Genève, dans la maison que M. de Voltaire venait d'acquérir du procureur général Tronchin, je devins le dépositaire de la tragédie de *l'Orphelin de la Chine*, que notre héros avait d'abord faite en trois actes, et qu'il nommait ses *Magots*.

C'est en conférant avec lui sur cet ouvrage,

d'un caractère aussi noble et d'un genre aussi neuf, qu'il me dit : « Mon ami, vous avez les » inflexions de la voix naturellement douces ; » gardez-vous bien d'en laisser échapper quelques unes dans le rôle de Gengiskan. Il faut » bien vous mettre dans la tête que j'ai voulu » peindre un tigre qui, en caressant sa femelle, » lui enfonce les griffes dans les reins ; si vos » camarades trouvent quelques longueurs dans » le cours de l'ouvrage, je leur permets de faire » des coupures. Ce sont des citoyens qu'il faut » quelque fois sacrifier au salut de la république ; mais faites en sorte que l'on en use » modérément : car les faux connaisseurs sont » souvent plus à craindre que ceux qui sont » bonnement ignorans. »

7. Après mon départ de Ferney, au mois d'avril 1762, M. de Voltaire eut la fantaisie de jouer sur son petit théâtre la tragédie de l'*Orphelin de la Chine*. Le libraire Cramer s'était exercé, avec monsieur le duc de Villars, sur le rôle de Gengiskan. Il n'y a personne qui ne soit instruit de la prétention de ce grand seigneur pour bien enseigner la comédie ; aussi fit-il de son élève Cramer un froid et plat déclamateur ; et c'est ce dont M. de Voltaire ne tarda pas à s'apercevoir.

Dès la première répétition, il sentit plus que

jamais que l'on pouvait être, en même tems, duc, bel esprit, et le fils d'un grand homme; mais que ni l'un ni l'autre de ces titres ne donnaient du talent pour exercer les beaux-arts, des connaissances pour les approfondir, et du goût pour les bien juger.

M. de Voltaire, en conséquence, se mit à persifler son Cramer, et promit de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût changé sa diction. Le fidèle Génevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que son maître lui avait appris, et revint au bout de quinze jours à Ferney, pour répéter de nouveau son rôle avec M. de Voltaire, qui, s'aperçevant d'un très-grand changement, s'écria à Mme. Denis : « Ma nièce, » Dieu soit loué, Cramer a dégorgé son duc. »

8. Depuis plus de trente ans l'on n'avait point encore vu de cabale aussi forte que celle qui s'éleva contre M. de Voltaire, à la première représentation de sa tragédie d'*Oreste* (si l'on en excepte toutefois, celle qui fut faite contre *Adélaïde du Guesclin*, sifflée depuis trois heures jusqu'à huit); cependant la plus saine partie du public, celle dont le jugement seul demeure, parce qu'il est impartial, l'emportait de tems en tems sur les fanatiques de Crébillon, et témoignait sa satisfaction par les acclamations les moins suspectes. C'est dans ces momens de

transport et d'ivresse que M. de Voltaire s'élançant à mi-corps de sa loge, se mit à crier de toutes ses forces : *Applaudissez, braves Athéniens, c'est du Sophocle tout pur.*

Cette franchise et cette présence d'esprit caractérisaient, à chaque heure du jour, l'homme unique dont nous avons recueilli quelques anecdotes. En voici une qui le démontre tel que la nature l'avait formé; c'est-à-dire, vif, éloquent et toujours philosophe.

En 1743, à la troisième représentation de *Mérope*, il fut frappé d'un défaut de dialogue dans les rôles de *Polifonte* et *d'Erox*. De retour de chez Mme. Duchatelet, chez laquelle il avait soupé, il rectifia ce qui lui avait parû de vicieux dans cette scène du premier acte, fit un paquet de ses corrections, et donna ordre à son domestique de les porter chez le sieur Paulin, acteur très-médiocre ; *et qu'il élevait*, *disait-il*, *à la brochette pour jouer les tyrans*. Le domestique fit observer à son maître qu'il était minuit sonné, et qu'à cette heure, il serait impossible de réveiller M. *Paulin*. « Vas, vas, » lui répliqua l'auteur de Mérope, les tyrans » ne dorment jamais. »

DISCOURS

Prononcé à la clôture du Théâtre français, après ma réception.

Le 18 mars 1752.

MESSIEURS,

Quoique la sensibilité, dont vos bontés pour moi me pénètrent, soit un des principaux motifs qui m'amènent aujourd'hui devant vous, souffrez que je suspende un instant les expressions de ma reconnaissance particulière, pour vous en retracer une autre que je partage, mais qui n'en est pas moins vive.

Avant de vous parler de votre indulgence, qui n'est que pour moi, il est juste de vous rappeler la mémoire de vos plaisirs et du bonheur que nous avons eu d'y contribuer.

Mahomet [*], ouvrage unique dans un genre

[*] *Mahomet*, ou *le Fanatisme*, joué pour la première fois, le 9 août 1742. Cette pièce fut retirée par l'auteur, à la troisième représentation, et non interrompue par les ordres de M. le procureur général, comme on l'avait ridiculement débité.

aussi grand que difficile, n'avait fait que se montrer à vous.

Cette pièce, dont la lecture vous avait dévoilé tout l'art et le mérite, a été rendue à votre impatience; le théâtre, en développant le tableau pathétique qu'elle renferme, en a, pour ainsi dire, animé la morale par une action terrible et vraiment tragique.

Vous avez applaudi, dans *Varron* [*], une pièce construite avec simplicité, quoiqu'avec art, des situations intéressantes et neuves, dans un tems où toutes les espèces d'intérêt semblent être épuisées; vous y avez remarqué une connaissance du théâtre, d'autant plus estimable, que l'auteur, livré presqu'entièrement à d'autres objets, par les devoirs d'un état dans lequel il se distingue, semble avoir atteint, dès son coup

[*] *Varron*, tragédie de M. le vicomte de Grave, chevalier de St.-Louis. L'auteur étant au parterre, le jour de la première représentation, fit seul le succès de son ouvrage, en s'écriant au dénouement, qui n'est autre chose qu'un tour de passe-passe: *Ah ! que cela est ingénieux !* Le public, sans le connaître, le crut sur sa parole, et la pièce qui, jusqu'à ce moment, avait fort chancelé, réussit et fut jouée dix-sept fois de suite. Il est vrai qu'elle n'a pu se soutenir à la reprise, parce qu'il est rare que le public se laisse attraper deux fois.

d'essai, ce qui n'est, pour l'ordinaire, que le fruit d'une expérience longue, pénible et dangereuse.

Rome Sauvée, enfin, a mis sous vos yeux toute la grandeur et la majesté des plus beaux tems de la république romaine. Vous avez cru voir revivre, et dans les personnages, et dans la manière dont ils ont été rendus, l'éloquence vive et touchante de *Cicéron*, la finesse et la grandeur d'ame de *César*.

Vous avez sur-tout été frappés des ressources que l'auteur a trouvées dans un sujet, non-seulement assez ingrat par lui-même; mais encore heureusement traité avant lui par un homme célèbre, qu'il a souvent appelé son maître, et que vos suffrages ont tant de fois couronné sur ce théâtre.

A l'exemple des Grecs, nos maîtres et nos modèles, qui encourageaient les *Sophocle* et les *Euripide* à s'exercer sur les mêmes sujets, vous avez trouvé bon, Messieurs, que l'on cherchât à multiplier vos plaisirs, et que le même poète, dont vous applaudissez aujourd'hui l'*Œdipe*, après celui du grand *Corneille*, joignît cette nouvelle espèce de mérite à celui d'avoir traité sur le théâtre français tant de sujets différens, d'une manière aussi différente que ces sujets mêmes.

La postérité, dont vous êtes l'image, qui souscrira sans réserve à vos critiques comme à vos éloges, ne verra, comme vous, dans les beautés de *Rome Sauvée*, que le fruit de l'émulation, ce germe des grandes choses, cette vertu des grandes ames, qui ne dégénère en vice que dans les petites : sentiment que vous ne sauriez désapprouver, puisque vos applaudissemens l'inspirent. Mais il est un autre sentiment, Messieurs, dont l'auteur est vivement pénétré, qui doit aussi vous toucher davantage, et dont je ne suis que le faible interprète.

Absent [*], plutôt qu'éloigné de sa patrie, dont il augmente chez les étrangers la réputation et la gloire, son cœur est toujours au milieu de vous : quelque sensible qu'il soit à l'honneur de vos suffrages, il regrète encore plus ce plaisir, si pur et si doux, de les recueillir de la bouche de ses concitoyens. Il voudrait partager jusqu'à ma reconnaissance même; il sait que c'est à ses bontés que je dois les vôtres, et que

[*] Il est faux que M. de Voltaire fut alors exilé de France, comme l'on s'efforçait de le faire croire à Paris. Il était à la cour de Prusse, très-accueilli du roi, fort estimé de ce prince, et prodigieusement tourmenté par M. de Maupertuy, président de l'académie royale des belles-lettres.

le soin qu'il a pris de mes faibles talens a fermé vos yeux sur mes défauts.

Mon devoir, Messieurs, est de le sentir, et de ne pas oublier que, si vous commencez par être indulgens, c'est pour devenir ensuite plus sévères, et de chercher à suppléer, autant qu'il est en moi, à ce que la nature m'a refusé.

DISCOURS

Prononcé avant la 1re. représentation du Duc de Foix.

Le 17 août 1752.

MESSIEURS,

La tragédie que nous avons eu l'honneur de vous annoncer, a été retardée jusqu'ici par un événement [*] qui répand dans vos cœurs autant d'allégresse qu'il y avait laissé de crainte. Ce poëme, dont nous allons vous donner une représentation, ne peut être regardé ni comme une pièce nouvelle, ni comme une pièce remise au théâtre.

[*] La maladie mortelle de M. le dauphin.

Il fut joué en 1734, sous le titre d'*Adélaïde du Guesclin;* l'auteur, toujours attentif à saisir le vrai, et aussi avide de recevoir sa lumière que de la répandre dans toutes ses productions, crut s'apercevoir, aux représentations, que le public ne pouvait voir, sans une espèce d'horreur, un fratricide attribué à un prince de la maison de Bourbon.

Ce nom gravé par l'amour dans tous les cœurs; ce nom adoré, que nos alarmes récentes, à peine dissipées, semblent nous rendre encore plus cher, ne nous présente en effet que des idées ou des modèles de vertu, et ne peut être souillé par le soupçon même d'un crime.

Voilà pourquoi l'auteur remonte à des siècles plus reculés, et place ses personnages dans ces tems d'anarchie et de calamités, où les factions des grands, les irruptions des étrangers et des barbares (malheurs inséparables de la faiblesse des rois fainéans), rendirent le trône méprisable et les peuples malheureux.

Il ne me conviendrait pas d'apprécier les autres changemens que l'auteur a cru nécessaires: c'est à vous de les juger.

Je ne me présente à vous, Messieurs, que pour réclamer votre indulgence; jamais elle ne me fut plus utile.

Un rôle pénible, et joué autrefois de la ma-

nière la plus noble, par l'un des plus célèbres acteurs [*], dont vos suffrages aient immortalisé le nom, devrait l'être, du moins aujourd'hui, par le successeur [**] de son emploi et de ses talens; par le seul enfin qui l'aurait fait oublier, s'il pouvait l'être.

Le rôle, à son refus, m'a été destiné; je ne l'ai accepté qu'en tremblant. J'ai senti toute ma faiblesse; mais la crainte de retarder vos amusemens, l'a emporté sur toutes les considérations qui m'avaient arrêté, et je me suis flatté que le desir ardent de vous plaire, mes efforts non-interrompus pour y parvenir, et mon profond respect, me tiendraient lieu des talens qui me manquent, ou du moins ne permettraient pas à mes juges de se ressouvenir de toute leur justice.

[*] Le sieur Dufresne, l'un des plus beaux acteurs de son siècle.

[**] Le sieur Grandval.

DISCOURS

Prononcé à la rentrée du Théâtre.

Le 30 avril 1753.

MESSIEURS,

C'est avec plus de zèle que jamais, que nous rentrons dans une nouvelle carrière; intimidés, sans être rebutés par le peu de succès de celle que nous venons de finir, nous craignons toujours d'avoir quelque négligence à nous reprocher, jusque dans nos efforts.

L'attention que nous apportons, en tremblant, au choix des pièces destinées à soutenir vos regards, n'a pu vous rendre favorables aux nouveaux ouvrages que nous eûmes l'honneur de vous offrir l'année dernière.

L'auteur seul du *Duc de Foix*, déjà tant couronné par vos mains, éclairé par vos applaudissemens et vos critiques, vient encore de trouver, dans vos suffrages, le prix de sa docilité.

Nous sommes, Messieurs, trop accoutumés à votre bienveillance pour vous croire jamais injustes, et trop reconnaissans pour nous plain-

dre. C'est à vous seuls que nous devons nos succès, et à nous seuls que nous imputons nos disgraces; si les uns nous répondent de votre bonté, les autres nous font sentir qu'elle a des bornes, et nous apprennent à respecter votre indulgence même. Plus circonspects, désormais, s'il est possible, plus attentifs à étudier les objets de votre estime et jusqu'à ceux de vos goûts, nous allons, Messieurs, vous présenter des ouvrages d'une espèce nouvelle, ornés de tout ce que le spectacle peut leur prêter de grâces et de variété [*].

Le soin même que nous avons pris d'embellir le lieu destiné à vous rassembler, est un garant faible, mais sûr, du projet que nous avons de ne rien négliger pour vous plaire.

Mais en cherchant à vous attirer, Messieurs, par des plaisirs auxquels vous paraissez le plus sensibles sur d'autres théâtres, nous songerons toujours, pour l'intérêt même de ces plaisirs, à ne point confondre ce qui est essentiel à la scène française, avec ce qui ne lui est qu'accessoire, et, en quelque manière, étranger.

Nous n'oublierons point que son mérite principal est de représenter les chef-d'œuvres qui

[*] Epoque du rétablissement de la danse et du chant, dans toutes les pièces d'agrément.

l'immortalisent, d'une manière digne de ces chef-d'œuvres, dignes de ceux à qui nous les devons, dignes de vous qui les écoutés.

Daignez, Messieurs, seconder nos desirs et nos travaux.

Que notre nation, si justement jalouse des plaisirs qu'elle ne peut partager avec aucune autre, et de voir subsister avec éclat les théâtres qui lui sont propres, témoigne au moins le même intérêt pour celui qui fait sa gloire principale aux yeux des autres peuples, et qui est devenu le théâtre de l'Europe et du monde entier!

Que la postérité, qui devra tant à votre siècle, lui doive encore la conservation d'un spectacle, dont elle regretterait à jamais, pour elle et pour vous-mêmes, la dégradation et la perte!

Que les étrangers qui nous envient *Cinna*, *le Misantrope*, *Britanicus*, et tant d'autres ouvrages immortels; qui les représentent, et les applaudissent aux extrémités de la terre; qui viennent enfin les admirer parmi vous, ne s'étonnent plus de les voir, dans le lieu même de leur naissance, abandonnés, et cherchant, pour ainsi dire, des spectateurs!

Venez, Messieurs, par vos assiduités et vos applaudissemens, rendre à la mémoire des Corneille, des Molière et des Racine l'hommage

qu'une nation noble et sensible doit aux grands hommes qui l'ont honorée. Payez à leur cendre ce tribut si juste, que, par le malheur de la condition humaine, ils n'ont presque jamais reçu de leurs comtemporains, sans mélange et sans amertume; qu'ils ont attendu de vous, et dont l'espoir les a soutenus et consolés.

Faites jouir d'avance de la même gloire ceux que vous regardez déjà comme leurs successeurs; encouragez ceux qui promettent de le devenir; jetez un regard favorable sur ceux qui n'aspirent qu'à les suivre de loin : qu'ils éprouvent l'indulgence que vous croyez devoir même accorder aux génies heureux à qui elle est le moins nécessaire, et qui n'ont plus besoin que de votre sévérité.

Oserai-je le dire, Messieurs? Cette bonté qu'obtient de vous (sans aucun autre droit) le seul desir de vous plaire, et dont j'ai si souvent ressenti les effets, ne la refusez pas aux vrais talens qui naissent; accordez-leur, à titre de justice, ce que vous me prodiguez à titre de grâce : leur reconnaissance, si j'en juge par la mienne, sera égale à vos bienfaits.

HISTORIQUE

Qui a donné lieu à la nouvelle édition de Venceslas, *tragédie de Rotrou.*

Paris, avril 1759.

La fureur de la célébrité dans les hommes de lettres, les entraîne souvent dans des entreprises qui sont bien au-delà de leurs forces ; c'est ce qu'éprouve M. de Marmontel dans la nouvelle édition qu'il vient de donner de la tragédie de *Venceslas.* Cet auteur, connu par différens genres de poésie, et forcé par le public de renoncer à la gloire que procure la carrière dramatique, avait pensé qu'il pouvait en acquérir une plus solide en retouchant le style, et en mutilant les caractères de la pièce originale de Rotrou.

Il s'était appuyé, dans ce magnifique projet, de la protection et de l'aveu même de Mme. la marquise de Pompadour, sans penser qu'un nom seul, tel recommandable qu'il puisse être, n'en imposera jamais à la génération présente et future, et que, dans le silence du cabinet, les

gens de mérite et de goût approuvent souvent ce que la multitude a condamné, et réprouvent encore plus souvent ce que les belles dames de la cour avaient pris sous leur protection.

C'est le triste sort qu'a éprouvé M. de Marmontel, en employant l'autorité pour faire jouer son moderne *Venceslas*. Il en a facilement imposé à la plupart des acteurs dont il avait besoin ; mais il a révolté ceux qui avaient encore un peu de goût et de bon sens, et nommément celui qui devait être chargé du rôle de *Ladislas* [*].

Ce dernier, à qui M. de Marmontel donnait un rôle plat, froid et languissant, un rôle enfin qui ne tenait en rien de la vigueur et de l'énergie de son modèle ; ce dernier, dis-je, n'a pas jugé à propos de l'apprendre tel qu'il lui était distribué : et quoique cette pièce eût été demandée et remise pour la cour, il a imaginé pouvoir répéter le rôle moderne devant son auteur, pour se réserver le plaisir de représenter à la cour celui du poète original.

La ruse lui a si bien réussi, que le jour même de la représentation, personne n'a pu s'apercevoir de la supercherie de notre jeune acteur ; excepté M. de Marmontel, qui savait mieux

[*] C'était moi-même.

ses vers par cœur que ceux de Rotrou, dont il ne pouvait sentir ni le sens profond, ni la précieuse naïveté.

Plus la cour redoublait de complimens pour l'acteur qui avait joué, à ce qu'elle croyait, le rôle de son protégé, plus M. de Marmontel concentrait sa petite rage et son violent dépit: il est vrai que, par la suite, ce léger persifflage ne valut pas un petit nombre d'ennemis à notre jeune acteur.

C'était s'attaquer sans doute à forte partie, que d'oser tourner en ridicule un protégé de madame la marquise; c'était se fermer à jamais la porte de toutes les grâces; mais nonobstant ces inconvéniens, le rôle n'en fut pas moins jugé admirable, tel qu'il était; et il n'y avait plus de possibilité de revenir, sans honte, sur les complimens outrés que l'auteur prétendu en avait reçus.

C'est ce même *Venceslas* que j'ai le projet de faire réimprimer, et dans lequel on retrouvera environ deux cents vers de la fabrique de M. de Marmontel, et vingt vers seulement de M. Colardeau. Ces derniers sont insérés dans la scène ironique de *Ladislas* avec *Cassandre*, au troisième acte, et tels qu'ils sont ici transcrits:

LADISLAS A CASSANDRE.

Vous pensez me braver, et s'il faut vous en croire,
A languir dans vos fers, j'ai mis toute ma gloire.
D'un triomphe incertain pourquoi vous applaudir?
Madame, il est bien vrai, je n'ai pu vous haïr;
Ladislas, jusqu'à vous, ayant daigné descendre,
Prodigue de ses soins, se plut à vous en rendre;
Mais, après tout, ces soins que vous interprétez,
Ont pu vous éblouir, et n'être qu'affectés.
Je suis jeune, et dans l'âge où l'on aspire à plaire;
Né bouillant, j'ai souvent besoin de me distraire;
Je vous offris mes vœux: mais, près de vos appas,
J'ai pu vouloir aimer, et pourtant n'aimer pas.
Sans doute, j'en dis trop; excusez ma franchise:
Je suis fier, et sur-tout alors qu'on me méprise;
Je n'ai point de dépit, je le sens; mais enfin,
J'attendais un refus et non pas un dédain.
J'ai dû vous en punir; content de ma vengeance,
Je reprends les froideurs de mon indifférence;
J'abandonne un succès que j'ai peu poursuivi.

Je crois ces vers d'autant mieux faits, qu'il semble que M. Colardeau ait emprunté le génie même de Rotrou: bien différent, en cela, de M. de Marmontel, dont le style incorrect et dur s'allie peu avec la diction naturelle et forte de l'auteur qu'il a si impitoyablement défiguré.

Il ne fallait pas moins qu'une circonstance aussi bizarre, aussi peu connue, pour me résoudre à donner cette nouvelle édition, qui

peut être agréable aux personnes de goût, et fort utile aux comédiens de province, qui ne peuvent apprendre la tragédie de *Venceslas* que sur des éditions très-fautives.

Celle-ci est à peu de chose près la véritable de Rotrou; et je suis persuadé que les bons littérateurs la désavoueront d'autant moins, qu'ils désapprouveront plus celle de M. Marmontel.

A NOS SEIGNEURS

LES PREMIERS GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE DU ROI.

Mémoire précis, tendant à constater la nécessité d'établir une école royale, pour y faire des élèves qui puissent exercer l'art de la Déclamation dans le tragique, et s'instruire des moyens qui forment le bon acteur comique.

Le 4 septembre 1756.

Si l'on veut prendre sérieusement en considération l'art d'exercer les talens du comédien

dans l'un et l'autre genre, on reconnaîtra sans peine que les théâtres de province, sur lesquels ils prennent les premières notions de leur métier, ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient autrefois; c'est-à-dire, une milice réelle, de laquelle on pouvait tirer les meilleurs sujets pour compléter la troupe du roi.

L'expérience démontrera que les jeunes gens de l'un et l'autre sexe, regardent le talent de la déclamation comme un art purement accessoire au nouveau genre de l'opéra comique qui s'est introduit en France depuis cinq ans.

Il n'est en effet que trop bien prouvé que cette fureur entraîne toute notre jeunesse, et qu'elle n'estime sa fortune bien fondée, qu'en apprenant à fredonner quelques airs d'opéra bouffon, pour avoir droit à un supplément de gages qu'elle n'aurait jamais eu sans ce petit mérite.

Il en résulte que la facilité du genre, que des succès très-aisés à obtenir, que l'espoir d'une fortune prompte, leur font négliger la partie essentielle de leur art, au point d'abandonner même les principes de leur langue, qu'ils corrompent en chantant, et les notions les plus communes de leur métier.

L'intelligence, l'ensemble, l'harmonie, la tradition des grands maîtres, la vraie gaieté, la

diction noble et sans enflure, le naturel sans trivialité; tout se perd insensiblement par l'oubli d'un art auquel on fait succéder, de nos jours, le débit de petites ariettes, qui ne sont ni françaises, ni italiennes, et qui n'en font pas moins tourner la tête aux êtres les mieux organisés.

C'est une épidémie qui se répand d'un pôle à l'autre, et qui dénature par degrés le caractère de notre nation, dont l'essence a toujours été une gaieté naïve et franche, à laquelle est unie une prodigieuse sensibilité; et assurément, le nouveau genre des ariettes n'est ni gai, ni touchant. C'est maintenant le burlesque le plus grossier, auquel succédera peut-être quelque plate tragédie, qui fera sourire ou *soupleurer*.

Ceux qui se fondent sur la légèreté de l'esprit des Français, sur leur inconstance dans le choix de leurs plaisirs, sur leur pente naturelle à revenir aux bonnes choses, prétendent que ce délire n'est que le débordement momentané d'un fleuve qui, insensiblement, rentrera dans son lit, et qui ne laissera sur le rivage que de faibles traces de son dégât.

Quand cette assertion serait admissible dans tous ses points, il n'en est pas moins vrai que le bon goût s'altère de jour en jour, que les artistes faits pour le soutenir, en perdent les

moyens ; que les bons modèles, qui en sont les dépositaires, vieillissent insensiblement, et qu'il est fort à craindre qu'après leur mort, ou leur retraite, l'art de représenter les pièces de théâtre ne retombe dans la barbarie dont Baron et mademoiselle Lecouvreur l'avaient retiré.

On ne peut nier que cette perspective ne soit effrayante, et qu'il y a tout lieu de présumer que, dans dix ou douze ans, la décadence ne soit au point de n'y pouvoir porter de remède.

L'on ne conçoit pas pourquoi Louis XIV, à qui nous devons l'établissement de toutes nos académies, le dépôt précieux des sciences et des beaux arts ; on ne conçoit pas, dis-je, par quelle prédilection ce monarque voulut que la danse et la musique se perpétuassent dans son royaume, à l'aide d'une école bien fondée, et pourquoi il ne permit pas qu'il y en eût une de déclamation pour faciliter les progrès d'un art bien plus difficile à exercer qu'on ne peut se l'imaginer, et qui pouvait se perpétuer jusqu'à nos jours, par les leçons publiques qu'en auraient données des hommes tels que : Sallé, Legrand, Baron, Beaubourg, Poisson le père, Quinaut, la Thorillière, Duchemin, et autres. Est-ce omission de la part du monarque ? est-ce pure négligence de la part de ses comédiens, qui n'ont pas senti dès lors

l'utilité d'un tel établissement ? ou bien n'est-ce qu'une simple indifférence de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre qui, par le devoir de leur charge, devaient pourtant veiller au maintien et à la gloire du spectacle national ? Ce dernier paraîtrait le plus vraisemblable.

Les comédiens, sous leur ministère, n'ont jamais joui d'une considération bien grande, et la faible portion qui leur était accordée, s'est trouvée bientôt éclipsée à la mort de Molière, et après la retraite de Baron.

On leur a fermé, depuis cette époque, toute espèce d'accès à la cour ; et s'ils eussent été protégés, comme ils méritaient sans doute de l'être, on n'aurait pas puni la république entière de la faute, inexcusable, il est vrai, de l'un de ses membres [*].

[*] Baron fut congédié en 1690, avec 2,000 fr. de pension du roi, et, pour ainsi dire, exilé de la cour, dont il avait fait long-tems les délices. Ce grand homme, aveuglé par une vanité mal-entendue, s'était obstiné à demander à Louis XIV, la régie de la comédie française ; il se fit ainsi des ennemis irréconciliables, qui ne lui pardonnèrent jamais.

Il faut avouer que sa demande était déplacée. Sa punition fut dure, mais il la méritait. Sa retraite pensa faire retomber le théâtre dans sa première barbarie.

Ce n'est point pour offenser la mémoire de nos anciens supérieurs que nous hasardons cette conjecture ; cependant il y a lieu de croire que s'ils eussent daigné solliciter auprès du feu roi, l'établissement d'une école publique de déclamation, ils l'eussent indubitablement obtenu.

Dans cette pépinière, plantée sur un sol heureux et fertile, on aurait vu croître, au bout d'un siècle, des rejetons qui se seraient reproduits à leur tour ; et là, où nous aurions cueilli des fruits excellens, nous ne pouvons à peine extirper que des ronces.

Si cette différence devient un jour sensible ; si, par le cours trop ordinaire des choses, l'ignorance doit prendre la place du savoir, faute d'école, faute de bons modèles ; s'il faut absolument soutenir un art, et peut-être le seul dans lequel nous sommes encore supérieurs à toutes les nations de l'Europe ; si la saine politique du gouvernement se réunit enfin à la voix des sages ; si ces deux organes de l'administration publique veulent concourir une bonne fois au bien général, il faut donc chercher les moyens de satisfaire à l'un, et de remplir les vues de l'autre [*].

[*] Ce mémoire est suivi du plan que mon père

MÉMOIRE

Qui tend à prouver la nécessité de supprimer les banquettes de dessus le théâtre de la Comédie française, en séparant ainsi les Acteurs des Spectateurs.

Le 20 janvier 1759.

De tous les arts qui, depuis leur naissance jusqu'à cette heure, ont acquis en France leur degré de perfection, il n'en est point que l'on ait chéri plus que celui du théâtre, et que l'on ait moins protégé.

Il faut croire que les protecteurs et les protégés ont ensemble contribué à cette insouciance; les uns, par un orgueil mal-entendu, et les autres par leur indifférence sur l'avilissement injuste, où le préjugé populaire les avait plongés; joignez à ce malheur le fléau de l'indigence, suite trop ordinaire des états peu considérés.

Ce n'est pas, en effet, lorsque des artistes

avait tracé pour l'établissement de cette école; mais j'ai cru devoir le reporter à la fin de l'ouvrage.

sont à tel point occupés du nécessaire, qu'ils sont le plus sensibles à l'éguillon de l'honneur et de la gloire.

Mais le public réuni, dont le mécontentement se manifeste sur tous les objets attentatoires à ses priviléges et à sa liberté, demande sans cesse, pour prix de sa docilité, des spectacles dignes de satisfaire à la fois son goût et son esprit.

Ce n'est donc point à l'inconstance de ce même public que l'on doit imputer la langueur où se trouve aujourd'hui le théâtre français; mais au peu d'intérêt et de protection que les ministres lui ont accordé.

Cette injustice finit enfin sous la régie d'un seigneur aussi recommandable par les qualités de son ame, que par son amour pour la gloire et l'élévation des beaux arts [*].

L'expérience justifie pleinement que sa majesté ne pouvait faire un plus digne choix pour retirer du cahos une société d'artistes ployés sous le joug de l'infortune, et qui commencent à respirer sur la certitude d'un avenir plus heureux.

C'est l'un de ces mêmes artistes, plus auda-

[*] M. le duc d'Aumont, nommé par le roi, au mois de janvier 1758, pour régir seul les spectacles de sa majesté.

cieux et plus enthousiaste qu'aucun de ses camarades, qui présente un plan de réforme dans la disposition intérieure du théâtre de la comédie française.

A ce mot de réforme, proféré par un acteur moderne, les vétérans, ennemis de toute nouveauté, se récrieront sans doute : *Que tout a été très-bien jusqu'ici ; que le public est fait à leur manière de représenter, et que l'habitude en ce genre devient une loi invariable.*

Je sais que je réclamerai vainement sur l'importance d'ajouter à leur art un nouveau degré de perfection, et que je n'exciterai jamais leur sollicitude sur la nécessité de surpasser, s'il se peut, la magnificence des théâtres étrangers, comme ils les surpassent en effet par la sublimité des ouvrages de nos grands auteurs. J'ajouterai, avec aussi peu de crédit, que ce moyen est peut-être aujourd'hui le seul à employer pour rappeler au spectacle, par l'attrait d'un nouveau plaisir, un public déjà blasé sur ces mêmes plaisirs.

Je sais encore que les préjugés sont difficiles à vaincre, dans une société dont les vues sont indécises sur toute espèce d'innovation [*] ;

[*] Mademoiselle C***. s'opposa fortement à ce projet, non qu'elle le désapprouvât intérieurement ; mais parce qu'elle ne l'avait pas imaginé.

aussi mon mémoire n'est-il fait que pour un ministre qui sait apprécier tout à sa juste valeur.

Quoiqu'il puisse résulter de mon zèle, et du désir qne j'ai toujours eu de me rendre utile, je me flatte de pouvoir démontrer qu'il est possible, nonobstant les préjugés et les clameurs ridicules, de rendre au premier théâtre de l'Europe toute la majesté et toute l'illusion dont il peut être susceptible, pourvu que l'on consente à rompre la communication des acteurs et des spectateurs.

Il est inutile de retracer ici les plaintes continuelles de toutes les nations étrangères et de la nôtre même, sur une licence intolérable dans un peuple qui joint à la profondeur du génie les lumières du bon goût et les grâces de l'esprit.

Mais il est peut-être à propos d'entrer dans quelques détails sur les avantages que la scène peut retirer, dans tous les genres, d'une réforme aussi utile qu'agréable.

Je traiterai cette matière d'une manière très-succincte, et je me contenterai de montrer d'un seul coup d'œil, combien de plaisirs nous avons perdus, et quels sont ceux que nous pouvons espérer.

Quoique le genre de la comédie soit celui où l'illusion soit le moins sacrifiée; cependant, on

ne peut disconvenir que, par la forme actuelle du théâtre, elle ne le soit dans le plus grand nombre de pièces qui composent son répertoire.

Par exemple, est-ce au milieu d'un concours de petits maîtres que l'on jouira complètement des détails intérieurs et précieux de la maison de *l'Avare*; des scènes naïves, piquantes et vraies qui ridiculisent si plaisamment *le Bourgeois-Gentilhomme*; des tracasséries perfides qui désolent la famille d'*Orgon* dans *Tartuffe*; des contradictions perpétuelles qu'éprouve le bonhomme *Chrisalde* dans *les Femmes Savantes*? etc., etc.

N'aura-t-on pas lieu de se plaindre lorsqu'on ne distinguera ni plan, ni dessin, dans les divertissemens enchanteurs de *l'Inconnu*, de *la Princesse d'Élide*, du *Nouveau Monde*, et de tant d'autres comédies de Dancourt, dont les agrémens sont tellement liés aux sujets?

On ne peut se dissimuler que tous ces ouvrages ne perdent beaucoup de cet intérêt de vérité, et de la gaieté qui les caractérisent; mais la saine morale répandue dans les ouvrages de Molière, cette morale qui épure les mœurs en corrigeant les ridicules, ne sera-t-elle pas plus sensible, lorsque la scène sera dégagée de toutes ces figures accessoires, qui, par leurs

propos familiers et leurs postures indécentes, ne peuvent que causer des distractions qui font toujours disparaître la scène et l'acteur ?

L'avantage sera donc réel dans les deux parties principales de la comédie, qui sont l'instruction et l'amusement.

Je passe à la représentation de la tragédie, qui n'offre, selon moi, que des tableaux froids, ridicules et contorsionnés, lorsqu'elle devrait être intéressante, vraie, majestueuse et terrible.

Il suffit de se laisser guider par les seules lumières de la raison, pour envisager la scène française, embellie des charmes de l'illusion, comme l'école publique du maître et des sujets.

Les rois y recevront des leçons sensibles de politique, de justice, de clémence et d'humanité ; ils y reconnaîtront, par des exemples frappans que, pour faire respecter les lois, il faut qu'ils les respectent eux-mêmes, et que, pour faire aimer le culte, il faut abhorrer le fanatisme et la persécution ; ils y verront, d'une manière encore plus sensible avec quel art les flatteurs savent caresser leurs passions, pour maîtriser leur ame et la diriger à leur gré [*] ;

[*] Quel tableau que celui de *Néron*, ébranlé par la vertu de *Burrhus*, et conduit au fratricide par la scélératesse de *Narcisse*.

Les sujets, à leur tour, y seront instruits par des exemples terribles, des devoirs qui les lient à leur Dieu, à leurs rois, à leurs parens, et à leur patrie [*].

Tels sont les fruits que les Grecs retiraient de leurs spectacles ; tel était le pouvoir de la morale mise en action et embellie par les charmes de l'illusion.

Pourquoi donc serions-nous les seuls qui ne pourrions secouer de vieux usages qui tiennent à la barbarie des premiers siècles ?

Que l'on se figure *Ptolomée*, roi d'Égypte, conférant avec ses ministres, pour décider du sort de l'un des deux plus grands capitaines de la République Romaine ; *Mithridate*, au milieu de ses enfans, qui trace le plan de la campagne, pour embrâser de ses propres mains la maîtresse du monde ; *Sertorius* et *Pompée*, ces deux chefs de parti, qui se caressent et se trompent réciproquement ; *Mahomet* et *Zopire*, deux ennemis irréconciliables par leur croyance et leur politique : l'un, fourbe, cruel et sanguinaire, mais s'énonçant en dieu destructeur de tout culte idolâtre ; l'autre, vertueux et pacifique, et n'opposant aux fureurs du fanatisme, que l'équité, les lois et l'humanité.

[*] Leçons bien précieuses, dans *Athalie*, *Brutus*, *Rome Sauvée*, etc.

La conduite de tous ces grands hommes ne retrace-t-elle pas à la fois la marche d'un politique habile, d'un général savant et intrépide, d'un plénipotentiaire souple et intelligent, d'un législateur ingénieux et hardi, d'un chef stoïque et inébranlable?

Mais toutes ces leçons, pathétiques et sublimes, ne seront vraiment senties que lorsque, dans l'ombre du mystère le plus effrayant, le spectateur verra *Ptolomée*, *Mithridate*, *Sertorius* et *Mahomet*, retirés dans le fond de leurs palais, pour y décider seuls du destin des empires, et que ce même spectateur sera seul le témoin de leurs résolutions.

Cette dissertation me conduit insensiblement à prouver que chacun des artistes, séparément, doit y puiser des connaissances utiles.

Le peintre d'histoire pourra s'instruire, avec plus de justesse et d'attention, des mœurs, des caractères et des vêtemens des différens peuples de l'antiquité; il sentira, par l'expression juste de l'acteur, quelle est celle qu'il doit donner aux figures de son tableau.

Le peintre décorateur verra, par expérience, la justesse des effets de la lumière et de l'optique.

Le mécanicien s'ingéniera pour faire mou-

voir, à l'aide d'une seule machine, toutes les parties d'une décoration; il fera des études plus particulières pour simplifier les rouages perpendiculaires et transversales.

L'architecte n'emploiera plus indifféremment les divers ordres de l'architecture; il sera contraint de prendre une connaissance suivie des différens progrès de son art; il construira ses palais suivant les circonstances et les lieux.

Les manufactures établies par Louis XIV, les beaux arts créés et florissans sous son règne, les monumens immenses dont il avait décoré sa capitale, les guerres ruineuses qu'il eut à soutenir, ne lui avaient pas laissé le loisir de s'occuper des spectacles de Paris.

Il semble, en effet, que ce premier théâtre de l'Europe, où se sont adoucies les mœurs nationales et étrangères, devait être, sous le règne de Louis le Grand, non-seulement l'école du génie, mais encore le séjour de la grandeur et de la magnificence.

C'est un ouvrage qu'il eût sans doute perfectionné, si la carrière la plus longue des hommes les plus célèbres pouvait suffire à tout.

Ne nous paraît-il pas, à nous-mêmes, de la dernière absurdité de voir figurer sur notre théâtre les pères de la Grèce et de Rome avec

nos jeunes colonels, nos élégans sénateurs, nos opulens financiers, et leurs plus riches intendans?

Sera-ce une loi toujours sacrée parmi nos vétérans, que le danger de *Joas*, sur son trône, excite des éclats de rire indécens, quand les ministres du Très-Haut, confondus avec les soldats d'*Athalie* et nos élégans français, se battent tous ensemble, les uns pour enlever un dépôt si précieux, les autres pour le sauver?

Il n'est personne qui ne convienne que la représentation théâtrale ne soit le tableau mouvant des événemens que l'histoire nous peint souvent avec tant de langueur et si peu d'intérêt; il est donc absolument nécessaire que le théâtre s'occupe à donner une nouvelle vie à ces fameux personnages de l'antiquité, si célèbres par le mélange de leurs vertus et de leurs vices. Qui peut en donner une idée plus frappante que les talens d'un acteur, secondé de tout ce que l'illusion peut offrir de plus vrai et de plus majestueux?

Aujourd'hui, que cet ouvrage peut s'accomplir, peut-on croire que le public ne reverra pas, avec un plaisir nouveau, les représentations d'*Athalie*, de *Rodogune*, de *Merope*, de *Cinna*, de *Sémiramis*, de *Brutus*, d'*Iphigénie en Aulide*, d'*Œdipe*, etc.?

Combien est-il encore d'autres ouvrages du même genre, ensevelis dans l'oubli, et qui reprendront un nouveau lustre sur un théâtre dégagé et ennobli?

A cette vérité, qui me paraît sans réplique, j'ajouterai que nos jeunes auteurs n'ont plus que cette route à tenir; car il n'est aucun d'eux dont le génie soit assez fécond pour produire des poèmes dramatiques, qui puissent se comparer, par leur majestueuse simplicité, aux chef-d'œuvres de Corneille et de Racine.

Cette conséquence établit naturellement l'importance de leur ouvrir, sur un nouveau théâtre, une carrière nouvelle, qui laisse à leur imagination de quoi s'exercer dans le seul genre qui leur reste à remplir.

Qui sait même si, lorsqu'on désespère de voir éclore une nouveauté de l'auteur de l'*Orphelin*, sa muse ne se réveillera pas en apprenant que les Français ont maintenant une salle pour entendre la comédie, et les acteurs une scène libre pour la jouer? Ces mêmes acteurs étant aujourd'hui coudoyés, déchirés et distraits par le tourbillon des spectateurs qui les environnent, il n'est pas possible qu'ils ne perdent le fruit de leur travail.

Ce vice est encore bien plus dangereux pour les jeunes actrices; car leur ajustement, leurs

pompons, leurs grâces, ou naturelles ou forcées, sont les moindres objets de satire qu'elles sont contraintes d'essuyer.

Que d'obstacles à la perfection du vrai talent!

La force de mes argumens n'empêchera pas le corps de la vétérance de me répéter que, *malgré ces inconvéniens, le théâtre français a produit les plus grands sujets que l'on y verra jamais.*

Cela peut être vrai; mais il n'est pas encore prouvé qu'ils n'eûssent pas été plus grands sur un théâtre où leurs talens se seraient plus grandement déployés.

Quant à nos acteurs modernes, j'avoue que s'ils ont quelque défaut, il leur est plus facile de les pallier dans le crépuscule, que de les sauver au grand jour. Il en est qui, vus dans tous les sens, pourront n'y pas gagner; mais c'est toujours beaucoup que de leur offrir des moyens qui les forcent à devenir meilleurs, et à joindre à l'excellence de leur art, l'action théâtrale, dont on n'avait précédemment que des idées superficielles.

Il me reste à convenir, avec les antagonistes de toute innovation, que ce plan de réforme fournira au public une matière plus ample de critique; mais je répondrai que tous les arts ont dû leur perfection à l'éguillon de la cen-

sure, et que, si elle ne se manifestait pas de tems en tems, il serait à craindre que l'engourdissement ne prît la place de l'émulation.

Voilà tout ce que j'avais à dire sur le changement proposé : je pense avoir exposé, avec autant de précision qu'il est possible de le faire, les avantages que le public doit en retirer, et la portion de gloire qui doit en rester aux comédiens.

Si je n'ai pas rempli mon objet dans toutes ses parties, au moins me laissera-t-on l'honneur d'en avoir présenté les masses.

Cette esquisse sera, je crois, suffisante, pour prouver qu'il n'est rien que l'on ne puisse faire, lorsque, ménageant à la fois la bienséance et le droit public, un bon citoyen s'occupera sérieusement de tout ce qui peut contribuer à la gloire de son pays et au bien-être de ses concitoyens : c'est ce que l'on verra par le plan géométrique, la coupe, profil et élévation, dessinés par M. Desbœufs, l'architecte, et soumis à la censure, à la prudence et à l'activité de monsieur le duc d'Aumont [*].

[*] Le plan fut approuvé par le roi, dans le courant du mois de février; et M. le comte de Lauraguais, qui se chargea de toute la dépense, fit dans cette occasion ce que le ministère public aurait dû faire. Quelques mauvais plaisans voulurent le tourner

LETTRE

A M. CORNEILLE,

En réponse à celle qu'il avait écrite à l'Assemblée, pour en obtenir le bénéfice d'une représentation.

Le 5 mars 1760.

MONSIEUR,

Après la lecture faite de la lettre que vous avez écrite à notre assemblée, nous n'avons pas hésité un moment à vous accorder la représentation que vous demandez.

Nous sommes inconsolables, monsieur, d'avoir ignoré, jusqu'à cette heure, qu'il existât un petit neveu du célèbre Corneille, et je dois vous dire combien cette nouvelle a flatté notre

en ridicule; mais la majeure partie du public applaudit au zèle d'un citoyen aussi respectable par sa naissance, qu'estimable par la supériorité de ses connaissances. C'est ce même gentilhomme qui, après avoir été le petit-maître le plus élégant de son siècle, vécut comme le philosophe le plus simple et le plus aimable.

sensibilité ; elle s'est exprimée par les acclamations les plus touchantes.

Vous dirai-je plus, Monsieur ? on vous prie de choisir votre place à notre spectacle, et de l'occuper le plus souvent qu'il sera possible.

Vous vous bornez, par déférence, à demander votre représentation le jeudi de la semaine prochaine, permettez-nous de ne vous tenir aucun compte de votre désintéressement. Elle est inscrite sur nos répertoires, et annoncée dans les nouvelles publiques pour lundi prochain : c'est un devoir que nous rendons avec respect, aux mânes du grand Corneille ; un descendant de cet homme illustre, est né pour exiger tout de notre reconnaissance.

Nous vous supplions, Monsieur, de la mettre à toute sorte d'épreuve ; soyez sûr que vous ne l'épuiserez jamais : c'est le serment de toute la société, au nom de laquelle,

J'ai l'honneur d'être [*].

[*] Cette représentation valut à M. Corneille, environ 5,000 liv. Elle est l'époque de la fortune et du rétablissement de sa famille.

C'est ce monument de la reconnaissance des comédiens, qui suscita à M. de Voltaire l'idée de ce fameux commentaire, dont la souscription qui se monta à 48,000 liv., servit à doter la nièce de Chi-

LETTRE

A MM. les Auteurs de *l'Avant-Coureur*,

Sur une note insérée dans le Mercure du mois de janvier dernier, au sujet du rôle de Guiscard, *que j'ai joué d'original dans la tragédie de* Blanche.

Le 24 mars 1764.

MESSIEURS,

Quoique l'état auquel je suis voué depuis l'âge de vingt ans, me permette peu d'instans de récréation; cependant j'en trouve encore assez pour me délasser par la lecture de nos bons historiens, et de nos meilleurs ouvrages dramatiques.

Vous savez, Messieurs, qu'un comédien ne peut s'instruire à fond de son art, qu'en étudiant, avec la plus grande attention, le génie de ses auteurs, et ces nuances si variées qui

mène, laquelle épousa M. Dupuy, gentilhomme du comté de Gex. M. de Voltaire joignit à la fortune de ces deux époux, 20,000 liv. en argent comptant, et 2,000 fr. de pension viagère.

donnent un caractère différent à chaque personnage qu'il doit représenter.

Quoique les passions soient communes à tous les hommes en général, il est cependant une manière de les exprimer, relative au caractère national.

Telle est, je crois, l'étude que doit faire tout artiste, quand il est jaloux de mériter les applaudissemens du public ; mais cette gloire (le seul aliment de son amour-propre) n'est que momentanée, si les écrits publics n'assurent son succès avec toute l'impartialité qu'un juge éclairé doit à son siècle.

Messieurs les auteurs du Mercure ne se sont pas réglés sur ces principes, lorsqu'ils m'ont désigné dans une distribution absurde qui avait été faite des rôles de *Guiscard* et d'*Osmond*, dans la tragédie de *Blanche*.

Leurs réflexions semblent annoncer au public que j'ai réclamé le rôle de *Guiscard*, par une préférence fondée sur mon droit d'ancienneté, et que, plus raisonnablement, je devais me contenter de celui d'*Osmond*, pour donner à la tragédie de M. Saurin plus d'ensemble et de vraisemblance. Comme ce blâme pourrait retomber tout entier sur moi, il est juste que je cherche à dissuader ceux qui pourraient me taxer d'une vanité et d'un amour-

propre ridicules, en mendiant un rôle qui ne serait convenable, ni à mon âge, ni au genre de tragique où le public m'a vu avec quelque bonté.

Je répondrai donc à messieurs les auteurs du Mercure, que, par nos réglemens, nous ne sommes pas les maîtres de refuser les rôles nouveaux qui nous sont distribués, sur-tout quand ils sont de notre emploi.

La loi ne fait aucune exception, même pour les rôles les plus faibles, tant par l'intérêt que par le style.

J'ajouterai que M. Saurin m'a envoyé le rôle de *Guiscard* sans que je le lui eusse demandé; que je l'ai répété sous ses yeux; qu'il m'a honoré de plusieurs de ses conseils; et que si je n'ai pas rempli scrupuleusement toutes ses vues, il ne peut l'imputer qu'à la faiblesse de mes talens, et non pas à ma négligence.

Mais, Messieurs, comment le rôle de *Guiscard* aurait-il été mal distribué? le public l'a-t-il jugé hors de mon genre? Vous avez vu la tragédie de *Blanche*; vous savez qu'il y a dans mon rôle deux scènes vraiment théâtrales: l'une, au second acte, avec le *Chancelier*; l'autre, au quatrième, avec *Blanche*; que ces deux scènes ont un très-grand rapport avec les deux plus belles situations de *Zamore* et

de *Néron*, dans lesquelles le public m'a trouvé de la chaleur et de la vérité.

Personne ne m'a encore dit que je fusse déplacé dans ces deux rôles admirables : comment puis-je l'être dans celui de *Guiscard* qui n'en est qu'une faible imitation ?

Messieurs les auteurs du Mercure sont les seuls qui se plaignent de moi ; j'aurais tort de contredire leur jugement, s'il était appuyé de la voix publique ; mais, Messieurs, l'auteur de *Blanche* me doit un aveu sincère, que je n'ai fait auprès de lui aucune démarche qui le mît dans le cas d'avoir, à mon égard, aucune complaisance.

Vous sentez qu'il est douloureux pour moi de passer dans le public pour un homme injuste, qui se prévaut sottement d'un droit d'ancienneté, pour sacrifier tout à son amour-propre. J'en suis tellement éloigné, que, dans la dernière tragédie de M. Dubelloi, j'ai joué le rôle d'*Antenor* qui n'était pas le mien ; je m'en suis chargé pour servir mon ami et ma société. Vous devez croire qu'il a dû m'en coûter pour abandonner le rôle le plus intéressant de cette pièce, et que ce sacrifice mérite quelques égards.

Je pourrais vous citer encore quelques exemples de ce genre, s'il en était besoin ; mais

je vous rappelle ce dernier comme le plus récent.

La nécessité de me justifier m'engage à vous prier, Monsieur, d'insérer ma lettre dans votre journal : ceux de qui j'ai l'honneur d'être connu particulièrement, savent que je suis, plus que personne, l'ennemi des brigues et des cabales.

Mon début à la comédie française en est une preuve authentique : mon courage seul m'a soutenu; vous en avez été les témoins. Avouez, MM., que le plus ferme en a besoin, quand il a le bonheur, ou le malheur, de courir la carrière des beaux arts.

J'ai l'honneur d'être.

N. B. Les réflexions que cette lettre contient sur les études nécessaires à un comédien, m'ont seules déterminé à la publier.

ÉVÉNEMENT

Qui a fait naître l'idée d'une nouvelle édition de la tragédie du Cid, *de P. Corneille.*

Paris, 1764.

AVANT que M. de Voltaire eût enrichi la littérature française de ses commentaires sur le théâtre de P. Corneille ; avant qu'il eût tracé les règles d'une poétique ainsi mise en action, on était, à la comédie, dans l'usage de supprimer la première scène du *Cid*, dans laquelle le spectateur s'instruit, par la bouche même de *Chimène*, de son amour pour *Rodrigue*, et de la passion de ce dernier pour cette belle Castillane.

Cette scène n'existant plus, il était impossible que ce même spectateur prît un intérêt bien vif à la querelle suscitée, un moment après, entre les pères de ces deux amans, par le choix que le roi vient de faire de l'un d'eux pour être le gouverneur de son fils.

Par une suite de cette même absurdité, qui a souvent réglé la conduite de quelques innovateurs présomptueux, ils avaient aussi supprimé la première scène du quatrième acte de cette

superbe tragédie, et je remarque que cette scène était d'autant plus nécessaire, qu'elle prépare, d'une manière admirable, tout ce que le spectateur doit éprouver de plus flatteur pour *Rodrigue* et d'intéressant pour *Chimène.*

Selon le récit qu'*Elvire* y fait à sa maîtresse du combat de *Rodrigue* contre les Maures, les jours de ce jeune héros sont à l'abri de tout danger, et par l'aveu du roi, et par l'acclamation générale du peuple :

« Les Maures, en fuyant, ont emporté son crime.

....

....

» Et la main de Rodrigue a fait tous ces miracles ! »

Dit *Chimène.*

Ainsi, cette malheureuse amante, en applaudissant d'une voix faible et languissante aux éloges que la nation prodigue à son libérateur, ne peut encore s'empêcher de poursuivre sa mort.

« Reprenons donc aussi ma colère offensée. »

Dit-elle plus bas.

Cette situation intéressante et terrible, se trouve, à la vérité, presque toujours la même dans le rôle de *Chimène ;* mais ce défaut était inévitable dans un sujet aussi simple, asusi peu compliqué que celui du *Cid*, et que le grand

Corneille a traité avec tant de génie, d'élévation et de pathétique.

M. de Voltaire a donc eu la plus grande raison de s'élever contre l'ineptie de ceux qui avaient retranché l'exposition de cette tragédie, sans réfléchir qu'ils en altéraient la marche et l'intérêt.

C'est sur la sagesse des réflexions de M. de Voltaire que je me suis déterminé à faire rétablir ces deux scènes, non-seulement au théâtre de Paris, mais encore dans la nouvelle édition du *Cid* que je me propose de donner.

Elle servira de guide aux comédiens de province, qui saisissent, avec plus de facilité, les fautes de leurs modèles qu'ils n'ont d'aptitude pour en saisir les traits caractéristiques.

J'espère aussi qu'un jour à venir, messieurs de la chambre haute [*] m'en sauront quelque gré; car, tôt ou tard, les abus se corrigent, le faux goût disparaît, et les bonnes choses demeurent.

Quand on a osé avec prudence, et que l'on soutient avec fermeté, on peut entreprendre de mettre à fin les choses les plus difficiles.

Je l'ai éprouvé en 1759; j'ai osé former le

[*] J'appelle de ce nom quelques personnages qui n'ont pour loi, que l'*usage*; et pour raison, que la *longue habitude*.

projet de changer la forme du théâtre ; d'en débarrasser les spectateurs, et de rendre à la scène française une partie de la majesté dont elle était susceptible, et dont le gros du public n'avait aucune idée. Il serait superflu de détailler ici toutes les entraves et toutes les cabales sourdes qu'il m'a fallu vaincre pour y parvenir ; il suffit que l'expérience ait suffisamment prouvé que mes vues étaient sages et désintéressées, puisqu'au bout de trois mois de cette grande révolution, personne ne pouvait se figurer que les choses eussent jamais existé dans un autre ordre qu'on les voyait alors.

J'ai eu le bonheur de réussir dans cette entreprise, sans que la recette annuelle en fût altérée, quoiqu'il parut au premier coup d'œil que l'on dût perdre beaucoup de places précieuses. Un article non moins important, c'est que cette dépense qui s'est montée à vingt mille francs, n'a point été faite par la comédie ; c'est monsieur le comte de Lauraguais qui a bien voulu s'en charger [*].

[*] Il ne fallait pas moins qu'un enthousiaste de sa trempe, pour acquiter, de ses deniers, ce qui naturellement devait être à la charge de l'état ; mais enfin le bien existe, et nous dirons comme le chevalier Nérestan :

« Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir. »

Je n'entreprendrai point l'éloge de la bienfaisance de ce jeune seigneur, à l'égard des artistes.

M. de Voltaire, pour son compte, lui en a témoigné toute sa gratitude dans sa préface de *l'Écossaise*.

RÉFLEXIONS GRAMMATICALES

Respectueusement hasardées sur quelques endroits de la tragédie du Cid.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

ELVIRE *à elle-même, en parlant du comte de Gormas.*

« Et si je ne m'abuse à lire dans son ame, etc. »

S'abuser à lire dans l'ame de quelqu'un, est une faute de grammaire, aisée à rectifier ainsi :

« Et si je ne m'abuse en lisant dans son ame,

» Votre cœur...................
» Attend l'ordre d'un père à choisir un époux. »

Attendre un ordre à faire quelque chose. Il est certain qu'*à* et *pour* sont deux préposi-

tions synonimes ; et cependant, il est encore certain qu'elles ont deux acceptions différentes, et que l'on attend un ordre *pour faire quelque chose*, et non *à faire quelque chose*.

On voit qu'il est important de corriger cette faute contre la grammaire, puisque l'on ne peut détruire l'amphibologie de *l'époux* qui, par la construction de la phrase, peut être choisi *pour le père* comme *pour la fille*.

« Votre cœur.........
» Attend le choix qu'un père aura fait d'un époux. »

SCÈNE CINQUIÈME.

RODRIGUE, *seul.*

« Mourir sans tirer ma raison. »

On sent bien que Corneille a voulu dire : *Sans tirer raison de l'offense qui m'est faite dans la personne de mon père* ; mais l'a-t-il dit avec précision ? l'a-t-il scrupuleusement fait entendre ? C'est ce qu'il n'est pas aisé de prouver.

ACTE SECOND.

SCENE TROISIÈME.

« J'ai fait mon pouvoir, Sire, et n'ai rien obtenu. »

J'ai fait mon pouvoir, ne veut pas dire pré-

cisément : *j'ai fait ce que j'ai pu, ce qui est en moi, ce qui est en mon pouvoir.*

Il est de ces lois générales que l'usage a consacrées, et qui peignent à nos sens des idées justes, claires et distinctes ; toute équivoque doit être bannie du discours oratoire, comme de la poésie dramatique.

Je suis d'avis que l'on supprime le mot *sire*, et que l'on dise :

« J'ai fait tout mon pouvoir, et n'ai rien obtenu. »

ACTE TROISIEME.

SCÈNE PREMIERE.

« Chimène est au palais, de pleurs toute baignée,
» Et n'en reviendra point que bien accompagnée. »

Point : cet adverbe négatif, mis au milieu d'un vers, est un peu dissonant et dur à l'oreille ; j'aimerais mieux cette manière plus simple et plus douce :

« Chimène est au palais, de pleurs toute baignée,
» Et n'en doit revenir que bien accompagnée. »

ACTE QUATRIEME.

SCENE DEUXIEME

Il y a certainement un défaut de liaison entre la première scène de cet acte et celle qui la suit.

La sortie de *Chimène* n'est point motivée, et c'est une faute que Corneille n'aurait pas faite, s'il eût supprimé lui-même le rôle de *l'Infante*, qui n'est qu'un épisode, véritablement inutile et sans intérêt.

C'est à quoi je me propose de remédier du mieux qu'il sera possible, et, pour cet effet, j'ai pris les deux premiers vers de liaison dans la scène de *l'Infante* qui précède celle de l'arrivée du *Roi*; les deux autres sont de moi, aussi ne valent-ils pas grand-chose.

CHIMÈNE.

« Et lorsque mon amour prendra trop de pouvoir,
» Parlez à mon esprit de mon triste devoir. »

Vers ajoutés.

ELVIRE.

« Madame, c'est assez d'éteindre votre flamme;
» Rodrigue est trop puni, s'il n'est plus dans votre ame. »

CHIMÈNE.

« S'il n'est plus dans mon ame !.... Ah ! ciel ! tu peux penser
» Que jamais....

ELVIRE.

Il vient.

CHIMÈNE.

Dieux ! fuyons sans balancer. »

SCENE DEUXIÈME.

LE ROI à RODRIGUE.

« Et lorsque la valeur ne va point dans l'excès,
» Elle ne produit point de si rares succès. »

Peut-on dire *une valeur qui va ou ne va point dans l'excès ?* Je crois cette métaphore hasardée ; *la valeur peut se porter à l'excès, franchir les bornes qui lui sont prescrites par la prudence* ; mais elle ne *va* pas : on pourrait peut-être dire la même chose d'une manière plus correcte :

« Tous ceux que le devoir à mon service engage,
» Ne s'en acquittent pas avec même courage ;
» Et lorsque la valeur est portée à l'excès,
» Elle produit souvent les plus rares succès. »

ACTE CINQUIEME.

SCENE PREMIERE.

CHIMÈNE à RODRIGUE.

« Si mon devoir...............
» Prescrit à ton amour une si forte loi,
» Qu'il te rend sans défense à qui combat pour moi. »

Cette phrase n'est assurément pas française, quoique le sens en soit très-intelligible : il faut quelquefois deviner Corneille, et que l'imagi-

nation supplée à ce qu'il a voulu dire. *Si mon amour te prescrit une loi si forte, qu'il t'ôte toute défense vis-à-vis de celui qui combattra pour moi.* . . . Voilà ce que Corneille a entendu, et ce qu'il n'a pas rendu grammaticalement; il reste à savoir si ce que je propose renferme autant de régularité que de précision.

« Si mon devoir.........
» Prescrit à ton amour l'indispensable loi,
» De n'oser résister à qui combat pour moi. »

Ou bien :

« De n'oser *te montrer* à qui combat pour moi. »

Ce verbe, au figuré, signifie *se présenter, tenir tête.*

SCENE DOUZIÈME.

Chimène à Elvire.

« Elvire, que je souffre et que je suis à plaindre ! »

S'il était possible d'ajouter quelque chose aux beautés sans nombre dont cet ouvrage est rempli, on pourrait hasarder de changer le premier vers de cette scène et de la commencer ainsi :

« Il part ! il m'obéit, Dieu ! que je suis à plaindre ! »

Il me semble que ces deux sentimens, interrompus par une réflexion profonde, expriment

mieux l'inquiétude de *Chimène*, et le regret qu'elle a de voir l'obéissance aveugle de son amant, quand cette obéissance peut lui être fatale.

Car enfin, quoique *Rodrigue* soit un des plus braves hommes de son siècle, il peut éprouver comme un autre le sort des armes, et succomber sous les coups d'un mal-adroit.

Alors *Chimène* a tout perdu, puisqu'on sait qu'en un seul jour elle aura vu mourir son père et son amant, et qu'elle se sera vue forcée d'épouser le meurtrier de ce dernier.

Je termine ici ce petit travail, entrepris pour mon instruction particulière (ainsi que celui que j'ai fait sur *Nicomède*), et non dans la vue de me refroidir sur la vénération profonde que j'ai toujours eue pour un des plus grands hommes de son siècle, et que l'on peut nommer, à juste titre, le père et le créateur de la tragédie en France.

PARTICULARITÉS

*Sur la remise et la nouvelle édition d'*Adélaïde du Guesclin, *tragédie de M. de Voltaire.*

Paris, janvier 1766.

Il y a trois ans, qu'en visitant le porte-feuille de M. le comte d'Argental, pour y recueillir quelques fragmens des productions de M. de Voltaire, qui manquaient à ma collection, je tombai sur la copie d'un manuscrit original d'*Adélaïde du Guesclin*, et sur un autre, intitulé : *Le Duc d'Alençon*.

Ce dernier n'était autre que le sujet d'*Adélaïde*, transporté dans un autre tems, et mis sous d'autres noms.

A l'aspect seul de ces deux ouvrages, qu'il me fut permis de parcourir avec assez d'attention, j'imaginai qu'il me serait possible d'extraire ce qu'il y avait de mieux fait dans les trois premiers actes de ces deux pièces, et de les lier aux deux derniers du *Duc de Foix*, les seuls vraiment beaux dans cette tragédie, que nous avions jouée, pour la première fois, en 1752.

Ce projet, déjà presqu'arrangé dans ma tête, me fit demander ces deux pièces originales à M. d'Argental, et, de son aveu, je les emportai sans lui rien confier de ce que j'avais imaginé. Je me mis en effet à la besogne, et au bout de trois mois je trouvai le moyen, à l'aide de quelques vers de liaison, de rétablir dans tous ses droits l'ancienne *Adélaïde*, en y insérant toutes les beautés de détail que j'avais pu recueillir dans les deux tragédies du *Duc d'Alençon* et du *Duc de Foix*.

M. d'Arget, gardien des archives de l'école militaire, le seul à qui je montrai mon premier manuscrit, après m'avoir félicité sur l'ordre et le goût qui régnaient dans cet ouvrage, me confia, par reconnaissance, une autre *Adélaïde*, que M. de Voltaire, pendant son séjour à Berlin, avait mise en trois actes, sous le nom des *Frères Ennemis*, pour la faire jouer par la cour du prince Henri de Prusse.

Je n'ai pu tirer que bien peu de chose de ce poème énervé, et dont l'intérêt était entièrement affaibli par la contrainte, où s'était vu l'auteur, de supprimer le rôle de femme.

Ce qu'il m'a été possible d'en extraire, s'est borné à dix-huit beaux vers, qui se trouvent au second acte, dans la scène de *Couci* et de *Vendôme*, et dans la seule édition de 1765; car

M. de Voltaire les a supprimés depuis, dans celle de Genève, *in*-8°. 1768.

Il n'était pas seulement question d'avoir enté, sur un arbre précieux, des fruits d'une autre espèce, il fallait encore faire agréer le tout à M. de Voltaire, avoir son aveu pour remettre au théâtre cette pièce qu'il croyait être celle que le public avait sifflée en 1734; et c'est ce qu'il ne voulut jamais entendre. Lui faire part du nouveau manuscrit, c'était tout gâter; il aurait été furieux de voir qu'un nain en littérature eût osé compiler l'un de ses chefs-d'oeuvres.

Rien n'était plus embarrassant : je ne pouvais le presser que par des voies détournées; mais il répétait toujours, d'une manière positive : « Que son *Adélaïde* avait été proscrite par le » public assemblé; qu'il avait fait depuis le » *Duc de Foix*, que l'on avait accueilli un peu » plus favorablement; que d'ailleurs il n'était » pas dans l'habitude de mettre deux affiches » à sa porte. »

Quoique sa répugnance me parût en quelque sorte fondée; cependant il n'était pas sans exemple qu'un poème, avili et décrié dans sa nouveauté, n'ait été porté aux nues, dans un moment plus calme et plus favorable.

C'est ce que je m'efforçai, mais en vain, de lui représenter, en lui citant l'exemple de *Phèdre* et du *Misantrope ;* mais rien ne pouvait vaincre sa timidité ou sa prévention : il tenait à ses préjugés ; moi, je tenais aux miens.

Je pris donc le parti de le servir malgré lui, et j'eus la hardiesse de faire jouer la pièce au mois de septembre 1765, après m'être muni, toutefois, du consentement de ses plus intimes amis.

Elle fut applaudie avec une fureur sans égale, et le public ne put jamais se persuader que ce même ouvrage était celui qui avait été sifflé, dès trois heures, le jour de sa première représentation. Il n'était pas, à la vérité, tout-à-fait le même, mais il le croyait, et le bruit de son succès étant parvenu jusqu'à M. de Voltaire, il m'écrivit de lui envoyer le manuscrit de la comédie pour y mettre la dernière main.

J'ai toujours, depuis, rendu grâces au hasard, de l'idée heureuse qui m'était venue de tirer de son obscurité, un poème dont le style est si noble, si pur ; les caractères si bien faits ; l'intérêt si touchant, et le dénouement si pathétique.

Il s'en faut de beaucoup que le *Duc de Foix*, que nous ne jouons plus, puisse être jamais comparé à cette pièce originale, que M. de Voltaire avait perdue de vue depuis plus de

quatorze ans, et qui heureusement lui avait été volée avant son départ de Berlin.

Voici les vers extraits des *Frères Ennemis*.

COUCI.

« Le Bourguignon, l'Anglais, dans leur triste alliance,
» Ont creusé, par nos mains, les tombeaux de la France.
» Votre sort est douteux; vos jours sont prodigués
» Pour ces maîtres nouveaux qui nous ont subjugués;
» Songez qu'il a fallu trois cents ans de constance,
» Pour sapper par degrés cette vaste puissance.
» Le dauphin vous offrait une honorable paix. »

VENDÔME.

« Avec ses favoris, je ne l'aurai jamais.
» Ami, je hais l'Anglais; mais je hais davantage
» Ces lâches conseillers, dont la faveur m'outrage;
» Ce fils de Charles VI, cette odieuse cour,
» Ces maîtres insolens m'ont aigri sans retour:
» De leurs sanglans affronts, mon ame est trop frappée.
» Contre Charle, en un mot, quand j'ai tiré l'épée,
» Ce n'est pas, cher Couci, pour la mettre à ses pieds;
» Pour baisser dans sa cour, nos fronts humiliés;
» Pour servir lâchement un ministre arbitraire. »

COUCI.

« Non, mais il faut la paix; la paix est nécessaire.
» Tous les chefs de l'état, etc. »

NOTE HISTORIQUE.

Réflexions sur le nouvel établissement des comédiens français, pour servir à l'ouvrage de M. de Lacroix, intitulé : Etat de la France.

Le 1er. août 1763.

Le monarque du dix-septième siècle, le créateur des beaux arts, le rédacteur des lois civiles et criminelles; en un mot, le grand homme qui traça de sa main le code des lois militaires, de la marine et du commerce, ne dédaigna pas de donner des marques sensibles de sa bienfaisance au célèbre Molière, l'un de ses comédiens ordinaires [*].

C'est à cette époque qu'il faut fixer l'établissement des comédiens en France.

Louis XIV, dégagé des troubles qui avaient affligé sa minorité, entièrement livré aux soins

[*] Cet homme, auquel nul autre ne peut être comparé, avait même conservé auprès du roi sa charge de valet de chambre ordinaire, laquelle lui conférait le droit de commensalité.

de rendre à la monarchie toute la splendeur dont elle devait jouir, avait confié à Monseigneur [*] l'administration de son théâtre français.

Dès ce moment les comédiens furent réunis en corps de société. Par un acte de février 1681, le roi leur conféra le droit de propriété, en leur permettant de bâtir leur salle de spectacle rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. Madame la dauphine n'avait point dédaigné de rédiger elle-même toutes les parties de ce nouvel établissement, et Louis XIV, au mois d'août 1681, y mit le sceau, en gratifiant ses comédiens ordinaires d'une pension alimentaire de 12,000 livres.

On vit encore les bienfaits de ce monarque se répandre en particulier sur plusieurs de ses comédiens, qui faisaient partie des deux troupes de Guénégaud et de l'hôtel de Bourgogne, réunies en une seule, pour former celle du roi [**].

Ce germe d'émulation, joint à l'honneur que Louis XIV faisait à ses comédiens de leur donner audience, et de solliciter directement ses bontés, était seul suffisant pour donner à cette

[*] Le grand Dauphin.

[**] Les sieurs Baron et Poisson, les demoiselles Beauval et Poisson.

partie des beaux arts, négligée depuis si long-tems, toute la célébrité dont elle était susceptible.

Il semblait, dès-lors, que rien ne devait manquer à la perfection de ce nouvel établissement; cependant il fut aisé de reconnaître que Louis XIV n'en avait jeté que les premières fondations, et cette vérité fut tellement sentie, que son digne successeur au trône (sans aucun égard pour un reste de barbarie populaire), rendit, au mois de juin 1757, un arrêt émané de son conseil d'état, revêtu de lettres-patentes registrées au parlement de Paris; lequel arrêt donna une forme encore plus solide à la société des comédiens français.

A l'exemple du prince, qui rangeait ses comédiens dans la classe de tous les autres corps de l'état, la noblesse, la magistrature et la saine partie de la bourgeoisie, leur a rendu toute la considération que méritent des gens honnêtes, dont les talens servent à l'amusement du public et à l'entretien des bonnes moeurs.

Dans une révolution, si long-tems attendue, on a cru même entrevoir que le clergé de France se relâchait, à leur égard, de sa première rigidité, et qu'il voyait, avec un oeil moins courroucé, avec quel désintéressement

les comédiens donnaient aux pauvres la quatrième partie de leurs biens, et faisaient néanmoins d'autres aumônes particulières [*].

Ces exemples de piété et de religion leur ont fait encore plus d'honneur lors du service solennel qu'ils firent célébrer dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, le 6 juillet 1762, pour honorer la mémoire de Prosper Joliot de Crébillon, l'un des auteurs dramatiques qui aient le plus illustré la scène française.

Il était donc réservé à notre siècle de connaître et d'apprécier l'illégitimité des foudres lancés par l'église contre des farceurs qui ridiculisaient les saints mystères, et de distinguer de ceux-ci des citoyens qui respirent sous la protection des lois, et qui sont publiquement honorés des faveurs et des bontés d'un roi que les successeurs de Saint-Pierre ont qualifié de fils aîné de l'église.

[*] La comédie française fait 180 liv. de rente à l'hôpital de la Charité, pour soigner les gagistes de son théâtre, lorsque le besoin le requiert ; et 10 liv. à la paroisse de Saint-Sulpice, pour la maison des Orphelins, fondée par l'ancien curé Languet de Gergy.

MÉMOIRE

En réponse à celui de M. de la Ferté, lequel entre dans les plus grands détails sur une infinité d'abus qui se sont glissés dans l'administration intérieure de la comédie française; et demande quels sont les moyens d'y remédier.

Le 2 janvier 1770.

Les comédiens, à qui M. de la Ferté a bien voulu communiquer le mémoire qui contient ses réflexions sur l'état actuel de la comédie française, ne peuvent que lui rendre grâce de la confiance qu'il veut bien leur témoigner. Tout ce qu'ils peuvent y répondre se borne à ce qui suit.

Les motifs de désordre, qui agitent aujourd'hui le sénat de Melpomène, sont d'avance anéantis dans le corps des statuts et réglemens qui constituent le spectacle du roi : que l'on daigne les ouvrir, et l'on verra qu'ils ont été dressés avec sagesse, réflexion et prévoyance.

Il ne manque aux supérieurs que la volonté nécessaire pour les faire exécuter; il ne leur

manque qu'une confiance méritée dans ceux qui peuvent les éclairer, et qu'un juste mépris pour ceux qui les ont toujours trompés.

Le remède aux maux présens n'est donc plus dans la main des comédiens; il appartient seul à messieurs les premiers gentilshommes de la chambre: quand ils respecteront les lois qu'ils ont établies, qu'ils feront cas de ceux qui se sont sacrifiés pour les mettre en vigueur; tout ira bien, et l'anarchie cessera.

Mais s'ils continuent, au contraire, de les enfreindre, ils parviendront indubitablement à détruire, par une volonté toujours arbitraire, ce qui a été fondé de la manière la plus solide et la plus respectable.

Dans tous les mémoires qui ont précédé ce faible résumé, on a suffisamment prouvé que le conseil et le comité réunis étaient une barrière qu'il ne fallait jamais franchir, puisqu'elle était posée pour contre-balancer l'autorité qui mésuse toujours de son pouvoir : cette barrière a été rompue avec du canon; ce n'est pas la faute des comédiens.

On s'est appuyé, avec la même force et la même justice, sur la nécessité de congédier, de la troupe du roi, les protégés dénués de capacité, et d'en imposer aux capables arrogans.

Quel usage a-t-on fait de ces représenta-

tions? On les a tournées en ridicule : ce n'est pas la faute des comédiens.

On a répété, enfin, un million de fois, qu'une opération, non moins sage à faire, serait de s'instruire, sans partialité, du nombre des sujets purement nécessaires pour remplir en même tems le service du roi et celui du public;

Qu'il fallait répartir avec équité, entre chacun de ceux qui les composeraient, une portion de travail à peu près balancée;

Que les devoirs généraux et particuliers fussent assez notoires pour n'être jamais discutés;

Qu'il devait s'en suivre, de ce même travail, une répartition d'émolumens qui fût vraiment le prix du talent et du service, et non la récompense de la gentillesse, de la fainéantise et de la bassesse.

Mais, au lieu de s'occuper d'un travail aussi important, on a laissé la troupe surchargée de cinq ou six sujets inutiles. Les nonchalans, à prétention, se sont débarrassés de leur fardeau sur le dos des travailleurs : personne ne sait ce qu'il a à faire, ni ce qu'il doit faire; les quarts de part ont été distribués, tout récemment, sans connaissance de cause. Encore un coup, ce n'est pas la faute des comédiens.

Ces vérités sont dures à remettre sous les

yeux; mais à qui sont-elles portées? Au seul homme qui a paru, jusqu'ici, les entendre avec plaisir.

Si, par son ministère sage et pacifique, elles pouvaient parvenir, en substance, jusqu'au tribunal suprême, et que l'orgueil blessé, l'amour-propre offensé, pussent fléchir enfin devant la justice; alors tout pourrait se réparer, tout pourrait rentrer dans le bon ordre, et la France ne verrait plus, avec douleur, l'extinction du spectacle le plus noble et le plus utile qu'il y ait en Europe.

Le peu de gens honnêtes, qui soutiennent aujourd'hui les débris de ce théâtre, formé sous les yeux de Louis XIV, gémissent, plus que personne, sur sa décadence.

Le fanatisme les a soutenus jusqu'à cette heure, contre les coups mortels que l'on a portés à leur établissement; mais, dans le siècle de l'arbitraire, le fanatisme qui brûle ceux qui suivent la carrière des beaux arts, dégénère en une fièvre lente, et, par la suite, il s'éteint tout-à-fait.

Quand la raison et la philosophie se font entendre trop fortement à cette espèce d'êtres particulièrement organisés, ils se taisent et se courbent devant leurs destructeurs, parce qu'ils savent, à leurs propres dépens, combien il est

dangereux de présenter aux grands le flambeau de la vérité.

Ils attendent, dans un silence morne et respectueux, le moment fortuné de leur retraite, pour bénir Dieu d'avoir pu se sauver du naufrage.

C'est la situation trop véritable de ceux que M. de la Ferté a daigné choisir pour répondre aux principaux articles de son mémoire.

Délibéré, à la comédie française, les jour et an que dessus.

LEKAIN, BELLECOURT, PRÉVILLE.

P. S. M. l'intendant des menus a fait réponse qu'il n'était pas possible de présenter un pareil mémoire à messieurs les premiers gentilshommes de la chambre ; qu'ils s'en scandaliseraient avec raison, parce qu'il était écrit d'un ton peu respectueux, à quoi j'ai répliqué : « Que la vérité était toujours » brutale, et qu'un mémoire fait pour instruire sur » des abus, ne pouvait comporter la fadeur d'une » épitre dédicatoire. » Et il n'en a plus été question. Voilà comme les grands seigneurs s'instruisent sur toutes choses.

DÉLIBÉRATION

Des comédiens du roi, prise à l'occasion de la centenaire de Molière.

Lundi, 15 février 1773.

Ce jour, le sieur Lekain, l'un de nos camarades, a demandé qu'il lui fût permis d'exposer à l'assemblée ce qu'il avait imaginé pour honorer la mémoire de Molière, et consacrer sa centenaire par un monument qui pût convaincre la postérité de la vénération profonde que nous devons avoir pour le fondateur de la vraie comédie, et qui n'est pas moins recommandable à nos yeux, comme le père et l'ami des comédiens.

Après quoi, il nous a représenté qu'il estimait convenable et honorable d'annoncer ce même jour au public, et de motiver, dans les journaux, que le bénéfice entier de la première représentation de l'*Assemblée*, qui doit être jouée mercredi prochain, 17 courant, pour célébrer la centenaire de Molière, sera consacré à faire élever une statue à la mémoire de ce grand homme;

Qu'il ne doutait nullement que la partie la plus éclairée de la nation française ne contribuât grandement à l'exécution d'un pareil projet;

Qu'il était instruit que l'académie française l'avait fort approuvé, qu'elle l'avait trouvé digne de celui qui l'avait conçu, plus digne encore de ceux qui se proposaient de l'exécuter;

Que l'on ne pouvait pas faire un sacrifice plus noble de ses intérêts, et que M. Vatelet, l'un des membres de cette même académie, s'était offert de suppléer à la dépense de ce monument, si les fonds, sur lesquels on devait compter, n'étaient pas suffisans;

Que d'ailleurs on pouvait être sûr du consentement de messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, et qu'il en avait pour garant la lettre qu'il avait écrite à nosseigneurs les ducs de Richelieu et de Duras, et nommément la réponse de ce dernier.

La matière mise en délibération, nous, comédiens du roi, avons de grand cœur donné notre consentement au projet énoncé ci-dessus, quoiqu'il ait été agité, par deux de nos camarades, qu'il serait peut-être plus convenable que la société fît seule les frais d'un si noble monument.

En conséquence, il a été décidé, à la pluralité des voix, que le sieur Lekain se chargerait de l'annoncer aujourd'hui au public.

Il a été pareillement décidé que la copie de la lettre du sieur Lekain, et la réponse de monseigneur le duc de Duras, mentionnées dans l'exposé ci-dessus, seraient annexées à la présente délibération, comme la preuve la plus authentique de l'adhésion des supérieurs.

Fait au château des Tuileries.

Lettre du sieur Lekain à monseigneur le duc de Duras.

Le 12 février 1773.

Monseigneur,

J'ai pris la liberté de me rendre hier à votre hôtel, pour avoir l'honneur de vous faire ma cour, et vous supplier de vouloir bien donner votre agrément à un projet dont l'idée a paru noble et intéressante à plusieurs de mes camarades et même à plusieurs bons citoyens, qui ne respirent, comme vous, monseigneur, que la gloire et le progrès des beaux arts.

Il s'agirait de disposer du bénéfice entier de la représentation qui sera donnée à l'occasion de la centenaire de Molière, pour élever une statue à ce grand homme, dans le foyer de la nouvelle salle de spectacle qui va se bâtir sous vos ordres. Une détermination de cette nature

ne peut qu'honorer le spectacle national et tous les gens de lettres, qui se feront un devoir indispensable d'y contribuer.

Nous osons croire, monseigneur, que le protecteur des beaux arts, sous le règne de Louis XV, verra sans peine que des *enfans chéris* élèvent un monument à la gloire de leur père ; c'est le nom que Molière nous avait donné, et c'est le seul peut-être qui nous honore le plus aux yeux des nations qui ont secoué le préjugé de la plus honteuse barbarie.

Il y a tout lieu d'imaginer que la nôtre secondera le zèle qui nous anime, sur-tout, si vous voulez bien y mettre le sceau de votre approbation.

Daignez, monseigneur, nous la faire parvenir avant lundi ; elle motivera notre délibération, et je la regarderai, en mon particulier, comme la grâce la plus signalée que vous puissiez accorder à celui qui sera, toute sa vie, etc.

Réponse de monseigneur le duc de Duras, au sieur Lekain.

Le 14 février 1773.

J'APPROUVE fort votre idée, mon cher Lekain, pour la statue de Molière ; mais je ne suis embarrassé que des moyens. Croyez-vous que

la représentation de la centenaire suffise pour cet objet? D'ailleurs, pourra-t-on se dispenser de rendre le même hommage à Corneille et à Racine? Au surplus, je ne puis qu'approuver cette idée, qui est très-décente et très-noble, de la part de la comédie.

Croyez-vous avoir la pluralité parmi vos camarades? Vous me paraissez sûr de l'approbation de M. de Richelieu; j'y joins aussi la mienne avec bien du plaisir.

Adieu, mon cher Lekain.

Annonce faite au public.

Le lundi, 15 février.

MESSIEURS,

Mercredi prochain, *Tartuffe*, suivi de l'*Assemblée*, petite comédie, en un acte et en vers, faite à l'occasion de la centenaire de Molière.

A ce sujet, Messieurs, nous croyons devoir vous instruire que nous avons délibéré, sous le bon plaisir de nos supérieurs, de consacrer le bénéfice entier de cette représentation à l'érection de la statue de Molière, de cet homme unique en son genre, et le plus grand, peut-être, qu'ait produit la littérature française.

Il y a long-tems, Messieurs, que vos suffrages

lui ont conféré le droit à l'immortalité; ainsi, en contemplant de plus près le monument que nous allons élever à sa gloire, vous verrez exaucer les voeux des nations éclairées, ceux de vos prédécesseurs, et les vôtres; et pour ce qui nous regarde le plus particulièrement, le tribut le plus noble de la piété filiale [*].

[*] La masse la plus pauvre et la plus sensible de la nation, reçut cette annonce avec le plus grand enthousiasme; mais les belles dames et les gens du bel air n'y firent pas la moindre attention. Aussi ce bénéfice qui, dans les villes d'Athênes, de Rome et de Londres, aurait suffi pour subvenir à la dépense projetée, ne s'éleva qu'à 3,600 liv. ou environ; il fallut qu'à la honte des riches et des égoïstes, les comédiens complétassent le reste.

Un curé de village aurait sûrement trouvé dans son évêque et ses paroissiens, plus de ressources, pour faire en bois la figure de Saint-Polycarpe ou de Saint-Pancrace !

OBSERVATIONS GENERALES

Sur les objets qui, dans la construction intérieure d'une salle de spectacle, concourent aux commodités que le public doit y trouver.

UNE très-longue expérience m'a fait connaître que l'objet unique de presque tous les architectes, chargés de la construction des salles de spectacle, était à peu près rempli lorsque leur décoration intérieure et extérieure était agréable à l'œil, et rédigée selon les règles de l'art, et avec goût.

Ce mérite est sans doute éminent ; celui des distributions intérieures d'un aussi vaste bâtiment ne l'est pas moins ; on estime encore d'un grand prix les éloges que l'artiste s'attire, sur une infinité de petites commodités, de petits cabinets, de petits débouchés, qu'il a trouvé le moyen de pratiquer dans les loges de messieurs *tels* et de mesdames *telles*.

Toutes ces considérations sont sans doute très-intéressantes ; mais elles n'auraient pas dû faire négliger des choses générales, et qui

doivent convenir également à l'avantage du public et à celui de ces particuliers prédestinés.

Tel peut être, par exemple, l'art de renouveler l'air dans une salle de spectacle, sans le secours de ces petites trappes circulaires qui, en s'élevant, brisent la décoration générale du plafond, et arrêtent la voix de l'acteur qui ne peut plus rouler au-delà, ni se répercuter dans l'intérieur de la salle.

Cette démonstration est conforme aux lois de la physique.

Tels pourraient être encore les moyens d'éclairer une salle de comédie sans employer des lustres, qui, de telle manière qu'ils soient placés, non-seulement nuisent à la vue directe de quelques unes des secondes loges; mais encore otent au spectateur la faculté d'embrasser, d'un seul coup d'œil, l'ensemble de la décoration intérieure, et les nombreux assistans qui l'embelissent.

Si M. Moreau, à qui on peut tout dire, parce qu'il porte le caractère particulier de tous les artistes distingués, me permet de m'énoncer encore avec la même franchise, j'oserai reprocher à messieurs ses confrères de n'avoir pas encore trouvé les moyens d'éclairer les acteurs aussi parfaitement sur le haut de leur stature, qu'ils le sont dans la partie inférieure.

Dans ce cas seul on suit à rebours les lois de la nature, qui a voulu que le front de l'homme fût plus éclairé que le reste de son corps, parce que c'est sur son front que siégent et se manifestent toutes ses passions ; parce que le front est le siége évident de sa candeur ou de sa scélératesse ; parce qu'enfin le front de l'homme, plus ou moins ouvert, plus ou moins sombre, désigne, ou l'ami intime, ou l'ennemi juré du genre humain.

Le théâtre français, n'étant autre chose que l'image des plus nobles et des plus communs événemens de la vie privée des héros, des scélérats, des bourgeois et des paysans, il s'en suit que l'acteur, chargé de les peindre, perd la moitié de son effet, lorsque son front est ombragé par la lumière qu'il ne peut recevoir que de la rampe, et que le spectateur, à son tour, perd la moitié de son plaisir et de son instruction.

Une autre observation que j'ai faite, et qui, à la vérité, est moins importante que celle qui la précède, c'est que l'on n'ait pas encore présenté aux premiers rangs des malheureux partériens, la faculté de voir l'acteur en entier, lorsqu'il arrive sur les bords du théâtre.

Il est certain que, par la construction des

rampes actuelles, ou peut être, par le vice de la coupe intérieure des salles de spectacle, l'acteur semble se raccourcir lorsqu'il avance vers les premiers rangs des spectateurs du parterre; et que, dans sa position, on ne lui voit ni le pied, ni le bas de la jambe : cette partie du public mérite pourtant une sorte de considération; car cette phalange habituelle, quoique pauvre, fait réellement le fond le plus solide de la finance, et la réputation la plus constante des spectacles. J'ajoute encore que sa destinée étant d'être toujours debout, et conséquemment dans une position pénible, on doit, pour l'en dédommager, s'ingénier davantage afin de ne rien retrancher de ses plaisirs.

Une usurpation d'un autre genre, et contre laquelle je me récrierai toujours, c'est le droit que plusieurs propriétaires de petites loges se sont arrogé de se claquemurer dans leur domaine théâtral; il résulte de cet inconvénient que leurs voisins ne peuvent rien apercevoir du spectacle, lorsqu'ils ont le malheur de ne plus trouver de place sur les bancs de devant. Ce droit du plus fort est criant, et quoiqu'il révolte à la fois la justice et l'humanité, s'il était décidé qu'au mépris d'une police bien ordonnée, il dût avoir lieu dans la nouvelle salle,

il faudrait forcer ces despotes pécunieux et privilégiés, à payer le prix des places qui leur sont contiguës et qui sont perdues pour la comédie.

D'après toutes ces observations, je ne doute point que M. Moreau ne s'écrie, comme le sage Philinte : *La critique est aisée, et l'art est difficile.* Oui, sans doute, il est aisé, du fond de son cabinet, d'exercer la censure et de donner carrière à son imagination ; mais on ne connaît pas toutes les difficultés de l'art ; on ne sait pas qu'un artiste est nécessité à faire quelques sacrifices qui produisent des beautés ; sur-tout, on n'est point instruit des entraves extravagantes que les petits intérêts particuliers imposent à un grand homme, chargé d'un édifice public. On ne sait pas combien toutes ces condescendances forcées rétrécissent le génie, principalement dans un pays où le public est compté pour si peu de chose.

J'ai trop d'expérience pour ne pas convenir de cette vérité ; mais j'y répliquerai sans cesse, qu'avec du courage et de la fermeté, on peut combattre les opinions absurdes, ébranler les faux préjugés, abolir les usages ridicules, et s'en tenir au bien, quand on ne peut pas faire le mieux.

Si dans le cours de cet exposé, j'ai proféré quelques absurdités, si mon zèle pour le bien

public m'a trop emporté; enfin si j'ai demandé pour ce même public des choses impraticables, je supplie M. Moreau de me les pardonner, en faveur de mon respect pour la supériorité de ses talens. J'ai cru que l'on ne pouvait demander de grandes choses qu'à un grand homme; si je suis fautif, je porte avec moi mon excuse [*].

A MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Mémoire, ou articles de foi et de vérité sur l'état actuel de la comédie française.

Nos supérieurs demandent à chacun des comédiens en particulier, des mémoires instructifs sur l'état présent de la comédie, sur les vices de son administration, et sur les moyens

[*] Au mois de mars 1774, l'on commença enfin les fouilles de ce fameux bâtiment, sur une partie des terreins de l'hôtel de Condé; ils furent même continués après la mort du roi: mais quelque tems après, on les interrompit par ordre du nouveau monarque, et tout est resté dans le premier état, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

de la réhabiliter. Est-ce pour connaître d'une manière claire et vraie la racine et la progression de ses abus ? Est-ce pour les abolir ? ou n'est-ce que pour y porter de simples palliatifs?

Dans ces trois cas, tout ce que l'on pourrait dire n'aboutirait pas à grand chose ; car enfin les désordres immenses, qui font pencher la comédie vers sa ruine, sont tout-à-fait à la connaissance de nosseigneurs, puisqu'ils en sont à la fois les témoins et les auteurs.

Les vices dont ils se plaignent, n'ont-ils pas pour principe la contradiction perpétuelle de leurs ordres, la protection aveugle qu'ils accordent aux uns, et le mépris injuste qu'ils font des autres ?

Cette vérité est dure à dévoiler ; mais elle est incontestable.

Je ne juge pas très-praticables les moyens que l'on pourrait prendre pour l'abolition de ces mêmes abus, puisqu'il faudrait choquer à la fois les protecteurs et les protégés, et que de plus il faudrait ouvrir des moyens pour ôter aux sujets inutiles un état qu'ils craignent de perdre, toutes les fois qu'il est question d'établir une loi sage et juste.

Que reste-t-il donc à faire ? Serait-ce de porter des adoucissemens à un mal incurable ?

Qui gagnerait-on? tout au plus, le triste avantage de laisser la comédie dans un état de langueur, pire cent fois que si on la supprimait tout-à-fait.

Ce dernier parti est extrême, je dois en convenir; c'est faire un aveu trop authentique des fautes passées : mais, enfin, c'est le seul que je proposerais, si j'avais encore quelque voix au chapitre.

Je maintiens que toute société qui, par le laps du tems, a perdu de vue ses principes, ses formes et ses mœurs, doit changer à la fois de principes, de formes et de mœurs.

L'on s'est trop fié sur le proverbe qui dit que: *Le moulin qui a moulu moudra* : tout a son terme; la matière même semble s'anéantir, en changeant de substance.

On n'a répondu aux plaintes les plus légitimes, que par l'ironie et les sarcasmes.

Qu'en est-il résulté? Les gens sages ont pris le parti de se taire; l'anarchie a succédé à l'état de subordination, et la société a fini d'elle-même; parce qu'il arrive un tems où tout s'abolit: c'est le cours ordinaire des choses.

D'après cet exposé on doit se convaincre que les comédiens, qui se sont vus avilis et méprisés, ont dû forcément renoncer à tout genre de con-

sidération : tout ce qui pouvait la leur donner leur a été contesté.

Je n'entends pas parler de l'antiquité de ces foudres que l'église a lancés, dans le quatrième siècle, contre des farceurs méprisables, qui déshonoraient à la fois les moeurs et la religion ; mais je réclame, en ma qualité d'honnête homme, de fidèle sujet, et de zélé compatriote, les droits à la considération publique ; c'est-à-dire, que l'art que j'exerce sous les yeux du roi, et qui fait aujourd'hui l'amusement le plus noble de tous les monarques de la terre, ne puisse jamais être flétri dans aucun écrit public, et que l'on fasse brûler, par la main du boureau, le libelle infâme que l'infâme D***. a suscité contre la comédie.

Je demande, de plus, pourquoi, dans une pareille occurrence, les grands seigneurs qui nous gouvernent n'ont pas fait revivre, en faveur des comédiens, la déclaration de Louis XIII, dont la teneur est si honorable pour la comédie ?

N'est-ce pas le comble de l'absurdité qu'une société d'honnêtes gens soit encore aujourd'hui la victime d'un préjugé barbare, plus honteux mille fois pour ceux qui en sont les apôtres, que pour ceux qui en subissent la peine ? Dans

quel siècle pourra-t-on jamais résoudre une contradiction aussi manifeste ?

J'ose le dire encore, il faut se déterminer à l'anéantissement total de la comédie, la réhabiliter ensuite comme elle doit l'être, ou la laisser finir d'elle-même.

Aux maux extrêmes, tous les palliatifs ne servent de rien ; ils couvrent l'ignorance de celui qui les applique, et c'est vainement pour se raffermir, que la comédie cherche à soutenir des priviléges qui sont perdus : le préjugé l'emporte.

Malgré tous ces fléaux, il ne serait peut-être pas impossible de faire un corps de législation, qui réhabilitât une société avilie et découragée ; mais il faudrait, pour le rédiger, que les législateurs quittassent à jamais les armes du despotisme, pour ne gouverner qu'avec la balance de la justice.

Il faudrait rendre aux comédiens toute la considération que leur état exige, élever leur ame, et savoir apprécier leurs talens.

Il faudrait les placer chacun dans les emplois qui leur sont convenables, et extraire, de ces mêmes emplois, les rôles qui ne sont pas de leur âge.

Il faudrait congédier les inutiles et les sur-

numéraires; substituer à leur place des gens laborieux ; les récompenser en proportion de leurs talens et de leur travail; les faire participer tous aux bienfaits du roi ; rappeler parmi les jeunes gens, la politesse, l'aménité et la subordination; tenir les femmes dans la plus grande circonspection ; leur persuader qu'on ne doit point rougir de mériter, par un maintien honnête, d'être mis au rang des femmes respectables.

Je désirerais que, pour perfectionner cet ouvrage, il fût possible d'établir, une fois par mois, des séances où les comédiens, par des mémoires instructifs, s'entretiendraient de leur art, apprendraient aux jeunes gens à parler correctement leur langue, à la bien prononcer, à régler leur feu, à dessiner leurs scènes, à prendre et à varier les différens caractères de leurs rôles ; à fuir, le plus qu'il est possible, la faiblesse de ces tons monotones que l'on prend souvent pour la naïveté ; à ramener la vérité dans la déclamation, sans que ce soit aux dépens de la chaleur ; à substituer dans les amoureux de caractère la plaisanterie noble à la lourdeur et au plat badinage.

Voilà en abrégé le travail qu'il faudrait faire pour rappeler le bon goût, pour exciter l'ému-

lation, et satisfaire avec plus de succès aux plaisirs du roi et à ceux du public.

Mais ce travail subirait sans doute trop de contradictions, parce que les jolis minois ont trop d'empire, et que les hommes sont faibles [*].

OBSERVATIONS

Sur la tragédie de Nicomède.

En telles mains que puissent tomber un jour les réflexions grammaticales que je propose ici sur la tragédie de *Nicomède*, j'espère que l'on n'y verra que le fruit d'une émulation louable, et sur-tout le désir de me perfectionner dans l'étude de ma langue.

Rien n'en rappelle tant les principes, que la nécessité d'en disserter, et ce devrait être l'occupation la plus sérieuse de tous ceux que la

[*] L'on n'eut effectivement aucun égard à ce mémoire: les intérêts particuliers l'emportèrent, comme de coutume, sur l'intérêt général. Je m'en consolai (non par les éloges que monsieur le Maréchal voulut bien me donner dans son petit comité), mais par la satisfaction d'avoir fait mon devoir.

nature a fait naître pour le barreau, la chaire ou le théâtre. Si, depuis quarante ans, les pères conscrits du sénat de Melpomène et de Thalie avaient employé leurs momens de loisir aussi utilement, nos jeunes gens des deux sexes seraient peut-être mieux instruits des principes de leur art, des règles fixes de la grammaire, et de la connaissance intime du théâtre.

Il eût résulté un très-grand bien de cette espèce de travail, qui serait devenu d'autant plus utile, qu'il eût perpétué les connaissances de chacun, et entretenu, dans le petit nombre des commentateurs, une émulation estimable, qui serait toujours tournée à l'avantage du public et des comédiens; car, ce n'est qu'en s'éclairant mutuellement, que l'on arrive à la perfection de son art, au développement des connaissances qui y sont relatives : telles que les mœurs et l'histoire des différens peuples qu'il faut montrer dans la plus grande vérité; telles sont encore les notions certaines sur les vêtemens de chaque nation, l'art de les rendre agréables au théâtre, sans leur rien oter du caractère national; les différens genres d'architecture, etc. Qui sait même, si dans cette espèce de concours académique, on ne serait pas parvenu à retrouver enfin, ce que nous appelons

l'*ancienne tradition;* c'est-à-dire, la vraie diction, le sens littéral de chaque rôle, les différens jeux de théâtre, et tout ce qui en est dépendant.

A défaut de cette ancienne tradition, dont il ne reste presque plus rien, on aurait cherché à y suppléer par des moyens fondés sur la raison, et non par ces pantomimes extravagantes, qui excitent l'admiration des sots, et la pitié des gens de goût.

On aurait pu faire un travail également utile, sur la possibilité de varier les grands caractères tragiques et comiques. Beaucoup de jeunes comédiens, à qui tous les moyens sont bons, pour se faire une réputation d'homme célèbre, en substituant leur genre à celui des auteurs, ne sont plus les personnages qu'ils représentent, et ils défigurent ainsi les chef-d'œuvres de nos grands maîtres.

Ces derniers n'existent plus : leur secret est avec eux sous la tombe, et ce n'est qu'à force de recherches, de dissertations et de réflexions que l'on pourrait approcher de ce qu'ils ont entendu et transmis aux seuls comédiens de leur tems.

Ceux de nos jours se croient suffisamment éclairés, à l'aide de plusieurs ouvrages qui traitent de l'*Art du Comédien;* mais ils se

trompent : je maintiens qu'il n'en est aucun, sur cette matière, qui puisse les instruire complètement.

Les uns sont mis au jour par des dissertateurs, méthodiques à la vérité, mais froids et prolixes; et les autres, dénués de goût et de lumières, nous donnent leurs idées systématiques pour des principes invariables : aucun ne suit une marche simple et sentie; aucun n'a atteint le vrai but.

Le jeune comédien se perd dans ce chaos, difficile à débrouiller; il cherche la vérité, et il ne peut la rencontrer, parce que rien ne parle à son ame avec cette clarté qui met le sceau à tous les bons ouvrages didactiques.

Il faut être peintre, pour faire un bon traité de peinture ; et comédien érudit et sublime, pour établir des règles sur l'art de la déclamation. Le grand Baron était peut-être le seul homme qui pouvait entreprendre un pareil ouvrage : né avec le génie de son art, rempli d'érudition et de goût, ayant passé sa vie avec les plus grands hommes du siècle de Louis XIV; lui seul, dis-je, pouvait sentir son art profondément, s'en pénétrer, et développer, par des traits lumineux, une infinité d'idées que le jeune comédien ne fait qu'entrevoir, et qui n'éclosent que par le laps du tems.

Je désire que les observations suivantes puissent être un jour de quelqu'utilité : c'est dans ce seul but que je les ai hasardées.

Observations générales sur la diction des rôles de Nicomède, *tragédie de P. Corneille, et corrections proposées sur lesdits rôles* [*].

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

NICOMÈDE *à* LAODICE.

« Lorsqu'à cette nouvelle, enflammé de courroux,
» D'avoir perdu mon maître, et de craindre pour vous,
» J'ai laissé mon armée, etc. »

Enflammé de courroux. — *De craindre pour vous.* Cette tournure de phrase n'est assurément pas française : pour la rendre exacte, il faut, je crois, substituer le participe actif à l'infinitif ? et dire :

« Lorsqu'à cette nouvelle, enflammé de courroux,
» D'avoir perdu mon maître, et craignant tout pour vous,
» J'ai laissé mon armée, etc. »

[*] Je ne me suis décidé à publier ces observations, que d'après l'avis de plusieurs personnes, qui ont pensé qu'elles pourraient intéresser la classe nombreuse et éclairée des amateurs de l'art théâtral.

LAODICE *à* NICOMÈDE.

« Ma gloire et mon amour, peuvent bien peu sur
moi,
» S'il faut votre présence à soutenir ma foi.»

S'il faut votre présence à soutenir, est une faute de grammaire. L'*à*, qui est le signe de la préposition, ne peut, dans cette acception, régir un verbe, comme dans cette phrase : *c'est une chose à faire, à tenter*, etc.

La correction que je propose, quoique plus conforme aux règles de la syntaxe, n'est peut-être pas très-harmonieuse :

« Ma gloire et mon amour peuvent bien peu sur
moi,
» Si j'ai besoin de vous pour soutenir ma foi. »

LAODICE *à* NICOMÈDE, *en parlant d'Attale.*

« Sans lui rien inspirer qu'une crainte servile,
» Qui tremble à voir un aigle et respecte un édile. »

Une crainte qui tremble, est un vrai pléonasme, dont Corneille ne s'est pas aperçu, parce qu'il a été entraîné par l'image de son second vers qui, en effet, est sublime, et qui peint, d'une manière admirable, la servitude dans laquelle cet *Attale* a été élevé par les maîtres du monde.

Telle hardiesse qu'il y ait à proposer un changement pour lier, et ne point énerver le second vers, dont l'idée est superbe, j'estime qu'il vaut mieux faire quelque chose de faible, que de laisser subsister une faute de français :

» Sans rien inspirer plus à ce prince servile,
» Qui tremble à voir un aigle et respecte un édile.»

NICOMÈDE à LAODICE.

« Trois sceptres à son trône, attachés par mon bras,
» Parleront au lieu d'elle, et ne se tairont pas;
» Que si notre fortune, à ma perte animée,
» La prépare à la cour, aussi bien qu'à l'armée;
» Dans ce péril égal, qui me suit en tous lieux,
» M'envierez-vous l'honneur de mourir à vos yeux.»

Fortune est ici pris, par Corneille, pour *sort, destin.* L'on dit généralement : *La fortune me poursuit, elle m'est contraire;* mais je ne crois pas cette manière admissible avec le pronom possessif *notre.*

Je n'aime pas plus cette expression : *l'honneur de mourir à vos yeux.* Je la trouve d'une galanterie trop conforme aux caractères des héros de la Calprenède; c'est-à-dire, froide et peu tragique.

Toute autre tournure, telle commune qu'elle puisse être, me semblerait préférable.

« Ou bien si la fortune à ma perte animée,
» La prépare à la cour, aussi bien qu'à l'armée;

» Dans ce péril égal, qui me suit en tous lieux,
» Je mourrai sans regret, si je meurs à vos yeux. »

LAODICE à NICOMÈDE.

« Non, je ne vous dis plus désormais que je tremble,
» Que si vous périssez, nous périrons ensemble. »

La réponse de *Laodice* n'est-elle pas un peu trop gigantesque?

Nicomède lui demande si elle lui *enviera l'honneur de mourir à ses yeux*. Elle répond que *non*, et qu'elle ne *lui dit plus désormais qu'elle tremble*. Ce n'est pas assurément avec ce beau sens-froid qu'une femme envisage la mort de son amant. Si c'est un héroïsme, il est outré, et ne va point au cœur. Ajoutez que Corneille fait encore une faute de français; car, après *désormais*, il faut un futur : le présent est un solécisme. *Désormais je ferai telle chose, je me comporterai d'une autre manière.*

« Vous me faites frémir; mais, seigneur, je vous jure,
» Que, si vous périssez, je vous suis sans murmure;
» Armons-nous de courage, etc. »

SCENE DEUXIEME.

NICOMÈDE, LAODICE, ATTALE.

L'arrivée d'*Attale*, qui interrompt assez cavalièrement l'entretien de *Laodice* avec *Nicomède*, pour parler de son amour à cette princesse, devant un homme qu'il n'a jamais vu, et qu'il prend ensuite pour un *valet*; cette action, dis-je, n'est ni vraisemblable, ni décente : n'est-elle pas d'autant plus extraordinaire, que Corneille se montre toujours très-sévère sur les bienséances théâtrales?

Ce qui m'étonne le plus, c'est qu'aucun critique n'ait remarqué cette faute, que j'estime incorrigible, à moins que *Nicomède*, dès le commencement de la scène, ne s'éloigne un peu vers le fond du théâtre, et n'y revienne que par degrés, lorsqu'il s'agit de discuter ses intérêts personnels.

ATTALE à LAODICE.

« Ne pourrai-je surprendre un regard favorable?
» Un regard, tel qu'il est, quand il gagne les cœurs. »

LAODICE à ATTALE.

« Si ce front est mal propre à m'acquérir le vôtre,
» Quand j'en aurai dessein, j'en saurai prendre un autre. »

ATTALE.

« Vous ne l'acquérrez pas, puisqu'il est tout à vous. »

LAODICE.

« Je n'ai donc pas besoin d'un visage plus doux. »

ATTALE.

« Conservez-le, de grâce, après l'avoir su prendre. »

LAODICE.

« C'est un bien mal acquis, que j'aime mieux vous rendre. »

ATTALE.

« Vous l'estimez trop peu, pour le vouloir garder? »

LAODICE.

« Je vous estime trop pour vouloir rien farder ;
» Votre rang et le mien ne le sauraient permettre ;
» Pour garder votre cœur, je n'ai pas où le mettre.
» La place est occupée, et je vous l'ai tant dit,
» Prince, que ce discours vous dût être interdit. »

Si ce front est mal propre à m'acquérir le vôtre. — Le nominatif du verbe semble désigner que *le front de* Laodice *est mal propre à acquérir le front* d'*Attale*, et cependant elle entend que son *front est mal propre à acquérir* le cœur de ce dernier. L'amphibologie est donc bien marquée.

Quand j'en aurai dessein, j'en saurai prendre un autre. Je crois qu'en suivant l'exactitude

des règles, il faudrait ajouter, après le verbe auxiliaire, l'article LE : *quand j'en aurai le dessein*, etc.

Conservez-le, de grâce, après l'avoir su prendre. — Pour garder votre cœur, je n'ai pas où le mettre. Toutes ces expressions, puériles et triviales, sont faites pour choquer les oreilles les moins délicates.

Je remarque encore que, dans toutes ces phrases, *Attale* parle toujours de *son cœur*, et *Laodice de son front*, ce qui forme un jeu de mots qui dégénère en galimathias.

Comme il n'y a ni pensée, ni sentiment à regretter dans ces vers, je suis d'avis de les couper, et de renouer de cette sorte le dialogue.

ATTALE.

« Ne pourrai-je surprendre un regard favorable ?
» Un regard, tel qu'il est, quand il gagne les cœurs. »

LAODICE.

« Le mien n'est plus à moi ; cessez de vous promettre
» Ce qu'un regard plus doux, semblerait vous permettre ;
» La place est occupée, et je vous l'ai tant dit,
» Prince, que ce discours, doit vous être interdit.
« .... »

ATTALE à LAODICE.

« Et que serait heureux qui pourrait aujourd'hui,
» Disputer cette place et l'emporter sur lui ! »

NICOMÈDE à ATTALE.

« La place à l'emporter, coûterait bien des têtes ;
» Seigneur, ce conquérant garde bien ses conquêtes. »

La place coûterait bien des têtes à emporter elle, etc. Cette construction de phrase, quoiqu'intelligible, manque d'une sorte de précision qui y jète un peu d'obscurité.

ATTALE.

« Et que serait heureux, qui pourrait aujourd'hui,
» Disputer cette place et l'emporter sur lui ! »

NICOMÈDE.

« Cet excès de valeur, coûterait bien des têtes ;
» Seigneur, ce conquérant garde bien ses conquêtes. »

On évite ainsi la redite du terme *place*, qui multiplie le jeu de mots, avec ce qui suit : *conquérant, conquêtes*.

ATTALE.

« Madame, encore un coup, cet homme est-il à vous ?
» Et pour vous divertir, est-il si nécessaire,
» Que vous ne lui puissiez ordonner de se taire ? »

Madame, et pour vous divertir. — Expression comique, et qui paraît désigner que Nico-

mède passe pour le bouffon de *Laodice :* ce n'était pas l'intention de Corneille ; mais il est sûr qu'il en présente l'idée.

« Madame, encore un coup, cet homme est-il à vous ?
» Serait-il à tel point dans votre confidence,
» Que vous ne lui puissiez ordonner le silence ? »

Cette correction ne présente que la moitié de ce qu'il eût fallu faire nécessairement ; et j'avoue que je me suis en vain creusé la cervelle pour ennoblir la première question, non moins ridicule d'*Attale : Cet homme est-il à vous* ?

Par une suite de ma sincérité naturelle, je confesse encore que, *serait-il à tel point*, etc. n'est ni élégant, ni poétique ; mais *divertir* une reine est un peu plus scabreux, *non erat hic locus.*

LAODICE *à* ATTALE.

« Puisqu'il vous a déplu, vous traitant de romain,
» Je veux bien vous traiter de fils de souverain. »

Vous traitant de Romain. — Me semble, au figuré, une expression heureuse, et vraiment digne de Corneille ; mais, au propre, je ne crois pas qu'il soit permis de *traiter quelqu'un de fils*, etc.

« Puisqu'il vous a déplu, vous traitant de romain,
» Je veux bien vous traiter en fils de souverain. »

SCENE CINQUIEME.

ARSINOÉ *à* CLÉONE.

« Métrobate l'a fait par des terreurs paniques,
» Feignant de lui trahir mes ordres tyranniques. »

Feignant de trahir à lui. — Construction remplie de solécismes. On sent bien que Corneille a voulu dire : *Métrobate feignant de me trahir vis-à-vis de Nicomède, sur des ordres que je ne lui avais pas donnés ;* mais l'auteur n'a point exprimé sa pensée, selon les règles de l'art.

« Métrobate l'a fait par des terreurs paniques,
» Feignant de décéler mes ordres tyranniques.

(Ou bien :)

» Lui laissant entrevoir mes ordres tyranniques. »

ARSINOÉ *à* CLÉONE.

« Tantôt en le voyant, j'ai fait de l'effrayée, etc. »

Faire de l'effrayée. — Est impardonnable au grand Corneille, quand il lui en coûtait si peu pour s'exprimer avec moins de négligence.

« Tantôt en le voyant, j'ai feint d'être effrayée. »

ARSINOÉ *à* CLÉONE, *parlant de Nicomède.*

« Et ce prince, piqué d'une juste colère,
» S'emportera sans doute et bravera son père;

» S'il est prompt et bouillant, le roi ne l'est pas moins,
» Et comme à l'échauffer j'appliquerai mes soins,
» Pour peu, etc. »

Ce prince piqué d'une juste colère. — Je pense que l'on est piqué d'un événement qui excite la colère, qui l'accroît; mais on n'est point *piqué de colère.*

Il me paraît que Corneille se trouve en contradiction avec lui-même, dans la peinture succincte qu'il fait ici du caractère de *Nicomède*, et de celui de *Prusias ;* car il n'y a point de modèle dans aucun poème tragique, d'un persiffleur aussi froid et aussi tranquille que celui qu'il offre dans la personne de son héros, et de personnage plus doux et plus irrésolu que le roi de *Bitynie.* Ce dernier, sur-tout, bien loin de *s'emporter* sur le résultat des événemens les plus humilians pour la majesté royale, conserve toujours assez de sang-froid pour recevoir avec soumission les avis de sa femme, et pour engager son fils à répondre, en son nom, quand sa timidité, le prend à l'aspect d'un ambassadeur de Rome.

En voici quelques traits bien sensibles:

(ACTE SECOND.—SCENE TROISIEME.)

PRUSIAS *à* FLAMINIUS.

« Souffrez qu'il ait l'honneur de répondre pour moi.

A son fils.

» Ah ! ne me brouillez pas avec la République. »

(ACTE CINQUIEME.—SCENE CINQUIEME.)

PRUSIAS *à* ARSINOÉ.

« Ah ! rien de votre part ne saurait me choquer. »

Cette présence d'esprit, dans un vieillard qui connaît son insuffisance, n'annonce point un caractère *bouillant*, tel que Corneille le désigne.

Je suis loin de penser qu'il faille regarder comme la base d'un caractère, un moment d'aigreur et de violence, auquel le père et le fils se livrent mutuellement dans le quatrième acte; les hommes les plus flegmatiques sont quelquefois entraînés dans ces écarts, qu'une circonstance extraordinaire a occasionnés; mais, encore un coup, ce n'est pas le fond du caractère de *Prusias*, conséquemment ce que dit *Arsinoé* tombe à faux.

ARSINOÉ.

« Et ce prince animé d'une juste colère,
» S'emportera sans doute et bravera son père
» (Tout respect doit céder en ces pressans besoins);
» Et pour l'aigrir encore, appliquant tous mes soins,
» Pour peu, etc. »

Tout respect doit céder, etc. — C'est un axiome qui devient hors d'œuvre; je ne le sens que trop : mais ce vers oiseux et commun est peut-être préférable à un contre-sens.

Dans le dernier vers, j'ai fait choix du verbe *aigrir*, parce qu'il me paraît plus convenable au caractère de la reine, dont la politique n'est pas tant d'échauffer le père contre le fils, que d'*aigrir* violemment l'un contre l'autre.

Je crois devoir faire ici une observation qui sera de quelque utilité aux comédiens de province; c'est que le rôle de *Prusias* doit être joué avec tout l'extérieur de la caducité : c'est ainsi que Corneille nous l'a peint dans la première et la seconde scène du second acte. Il est facile de voir que son radotage perpétuel serait intolérable sans cette précaution; cela seul peut excuser sa faiblesse vis-à-vis de l'ambassadeur romain, et sa pusillanimité vis-à-vis de sa femme.

ACTE SECOND.

SCENE PREMIERE.

PRUSIAS à ARASPE.

(Il parle de l'ambition.)

« Et depuis qu'une fois elle nous inquiète,
» La nature est aveugle, et la vertu muète. »

Et depuis qu'elle nous inquiète une fois.— La préposition ne peut pas admettre après elle un présent, quand elle précède un nombre quelconque; on dit bien: *depuis que je règne;* mais on ne peut pas dire: *depuis que je règne une fois.*

« Et s'il faut qu'une fois elle nous inquiète,
» La nature est aveugle, et la vertu muète. »

SCENE DEUXIÈME.

NICOMÈDE à PRUSIAS.

« Mais, si loin de vos yeux..........
» Que j'aime mieux, Seigneur, en perdre un peu d'estime,
» Et qu'un bonheur si grand me coûte un petit crime,
» Qui ne craindra jamais la plus sévère loi,
» Si l'amour juge en vous, ce qu'il a fait en moi. »

Bonheur grand, petit crime. — C'est cette antithèse qui seule a pu résoudre Corneille à

mettre dans un vers, *petit crime*. Ce dernier substantif n'admet guère qu'une épithète, en poésie; c'est celle *d'énorme :* car on ne connaît pas de *petits crimes* dans le monde : tout ce qui trouble la société, en est toujours un très-grand.

Un petit crime qui ne craint pas la plus sévère loi. — J'ai toujours pensé que c'était le criminel qui craignait la loi, et non pas le crime. Je sais que dans les images poétiques, on personnifie le crime comme la vertu, et que l'on peut dire : *le crime marche devant les tyrans ; il veille ; il faut effrayer le crime ;* mais je n'ai vu nulle part : *le crime craint la loi.* Je suis très-éloigné, pourtant, de donner mon opinion comme une règle invariable.

NICOMÈDE.

« Mais, si loin de vos yeux.........
» J'ai mieux aimé, Seigneur, perdre de votre estime,
» Quand un bonheur si grand, m'a fait commettre un crime,
» Que ne saurait punir la plus sévère loi,
» Si l'amour juge en vous, ce qu'il a fait en moi. »

PRUSIAS *à* NICOMÈDE.

« Mais gardez-vous aussi d'oublier votre faute,
» Et comme elle a fait brèche au pouvoir souverain. »

Une faute qui a fait brèche au pouvoir. — Manière de s'exprimer très-intelligible ; mais un peu bizarre dans des personnages qui ne doivent s'énoncer qu'avec noblesse et dignité.

« Mais gardez-vous aussi d'oublier votre faute,
» Et comme elle a blessé le pouvoir souverain.

(Ou bien :)

» Comme elle porte atteinte au pouvoir souverain. »

Peut-être cette dernière manière rentre-t-elle plus dans le vrai sens de Corneille.

NICOMÈDE *à* PRUSIAS.

« La reine d'Arménie est due à ses états,
» Et j'en vois les chemins ouverts par nos combats ;
» Il est tems qu'en son ciel, cet astre aille reluire :
» De grâce accordez-moi l'honneur de l'y conduire. »

Il est tems que cet astre aille reluire en son ciel. — Ce style hyperbolique me paraît hors de tous les genres de poésie, et sur-tout du poème dramatique, où il est important d'être simple, noble et clair.

« La reine d'Arménie est due à ses états,
» Et j'en vois les chemins ouverts par nos combats ;
» Mes lauriers ont par-tout affermi son empire :
» De grâce accordez-moi l'honneur de l'y conduire. »

Je crois qu'en poésie, *les lauriers* peuvent être pris pour *les victoires* ; mais je doute s'il

est convenable de faire parler un personnage aussi avantageusement de lui-même ; car M. de Voltaire donne pour maxime, que le véritable héroïsme ne consiste point à faire l'éloge de sa valeur ; que la voix publique en a seule le droit ; ainsi, le correctif que je propose pourrait ne rien valoir.

Cependant *Philoctète* dit à *Œdipe*, à la scène troisième du second acte de cette tragédie :

« Un homme tel que moi,
» Quand il a dit un mot, en est cru sur sa foi. »

Je laisse à décider si l'exemple du législateur s'accorde bien avec son précepte.

SCÈNE TROISIEME.

PRUSIAS *à* FLAMINIUS.

(*Il parle d'Attale.*)

« Je crois que pour règner il en a les mérites ;
» Je n'en veux point douter après ce que vous dites. »

Avoir les mérites de cela pour règner. — Est d'une construction de phrase, sinon obscure, du moins trop peu soignée ; je crois qu'il est possible d'être plus élégant, sans s'écarter du vrai sens de l'auteur :

« D'un roi digne du trône, il a tous les mérites,
» Et n'en veux point douter, puisque vous me le dites. »

PRUSIAS *à* NICOMÈDE.

« Ah ! ne me brouillez point avec la république ;
» Portez plus de respect à de tels alliés. »

Ne me brouillez point avec la république. — Style trop populaire ; c'est le grand défaut du rôle de *Prusias*, qui n'est, en dialogue et en action, que le fantôme d'un vrai roi.

« Mes traités sont sacrés avec la république ;
» Prince, ayez plus d'égards pour de tels alliés. »

La phrase peut perdre de sa force, en supprimant l'interjection ; mais elle est inconciliable avec cette nouvelle manière.

NICOMÈDE *à* PRUSIAS.

« Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'ame grande,
« Et toutes les grandeurs dont se fait un grand roi. »

Cœur grand, esprit grand, ame grande, grandeurs, grand roi. — La répétition de ces cinq adjectifs a toujours paru, à la représentation, un jeu de mots, dont la terminaison est un rire général et malin, dont le grand Corneille ne s'était jamais douté.

Sa simplicité, à cet égard, est aussi estimable que notre rigidité est extrême.

J'ajouterai que ces vers, écoutés par une

jeunesse, qui aurait les oreilles moins chastes, et les mœurs plus pures, paraîtraient pleins de sens, et très-conformes au caractère de *Nicomède*.

« Attale a le cœur grand, l'esprit grand, l'ame grand,
» Et toutes les vertus qui forment un grand roi. »

Le mot de *grandeur*, étant le plus scabreux pour le public, sa suppression me paraît indispensable, et il me semble qu'elle ne fait presque rien perdre de l'idée de l'auteur.

NICOMÈDE, *parlant d'Attale et de Rome.*

« Puisqu'il peut la servir à me faire descendre,
» Il a plus de vertus que n'en eut Alexandre;
» Et je lui dois quitter, pour le mettre en mon rang,
» Le bien de mes ayeux et le prix de mon sang. »

Puisqu'il peut servir Rome à me faire descendre. — Il faudrait pour être exact pouvoir dire : *Puisqu'il peut faire servir Rome, pour me contraindre à descendre du degré de gloire où je suis monté !*

Quitter à lui le bien de mes ayeux.—N'est pas une faute moins sensible. On ne peut pas dire : *quitter à quelqu'un :* on dit : *je vous abandonne tous mes droits ;* et non : *je quitte à vous*, etc.

Quoiqu'il en soit, le sens de cette phrase est tellement précis, qu'il est difficile de la rendre plus grammaticale, sans en altérer la substance.

« Puisqu'il peut lui servir à me faire descendre,
» Il a plus de vertus que n'en eut Alexandre;
» Et je lui dois céder, pour le mettre en mon rang,
» Le bien de mes ayeux et le prix de mon sang. »

NICOMÈDE à FLAMINIUS.

« Voilà le vrai secret de faire Attale roi,
» Comme vous l'avez dit, sans rien prendre sur moi;
» La pièce est délicate, et ceux qui l'ont tissue,
» A de si longs détours font une digne issue. »

La pièce est délicate, *et ceux*, etc.— J'avoue que j'aime beaucoup cette expression, sur-tout dans le caractère de *Nicomède*, dont le persiflage est plein de grandeur et de noblesse.

Mais je conçois aussi qu'il faut un grand art à l'acteur, chargé de ce rôle, pour ne pas y laisser apercevoir le ton de la comédie.

Le grand Baron était le seul qui savait le sauver par des nuances imperceptibles, et c'est ce qui constitue le génie et le vrai talent.

Reconnaissant l'impossibilité de me traîner sur les traces de ce grand homme, je vais es-

sayer, pour mon compte, de rendre le dialogue un peu plus à ma portée.

« La trame est bien ourdie, et ceux qui l'ont tissue,
» A de si longs détours font une grande issue. »

Si je ne me trompe, je crois que cette tournure ne s'éloigne pas trop de l'idée et du style de Corneille.

ACTE TROISIEME.

SCENE PREMIERE.

PRUSIAS *à* LAODICE.

« Vous vous mettez fort mal au chemin de règner. »

LAODICE.

« Seigneur, si je m'égare, on peut me l'enseigner. »

Se mettre au chemin de règner.— Ne se dit, ni au propre, ni au figuré. On admet dans le style noble, *chemin du trône*, *être dans le bon chemin.* Dans la première acception, il est toujours suivi d'un substantif; dans la seconde, il est précédé d'un verbe auxiliaire : mais jamais il n'est suivi d'un verbe actif.

PRUSIAS.

« Vous vous conduisez mal, si vous voulez règner. »

LAODICE.

« Seigneur, si je m'égare, on peut me l'enseigner. »

(Ou bien :)

« On peut me ramener. »

Vous vous conduisez mal. — Est tout aussi mauvais que : *vous vous mettez fort mal ;* le seul avantage de cette correction, c'est que la phrase est plus française.

LAODICE à PRUSIAS.

« Vous verriez qu'à tous deux je rends ce que je doi,
» Si vous vouliez mieux voir ce que c'est qu'être roi. »

Vous verriez, si vous vouliez mieux voir, ce que c'est qu'être, etc. — Il y a peu d'élégance dans la tournure de cette phrase, d'ailleurs très-intelligible ; mais *ce que c'est qu'être roi*, est totalement dénué de poésie et d'harmonie.

« Vous verriez qu'à tous deux je rends ce que je doi,
» Si vous souteniez mieux la dignité d'un roi. »

(Ou bien :)

« Si vous remplissiez mieux la place d'un vrai roi. »

PRUSIAS à LAODICE.

« Et vous pourrez peut-être apprendre une autre fois,

« Ce que c'est, en tout lieux, que la raison des rois.»

Ce que c'est que. — Si Corneille avait voulu s'en donner la peine, il lui en aurait coûté peu de travail pour châtier son style, dans plusieurs endroits de cette pièce, qui, d'ailleurs, fourmille des plus grandes beautés.

« Et vous pourrez peut-être apprendre une autre fois,
» Que l'absolu pouvoir est la raison des rois. »

SCENE DEUXIEME.

LAODICE *à* FLAMINIUS.

(*Elle parle de Nicomède.*)

« Mais sous quelle conduite et sous quel général ?
» Le roi, s'il s'en fait fort, pourrait s'en trouver mal. »

Le roi, s'il s'en fait fort.— Corneille a voulu dire : *le roi pourrait se trouver mal du dessein qu'il aurait de porter la guerre dans l'Arménie, s'il se fait fort que ce sera sous la conduite d'un général tel que Nicomède ;* mais je ne pense pas que le verbe, *se faire fort*, soit exactement le mot propre.

Il faudrait dire : *le roi pourrait se tromper dans ce grand projet, s'il espère pouvoir l'exécuter sous la conduite d'un général tel que Nicomède.*

Voilà l'idée que j'en ai, et bien exprimée en prose, il reste à savoir si elle renferme la même précision en vers :

« Mais, par quelle conduite et sous quel général?
» Si le roi s'en servait, il s'en trouverait mal. »

LAODICE à FLAMINIUS.

« Si le grand Annibal avait qui lui succède,
» S'il ne revivait pas au prince Nicomède,
» Et s'il n'avait laissé dans de si dignes mains,
» L'infaillible secret de vaincre les Romains. »

N'avait qui lui succède. — Je doute que selon les règles strictes de la grammaire, on puisse mettre un présent après un imparfait; peut-être cette licence est-elle admise en poésie; je serai fort aise que l'on éclaircisse mes doutes sur cette convenance.

Revivre à quelqu'un. — Est sûrement un solécisme.

Dans de si dignes, etc. — Forme une rédondance de sons très-durs à l'oreille.

Je propose les vers suivans :

« Si le grand Annibal n'avait dans Nicomède,
» Un successeur illustre, un prince à qui tout cède;
» Et s'il n'avait transmis, en de si dignes mains,
» L'infaillible secret de vaincre les Romains. »

SCÈNE QUATRIEME ET CINQUIÈME.

LAODICE *à* NICOMÈDE.

« Et dans ce même jour, Rome, en votre présence,
» Avec chaleur pour lui [*] presse mon alliance.
» Pour moi, je ne vois goutte en ce raisonnement,
» Qui n'attend pas le tems de votre éloignement;
» Et j'ai devant les yeux toujours quelque nuage,
» Qui m'offusque la vue et m'y jète un ombrage.
» Le roi chérit sa femme ; il craint Rome, et pour vous,
» S'il ne voit vos hauts faits, d'un œil assez jaloux,
» Du moins, à dire tout, je ne saurais vous taire,
» Qu'il est trop bon mari pour être assez bon père. »
» Voyez quel contre-tems Attale prend ici:
» Qui l'appelle avec nous? quel projet! quel souci!
» Je connais mal, Seigneur, ce qu'il faut que je pense;
» Mais j'en romprai le cours, s'il y faut ma présence.
» Je vous quitte.

ATTALE, *arrivant.*

» Un si doux entretien
» N'est plus charmant pour vous, quand j'y mêle le mien. »

Relisez la texture de la scène cinquième du premier acte, et vous reconnaîtrez qu'il est

[*] Pour Attale.

très-naturel que *Laodice* ne puisse démêler pourquoi la reine ne paraît rien craindre de l'aveu des assassins, qui doivent déposer contre elle, parce qu'elle ignore, en effet, qu'*Arsinoë* ne s'est servie de ces imposteurs que pour attirer *Nicomède* à la cour, et le faire tomber dans le piége, en quittant le commandement de l'armée, sans le consentement du roi.

(ACTE PREMIER.—SCENE PREMIERE.)

« Quiconque entre au palais, porte sa tête au roi ;
» Je vous le dis encor, retournez à l'armée. »

Mais que *Laodice ne voye goutte* dans *un raisonnement qui n'attend pas le tems de l'éloignement de Nicomède, lorsque Rome et la cour de Bythinie pressent son alliance avec Attale !*.... C'est vraiment à cela qu'il est difficile de voir clair ; car l'intérêt de *Laodice*, et sa passion pour *Nicomède* devraient la porter naturellement à développer la politique de ces deux partis, qui consiste à pousser son amant aux dernières extrémités, lorsqu'il verra passer sa maîtresse dans les bras de son frère.

Je trouve encore deux choses à reprendre dans la fin du couplet. *Laodice* y parle *d'Attale* qui se présente sur la scène ; elle dialogue

longuement, pour se plaindre de son importunité, et reprend incontinent sa conversation avec *Nicomède*, dont il est impossible qu'*Attale* n'entende pas quelque chose.

Si pour sauver ce défaut de convenance, on oblige *Attale* à rester dans l'antichambre, et de ne se montrer qu'à sa réplique, il en résulte un autre inconvénient ; c'est d'annoncer en scène un personnage qui ne s'y montre pas Je n'entends pas plus ce que veut dire *Laodice*, après avoir fait part à son amant de l'arrivée d'*Attale*.

S'il faut ma présence là, je romprai le cours de ce qu'il faut que je pense. — Cette phrase entortillée est presque une énigme.

Quoiqu'il me paraisse indispensable de faire une coupure de quatre vers dans la fin de ce couplet trop long et trop diffus, je ne prétends pas que cela soit fort aisé. Tel qu'il en puisse être, le voici comme je l'ai imaginé :

« Et dans ce même jour, Rome, en votre présence,
» Avec chaleur, pour lui presse mon alliance.
» On n'attend pas le tems de votre éloignement ;
» Je vois leur politique, et leur raisonnement :
» Le roi chérit sa femme, et je ne puis vous taire,
» Qu'il est trop bon mari, pour être assez bon père.

» L'ambassadeur le presse, il craint Rome, et dans vous
» S'il voit encore un fils furieux et jaloux,
» Malgré tous vos exploits, n'attendez pas de grâce;
» Mais, Prince, je vous reste, et bravant leur menace,
» Je puis... Attale vient.

ATTALE.

» Un si doux entretien,
» N'est plus charmant pour vous, quand j'y mêle le mien.»

La plupart de ces vers corrigés sont dénués de grâce et de poësie; le sens des idées n'en est cependant pas dénaturé, au point qu'il ne rentre, quoiqu'inversement, dans celui de Corneille, puisque *Laodice* y démêle d'un coup d'œil, toute la politique de ses persécuteurs, et qu'elle laisse entrevoir ce qu'elle est en état d'entreprendre pour rompre les projets de la famille royale.

Peut-être, de cette sorte, le tout en est-il plus intelligible pour le spectateur, et c'est ce que je laisse à décider.

Il me semble aussi que le danger de *Nicomède* est plus évidemment annoncé, et qu'on ne peut soupçonner encore comment *Laodice* pourra l'en retirer.

SCENE SIXIÈME.

ATTALE à NICOMÈDE.

« Mais vous défaites-vous du cœur de la princesse,
» ....
» De trois sceptres conquis, du gain de trois batailles ?
» ....
» Rendez donc la princesse égale entre nous deux. »

Vous défaites-vous du cœur. — Je crois qu'on ne peut se défaire, ni d'un cœur qui nous est attaché, ni du gain de plusieurs batailles ; on peut renoncer à l'un, et mépriser la gloire que nous a valu l'autre, puisqu'elle ne peut s'acquérir qu'au prix du sang de ses semblables.

Ainsi le mot, *se défaire*, n'est pas, selon moi, le mot propre. *Rendez donc la princesse égale entre nous deux.*— Je pense aussi que cette solution de l'argument d'*Attale*, peut présenter une idée triviale qui n'est pas celle de Corneille, et qui pour être plus précieuse, n'a besoin que d'être ennoblie.

Voici comme je l'ai conçue :

ATTALE.

« Vous renoncez sans peine à quelques droits d'aînesse ;
» Mais, renoncez-vous bien au cœur de la princesse,
» A toutes les vertus qui vous en font aimer,
» Aux nobles qualités qui savent tout charmer,
» A trois sceptres conquis, au gain de six batailles?
» Aux glorieux assauts de plus de cent murailles ?
» Avec de tels seconds, rien pour vous n'est douteux.
» Rendez donc le combat égal entre nous deux ;
» Cachez à Laodice un long amas de gloire,
» Qu'à pleines mains sur vous a versé la victoire,
» Et faites qu'elle puisse oublier, etc. »

SCENE SEPTIEME.

« Seigneur, le roi s'ennuie, et vous tardez longtems. »

Le roi s'ennuie. — Expression d'autant plus dangereuse qu'elle remémore au public l'ennui effectif que cause la présence de *Prusias*.

Au lieu d'y substituer : *Seigneur, le roi se lasse.* — Il vaudrait peut-être mieux réitérer ce qu'*Araspe* dit à *Nicomède*, au commencement de la scène.

Seigneur, le roi vous mande. — Cette répétition me semblerait fort naturelle dans un

personnage qui n'a qu'une commission simple à remplir.

SCENE HUITIÈME.

ARSINOÉ *à* ATTALE.

« En présence des rois les vérités sont fortes !
» Que pour sortir d'un cœur elles trouvent de portes ! »

M. de Voltaire remarque, avec beaucoup de justesse, que ce ne sont pas *les vérités qui sont fortes en présence des rois ;* que c'est, au contraire, la présence des rois qui est assez imposante pour forcer la vérité de sortir de la bouche des imposteurs.

Il est donc prouvé que, non-seulement l'idée de Corneille n'est pas juste ; mais même que la métaphore qui l'exprime, est pauvre et puérile.

Il s'agit de savoir s'il m'a été possible de substituer deux vers qui ne soient pas détestables ; on va juger :

« Qu'en présence des rois la vérité rebelle,
» Sort aisément d'un cœur que le fourbe y recèle !
» Qu'on en voit le mensonge aisément confondu ! »

SCENE HUITIÈME.

Attale à Arsinoé.

« Mais pour l'examiner et bien voir ce que c'est,
» Si vous pouviez vous mettre un peu hors d'intérêt.
» Vous ne pourriez jamais, sans un peu de scrupule,
» .... »

Mais pour l'examiner, et bien voir ce que c'est.—J'ignore absolument à quoi se rapporte la particule relative; si c'est à la gloire d'*Arsinoë*, ou à l'imposture des deux assassins.

Il y a pourtant lieu de présumer que c'est à cette dernière; quant à la tournure du dernier hémistiche du vers suivant, pour que la phrase eût été plus claire, il aurait fallu dire : *Si vous pouviez prendre un peu moins d'intérêt dans tout ceci, vous ne pourriez jamais*, etc.— Car, *vous mettre un peu hors d'intérêt*, n'est pas français.

« Mais pour l'examiner, l'estimer ce qu'elle est,
» Il faut vous dégager de tout autre intérêt,
» Et vous ne pouvez plus, sans un peu de scrupule,
» .... »

ATTALE *à* ARSINOÉ.

« Contre tant de vertus, contre tant de victoires,
» Doit-on quelque croyance à des ames si noires?»

Doit-on de la croyance à des ames si noires contre tant de vertus? — La construction de cette phrase est un peu louche. Corneille aurait été plus clair et plus exact s'il avait pu dire : *Doit-on de la croyance à des ames assez noires, pour chercher à flétrir tant de vertus, et tant de victoires?* Voilà, je crois, ce qu'il a voulu dire, et ce qu'il n'a laissé qu'entrevoir.

Pour y remédier, je propose une inversion qui peut ne pas nuire à la clarté de la phrase :

« Ces perfides, tous deux se sont dits aujourd'hui,
» Et subornés par vous, et subornés par lui.
» Doit-on quelque croyance à des ames si noires?
» Peuvent-elles flétrir ses vertus, ses victoires?»

ATTALE *à* ARSINOÉ.

(*Il parle de Nicomède.*)

« Nous ne sommes qu'un sang; et ce sang, dans mon cœur,
» A peine à le passer pour calomniateur.»

ARSINOÉ.

« Et vous en avez moins à me croire assassine?»

On dit communément entre deux frères : *être du même sang ;* mais on ne dit point : *n'être qu'un sang.* D'ailleurs, *un sang qui a peine à passer un frère pour calomniateur,* est une construction de phrase incorrecte et barbare. Je ne crois pas non plus qu'*assassine* puisse être pris substantivement ; il n'est admissible que comme adjectif, encore y a-t-il très-peu d'occasions où l'on puisse l'employer. Il se peut, pourtant, que du tems de Corneille, il fut reçu en poésie, ou qu'il ait projeté d'en enrichir la langue française : ce qu'il y a de certain, c'est que l'académie ne l'a point adopté comme substantif féminin, et peut-être a-t-elle eu tort ; car les crimes et les assassinats étant communs aux deux sexes, pourquoi dit-on : *c'est un assassin ?* et pourquoi rejète-t-on : *c'est une assassine ?*

Si les fastes de l'histoire sainte et profane pouvaient fuir à l'œil envieux de la postérité, et que, dans le bouleversement inévitable des empires, on ne pût réchapper d'autres monumens de littérature que dans les dictionnaires de langue, on aurait raison de n'y point insérer le mot *assassine.* L'on cacherait ainsi à nos derniers neveux, que le sexe le plus aimable, le plus doux et le plus timide, a pu se livrer quelquefois aux crimes les plus atroces ; que l'homi-

cide était une vertu du ciel dans la belle *Judith ;* qu'il était une raison d'état dans l'implacable *Catherine de Médicis*, et qu'il ternit à jamais le beau règne d'*Elisabeth* d'Angleterre, par le meurtre juridique de *Marie Stuart*, etc. etc.

Mais, malheureusement, on ne perdra jamais la mémoire de toutes ces atrocités ; c'est donc par pure bizarrerie que ce mot, que je prononce à regret, ne se trouve dans aucun dictionnaire.

ATTALE.

« Si je suis son rival, je suis aussi son frère ;
» Formés du même sang, je l'estime, et mon cœur
» Ne peut voir dans mon frère un calomniateur. »

ARSINOÉ.

« Vous avez moins de peine à me croire assassine. »

La résolution d'*Attale*, de ne voir dans *Nicomède* aucune tache qui puisse le lui rendre suspect, ne rentre pas précisément dans l'intention de Corneille ; mais ce sentiment affirmatif est-il moins louable que le doute ? Je ne crois pas ; il me paraît plus conforme, ou du moins plus préparatoire à la belle action d'*Attale*, au cinquième acte.

ATTALE *à* ARSINOÉ.

« Votre vertu............
» La sienne, dans la cour, lui fait mille jaloux,
» Dont quelqu'un a voulu le perdre auprès de vous. »

Sa vertu, dont quelqu'un a voulu le perdre. —N'aurait-il pas fallu dire, pour être simple et intelligible : *Sa vertu, dont un de ceux qui lui portent envie a voulu se servir pour le perdre auprès de vous?* mais Corneille suppose souvent que son auditeur doive l'entendre à demi-mot.

Ce grand homme a quelquefois négligé de mettre de l'ordre et de la netteté dans ses idées, on distrait toujours l'attention du spectateur, quand il est obligé de réfléchir et de périphraser ce qu'il vient d'entendre.

ATTALE.

« Votre vertu............
» La sienne, dans la cour, lui fait mille jaloux;
» Un seul, madame, a pu le trahir près de vous.

(Ou bien :)

» L'un deux l'en a puni sans doute auprès de vous. »

Ce dernier vers n'a d'autre mérite que celui de la précision et de la clarté ; il s'en faut de

beaucoup qu'il réunisse l'élégance à l'harmonie; mais je n'ai pas pu mieux trouver.

ACTE QUATRIEME.

SCÈNE PREMIERE.

ARSINOÉ *à* PRUSIAS.

« Suis-je digne de vous ? et de telles alarmes
» Touchent-elles trop peu pour mériter mes larmes ? »

Je présume que Corneille a voulu dire : *Et les alarmes que le peuple me cause, doivent-elles m'être assez peu sensibles pour ne pas en répandre des larmes*?

Si je ne me trompe sur la véritable idée de l'auteur, il est certain que le mot *mériter* ne rend pas sa pensée.

ARSINOÉ.

« Suis-je digne de vous ?... Ah ! de telles alarmes
» Ne m'affligent que trop, et m'arrachent des larmes. »

SCENE DEUXIEME.

ARSINOÉ *à* PRUSIAS, *parlant de Nicomède*.

« Grâce, grâce, Seigneur, à notre unique appui,
» Grâce à tant de lauriers en sa main si fertiles;
» Grâce à ce conquérant, à ce preneur de villes, etc. »

Grâce à ce preneur de villes. — Cette idée ironique, quoique juste pour l'expression, manque de grâce et de noblesse; il y a d'ailleurs des choses d'usage dont on ne peut pas s'écarter; on n'a jamais dit en poésie : *un preneur de villes* comme l'on dit en prose, *un preneur de tabac et de mouchoir*, etc.

ARSINOÉ.

« Grâce, grâce, Seigneur, à notre unique appui;
» Grâce à ce conquérant, dont les lauries fertiles,
» Ont rangé sous vos lois, ce grand nombre de villes, etc. »

La pensée de Corneille me paraît conservée dans son entier; je conçois que, sans un grand effort, on peut la rendre plus élégante, mais c'est un art auquel je ne puis pas prétendre.

NICOMÈDE à ARSINOÉ.

« De quoi, madame......est-ce d'avoir conquis
» Trois sceptres que ma perte expose à votre fils? »

Corneille a voulu dire : *trois sceptres dont votre fils héritera par ma mort; mais la perte de quelqu'un qui expose à quelqu'autre trois sceptres conquis*, ne rend point son idée avec les mots propres.

NICOMÈDE.

« De quoi, madame !.. est-ce d'avoir conquis
» Trois sceptres, dont ma perte enrichit votre fils ? »

Je conserve le mot *perte*, dont il paraît que Corneille était jaloux ; car on pouvait dire encore :

« Trois sceptres que ma mort transmet à votre fils. »

NICOMÈDE *à* PRUSIAS.

« M'en purger !..moi Seigneur, vous ne le croyez pas.
» Vous ne savez que trop qu'un homme de ma sorte,
» Quand il se rend coupable, un peu plus haut se porte ;
» Qu'il lui faut un grand crime à tenter son devoir,
» Où sa gloire se sauve à l'ombre du pouvoir. »

Il faut un grand crime à un homme à tenter son devoir. — Est un barbarisme complet ; il est indubitable que le vrai sens de cette phrase se réduit à ceci : *Il faut concevoir un crime dont les effets soient assez heureux pour ébranler le devoir au point de franchir les bornes.*

Je laisse à résoudre si cette idée est suffisamment développée dans les vers de Corneille.

NICOMÈDE.

« M'en purger!..moi, seigneur!..vous ne le croyez pas:
» Vous ne savez que trop qu'un homme de ma
sorte,
» Quand il se rend coupable, un peu plus haut se
porte,
» Et que, s'il s'affranchit des règles du devoir,
» C'est pour mettre son crime à l'ombre du pou-
voir. »

Cette correction que je ne propose, comme toutes les autres, que pour les soumettre aux lumières de mes amis, ne contient peut-être pas tout ce que Corneille a pensé; mais au moins est-elle plus précise et plus conforme aux règles immuables de la grammaire.

SCÈNE QUATRIEME.

PRUSIAS *à* FLAMINIUS.

(*Attale.*)
« Je le fais roi de Pont, et mon seul héritier;
» Et quand à ce rebelle, à ce courage fier.
(*Parlant de Nicomède.*)

Héritier ne rime point avec *fier*, à moins que du tems de Corneille, ce dernier substantif ne se prononcât comme le verbe *fier*; cet usage n'ayant plus lieu, sans changer rien au sens, ni

à la texture du vers, on peut substituer l'épithète d'*altier* à celui de *fier*.

L'élégant et l'inimitable Racine a fait la même faute dans *Mithridate*.

« Attaquons dans leurs murs, ces conquérans si fiers;
» Qu'ils tremblent à leur tour, pour leurs propres foyers. »

SCENE SIXIEME.

ATTALE à ARSINOÉ.

« A voir quelle froideur à tant d'amour succède,
» Rome ne m'aime pas, elle hait Nicomède. »

Il y a lieu de croire qu'on employait autrefois le mot *amour*, pour *intérêt*, *protection*, *attachement*, etc. Il est sûr que, depuis Racine, c'est-à-dire, depuis qu'on nous a habitués à réunir la justesse de l'expression à la sévérité grammaticale, on ne peut entendre aujourd'hui le mot d'*amour* dans l'acception où Corneille l'emploie; on est convenu qu'il serait la seule image de la tendresse et du sentiment : tout autre acception porterait à l'équivoque, sur-tout lorsqu'il s'agit de l'amour de quelques ultramontains pour un jeune asiatique.

ATTALE.

« Puisque l'indifférence à l'amitié succède,
» Rome ne m'aime pas, elle hait Nicomède. »

ACTE CINQUIEME.

(*Remarques générales sur les cinq premières scènes.*)

L'ouverture du cinquième acte de cette tragédie ne me paraît pas exposer, d'une manière assez pathétique, le danger de *Nicomède*, et cette faute est, selon moi, d'autant plus grande, que ce prince seul doit réunir sur lui tout l'intérêt.

Corneille, au contraire, a fait une scène de politique entre la reine et son fils, laquelle est d'une froideur extrême; ce qui suit ne la réchauffe pas beaucoup. Il y a une monotonie d'action répandue sur les personnages de *l'Ambassadeur romain*, *de Prusias*, *de la Reine*, *de sa Confidente*, *et d'Araspe*, *le capitaine des gardes de leur majesté*.

Voici comme s'annoncent ces différens personnages :

SCENE DEUXIEME.

Flaminius annonce tranquillement à la *Reine* la révolte du peuple : révolte dont elle est déjà instruite ; et qui ne lui cause aucune émotion.

Il me semble qu'à ce sujet *l'Ambassadeur* lui suppose à tort des résolutions qu'elle n'a pas prises, puisqu'elle ne se détermine, en effet, à

prendre un parti que sur l'exemple du sénat de Rome, qui lui est allégué par ce même *Ambassadeur. Le sénat*, lui dit-il, *dans un cas pareil, emploie la prière, la menace, la force ouverte, et rappelle aussitôt son escadron mutin, et du Mont Quirinal et du Mont Aventin.*

SCENE TROISIEME.

Le roi vient ensuite pour ne mettre ordre à rien, et pour avertir seulement *qu'il connaît les chefs des mutins, qui ne sont autres que les gens de* Laodice.

Réflexion puérile et froide dans un moment aussi critique ; car il est plus important de punir ces mutins que de savoir à qui ils appartiennent.

SCENE QUATRIEME.

Cléone, la confidente de la *Reine*, arrive un moment après pour annoncer *que le peuple demande Nicomède*, et qu'en attendant que ce prince lui soit rendu, il vient préalablement de mettre en pièces *Métrobate et Zenon*; ce qui calme tout-à-fait la *Reine*, et ne l'empêche pas, l'instant d'après, d'appuyer une détermination du *Roi*, non moins basse que violente.

SCENE CINQUIEME.

A ces différentes députations faites à la *Reine* sur le danger dont l'état est menacé, succède *Araspe*, qui annonce positivement au *Roi que le prince ne sera pas long-tems entre ses mains, et que, de moment en moment, le peuple fait fuir la garde de sa majesté, quelle s'écoule*, etc.

Il résulte de cette observation, que voilà quatre acteurs qui n'entrent successivement en scène que pour dire, tous les quatre, à peu près la même chose; que cette monotonie d'action et d'interlocution, répand sur toutes ces scènes, un froid glacial, et qu'à force de dissertations, on diminue dans l'ame du spectateur, l'intérêt qu'il doit prendre au principal personnage.

C'est dans la vue de presser plus vivement l'action essentielle, que je me suis déterminé à couper tout-à-fait la scène de *Cléone*, et d'en réunir la substance au rôle d'*Araspe*.

Il s'en faut bien que ce soit remédier à tout; aussi n'en ai-je ni la prétention ni le génie.

Les fautes majeures des grands hommes ne peuvent être réparées que par eux-mêmes; ils

me suffit que les scènes soient plus sérrées, et que l'action en soit un peu moins monotone.

Je reviens à l'examen de chaque scène en particulier.

SCENE PREMIÈRE.

ATTALE *à* ARSINOÉ.

« C'est blesser les Romains que faire une conquête,
» Que mettre trop de bras sous une seule tête,
» Et leur guerre est trop juste, après cet attentat,
» Que fait sur leur grandeur, un tel crime d'état;
» Eux qui, pour gouverner, sont les premiers des hommes,
» Veulent que sous leur ordre on soit ce que nous sommes,
» Que leur empire seul demeure indépendant.
» Je les connais, madame, etc. »

Une guerre (de la part des Romains) *est trop juste, après un attentat qu'un tel crime d'état fait sur leur grandeur* : c'est-à-dire, après la résolution de se défendre contre eux. Ce langage entortillé, obscur, et trop peu soigné, m'engage à couper quatre vers de ce couplet, qui n'est que la substance de ce qui a été dit plus haut sur la politique du sénat de Rome.

Je n'aime pas non plus cette expression : *mettre trop de bras sous une seule tête*; je

préfère le verbe *ranger*, qui me paraît plus noble et plus expressif.

ATTALE.

« C'est blesser les Romains, que faire une conquête,
» Qui range trop de bras sous une seule tête ;
» Ils commandent aux Rois avec tant d'ascendant,
» Que leur empire seul demeure indépendant.
» Je les connais, madame, etc. »

J'avoue que c'est avec regret que j'ai préféré, dans cette nouvelle version, *commander aux rois avec ascendant*, à l'expression de Corneille, qui me paraît noble et hardie ; mais il est impossible, je crois, de dire en bon français, *vouloir un ascendant*, sans y joindre le verbe actif *prendre*.

ARSINOÉ *à* ATTALE.

« Le tems pourra changer ; cependant, prenez soin
» D'assurer des jaloux, dont vous avez besoin. »

D'assurer des jaloux, etc. On voit aisément que Corneille a prétendu dire : *prenez soin de vous assûrer de ceux qui pourraient vous nuire, de vous mettre à couvert de leur jalousie*, etc. Et c'est ce qu'il n'a pas réellement exprimé.

ARSINOÉ.

» Le tems pourra changer ; cependant, prenez soin ;
» De flater des jaloux dont vous avez besoin ;

(Ou bien :)

» De vous captiver ceux dont vous avez besoin. »

Je pense que la première manière a plus d'analogie avec celle de l'auteur.

SCENES QUATRIEME ET CINQUIEME,

Réunies en une seule.

ARASPE (*au lieu de Cléone*).

« Tout est perdu, Seigneur, à moins d'un prompt remède,
» Tout le peuple à grands cris demande Nicomède.
» Il commence lui-même à se faire raison ;
» Il vient de déchirer Métrobate et Zénon.
» Sa fureur au palais le fait courir en foule ;
» De moment en moment votre garde s'écoule,
» Et suivant les discours qu'ici même j'entends,
» Le prince entre mes mains ne sera pas long-tems ;
» Je n'en puis plus répondre, etc. »

PRUSIAS.

« Et du haut d'un balcon pour calmer la tempête,
» Sur ses nouveaux sujets faisons voler sa tête. »

Quoique je trouve le mot de *balcon* assez déplacé dans une tragédie ; cependant il me

paraît fort difficile de le changer, parce qu'il peint ici le seul lieu d'où le peuple peut voir le supplice de *Nicomède*, sans qu'il lui soit permis de *l'empêcher.*

ATTALE à PRUSIAS.

« Ah! Seigneur, c'est tout perdre et livrer à sa
rage, (*A la rage du peuple.*)
» Tout ce qui, de plus près, touche votre courage;
» Et j'ose dire ici que votre majesté,
» Aura peine elle-même à trouver sûreté. »

Livrer à la rage du peuple tout ce qui touche le courage de Prusias de plus près. J'augure que cela veut dire : *Ne pas faire vis-à-vis du peuple un trop bon marché de son courage; s'avilir et se dégrader devant lui, en livrant bassement à la mort un grand homme, à qui l'on a oté tout moyen de justification et de défense.* Toutes ces subtilités d'esprit sont de véritables énigmes pour le public; il s'en rencontre fréquemment dans les ouvrages de Corneille.

Je crois que l'on peut hasarder cette critique, sans manquer au profond respect que son nom seul inspire aux nations éclairées.

J'ose dire ici que votre majesté, etc.

(ACTE SECOND. — SCENE TROISIEME.)

Ou laissez-moi parler, sire, ou faites-moi taire. On ne voit dans aucun historien que le titre de *majesté* ait été donné aux rois de l'Asie. La propriété n'en était conférée qu'à des nations puissantes et belliqueuses. On disait : *la grandeur et la majesté du peuple romain*, et non la majesté de *Brutus*, de *Camille*, etc. Ce n'est que long-tems après la translation de l'empire à Bysance, que l'on a donné aux empereurs le titre de *majesté*; il a passé ensuite aux empereurs d'Allemagne, après la conquête de Constantinople par Mahomet II.

Les rois de France l'ont reçu des pontifes de Rome, dans le 9e. et 13e. siècle; c'est *François Premier* qui l'a seul porté sans discontinuité, et qui l'a ainsi transmis à ses successeurs.

On voit par ces dates chronologiques, que Corneille a fait un anachronisme en s'en servant dans un siècle et dans un pays où il n'a jamais été usité.

Le titre de *sire*, en parlant aux monarques asiatiques, est encore plus absurde; ils étaient qualifiés de *seigneurs*.

Il est bien étonnant que Corneille, qui avait une érudition si profonde, qui connaissait si

bien les mœurs et les usages des peuples qu'il a transportés sur la scène, y ait manqué si formellement dans cette circonstance.

ATTALE.

« Ah ! craignez tout... du peuple et de sa rage,
» Conservez-vous plutôt ce précieux ôtage,
» Sans lequel, soyez sûr, que votre majesté
» Aura peine elle-même à trouver sûreté. »

PRUSIAS *à* ARSINOÉ.

« Lui rendre Nicomède, avecque ma couronne. »

Avecque est très-dur à prononcer, vu que, pour la mesure du vers, il est indispensable d'articuler les deux syllabes.

Sans affaiblir le sens, je crois que l'on y peut substituer, *ainsi que*.

ARSINOÉ *à* PRUSIAS.

(*En parlant du peuple.*)

« Montrez-vous à ce peuple, et flattant son couroux,
» Amusez-le du moins, à débattre avec vous ;
» Gagnez ainsi du tems, tandis qu'en assurance,
» La galère s'éloigne avec son espérance. »

Depuis ces deux derniers vers, jusqu'à ceux qui terminent la période d'*Arsinoë*, on peut remarquer que les conseils qu'elle donne à son mari, sont la satyre la plus cruelle de ce vieil-

lard faible et languissant, dont la destinée est de perdre la tête, sur-tout dans un moment aussi critique; elle lui prescrit une conduite qui n'a pas le sens commun; elle lui suggère de faire *le surpris, le confus, si le peuple s'aperçoit de la supercherie qu'il a employée pour le tromper.*

Encore un coup, ces détails sont puériles et bas; il me semble que tout le projet de la reine doit se borner à assurer l'évasion de son plus grand ennemi, et à croire que, quand il n'existera plus en Bithynie, le peuple de lui-même rentrera dans son devoir, et que c'est-là communément le parti que prend la populace en pareille occasion : elle se tait, quand le principe de sa haine, ou l'objet de son fanatisme n'existe plus; ainsi, en suivant cette marche que l'on a vu, et que l'on voit encore dans la nature, je serais d'avis de supprimer les quatorze vers suivans, et de lier ainsi le dialogue.

ARSINOÉ.

« Montrez-vous à ce peuple, et flattant son couroux,
» Permettez-lui, Seigneur, tous débats avec vous;
» Gagnez ainsi du tems, tandis qu'en assurance,
» La galère s'éloigne avec son espérance.
» Instruit que Nicomède est hors de vos états,
» Il abjure, à vos pieds, ses cruels attentats;
» C'est ainsi que le peuple !...

PRUSIAS.

Oui, j'avouerai, madame,
» Que le ciel a versé ce conseil en votre ame, etc. »

SCENE CINQUIEME.

ARSINOÉ *à* ATTALE.

« Songez que ce n'est qu'un, que mon sort est le vôtre. »

Que ce n'est qu'un que, est dur à prononcer pour l'acteur, et pénible pour le spectateur: c'est le seul défaut de ce vers, qui d'ailleurs est rempli de sens et de précision.

ARSINOÉ.

« Songez qu'en tout mon sort se réunit au vôtre... «
(Ou bien :)
» Mais songez que mon sort va dépendre du vôtre. »

SCENE SIXIEME.

ARSINOÉ *à* LAODICE.

« Dites pour châtiment de sa témérité,
(*de Prusias.*)
» Qu'il lui faudrait du front tirer le diadême. »

Tirer le diadême du front, n'est pas une image très-juste. Sans énerver la métaphore,

ne pourrait-on pas substituer au verbe *tirer*, celui *d'oter* ou de *ravir*?

ARSINOÉ.

« Qu'il lui faudrait du front ravir le diadême. »

LAODICE à ARSINOÉ.

« Vos domestiques.......
« En savez-vous quelqu'un si prêt à se trahir;
» Si las de voir le jour, que de vous obéir ?»

Corneille laisse sous-entendre, dans cette phrase, ce qu'il fallait exprimer de la manière la plus précise; il a voulu dire : *est-il quelqu'un de vos domestiques si las de vivre, qu'en vous obéissant il ne redoute point l'exemple de Métrobate et de Zénon?*

Ce grand homme, comme je l'ai déjà dit, suppose presque toujours toutes les têtes aussi remplies de son sujet que la sienne devait l'être; et il se trompe : il faut souvent suppléer à ces idées, et c'est ce qu'il ne faut entreprendre qu'avec respect et circonspection.

LAODICE.

« Vos domestiques.......
« En savez-vous quelqu'un si prêt à se trahir;
» Si las de voir le jour, qu'il vous ose obéir ?

(Ou bien :)

Si las de vous servir...
» Qu'au péril de sa vie il vous doive obéir ? »

LAODICE *à* ARSINOÉ.

« J'y règnerai, madame, et sans lui faire injure,
» Puisque le roi veut bien n'être roi qu'en peinture ;
» Que lui doit importer qui donne ici la loi ?.. etc. »

Le vers pénultième exprime d'une manière très-positive, ce qu'est *Prusias*, c'est-à-dire, alternativement le jouet de sa femme, et celui de la république romaine ; mais comme cette image excite toujours le rire le plus immodéré, je crois qu'il est prudent de la changer.

LAODICE.

« J'y règnerai, madame, et sans lui faire injure ;
» Puisqu'il n'est roi, ni père, en cette conjoncture ;
« Que lui doit importer qui donne ici la loi! etc ?»

En cette conjoncture, est un peu cheville ; mais je me servirai de mon excuse ordinaire, je n'ai pu mieux rencontrer.

SCENE SEPTIEME.

ARSINOÉ à ATTALE.

(*Parlant d'Aaraspe.*)

« Et qui dans cette porte a pu le poignarder? »

ATTALE.

« Dix ou douze soldats, qui semblaient la garder. »

Poignarder quelqu'un dans une porte, ne peut être admissible ici en vers ni en prose; des fautes aussi sensibles contre la langue, étaient fort aisées à rectifier.

ARSINOÉ.

» Qui donc à cette porte a pu le poignarder? »

Je n'ai jamais bien conçu par quel motif Corneille s'était cru dans la dure nécessité de faire égorger, par les ordres d'*Attale*, ce malheureux *Araspe*, qui ne pouvait, avec *trois hommes de garde*, opposer la moindre résistance *à ces dix ou douze soldats*, qui défendaient la sortie du port. Ce meurtre est abominable et inutile. S'il n'a été imaginé par l'auteur que pour légitimer le titre de la pièce, je pense qu'il était plus raisonnable de l'intituler : *Drame héroïque*, que de lui donner le nom de tragé-

die, puisqu'il était possible, sans déranger le plan, ni la catastrophe de l'ouvrage, de sauver la vie d'un infortuné, dont la position subalterne ne pouvait exciter ni terreur, ni pitié.

SCENE NEUVIEME *et dernière.*

NICOMÈDE *à* PRUSIAS.

« Je ne viens point ici montrer à votre haine,
» Un captif insolent d'avoir brisé sa chaîne.»

Un captif insolent. — Dans le sens où cette épithète est appliquée, elle est pleine d'énergie; mais elle n'est pas employée avec autant de noblesse que Racine l'a fait dans le second acte d'*Athalie.*

« Ni l'Arabe insolent, par d'éternels ravages,
» Comme au tems de vos rois, désoler ces rivages, etc. »

Peut-être l'épithète d'*orgueilleux* aurait-elle moins de force pour l'expression; mais plus de douceur pour l'oreille.

NICOMÈDE *à* FLAMINIUS.

« Votre amitié............
» Mais nous n'en voulons plus avec ces dures lois,
» Qu'elle jète toujours sur la tête des rois. »

Des lois dures que Rome jète sur la tête

des rois. — On ne jète des lois sur la tête de personne. On en impose aux rois, aux guerriers, au peuple, etc.

Il faut cependant convenir que, quoique l'expression soit impropre, elle est neuve et hardie, parce qu'elle peint la hauteur et la fierté de ce sénat auguste, qui se nommait le maître du monde.

Si toutefois cette expression trouve des censeurs trop austères, on y peut substituer ceci :

NICOMÈDE.

« Mais nous n'en voulons plus avec ces dures lois,
» Faites pour dégrader la majesté des rois [*]. »

[*] Tels sont, en partie, les changemens que j'ai cru nécessaires dans un ouvrage rempli d'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, des plus grandes beautés.

RÉFLEXIONS

Communiquées à monseigneur le duc de Duras, sur la distribution des rôles du répertoire tragique, qu'il m'a fait l'honneur de me confier.

Le 29 janvier 1774.

PREMIÈREMENT.

Dans la masse totale du répertoire, il n'y avait qu'un seul rôle d'oublié, celui de *Nabal* dans la tragédie d'*Athalie*. Je l'ai rétabli à son ordre de distribution.

SECONDEMENT.

J'ai cru qu'il était encore important pour le bon ordre, de remettre le rôle d'*Atrée* dans le rang des premiers rois, et celui de *Thyeste*, dans le rang des seconds, en laissant toutefois, au plus ancien des acteurs reçus dans cet emploi, la liberté de choisir celui qui lui sera le plus agréable, et qu'il jugera lui mieux convenir.

De cette sorte l'on ne pervertit point l'ordre

qui constate les véritables emplois, et l'on satisfait tout le monde.

TROISIÈMEMENT.

J'ai fait aussi quelques changemens dans la disposition de *Tancrède*, et j'ai pensé qu'en faisant du rôle de *Lorédan* un second-premier rôle, de celui de *Catane* un second rôle, et de celui d'*Aldamont* le premier confident, la pièce en serait infiniment mieux jouée, et pouvait conserver plus long-tems sa célébrité sur le théâtre français.

QUATRIÈMEMENT.

Dans les tragédies d'*Iphigénie en Aulide* et des *Troyennes*, je n'ai pas pensé qu'il y eût aucun inconvénient de laisser subsister le nom de madame Vestris, pour les rôles d'*Iphigénie* et d'*Andromaque*, parce que son droit d'ancienneté lui donne celui de choisir entre deux rôles du même emploi ; ce que j'ai eu le soin de constater par des renvois étoilés au bas de chaque page. J'en ai usé de même pour *les premiers et seconds-premiers rôles en hommes*, et pour *les premiers et seconds-premiers rôles de femmes*.

Ce privilége de choisir me paraît la chose du monde la plus juste ; il est non-seulement autorisé par les anciens usages de la comédie, mais encore par des exemples frappans.

Nous connaissons celui du fameux Dufresne, qui jouait *Antiochus* dans *Bérénice*, et non le rôle de *Titus*; celui de *Sévère* dans *Polyeucte*, et non le rôle du Héros des martyrs. Mademoiselle Lecouvreur jouait, par goût et par choix, le rôle d'*Atalide* dans *Bajazet*, et rarement celui de *Roxane*.

CINQUIÈMEMENT.

Par la nouvelle distribution générale du répertoire tragique, infiniment plus sage et mieux raisonnée que celle qui subsistait ci-devant, il faut convenir que le plus lézé des acteurs est ce pauvre d'Auberval, à qui l'on a enlevé sept rôles qui appartenaient veritablement aux seconds rois ; mais comme ce galant-homme est ami de l'ordre et sait respecter les propriétés, on espère qu'il se contentera de ce qui entre légitimement dans son partage.

ROLES OTÉS..	DANS:	ROLES RENDUS.
Montèze.....	Alzire.	L'Américain.
Mathan......	Athalie.	Ismael.
Arons.........	Brutus.	Messala.
Octar........	Gengiskan.	Etan.
Assur........	Sémiramis.	Mitrane.
Catane.......	Tancrède.	Aldamont.
Chatillon.....	*Zaïre.*	Corasmin.

SIXIÈMEMENT.

Un usage qu'il serait encore très-prudent d'établir à la comédie, ce serait d'ordonner aux sémainiers de tenir un registre particulier, et de ranger par ordre alphabétique, sur lequel on inscrirait tous les lundis de chaque semaine, le nom des tragédies et comédies jouées dans le cours du mois, la date et le jour de leur représentation, à commencer du 1er. avril jusqu'à la clôture, pour éviter la fréquente répétition des mêmes pièces, et forcer ainsi les comédiens à varier davantage leurs représentations, ce qu'ils ne pourront faire que quand ils en au-

tont sous leurs yeux un tableau exact, que l'on continuera année par année.

Ce tableau me paraît d'autant plus nécessaire, qu'en contribuant à la variété des pièces, il enrichira le répertoire, il rendra le public plus content, et servira à cultiver davantage la mémoire des acteurs et actrices.

REPRÉSENTATIONS

TRES-RESPECTUEUSES,

A Messieurs les premiers gentilshommes de la chambre, sur l'ordre envoyé à la comédie de n'admettre à la lecture des pièces nouvelles, qu'un certain nombre de comédiens.

Le 15 avril 1774.

En applaudissant avec transport à la sagesse du législateur qui s'est conformé, dans l'ordre dont il s'agit, à l'usage établi dans tous les corps, de n'admettre pour l'examen et la suite des affaires les plus sérieuses qu'un certain nombre d'individus, qui sont, pour ainsi dire, les gardiens et les défenseurs des statuts et priviléges

de leur société ; il faut pourtant convenir qu'il est dur de perdre tout-à-coup ce titre de défenseur de ses droits, sur-tout lorsque l'on en a joui un certain nombre d'années.

Au premier coup d'œil, les plaintes de ces derniers paraissent bien fondées ; elles souffrent cependant quelque altération dans leur principe, si on lit avec attention le cinquième paragraphe de l'art. 8 du réglement ; le voici :

« Chaque acteur et actrice qui aura acquis
» voix délibérative, soit par ses services, soit
» par sa capacité, et dont on se réserve de fixer
» le tems, mettra par écrit, etc. »

Mais on ne détermine pas comment seront évalués ces mêmes services, sur quoi l'on fera l'épreuve de la capacité de chacun, et quel sera le tems déterminé pour leur permettre d'avoir voix au chapitre.

Cet article était peut-être susceptible d'un peu plus d'extension. Les comédiens, auxquels il a été lu vingt fois, qui l'ont journellement sous leurs yeux, et qui le trouvent aujourd'hui si révoltant, auraient dû sans doute en demander l'interprétation ; mais ils ne l'ont pu faire, ni en général, ni en particulier, parce qu'ils ont bien senti que l'amour-propre de leurs pairs en serait blessé.

Il appartenait au seul législateur de mettre à exécution la loi qu'il venait d'introduire ; le moyen de l'effectuer était bien simple ; c'était de faire une classe à part des acteurs et actrices qui n'ont point les qualités requises pour juger les ouvrages qui leur sont soumis : or, le nombre de ces derniers peut être fixé par la sagacité du ministère supérieur, ou par la clameur publique.

Mais, encore un coup, nous estimons qu'il fallait user de ce moyen, au moment même de la publicité de la loi : car aujourd'hui il nous paraît hasardé, et nous osons même dire injuste, de priver l'un des membres d'une société d'un droit dont il a joui jusqu'à cette heure, et dans la plus ferme confiance que personne ne pouvait le lui ravir.

En le lui otant, c'est le décrier trop hautement dans l'opinion publique ; c'est révolter les auteurs qui emploient quelquefois ces troupes auxiliaires, et mettre dans un jour trop évident, les onze juges nommés pour présider à la réception des pièces nouvelles.

On argüe de l'article de la loi de 1765, et renouvelée en 1774, que tous les individus d'une société liés ensemble par un contrat particulier, fait avec la sanction du gouvernement et des tribunaux, doivent être parfaitement

égaux, et que, par cette égalité, ils ont tous la même part aux délibérations, de telle espèce qu'elles puissent être.

Cette assertion serait sans réplique, s'il était possible de trouver dans un corps tous individus d'une égale capacité; mais l'expérience de tous les tems, a démontré la chose impossible.

Si cette vérité est suffisamment prouvée, il faut donc convenir qu'il était sage de faire un choix de ceux des acteurs et actrices qui ont le plus de connaissances et de moyens pour juger les pièces nouvelles. La loi a donc été bien faite : ce sont les comédiens eux-mêmes qui en ont donné l'idée, en 1766; et ce sont ces mêmes comédiens qui récriminent contre elle, en 1774.

Cette inconséquence n'est pas sans exemple. La seule faute qu'on ait faite, nous le répétons encore, c'est d'avoir négligé l'exécution de la loi, lors de sa publicité.

Depuis cette époque, elle est restée sans valeur et dans l'oubli : elle ne peut donc avoir aujourd'hui qu'un effet rétroactif; et cette rétroaction est humiliante pour l'amour-propre.

C'est notre sentiment, et nommément celui d'une actrice qui a trente-deux ans de service, et qui pense fermement que ce laps de tems est un brevet de jugement. Nous croyons que cette

personne se trompe dans le résumé de sa décision : car ce n'est point le tems qui donne du jugement, il l'exerce ; il le rectifie : mais il n'appartient qu'à Dieu de nous faire un tel présent, et ce présent est bien rare !

Un autre prétend que : « si l'on emploie à
» l'avenir des moyens sévères et judicieux pour
» la réception des pièces nouvelles, il n'est
» aucun auteur en état d'en subir l'examen, et
» qu'il faudra renoncer à jouer des nouveautés. »

Si je ne me trompe, c'est rompre tout-à-fait la glace, et convenir hautement que toutes les pièces nouvelles ne valent rien, et que celles qui sont un peu moins mauvaises sont reçues d'avance, sans choix, sans examen et sans jugement ; ou bien, que la sourde cabale du protecteur des drames modernes a plus de part à la réception des pièces nouvelles, que la droite raison. On ose cependant se flatter que le sentiment de ce protecteur ne prévaudra pas sur le grand nombre.

La justice et la nécessité nous indiquent naturellement que le parti le plus prudent qui soit à prendre, vu la fermentation actuelle des esprits, c'est de prononcer : « qu'à l'avenir l'on
» fixera au nombre de dix-sept, ceux des ac-
» teurs et actrices qui, par leur service et leur
» capacité, auront acquis le droit de donner

» leur voix à la réception des pièces nouvelles;
» que ce droit ne sera reconnu que quand on
» aura suffisamment fait preuve de l'un et de
» l'autre, soit par son activité et ses connais-
» sances dans les affaires générales, soit par
» des talens réels et une réputation soutenue,
» soit même par des talens médiocres, mais
» singulièrement utiles; qu'il appartiendra tout
» entier aux comédiens réunis, et qu'il conti-
» nuera à s'effectuer par la voie ordinaire du
» scrutin, sauf l'infirmation de messieurs les
» premiers gentilshommes de la chambre. »

OBSERVATIONS

Soumises à M. de la Ferté.

Je desirerais qu'il pût être établi entre nous, à des époques désignées, des séances consacrées à la lecture des mémoires instructifs, non-seulement sur les vices généraux de la représentation théâtrale; mais même sur les défauts d'ensemble, sur les fautes de langue, sur les contre-sens, et sur la manière d'entendre, bien ou mal, tels et tels rôles dont la tradition serait malheureusement perdue, et que l'on ne peut re-

trouver que par des réflexions profondes, ou un tact fin et délicat.

Cet établissement ennoblirait le spectacle français, perpétuerait sa célébrité, et formerait le tableau de toutes les connaissances relatives à l'art théâtral.

On supprimerait, de ces mémoires, tout ce qui tiendrait à l'amertume, à l'épigramme, ou à la froide plaisanterie. Indépendamment des recherches que l'on pourrait faire sur la vérité et le goût des vêtemens, sur les différens genres de décorations, et mille autres détails, on s'éclairerait mutuellement de la manière la plus raisonnable et la plus sûre.

Plaire et instruire, tel serait le but de cette institution. L'ame est la première partie du comédien; l'intelligence, la seconde; la vérité et la chaleur du débit, la troisième; la grâce et le dessin du corps, la quatrième. Bien savoir ses rôles, étudier la prosodie, ne perdre jamais de vue la nature simple, noble et touchante; penser que l'intelligence ne s'acquiert que par de mûres réflexions, et le talent par un travail opiniâtre; montrer toujours le personnage; employer le pittoresque avec ménagement; être aussi vrai dans la diction du détail, que dans les grands mouvemens de la passion; voir son art en grand; ne pas rendre ses réticences trop

fréquentes; montrer toujours la noblesse, même au travers de la légèreté; éviter de trop saccader sa diction; ne pas pleurer ce qui n'est que l'effet d'une ame saisie et concentrée par la douleur; porter une attention continue à la scène, et s'identifier avec son personnage : tels sont, en partie, les articles qui pourraient être traités dans ces mémoires.

Chacun y déposerait le fruit de ses réflexions, et tous, par un zèle aussi louable qu'utile, concourraient ainsi à la perfection de l'art et au bien-être de la société.

REFLEXIONS

Communiquées à MM. du conseil, sur quelques omissions au réglement des auteurs, fait en 1766.

Le 1er. juillet 1774.

TELLE attention que l'on ait pu porter à la rédaction du réglement de 1766, qui établit, aussi spécialement qu'on a pu le faire, les droits et les engagemens réciproques entre les auteurs et les comédiens; il n'en est pas moins vrai que cet ouvrage est imparfait, puisqu'il

s'élève souvent des sujets de contestation entre les deux corps.

C'est pour obvier à ces inconvéniens que je vais produire et soumettre à MM. du conseil les réflexions suivantes, en les priant de vouloir bien m'honorer de leur avis.

PREMIEREMENT.

J'estime que la source des discussions sans nombre dont il est question, provient principalement de ce qu'à la lecture des pièces nouvelles, les avis des acteurs et actrices, qui se donnent par écrit, ne sont point motivés d'une manière assez précise. Il faudrait qu'ils fussent rédigés dans une forme moins laconique, ou dans un style moins diffus et moins contradictoire qu'ils ne le sont ordinairement.

Tout le monde donne son avis, quoique l'article 5 du réglement semble interdire à quelques uns le droit de le donner sur un sujet aussi épineux, d'où l'on doit inférer que tout le monde n'est point en état de le donner.

Il s'ensuit ordinairement qu'un seul avis de plus dans une des trois colonnes d'acceptation, de correction, ou de refus, fait souvent pencher la balance du côté le plus désavantageux.

Par exemple, je demande si l'avis conçu

dans une forme aussi peu motivée qu'est celui-ci? *Cette pièce m'a fait plaisir, je la reçois;* je demande, dis-je, si cet avis ne devrait pas être rejeté, puisqu'il ne spécifie en rien, pourquoi et par quelle raison *cette pièce a fait plaisir* à l'acteur ou à l'actrice qui la reçoit? Ce style est, selon moi, le protocole de ceux qui n'ont ni sens ni jugement, et c'est à quoi il est essentiel de remédier.

SECONDEMENT.

Il est encore très-notoire que les pièces nouvelles sont reçues avec trop de légèreté. Il y a sans doute de la faute des comédiens; mais il faut convenir aussi que souvent un auteur, qui lit son ouvrage avec chaleur, avec intérêt, en couvre bien des défauts; que ce même prestige a fait recevoir, par les comédiens, un nombre considérable de mauvaises pièces, qui ne sont reconnues telles, que quand on les répète les rôles à la main : il arrive alors que les comédiens les traînent en longueur, s'en dégoûtent, et perdent un tems très-précieux à ces études infructueuses.

Or, pour remédier à ces inconvéniens, je supplie aujourd'hui MM. du conseil de donner leur avis sur le moyen que j'avais indiqué en

1766, et qui fut alors hautement rejeté par l'un des membres du comité.

Ce moyen était de ne recevoir définitivement aucune pièce nouvelle, que les rôles à la main, en présence de toute l'assemblée, et à la pluralité des voix.

J'appuyais mon sentiment sur la seule possibilité de mieux étudier la charpente d'une pièce, de se faire moins illusion sur l'intérêt qui y règne, sur la barbarie du style, et sur la justesse du dialogue.

Je pensais et je pense encore que ce moyen était le seul pour empêcher que les comédiens ne se trompassent aussi souvent, et l'expérience a confirmé mon opinion; puisque de quarante pièces nouvelles, il n'en reste pas six au théâtre.

Je dirai plus, c'est qu'il résulte de cette foule de nouveautés que l'on est obligé de jouer avec dégoût, que le répertoire journalier de la comédie s'en appauvrit d'autant, parce qu'il ne reste plus de loisir aux comédiens pour remettre même les pièces du courant.

Ce qui m'invite à conclure qu'il serait peut-être sage d'établir que l'on se bornera à recevoir six ou sept pièces nouvelles, et que, passé ce terme, on interdira toute lecture.

TROISIEMEMENT.

Je trouve encore que c'est mal à propos que l'on jète au feu les avis des comédiens, lorsqu'une pièce nouvelle est refusée. Je demanderais, au contraire, qu'ils servissent à ces derniers de moyens de défense, au cas qu'ils fussent maltraités par les auteurs, soit dans des préfaces hasardées, soit dans des écrits périodiques, soit enfin dans de petits libelles tolérés tacitement par la police.

On en ferait pour lors un résumé qui, rendu public, donnerait au peuple-auteur plus de circonspection, et qui dénoterait que les comédiens ne sont pas seulement de simples machines, comme on les en taxe dans le monde ignorant.

Ainsi, sauf l'avis de ces MM., j'estime qu'il faut garder, comme un dépôt nécessaire, tous les avis cachetés, soit que les ouvrages qui en sont l'objet, aient été reçus définitivement, soit qu'ils n'aient été admis qu'à correction, ou rejetés sans appel.

QUATRIEMEMENT.

L'article 7 du réglement porte, qu'une pièce qui aura été lue deux fois, ne sera plus admise

à une troisième lecture. Cette loi est sans doute très-sage ; elle est dictée dans la seule vue que les comédiens ne perdent plus leur tems à entendre toujours la même chose.

Mais qu'en est-il résulté ? C'est que les comédiens, eux-mêmes, y ont donné atteinte en faveur de plusieurs mauvais ouvrages, qui leur ont autant gâté le goût, qu'ils ont fait tort à leur jugement

Mais ce que l'on ne pourra jamais s'imaginer, c'est que cette atteinte à la loi écrite, s'est toujours faite par un délibéré à la pluralité des voix.

Or, je demande s'il est permis à une société qui a sollicité des lois, qui a été appelée à les rédiger, de se réunir contre elles ?

Je sais tout aussi bien qu'un autre, que les comédiens peuvent se tromper ; qu'ils peuvent rejeter deux fois une pièce qui n'est que médiocre, et qu'il est possible, à force de correction, de rendre un peu plus passable ; mais je sais aussi que ce hasard n'a point encore d'exemple : d'où je conclus qu'il est toujours dangereux de s'écarter de la loi écrite par des raisonnemens sophistiques et insidieux, parce qu'alors la loi se trouve défigurée, et qu'elle n'a plus d'autorité pour personne.

CINQUIEMEMENT.

Le motif de l'intérêt pécunier étant ce qui a toujours le plus excité de discussion entre les auteurs et les comédiens, je pense qu'il serait prudent de le statuer plus positivement qu'il ne l'est dans le réglement dont il est question.

Il est constant que la recette de la comédie consiste dans ce qui se reçoit à la porte, et dans ce qui forme le produit des petites loges. D'un autre côté, il est encore avéré que la quotité des frais annuels et journaliers à prélever sur les recettes, avant la rétribution des auteurs, n'est plus la même qu'elle était en 1736, lorsque le roi la fixa à cent écus, pour la porter en déduction avant la perception du droit de l'Hôtel-Dieu, dans le quart de la recette imposée pour les pauvres.

D'où je conclus qu'il faut que la comédie se mette exactement à découvert vis-à-vis des auteurs, et qu'elle fasse une évaluation journalière de l'état des petites loges, lequel état réuni à la recette de la porte, fera le montant de celle de chaque jour.

J'estime encore que lors du partage du bénéfice des auteurs, il faut spécifier et prélever de la manière la plus légale, le montant juste des

frais annuels et journaliers, ceux qui auront été faits particulièrement pour les pièces nouvelles ; afin que de part et d'autre, il n'y ait plus aucun louche sur la demande des uns, et le bénéfice équitable des autres.

SIXIEMEMENT.

Je crois qu'il est non moins essentiel de désigner d'une façon plus claire qu'elle ne l'est dans le réglement, dans quel cas la propriété des pièces nouvelles appartiendra aux comédiens. On s'est suffisamment énoncé sur les droits des auteurs ; mais on n'a pas jeté la même clarté sur ceux des comédiens : le procès que M. de la Saussaye intente aujourd'hui à la troupe, en est la preuve.

SEPTIEMEMENT.

Comme il est de toute justice que les auteurs partagent dans le bénéfice des petites loges, il est aussi trop juste que les comédiens ne négligent rien pour faire valoir leurs intérêts ; il est sûr que leur bénéfice serait toujours très-modique, et qu'il ne serait nullement proportionné à l'immensité de leurs charges, si l'on n'augmentait pas le taux où l'on a fixé la re-

cette en 1757, pour donner aux auteurs le droit d'y partager. Il y a trente ans que la comédie faisait deux cents cinquante mille livres de recette, et alors les règles établies pour le partage des auteurs, étaient de cinq cents livres en été, et de huit cents en hiver : mais aujourd'hui que les recettes sont de cinq cents mille livres, il me paraît juste de fixer les règles d'hiver à seize cents livres, et celles de l'été à mille francs.

HUITIEMEMENT.

A l'art. 18 du même réglement de 1766, qui statue sur les entrées perpétuelles des auteurs, lorsqu'ils auront donné et fait jouer au théâtre deux pièces en cinq actes, trois pièces en trois actes, ou quatre pièces en un acte, je serais d'avis d'ajouter que, dans ce seul cas, ils auront le droit de convoquer la comédie pour entendre leurs ouvrages, sans subir aucun examen particulier.

NEUVIEMEMENT.

Je crois très-important encore de statuer, dans le réglement à refaire pour les auteurs, que l'usage où se trouve la comédie de jouer

alternativement une tragédie et une comédie nouvelle, est devenu une loi fixe et invariable, à moins que des circonstances que l'on ne peut prévoir, ne la dérangent; et qu'en conséquence, il sera fait un tableau sur deux colonnes, l'une remplie des pièces tragiques, et l'autre des pièces comiques; et qu'à l'égard des petites pièces, elles seront jouées indistinctement à tour de rôle.

DIXIÈMEMENT.

J'estime qu'il serait encore très-sage de régler quelque chose sur l'impossibilité où l'on se trouve parfois de faire payer aux auteurs le neuvième des frais extraordinaires qu'ils peuvent occasionner dans une comédie à divertissement, ou dans une tragédie à grand spectacle. Il arrive que ces frais sont presque entièrement à la charge des comédiens, lorsqu'une pièce tombe dès la première représentation. Je conviens que ces cas sont fort rares; mais ils sont arrivés, et peuvent arriver encore; et puisqu'il faut établir des règles précises de finance à l'égard des auteurs, il n'est pas juste que les comédiens fassent de leur côté des sacrifices dont on ne leur saurait aucun gré.

Je ne propose rien sur cet article; je me borne à prier messieurs du conseil d'ouvrir des moyens,

pour que les auteurs n'aient pas à se plaindre des comédiens, et pour que ces derniers y trouvent également leur avantage.

ONZIEMEMENT.

On ne voit point, à l'article 5 du réglement, que le législateur ait tracé aucune conduite aux comédiens, lorsque, dans les trois colonnes qui servent à recueillir les voix, lors de l'acceptation des pièces, du refus qui en est fait, ou de l'admission à correction, les opinions se trouvent égales dans l'acceptation, dans le refus, ou l'admission à correction;

Ou bien lorsqu'il s'agit de prononcer, par exemple, sur douze voix de refus, six d'acceptation et six autres de correction. Ces difficultés ne se sont élevées que depuis le réglement de 1766; car précédemment, c'est-à-dire, dans mes premières années de comédie, j'ai toujours vu que ce qui formait décision sur les pièces nouvelles, était indistinctement la colonne la plus nombreuse.

Je conviens que cet usage sauvait toute contestation; cependant il est peut-être plus sage de convenir de ce que les comédiens doivent faire dans l'une des circonstances détaillées ci-dessus.

DOUZIEMEMENT.

Je demande encore, à messieurs du conseil, qu'ils aient la bonté de statuer plus précisément qu'il ne l'est à l'article 19 du réglement, au sujet de l'entrée des auteurs.

Ce même article porte : que l'auteur d'une pièce en cinq actes aura son entrée pendant trois ans; celui d'une pièce en trois actes, pendant deux ans, et celui d'une pièce en un acte, pendant un an, à commencer du jour de la réception de son ouvrage.

Mais, en supposant qu'un auteur ne veuille être jamais joué, et qu'il lui soit libre de céder son rang de réception, il sera donc avéré que ce même auteur, dont on favorise ainsi l'inaction, jouira de son entrée tout le tems qu'il voudra; car, après avoir cédé son rang d'ancienneté, et être remis conséquemment à la fin de la colonne, il peut encore faire la même manœuvre, lorsque son tour reviendra, et prolonger ainsi son droit, jusqu'à ce que la nature lui ait oté celui d'exister; et ce n'est assurément pas là l'esprit de la loi. C'est pourtant de cette manière qu'on l'esquive, et ce, parce que, comme je l'ai déjà dit, on apporte trop de légèreté dans la réception des pièces; parce qu'à la

faveur des petites protections, on en reçoit un très-grand nombre; parce que les comédiens ont persuadé aux auteurs qu'ils étaient les maîtres de céder leur rang; ce que je trouve vicieux et contraire aux formes, par la raison qu'un auteur qui cède son rang, ne devrait être légitimement remplacé que par celui qui le suit, et lui seul a droit de profiter de cette heureuse aventure.

J'ajoute encore que ces auteurs éternels, qui n'ont fait qu'une mauvaise pièce, dont ils ne pressent point la représentation, sont les ennemis les plus irréconciliables des comédiens, et ceux qui les déchirent le plus.

Je ne parle pas des auteurs qui ont de vrais talens; je parle de ceux qui n'en auront jamais pour le théâtre, mais qui portent au suprême degré celui de l'intrigue et de la tracasserie. Voilà, je crois, les principaux articles sur lesquels il est à propos de délibérer, afin de pouvoir parvenir à rédiger un réglement qui ait pourvu à tout, et qui, par son homologation au parlement, établisse une règle invariable entre les auteurs et les comédiens, et anéantisse successivement tout motif de discussion entre deux corps qui se haïssent, qui se déchirent, et qui sont faits pour s'aimer et s'estimer mutuellement.

CORRESPONDANCE.

LETTRES [*]

DE M. DE VOLTAIRE.

A Postdam, ce 7 octobre 1750.

Que ne puis-je vous être bon à quelque chose, mon cher monsieur; que ne puis-je être témoin de vos succès, et contribuer de ma faible voix à vous faire avoir les récompenses que vous méritez! Je n'ai pas manqué d'écrire à Berlin (où je ne vais presque jamais), pour faire réussir la petite affaire que vous m'avez proposée. Si j'en viens à bout, je vous le manderai; mais si vous ne recevez point de lettres de moi, ce sera une preuve que je n'aurai pas eu le bonheur de réussir. Ce ne sera pas assurément faute de zèle; j'en aurai toujours un très-vif pour tout ce qui vous regarde, et vous pouvez compter sur l'estime et l'amitié de

V.

[*] La plus grande partie de ces lettres n'a jamais été publiée.

Aux Délices, près de Genève,
14 avril 1755.

MONSIEUR le duc de Richelieu, tout malade qu'il est, n'a point perdu de tems, mon cher et grand acteur. Il a écrit à M. de Roche-Baron, et vous avez la permission de vous faire admirer à Lyon, tant qu'il vous plaira. Vous devez avoir reçu cette permission, dont vous doutiez ; nous vous en faisons notre compliment, Mme. Denis et moi : vous recevrez peut-être ce petit billet à Paris ; aimez-nous dans quelque pays qu'on vous admire. Je vous embrasse tendrement. V.

Aux Délices 20 novembre, 1756.

VOTRE souvenir m'est bien agréable, mon cher monsieur : un malade n'est pas trop exact à répondre ; mais je n'en suis pas moins sensible à vos succès, et à ce qui vous regarde. On a dû porter chez vous, depuis long-tems, l'exemplaire dont vous parlez. Il n'y a pas d'apparence que je puisse hasarder encore de nouveaux ouvrages pour votre théâtre : il vient un tems où

l'on ne doit songer qu'à la retraite. Nous serions charmés, Mme. Denis et moi, de vous voir encore dans mon hermitage, que vous trouveriez assez embelli. Il faudrait que monseigneur de Villars vous engageât à faire un voyage à Marseille : la troupe aurait un grand besoin de vos leçons ; et il serait fort utile que les bons acteurs de Paris allassent tous les ans inspirer le bon goût en province. Nous vous faisons mille complimens, Mme. Denis et moi.

V.

Lausanne, 5 janvier.

On dit, mon cher Lekain, que M. de Richelieu a gagné une bataille ; mais je ne serai tout-à-fait content, que quand il vous aura donné cette part entière, qu'il y a tant d'injustice à vous refuser. Mais pourquoi les autres gentilshommes de la chambre ont-ils eu la même dureté ? Les talens sont quelquefois bien cruellement traités ; j'en ai fait long-tems l'expérience, et je n'ai été heureux que dans ma retraite.

C'est une fantaisie de Mme. Denis, que ces habits de théâtre qu'elle vous a demandés. Ces

amusemens ne conviennent ni à mon âge, ni à ma santé, ni à ma façon de penser ; mais j'aime toujours l'art dans lequel vous excellez.

Je serai enchanté de vous voir à Lausanne, si vous allez à Dijon ; vous auriez mieux fait vos affaires à Genève. Vous gagneriez plus en province qu'à Paris : c'est une honte insoutenable. Je vous embrasse de tout mon cœur ; madame Denis vous fait bien ses complimens.

V.

Au château de Ferney, pays de Gex,
23 mars.

Nous comptions sur vous, et nous ne comptons plus sur rien, que sur notre amitié pour vous, et sur vos sentimens. Mandez-nous, mon cher Roscius, ce que c'est que votre triste aventure à laquelle nous nous intéressons bien vivement, madame Denis et moi. Il y a près d'un mois que je n'ai reçu de lettres de M. d'Argental. Le petit Praut ne m'a pas seulement envoyé un exemplaire de *Tancrède* ; vous voyez que je suis aussi abandonné, que vous êtes persécuté. Au surplus, prenez tout gaiement ; faites-vous applaudir ; cela console de tout.

J'ignore si on pourra déterminer mademoiselle Dumesnil à jouer *Clitemnestre* ; mais je sais que vous ferez bien valoir le rôle d'*Oreste*. Je suis déterminé à ne rien donner à moins qu'on ne joue cette pièce ; vos camarades me doivent peut-être cette complaisance. Je vous prie d'en parler à M. d'Argental, et de me répondre sur tous ces articles ; celui qui vous regarde est le plus intéressant pour moi.

Je vous embrasse, V.

Au château de Ferney.

MON cher Roscius, je vous écris rarement ; la poste est trop chère pour vous faire payer des lettres inutiles. Je sollicite M. d'Argental pour le jeune débarqué et dégoûté de Prusse. Vous pouvez lui dire que j'ai mieux aimé m'adresser à celui qui tire mes amis de prison qu'à celui qui les y fait mettre.

J'ai lu le mémoire de votre avocat, contre les excommunians ; il y a des choses dont il est à souhaiter qu'il eût été mieux informé. J'avais écrit, il y a quelques années, au confesseur du pape, à un théologien pantalon de Venise, à

un *prête buggerone* de Florence, et à un autre de Rome, pour avoir des autorités sur cette matière ; je crois avoir remis les réponses entre les mains de M. d'Argental.

Cette excommunication est un reste de la barbarie absurde, dans laquelle nous avons croupi : cela fait détester ceux qu'on appelle rigoristes; ce sont des monstres, ennemis de la société. On accable les jésuites, et on fait bien ; mais on laisse dominer les jansénistes, et on fait mal : il faudrait, pour saisir un juste milieu, et pour prendre un parti modéré et honnête, étrangler l'auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques* avec les boyaux de frère Bertier.

Sur ce, je vous embrasse, V.

24 septembre 1760.

Avant d'aller jouer *Tancrède*, et après avoir écrit une longue lettre à M. et à Mme. d'Argental, et après avoir fait un petit monologue pour mademoiselle Clairon, à la fin du second acte, et après avoir enragé qu'on ne m'ait pas averti plutôt, et après m'être voulu beaucoup de mal d'être si loin de vous, et n'en

pouvant plus ; j'aurai peut-être encore le tems, mon cher Lekain, de vous dire un petit mot que je n'ai point dit à M. et à Mme. d'Argental, en leur écrivant à la hâte et étant ivre de leurs bontés.

C'est au sujet du troisième acte : nous serions bien fâchés de le jouer comme on le joue au théâtre français. Vous n'avez pas fait attention qu'*Aldamon* n'est point du tout le confident de *Tancrède ;* c'est un vieux soldat qui a servi sous lui ; mais *Tancrède* n'est pas assez imprudent pour lui parler d'abord de sa passion : il ne laisse échapper son secret que par degrés. D'abord, il lui demande simplement où demeure *Aménaïde*, et c'est cette simplicité précieuse qui fait ressortir le reste. Il ne s'informe que peu à peu et par degrés, du mariage. Il ne doit point du tout dire à *Aldamon* :

« Car tu m'as déjà dit que cet audacieux...... »

Ce vers gâte la scène de toutes façons. Si *Aldamon* lui a déjà dit cette nouvelle ; s'il en est sûr ; s'il s'écrie : *il est donc vrai !* il doit arriver désespéré ; il ne doit parler que de sa douleur ; et le commencement de la scène, qui chez moi fait un très-grand effet, devient très-ridicule.

Ne sentez-vous pas que tout l'artifice de cette scène consiste, de la part de *Tancrède*, à s'ouvrir par gradations avec *Aldamon?* Il s'en faut bien qu'il doive lui dire tout son secret; et quand il lui dit :

« Cher ami, tout mon cœur s'abandonne à ta foi. »

Remarquez qu'il se donne bien de garde de dire : *j'aime Aménaïde;* il le lui fait assez entendre, et cela est bien plus naturel et bien plus piquant; il ne veut paraître que comme un ancien ami de la maison : il serait très-mal d'aller plus loin.

« Ce séjour adoré qu'habite Aménaïde. »

Est un vers d'opéra, intolérable.

Concevez donc qu'il ne permet à son amour d'éclater que dans son monologue : c'est là qu'il doit commencer à dire : *Aménaïde m'aime.* S'il le dit ou s'il le fait trop entendre auparavant, cela devient froid et absurde.

Le vers d'*Aldamon :*

« Je vais parler de vous : je réponds du succès. »

Est très à sa place; il respecte, il aime *Tancrède* comme un grand homme; il sait que le nom de *Tancrède* est révéré dans la maison;

il est plein de cette idée ; il la confond avec un simple message ; et quand *Aldamon* dit ce vers : *je réponds du succès*, etc., *Tancrède* a bien meilleur air à dire, avec enthousiasme : *il sera favorable !*

Je vous prie très-instamment, mon cher ami, de représenter toutes ces choses à M. d'Argental, et de remettre absolument le troisième acte comme il est. Vous me feriez un tort irréparable si vous continuiez à m'exposer ainsi devant le public, et sur-tout, si l'on imprimait la pièce dans l'état où elle est par ma négligence et mon absence. Voyez à quoi je serai réduit, si Prault l'imprimait avant que je vous l'aie envoyée signée de ma main. Prévenez ce coup pour vous et pour moi.

Je ne peux entrer ici dans aucun détail ; mais je dois vous dire que, dans la fermentation des esprits, au milieu de la guerre civile littéraire, il faut s'attendre, les premiers jours, aux critiques les plus injustes ; c'est une poussière qui s'élève et qui se dissipe bientôt.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

Aux délices, 26 octobre 1760.

Je réponds, mon cher ami, à votre lettre du 15 d'octobre. J'ai envoyé à M. d'Argental la tragédie de *Tancrède*, dans laquelle vous trouverez une différence de plus de deux cents vers ; je demande instamment qu'on la rejoue suivant cette nouvelle leçon, qui me paraît remplir l'intention de tous mes amis. Il sera nécessaire que chaque acteur fasse recopier son rôle ; et il n'est pas moins nécessaire de donner incessamment au public trois ou quatre représentations, avant que vous mettiez la pièce entre les mains de l'imprimeur. Ne doutez pas que, si vous tardez, cette tragédie ne soit furtivement imprimée ; il en court des copies ; on m'en a fait tenir une horriblement défigurée, et qui est la honte de la scène française. Il est de votre intérêt de prévenir une contravention qui serait très-désagréable.

Je me flatte que vous n'êtes pas de l'avis de mademoiselle Clairon, qui demande un échaffaud : cela n'est bon qu'à la Grève ou sur le théâtre anglais ; la potence et des valets de bourreau ne doivent pas déshonorer la scène à Paris. Puissions-nous imiter les Anglais, dans leur marine, dans leur commerce, dans leur

philosophie ; mais jamais dans leurs atrocités dégoutantes ! Mademoiselle Clairon n'a certainement pas besoin de cet indigne secours pour toucher et attendrir tous les cœurs.

Je vous donnerai quelque jour une pièce où vous pourrez étaler un appareil plus noble et plus convenable. Nous avons joué ici *Fanime*, avec des applaudissemens bien singuliers ; Mme. Denis y déploya les talens les plus supérieurs ; elle fit pleurer des gens qui n'avaient jamais connu les larmes ; enfin, elle ne fut point indigne de jouer le rôle de *Fanime*, qui est celui de mademoiselle Clairon. Quand vous voudrez vous aurez cette pièce ; mais il faut commencer par *Tancrède*.

Je vous prie très-instamment de me mander quelle pièce vous comptez mettre sur le théâtre vers la St.-Martin ; mettez-moi un peu au fait de votre marche : vous savez combien je m'intéresse à vos succès et à vos avantages. Comptez sur l'amitié, etc.

---

16 décembre 1760.

Je n'ai voulu vous répondre, mon cher Roscius, que quand j'aurais vu enfin toute cette confusion, dans les rôles de *Tancrède*, un peu débrouillée; quand vous seriez débarassés de la belle pénitente; quand vous seriez prêts à reprendre *Tancrède*.

Grâce aux bontés de M. et de Mme. d'Argental, tout est en ordre; et si la pièce reste au théâtre, ce sera uniquement à leur bon goût et à leurs attentions infatigables, qu'on en aura l'obligation. Je vous prie de vouloir bien vous conformer entièrement, dans la représentation, à l'édition de Prault: rien n'est plus ridicule que de voir jouer d'une façon, ce qui est imprimé d'une autre. Il ne faut jamais sacrifier l'élocution et le style à l'appareil et aux attitudes. L'intérêt doit être dans les choses qu'on dit, et non pas dans de vaines décorations. L'appareil, la pompe, la position des acteurs, le jeu muet sont nécessaires; mais c'est quand il en résulte quelque beauté; c'est quand toutes ces choses ensemble redoublent le nœud et l'intérêt. Un tombeau, une chambre tendue de noir, une potence, une échelle, des personnages qui se battent sur la scène, des corps morts qu'on enlève, tout cela est fort bon à montrer sur le

Pont-Neuf, avec la rareté, la curiosité; mais quand ces sublimes marionnettes ne sont pas essentiellement liées au sujet, quand on les fait venir hors de propos, et uniquement pour divertir les garçons perruquiers qui sont dans le parterre, on court un peu de risque d'avilir la scène française, et de ne ressembler aux barbares Anglais que par leur mauvais côté. Ces farces monstrueuses amuseront pendant quelque tems, et ne feront d'autre effet que de dégoûter le public de ces nouveaux spectacles et des anciens.

Je vous exhorte donc, mon cher ami, de ne souffrir d'appareil au théâtre que celui qui est noble, décent, nécessaire. Pour ce qui est de *Tancrède*, je crois que d'abord vos camarades doivent conformer leur rôle à l'imprimé; qu'ensuite, ils doivent en faire une répétition, parce qu'il y a environ deux cents vers différens de ceux qu'on a récités aux premières représentations. Je crois même qu'il y en a beaucoup plus de deux cents; je crois encore que vous devez donner deux représentations avant que Prault mette son édition en vente. Si la pièce réussit, il la vendra beaucoup mieux quand ces deux représentations l'auront fait valoir, et lui auront donné un nouveau prix.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Aux Délices, 26 janvier 1762.

Il est arrivé un singulier inconvénient au paquet de M. Lekain. Comme nous avions déclaré que nous ne recevrions aucun gros paquet, qui ne fut contre-signé, il était demeuré à la poste; nous ne l'avons reçu qu'aujourd'hui. J'ai donné à Mme. Denis le paquet qui la regardait; elle ne la pas encore lu, parce que nous avons beaucoup de monde : pour moi, mon cher grand acteur, j'ai lu la lettre qui me regarde; je suis très-sensible aux marques d'amitié que vous me donnez. J'espère avoir le plaisir de vous embrasser au saint tems de Pâque. On me mande qu'on ne jouera pas *Rome Sauvée;* ainsi voilà la tracasserie finie: nous en dirons davantage dans la semaine sainte. Je ne me porte pas trop bien; un travail forcé m'a tué. Adieu, je vous embrasse tendrement.

V.

A Ferney, 2 mars.

MON cher et grand acteur, est-il vrai que nous aurons le bonheur de vous voir devers Pâque ? Nous communierons ensemble, et nous prendrons des mesures pour faire de *Zulime*, de *Cassandre*, etc., etc., quelque chose qui puisse vous être agréable et utile. J'interromps une répétition pour vous dire que toute notre troupe, et sur-tout Mme. Denis et moi, nous vous faisons les plus tendres et les plus sincères complimens. V.

Aux Délices, 2 juin 1762.

MON cher Roscius, vous n'êtes pas heureux, *et à vous rien.* Et ce privilége ? est-ce moins que rien ? Ne le lâchez pourtant point, sans que Prault, petit fils, vous paye. Ma santé est bien faible, et il y a grande apparence que je ne serai plus excommunié ; mais à ma place, vous aurez force jeunes gens qui se damneront volontiers avec vous. Mes respects à maître le Daim, quand vous le verrez ; pour le sieur d'Ardelle, c'est un mécréant avec lequel

je ne veux avoir aucun commerce. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous exhorte à faire votre salut le plutôt que vous pourrez.

V.

Aux Délices, 2 juin 1762.

Mon cher et grand acteur, je vous fais mon compliment sur le succès de *Zemire*; je vous prie de dire à l'auteur combien j'avais été content de son *Titus*, et à quel point je suis charmé que le public ait rendu plus de justice à sa seconde pièce. J'espère que *Zemire* durera assez long-tems pour que vous ne soyez pas obligé de donner *Cassandre*. Nous nous en amuserons encore quelquefois sur mon théâtre de Fernay, avant de le livrer au public.

Je crois qu'on ne doit imprimer *Zulime* que quand on l'aura reprise, et qu'il ne faut pas la reprendre sitôt. Il n'en est pas de même du *Droit du Seigneur*; je crois que, s'il est bien joué, il pourra procurer quelque avantage à vos camarades; je m'intéresserai toujours à eux, et particulièrement à vous, pour qui j'aurai toujours autant d'amitié que d'estime. V.

1763.

MONSIEUR le Garrick de France, vous n'êtes le Garrick que pour le mérite, et non pour la bourse; vous vous en tenez aux applaudissemens du public, et vous laissez là les pensions de la cour; mais, quand une fois le roi aura sept cent quarante millions net de revenu annuel, qu'on lui promet dans des brochures, je ne doute pas que vous ne soyez alors couché sur l'état. Vous venez de faire un miracle; vous avez fait supporter à la nation une tragédie sans femme; vous avez aussi fait paraître un corps mort. Vous parviendrez à faire changer l'ancienne monotonie de notre spectacle, qu'on nous a tant reprochée : il faut avouer que jusqu'ici la scène n'a pas été assez agissante; mais aussi, gare les actions forcées et mal-amenées, gare le fracas puéril du collége. Tout a ses mouvemens, et le chemin du bon est bien étroit: vous avez trouvé ce chemin, mon grand acteur; je ne serai content que lorsque vous serez dans celui de la fortune, et que la cour vous aura rendu justice.

Ferney, 30 décembre 1763.

Vous verrez, mon cher Garrick de France, par ma réponse à MM. vos confrères et à M[mes]. vos consoeurs, combien j'ai été touché de l'attention qu'ils ont bien voulu avoir pour moi. Il me faut à présent autant de talens que de zèle, et c'est ce qui est fort difficile; n'allez pas croire qu'on soit bien échauffé par les glaces du Mont Jura et des Alpes. Un vieillard peut faire des contes de ma *mère-l'oye*; mais les tragédies en cinq actes et en vers alexandrins, demandent le feu d'un jeune homme: je n'ai plus, malheureusement, que celui de ma cheminée; peut-être que le souffle de mes anges pourra ranimer en moi, encore quelques étincelles; je vous réponds de mes efforts, mais non pas de mes succès. Je vous réponds surtout de la tendre amitié que conservera pour vous, toute sa vie, le vieux de la montagne.

V.

A Ferney, 20 février 1763.

Mon grand acteur, je proteste contre *Adélaïde* par bien des raisons : une des plus fortes, c'est qu'il n'est pas permis d'imputer à un prince du sang un crime qu'il n'a pas commis ; cette fiction révolta le public et m'obligea de changer la pièce. L'aventure sur la quelle cette tragédie est fondée, arriva en effet à un duc de Bretagne, mais non à un prince du sang de France. Les gens sensés, qui savent l'histoire, seront révoltés à la cour, je vous en avertis. Je présente cette lettre à M. le duc de Duras ; je le supplie très-instamment de faire jouer le *Duc de Foix*, que je crois incomparablement moins mauvais qu'*Adélaïde*.

Mademoiselle Corneille, devenue Mme. Dupuis, vous fera de petits Corneille, qui vous donneront de bonnes tragédies, dont vous avez besoin. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

J'ajoute à ma lettre qu'il y a encore, dans cette *Adélaïde*, un héros blessé dans le combat ; que cette blessure, étant absolument inutile au dénouement, n'est qu'une puérilité, que cela seul peut gâter une pièce. Il faut m'en croire quand je me condamne moi-même. Je

vous demande en grâce de montrer cette lettre à M. le duc de Duras. Bon soir ; je suis fort occupé avec Pierre Corneille ; il me fait trouver Racine admirable. V.

Du 26 Auguste 1765.

MONSIEUR Lekain sera servi comme il le désire, par le jeune homme dont nous avons si souvent parlé : il ne perdra rien pour attendre, et il n'attendra pas long-tems.

Mademoiselle Clairon a joué *Electre* d'une manière si supérieure et si étonnante, qu'elle m'a fait aimer cette pièce : il n'y manquait que M. Lekain.

Je le prie instamment de me faire l'amitié de compulser les registres de la comédie : on veut savoir quel jour et combien de fois on l'a jouée, soit à Paris, soit à la cour, et le produit des chambrées ; je lui serai très-obligé s'il veut bien se donner cette peine [*].

Je l'embrasse du meilleur de mon cœur.

V.

[*] Mon père avait conservé cette lettre comme un monument de son admiration, pour le talent de mademoiselle Clairon.

Vous avez très-bien fait, mon cher Roscius, de m'envoyer la copie d'*Adélaïde*, et vous auriez beaucoup mieux fait de me l'envoyer dès les premières représentations ; vous l'auriez déjà prête à imprimer avec un discours préliminaire, qui, peut-être, sera assez plaisant, et qui contribuera à votre débit.

La copie que vous m'envoyez est pleine de fautes; je les corrigerai de mon mieux, et je vous renverrai le tout, dès que je croirai la pièce moins indigne de vos grands talens et de votre amitié. V.

A Ferney, ce 11 octobre 1763.

Mon cher Roscius, je fais partir par cet ordinaire votre *Adélaïde*, duement corrigée. Il sera très-nécessaire qu'elle soit représentée à Fontainebleau avec les changemens essentiels que j'y ai faits.

J'y joins une petite préface, qui est assez piquante; je crois que cela se vendra bien.

Les frais auraient été trop considérables si je vous avais dépêché le paquet de Genève; mais, le recevant par Lyon, vous aurez peu de

frais à supporter, et je me flatte que l'édition vous dédommagera assez amplement.

Je vous prie, quand vous aurez un moment de loisir, de me parler un peu de vos fêtes de Fontainebleau.

Adieu. Vous savez combien je vous aime.

V.

P. S. La préface consiste en une lettre de moi. Je laisse à votre amitié le soin de mettre un avertissement tel qu'il vous plaira.

A Ferney, le 1er. novembre 1768.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 24 octobre, et vous devez avoir reçu à présent, par M. d'Argental, tout ce que j'ai pu faire pour votre bretonne *Adélaïde*. Je ne l'ai pas actuellement sous les yeux : les maçons et les charpentiers se sont emparés de ma maison, et mes vers m'ennuient.

Je vous prie de me mander si vous êtes actuellement bien employé à Fontainebleau ; si mademoiselle Clairon y a paru, et si elle y pa-

raîtra; si on a joué *Gertrude*, et ce qui plait aux dames.

Je ne peux m'imaginer que monseigneur le Dauphin soit en danger, puisqu'on donne continuellement des fêtes. Sa santé peut être altérée; mais ne doit point donner d'alarmes. Mandez-moi, je vous prie, s'il assiste au spectacle, et s'il a vu votre *Adélaïde* : je dis la vôtre; car c'est vous seul qui l'avez ressuscitée.

Adieu. Je vous embrasse, et je vous prie de me dire des nouvelles, si vous avez le tems d'écrire.

Ce 2 novembre.

Comme on allait porter ma lettre à Genève, j'ai retrouvé quelques lambeaux de cette *Adélaïde*, que j'ai si long-tems négligée.

1°. Je suppose qu'on a rayé dans votre copie ces quatre vers du troisième acte :

« Mais bientôt abusant de ma reconnaissance,
» Et de ses vœux hardis, écoutant l'espérance,
» Il regarda mes jours, ma liberté, ma foi,
» Comme un bien de conquête et qui n'est plus à moi. »

Ces quatre vers ne sont bons qu'à être oubliés.

2°. Je trouve, dans ce même troisième acte, à la dernière scène, ce vers, dans un couplet de *Coucy* :

« Faites au bien public servir votre disgrâce.
» Eh bien ! rapprochez-les, unissez-vous à moi. »

Ce dernier vers n'a pas de sens ; il faut que le copiste se soit trompé. Il doit y avoir :

« Rapprochez les partis, unissez-vous à moi. »

Je suppose qu'à la scène V et dernière du quatrième acte, vous tombez dans un fauteuil, lorsque *Coucy* dit :

« Il ne se connaît plus ; il succombe à sa rage. »

Mais je ne crois pas que ce jeu de l'acteur doive être indiqué dans la pièce.

Voilà, mon cher ami, tout ce que je puis vous dire sur une pièce qui ne méritait pas l'honneur que vous lui avez fait.

Nous avons des pluies continuelles ; si la saison n'est pas plus belle à Fontainebleau, vos fêtes doivent être assez tristes.

Ce 25 novembre.

JE présume que M. Lekain aura attendu un tems plus favorable pour faire débiter la tragédie qu'il imprime; je viens de découvrir encore des vers répétés au troisième acte.

Il y a dans la scène deuxième de ce troisième acte :

« Vous acceptiez la main qui vous perca le flanc. »

C'est *Nemours* qui parle; et *Adélaïde* lui dit, quelques vers après :

« Enflé de sa victoire et teint de votre sang,
» Il m'ose offrir la main qui me perça le flanc. »

Je retrouve dans une vieille copie :

« Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir;
» Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est mon devoir. »

Cette version est sans doute la meilleure. Des cartons ne sont pas une chose bien difficile, et il faut les préférer à des négligences insupportables.

Je fais mille remercîmens à M. Lekain.

Je ne crois pas qu'il y ait eu des spectacles à Paris pendant les prières de quarante heures. S'il y a quelque chose de nouveau, je le supplie de vouloir bien en faire part à son ami. V.

7 décembre 1765.

Mon cher ami, vous aurez sans doute le crédit de faire mettre deux cartons à cette pauvre *Adélaïde* : le libraire ne pourra refuser de prendre cette peine, que j'ai offert de payer. Les deux fautes dont je me plains sont capitales, et peuvent faire très-grand tort à un ouvrage que vous avez fait valoir.

Le premier carton doit être à la page 30.

« Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire ;
» Gardez d'être réduit au hasard dangereux,
» Que les chefs de l'état ne trahissent leurs vœux. »

Il faut mettre à la place :

« Non, c'est pour obtenir une paix nécessaire ;
» On la veut, on en traite ; et dans tous les partis,
» Vous serez prévenu, je vous en avertis.
» Passez-les en prudence, etc., etc. »

Le second carton doit être à la page 39, où il se trouve deux vers répétés dans la même scène :

« Enflé de sa victoire et teint de votre sang,
» Il m'ose offrir la main qui vous perça le flanc. »

Il faut mettre à la place :

« Tout doit, si je l'en crois, céder à son pouvoir.
» Lui plaire est ma grandeur, l'aimer est mon devoir. »

Je vous demande en grâce d'exiger ces deux cartons. Si le libraire les refuse, exigez du moins qu'on fasse un *errata*, dans lequel ces deux corrections se trouvent. Vous sentez à quel point ma demande est juste. Celui qui a glissé dans ma pièce, ce détestable vers inintelligible :

« Que les chefs de l'état ne trahissent leurs vœux. »

ne m'a pas rendu un bon service.

Mandez-moi, je vous prie, quand vous jouez *Gustave*.

On m'a écrit que, si monseigneur le Dauphin se porte mieux, il y aura encore des spectacles à Fontainebleau; mais j'en doute beaucoup.

Je crois M. d'Argental à la cour; c'est pourquoi je vous adresse cette lettre en droiture.

Adieu. Vous savez combien je vous suis tendrement dévoué. V.

A Ferney, ce 29 novembre.

MON cher grand acteur, j'ai reçu votre *Adélaïde :* je m'imagine que la maladie de monseigneur le Dauphin et les tracasseries de Bretagne ne permettent pas qu'on donne une grande attention aux vers bons ou mauvais. J'ai peur que cette année ne soit pas celle de votre plus grosse recette.

Laharpe me mande que vous avez donné la préférence à Stokolm sur Tolède. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans sa pièce autant d'intérêt que dans celle de Piron, avec de plus beaux vers.

Quant à la pauvre *Adélaïde*, elle ne me paraît pas si heureuse à la lecture qu'à la représentation : je vois bien que vos talens l'avaient embellie.

L'édition a beaucoup de fautes qui ne sont pas corrigées dans l'*errata*. Il me tombe sous la main un vers que je n'entends pas du tout; c'est à la page 50 :

« Gardez d'être réduit au hasard dangereux ,
» Que les chefs de l'état ne trahissent leurs vœux. »

Cela n'est ni français, pour la construction, ni intelligible pour le sens. J'ai fait beaucoup

de mauvais vers en ma vie; mais, dieu merci, je n'ai pas à me reprocher celui-là ! il est plat et barbare. Voilà où mène la malheureuse coutume de couper et d'étriquer des tirades. Quoique je sois bien vieux, je ne laisse pas d'avoir un peu de goût, et même un peu d'amour-propre, et je suis fâché d'être si ridicule. Je vois bien qu'il n'y a plus de remède. Je vous prie, pour me consoler, de me mander comment vont les spectacles, les plaisirs, ou l'ennui de Paris.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

V.

Je reçois votre lettre du 23 : je ne crains pas que le Temple vous fasse grand tort, si *Gustave Vasa* est beau et bien joué.

Aux eaux de Rosse, en Suisse,
25 juillet 1766.

MON cher ami, il faudrait une autre maison pour ajuster l'appartement dont vous parlez. D'ailleurs la tragédie d'Abbeville excite en moi une telle indignation, qu'il ne m'est pas possible de relire les tragédies que vous jouez : elles

sont à l'eau rose, en comparaison de celle-là. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je serai toujours l'admirateur de vos talens, et l'ami de votre personne. Ces deux sentimens me sont trop chers, pour qu'ils puissent jamais s'affaiblir dans mon coeur. V.

Ce 20 janvier 1770.

L'ONCLE et la nièce, mon cher ami, sont aussi sensibles à votre souvenir qu'ils doivent l'être. Nous savons, à peu près ce que c'est que la *petite drôlerie* dont vous nous parlez : c'est une ancienne pièce, qui n'est point du tout dans le goût d'à présent ; elle fut faite par l'abbé de Château-Neuf, quelque tems après la mort de mademoiselle Ninon-Lenclos. Je crois même qu'elle ne pourrait réussir qu'autant qu'elle est du vieux tems. Ce serait aujourd'hui une trop grande impertinence d'entreprendre de faire rire le public, qui ne veut, dit-on, que des comédies larmoyantes.

Je crois qu'il n'y a, dans Paris, que M. d'Argental qui ait une bonne copie du *Dépositaire*. Je sais, de gens très-instruits, que celle qu'on a lue à l'assemblée, est non-seulement très-

fautive, mais qu'elle est pleine de petits complimens aux dévots, que la police ne souffrirait pas. L'exemplaire de M. d'Argental est, dit-on, purgé de toutes ces horreurs : au reste, si on la joue, on pourra très-bien s'arranger en votre faveur avec Thuriot; mais il faut que le tout soit dans le plus profond secret, à ce que disent les parens de l'abbé de Château-Neuf, qui ont hérité de ses manuscrits. Quant aux *Scythes*, je m'en rapporte à votre zèle, à votre amitié, et à vos admirables talens. V.

25 avril 1770.

Mon très-grand et très-cher soutien de la tragédie expirante, on avait dit dans la chambre du roi que vous étiez mort ; on me l'avait mandé, et au lieu de vous répondre, je vous ai pleuré. Dieu merci, j'apprends que vous êtes en vie : la vérité ne se dit guère dans la chambre des rois.

Vous allez briller à Versailles, et faire voir à Mme. la Dauphine ce que c'est que la tragédie française bien jouée ; elle n'en a sûrement pas d'idée. Conservez votre santé, malgré M. l'abbé Terray, et qu'il ne vous ote pas ce bien inestimable. V.

15 juin 1771.

PRESSEZ-vous, mon cher ami ; car je suis bien loin d'avoir une démonstration que vous me trouviez en vie au mois de septembre ; mais Mme. Denis vous fera les honneurs de la maison.

Dites, je vous en prie, les choses les plus tendres à M. et à Mme. d'Argental, si vous avez le bonheur de les voir.

22 juin 1772.

MON cher ami, le vieux malade de Ferney et Mme. Denis seront charmés de vous revoir, et les Génevois le seront de vous entendre. Il est bien triste que ce ne soit que dans trois mois. Nous compterons tous les momens jusqu'à votre apparition ; soyez sûr que quand vous viendrez, vous vous trouverez entre les applaudissemens et l'amitié.

Je vous embrasse, mon cher ami, de tout mon coeur. V.

A Ferney, 10 auguste 1772.

Mon cher ami, vous sentez bien que ce serait pour moi un extrême plaisir de profiter des offres très-flatteuses de M. de Belmont, de paraître sur le théâtre établi par mon héros, et d'être embelli par un homme aussi supérieur que vous l'êtes.

La pièce est très-différente de celle que vous avez lue, et moins indigne de vos soins; mais comment vous l'envoyer? J'ignore si M. le Maréchal est à Bordeaux : la saison s'avance; mais, de plus, nous avons un obstacle insurmontable; la pièce n'est point encore approuvée par le ministère. M. le Chancelier et MM. les secrétaires d'état me sauraient très-mauvais gré d'avoir fait représenter *les Lois de Minos*, en province, avant d'y être autorisé par eux. Cette démarche même pourrait compromettre un peu M. le maréchal de Richelieu. Je suis donc forcé, mon cher ami, à mon très-grand regret, de vous supplier de me priver d'une satisfaction qui me comblerait d'honneur et de joie.

Mme. Denis et moi, nous vous attendons à Ferney.

Je vous prie de dire à M. de Belmont combien je l'estime et l'honore.

Signé, le meilleur de vos amis, V.

A Ferney, 2 octobre 1772.

Je vous envoie peut être trop tard, mon cher ami, cette lettre de M. d'Argental; il me mande qu'on ne vous accorde point de délai, et qu'on est fâché que vous en ayez demandé; il est tout naturel qu'on aime à jouir de vos talens. Je crois qu'il faut que vous partiez immédiatement après avoir lu cette lettre, et que vous fassiez la plus grande diligence.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Partez sur-le-champ. V.

Ferney, 23 octobre 1772.

Je vous prie, mon cher ami, de faire à Mme. la marquise du Deffant, la même faveur que vous avez faite à Tronchin; je veux dire de souper chez elle, et de lui lire, en très-petite compagnie, *les Lois de Minos*. Vous savez que la perte de ses yeux ne lui permet guère d'aller au spectacle, et que les yeux de son ame sont excellens. Je vous demande avec la plus vive instance de ne me pas refuser; on vous gardera le secret. On le jurera sur la pièce qui

tiendra lieu d'évangile, et vous verrez jusqu'à quel point un lecteur, tel que vous, peut faire illusion, en débitant un ouvrage très-indigne de paraître après les chef-d'œuvres qui ornent la scène française.

Portez-vous bien; formez des acteurs, ne pouvant pas former de poëtes.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde. V.

A Ferney, le 1er. janvier 1773.

MON cher ami, je vous souhaite la bonne année, à vous et aux Crétois; on dit qu'il y a eu plus de tracasseries dans cette île qu'il n'y en a à la cour de France. Si vous voulez me les mander, pour me réjouir dans ma vieillesse, vous me ferez plaisir.

On me mande que la cabale d'une certaine racaille, dont je me suis toujours moqué, est très-forte; mais vous serez plus fort qu'elle : il me semble que je vous vois dominant le théâtre, en héros fier et sauvage. C'est dommage que vous ne puissiez paraître plus souvent; mais

trois fusées de votre part valent mieux qu'un feu d'artifice des autres.

J'embrasse de tout mon cœur vótre sauvagerie. Mme. Denis, qui a été bien malade, vous fait ses complimens.

Le vieux malade, V.

A Ferney 15 février 1773.

MON cher ami, voilà mon rêve fini; j'avais imaginé que vos belles décorations, mais surtout vos talens inimitables, procureraient quelques succès *aux Lois de Minos*; je voulais même que le profit des représentations et de l'impression allât à l'Hôtel-Dieu, et je vous destinais un émolument qui aurait été bien plus considérable : tout a été dérangé par cette détestable édition de Valade, dans laquelle on a inséré des vers dignes de l'abbé Pellegrin. Il ne faut plus penser à tout cela; je retire absolument la pièce; je vous prie très-instamment de le dire à vos camarades. J'attendrai un tems plus favorable. D'ailleurs, le rôle de *Datame* était trop petit pour vous. Mon grand malheur est que ma faiblesse et mes maladies me mettent

hors d'état de joindre mes faibles talens aux vôtres ; ma consolation est d'espérer de vous revoir quand vous irez à Marseille. Portez-vous bien ; faites long-tems les délices de Paris ; tâchez de former des élèves qui ne vous égaleront jamais.

Je vous embrasse de tout mon coeur.

V.

A Ferney, 7 mai 1773.

Je croyais, mon cher ami, que vous étiez à Marseille ; que vous faisiez les délices de la Provence, et j'avais même espéré que ma malheureuse santé me permettrait de vous rencontrer à Lyon à votre retour. M. Dargental m'a détrompé ; mais je ne perds point cette espérance qui est toujours dans le fond de ma boîte de Pandore. On dit que vous pourriez, vers le mois d'août, revenir faire un tour à Chateleine ; et qui sait si je n'aurais pas la force d'aller à Lyon ! J'ai juré de ne voir jamais aucun spectacle que ceux qui sont embellis par vous.

Le vieux malade vous embrasse de tout son coeur. V.

7 auguste 1773.

L'ACTEUR unique de la France, et mon ancien ami, est parti de Lyon sans qu'on ait entendu parler de lui à Ferney. On ferait le voyage de Ferney à Lyon s'il voulait apprendre le rôle de *Teucer*, et le jouer à son passage. On aurait la consolation de l'embrasser en l'admirant. Tout ce qui est à Ferney lui fait les plus sincères complimens. V.

A Ferney, 20 octobre 1773.

LE vieux malade de Ferney, Monsieur, a été sensible à votre souvenir et à votre lettre ; s'il ne vous à pas remercié plutôt, c'est qu'il a été dans un état déplorable.

Il a su que vos grands talens se sont deployés plus que jamais à Fontainebleau ; il a fait son petit profit des choses que vous avez bien voulu lui mander, et M. Dargental peut vous en instruire.

Il n'a été à aucun spectacle depuis que vous avez quitté le petit pays de Gex. On ne peut entendre personne, quand on a eu le plaisir de vous entendre.

Mme. Denis vous fait bien des complimens, et l'inutile vieillard vous embrasse de tout son cœur. V.

A Ferney, 16 janvier 1775.

Le vieux solitaire et sa nièce sont extrêmement sensibles au souvenir de M. Lekain. Ils sont toujours pénétrés d'estime pour ses grands talens et d'amitié pour sa personne.

Vous nous parlez de deux tragédies, dont l'une, que vous nommez *Virginie*, nous est absolument inconnue. Nous nous souvenons d'avoir voulu lire l'autre il y a deux ans, et de n'avoir pu en venir à bout. C'était une déclamation d'écolier, et nous n'aimons les déclamations en aucun genre, pas même en oraisons funèbres et en sermons. Nous ne connaissons absolument rien de bon au théâtre, depuis Athalie.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite une santé meilleure que la mienne.

V.

A Ferney, 14 novembre 1775.

Une petite apoplexie, mon cher ami, laquelle m'a dérangé le corps et l'ame, m'a empêché de répondre plutôt à votre lettre de Fontainebleau, du 29 octobre. Je suis persuadé que vous aurez pour vos étrennes, des nouvelles du héros dont vous me parlez; et ce n'est pas sans vraisemblance que je conçois cet espoir. Comptez que des talens comme les vôtres ne sont jamais oubliés par ceux qui sont capables de les sentir.

Vous n'avez point fait l'ambassade de *Sosie*. Vous avez été fêté, admiré et même noblement récompensé par le prince Henry. Vous avez dû, à votre retour, briller à Fontainebleau, et Paris sera toujours le théâtre de votre gloire. Je n'en serai pas témoin; je sens bien que je ne vous verrai plus. Je m'intéresserai à vous jusqu'à mon dernier moment; l'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage; je vous embrasse de mes très-faibles mains.

V.

A Ferney, 19 janvier 1778

Je vous avais prévenu, Monsieur, il est vrai, que j'avais envoyé à des amis que je respecte, l'esquisse d'un ouvrage qui ne convenait guère à mon âge; mais qui, après avoir été fini, et surtout corrigé par un travail assidu, d'après les sages critiques de ces mêmes personnes dont l'amitié m'est si précieuse, aurait pu rendre les derniers jours qui me restent, un peu moins désagréables.

J'y travaillais nuit et jour malgré ma mauvaise santé, et j'espérais qu'à Pâque, j'aurais pu, par ma docilité et par ma déférence à leurs lumières, rendre la pièce moins indigne de vous. Je me flattais même que vous pourriez jouer le rôle de *Léonce* qui n'est pas fatigant, et que vous auriez rendu très-imposant par vos talens sublimes.

Les amis respectables dont je vous parle, n'ont fait lire à l'assemblée de Messieurs vos camarades, cette esquisse encore informe, que pour avoir vos avis et les leurs, pour m'en instruire, et pour que tout fût prêt à Pâque.

Il convient sans doute qu'on remette la pièce et les rôles entre les mains de ceux qui ont bien voulu m'honorer de leur bienveillance

dans cette occasion, et qui ont daigné entrer dans les détails de toute l'affaire.

Les papiers publics disent que vous vous mariez à mademoiselle Bertin, célèbre marchande, protégée par la reine: je vous en fais mon compliment très-sincère; mais je doute de ce mariage, puisque vous n'avez pas daigné m'en instruire.

Si la chose était vraie, je pense que la fatigue de vos noces ne vous mettrait pas dans l'incapacité de jouer l'*Hermite Léonce*, qui n'a pas de ces passions qui ruinent la poitrine, et qui parle de la vertu, d'une manière qui semble être assez de votre goût. Si vous aviez donné ce rôle de *Léonce* à un autre, je craindrais de m'y opposer; car je suis très-sûr que vous auriez bien choisi.

J'ai toujours compté sur votre amitié, depuis le jour où je vous ai connu dans votre jeunesse. Le tems a fortifié tous les sentimens qui m'attachent à vous. Vous savez trop combien Mme. Denis et moi nous vous sommes dévoués, pour que nous nous servions ici de la formule ordinaire qui n'a jamais été dictée par le cœur.

Le vieux malade, V.

RÉPONSE

A LA LETTRE CI-JOINTE.

Paris, ce 26 janvier 1778.

MON CHER MAITRE,

Il est aisé de remarquer au ton de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que l'on vous a prodigieusement aigri contre moi; vous le déguisez quelque fois avec une politesse à laquelle je suis très-sensible. Je connais les auteurs de cette trahison; et je ne m'en vengerai qu'en cherchant à vous plaire jusqu'à mon dernier moment. Je jouerai votre *Hermite*, quoique ce rôle ne soit pas de mon emploi, qu'il appartienne à Brisard, et je vous promets d'y mettre tout ce que j'ai de savoir. Je n'ai pourtant ni le ton, ni le caractère, ni la tournure de ces sortes de rôles; mais j'ai à coeur que vous n'ayez pas à vous plaindre de moi : heureux et mille fois heureux, si j'y puis réussir! Je ne m'en flatte pas, et je donnerai, sans doute, beau jeu à tous ceux qui m'ont voulu perdre auprès de vous. Il n'importe; mon obéissance aveugle à faire ce que vous désirez, me tiendra lieu d'excuse auprès de vous.

Il n'y a pas d'apparence que je pousse plus

loin ma carrière ; mais la fin en sera glorieuse si j'ai mérité de conserver votre estime et votre amitié.

Mon mariage avec mademoiselle Bertin est une de ces mauvaises plaisanteries que l'on imagine dans Paris, lorsque les papiers publics manquent de matière. Selon eux, j'étais déjà marié avec cette demoiselle, et moi seul je n'en savais rien ; il y a plus, c'est que je ne la connais que de vue : il n'est donc pas étonnant que je ne vous aie point fait part d'une chose qui n'existait pas. Mais ce qui ne cessera d'être en moi, c'est le dévouement le plus respectueux, avec lequel je serai toute ma vie,

Mon cher maître,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LEKAIN.

---

30 novembre.

MON cher ami, voici le tems où vous m'avez promis de reprendre *les Scythes* [*]. On me mande que votre santé est raffermie : je vous somme de votre parole. Il faut faire jouer *Obéïde* par celle qui en est le plus capable; je ne connais aucune actrice : ce n'est point à moi d'employer des talens dont je ne puis juger. Je sais seulement que le public doit être servi de préférence à tout. On dit que votre théâtre est désert : c'est à vous de le rétablir; mais on est actuellement dans la décadence des arts. Plus je vous aime, plus je gémis sur la misère où nous sommes. V.

14 février 1767.

PROBABLEMENT mon grand peintre tragique commencera les répétitions des *Scythes* dans le tems qu'il recevra ma lettre.

Je vous avertis, mon cher ami, que je fais partir aujourd'hui à l'adresse de M. le Duc de

[*] Les lettres qui suivent concernent le même sujet : j'ai cru ne pas devoir les séparer.

Praslin, un nouvel exemplaire des *Scythes*, marqué A B, dans lequel vous trouverez encore quelques petits changemens fort légers. Cette copie est chargée de notes qui disent aux acteurs dans quel esprit la pièce a été composée.

Le rôle d'*Obéïde* ne sera point du tout difficile, si l'actrice veut seulement jeter un coup d'œil sur ces notes. Je suppose que M. Molé sera en état de jouer *Indatire*, qui n'est point du tout un rôle fatigant. Je vous prie de lui dire combien je m'intéresse à sa santé. Je crois qu'en général la pièce favorise assez le jeu des acteurs. Il y a plusieurs morceaux qui ne demandent que de la simplicité; mais je vous avoue que je ne saurais souffrir cette familiarité comique qu'on introduit quelquefois dans la tragédie, et qui l'avilit ridiculement au lieu de la rendre naturelle.

Je ne croyais pas à mon âge donner encore une pièce au théâtre; mais quand on est soutenu par vos talens, il n'y a rien qu'on ne puisse hasarder.

Je pense que vous donnez le rôle d'*Obeïde* à mademoiselle Durancy. Je vous prie de l'embrasser pour moi des deux côtés, si elle veut bien le souffrir. V.

17 février 1767.

MON cher ami, si vous n'avez pas le dernier exemplaire des *Scythes* que j'ai envoyé pour vous à M. d'Argental, j'en adresse un à M. Marin pour vous le remettre. Je me flatte qu'il aura cette bonté; et si la multiplicité de ses affaires l'empêche de vous le rendre aussitôt que je le voudrais, je vous prie de le lui demander.

J'espère qu'il ne m'arrivera plus ce qui m'arriva dans *Tancrède*, où mademoiselle Clairon faillit à faire tomber la pièce en y insérant, ou en y faisant insérer des vers ridicules, tels que ceux-ci :

« Voyant tomber leur chef, les Maures *furieux*
» L'ont accablé de traits, dans leur *rage cruelle.* »

Je sais bien qu'au théâtre on ne se soucie guère du style ; mais le théâtre devient barbare, et ce n'est pas à moi de fomenter la barbarie.

L'exemplaire que j'envoie est chargé de notes pour l'intelligence des rôles ; mais il n'y en a point pour *Athamare*, parce que vous le jouez : c'est à vous, au reste, à disposer de ces rôles ; je vous prie de faire mes très-tendres complimens à mademoiselle Durancy, et de dire à M. Molé combien je m'intéresse à son rétablissement.

Je vous embrasse de tout mon cœur, V.

21 février 1767.

VOUS avez dû, mon cher ami, recevoir une lettre de moi avec la tragédie des *Scythes* que j'ai adressée pour vous à M. Marin. Voici encore un petit changement que j'ai jugé absolument nécessaire. Ma mauvaise santé et mon épuisement total, ne me permettent plus de travailler à cet ouvrage. Je vous demande en grâce de me dire si vous pouvez le faire jouer le mercredi des Cendres, parce que, si elle ne peut être jouée dans ce tems là, il est d'une nécessité absolue que je donne l'édition corrigée, pour indemniser le libraire de la perte de sa première édition. Il serait beaucoup plus avantageux pour vous que la pièce fut jouée le mercredi des Cendres, parce qu'alors je serais plus en état de vous procurer un honoraire de la part du libraire : d'ailleurs, comme on joue actuellement cette pièce à Lausanne, et qu'on va la jouer à Bordeaux, aussi bien que chez moi, il paraît indispensable que les comédiens se déterminent sans délai. Je vous prie très-instamment de me mander votre dernière résolution, et de compter toujours sur la tendre amitié, que je vous ai vouée pour le reste de ma vie.

V.

CORRECTIONS

A la scène deuxième du cinquième acte, entre Sozame et Obéïde.

OBÉIDE.

« Avez-vous bien connu mes sentimens secrets ?
» Dans le fond de mon cœur avez-vous daigné lire ?

SOZAME.

» Mes yeux l'ont vu pleurer sur le sang d'Indatire ;
» Mais je pleure sur toi dans ce moment cruel :
» J'abhorre tes sermens.

OBÉIDE.

Vous voyez cet autel,
» Ce glaive dont ma main doit frapper Athamare,
» Vous savez quels tourmens mon refus lui prépare.
» Après ce coup terrible, et qu'il me faut porter. »

Monsieur Lekain est prié de porter ce changement sur la copie que M. Marin a dû lui remettre.

À Ferney, 23 février 1767.

Mon cher ami, le petit concile de Ferney a répondu au grand concile de l'hôtel d'Argental. Nous trouvons le projet qu'on nous propose, froid et impraticable; nous trouvons insipide ce *je ne puis*, substitué à ce terrible, *je l'accepte*.

Nous croyons, d'après l'expérience, que ce *je l'accepte*, prononcé avec un ton de désespoir et de fermeté après un morne silence, fait l'effet le plus tragique.

Nous pensons que l'étonnement, le doute et la curiosité du spectateur, doivent suivre ce mouvement de l'actrice. Nous sommes persuadés, d'après nos propres sensations, que tout le rôle d'*Obéïde*, au cinquième acte, tient le spectateur en haleine, et le remue d'autant plus fortement qu'il devine, dans le fond de son cœur, ce qui doit arriver.

Nous avons pesé les inconvéniens, et ce qui vous paraît des beautés. Nous avons conclu qu'il serait abominable de faire traîner *Athamare* à la torture et aux supplices, et que si, dans ce moment, *Obéïde* prenait la résolution de s'offrir pour l'immoler, afin de lui épargner des souffrances, cela ressemblerait à un bourreau qui

va donner le coup de grâce ; et si elle ne prend que dans ce moment la résolution de se tuer, cette inspiration subite ne fait pas, à beaucoup près, le même effet qu'un dessein pris dès la première scène, et qui rend son rôle théâtral pendant l'acte tout entier.

Nous alléguons beaucoup d'autres raisons que nous détaillons dans un mémoire que nous envoyons à M. d'Argental. Nous craignons, à la vérité, de nous tromper en combattant l'avis des connaisseurs les plus éclairés; mais nous ne pouvons juger que d'après notre sentiment. Nous avons vu l'effet, et M. d'Argental ne l'a pas vu. Nous ne craignons rien de ce qu'ils craignent, et un endroit qui ne leur a fait aucune peine, nous en fait beaucoup : c'est ainsi que les opinions se partagent sur toutes les affaires de ce monde. Mais après avoir tout pesé, tout discuté, il faut prendre enfin un parti. Ce parti est celui de jouer la pièce, telle que je vous l'ai envoyée par M. Marin. Je vous prie seulement de changer ce vers :

« Vous voyez, vous sentez quel meurtre se prépare. »

Il faut mettre à la place :

« Vous savez quels tourmens un refus lui prépare. »

Je suis persuadé que vous donnerez à l'actrice

toute l'intelligence du rôle d'*Obéïde*; nous nous flattons que le quatrième acte sera extrêmement théâtral. Je suis bien sûr que vous le ferez réussir, quand vous direz au bonhomme *Hermodan*, avec une pitié noble : *Vieillard, ton fils n'est plus.*

Encore une fois, nous pouvons nous tromper, Mme. Denis, Mme. de Laharpe, Mme. Dupuis ; M. de Laharpe, M. Dupuis, M. Cramer et moi ; mais répétez comme nous avons répété, et jugez d'après l'effet.

Je suis d'ailleurs dans la nécessité absolue de faire réimprimer la pièce incessamment, et j'attends de vos nouvelles avec la plus vive impatience. V.

N. B. Depuis ma lettre écrite, nous venons de jouer la pièce. Le cinquième acte à fait un plus grand effet encore que le quatrième. On a versé beaucoup de larmes, et il n'y a point de critique qui tienne contre des larmes. Si j'avais le malheur de croire une seule des critiques qu'on me fait, la pièce serait perdue ; croyez-en mon expérience, et l'effet dont je viens d'être témoin. Souvenez-vous du quatrième acte de *Tancrède* qu'on voulait me faire changer.

25 février 1767.

Ne vous laissez point subjuguer, mon cher ami, par un plan tout-à-fait anti-théâtral qu'on propose. Je ne réponds pas de l'effet d'une pièce où tout est simple et naturel, dans un tems où le public égaré, semble ne vouloir que des événemens incroyables entassés les uns sur les autres, avec des vers aussi barbares que ceux de Garnier et de Hardy. Résistez au torrent du goût le plus détestable qui ait jamais déshonoré la nation. J'aime mieux tomber avec un ouvrage fait selon les règles de l'art, que de réussir par un poëme barbare.

Je ne puis d'ailleurs m'imaginer que la nature ne parle pas au cœur des Parisiens comme elle nous parle ; et je ne vois pas pourquoi ce qui nous fait répandre des larmes serait mal reçu chez vous.

Je vous ai envoyé quelques changemens, et je me flatte que vous en avez fait usage.

En voici encore un au 4e. acte, dans lequel *Indatire* a nécessairement trop raison contre *Athamare*. Je fortifie votre rôle autant que la situation le permet. C'est après ce vers d'*Indatire* :

« A servir sous un maître on me verrait descendre !

ATHAMARE.

« Va, l'honneur de servir un maître généreux,
» Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
» Vaut mieux que de ramper dans une république,
» Insensible au mérite et même tyrannique.
» Tu peux prétendre à tout en marchant sous ma loi.
» J'ai parmi, etc. »

Il faut encore, mon cher ami, que je vous dise que, si dans la scène entre *Obéïde* et *son père*, au 5e. acte, il y a encore quelques longueurs, il faudra retrancher ces quatre vers d'*Obéïde* :

« Une invincible loi me tient sous son empire, etc. »

Mais j'avoue que je les supprimerais à regret.

Encore une fois, laissez dire les critiques de cabinet, et rapportez-vous en à l'effet que nous fait la pièce au théâtre : il n'y a point de meilleur juge.

2 mars 1767.

Mon cher ami, vous êtes bien sûr que je m'intéresse plus à votre santé qu'à tous *les Scythes* du monde ; ménagez-vous, je vous en prie. Il faut se bien porter pour être héros : tous ceux de l'antiquité avaient une santé de fer. Il importe fort peu qu'on joue *les Scythes* devant ou après Pâque ; mais si vous en pouvez donner quatre ou cinq représentations avant la fin du Carême, je vous conseille de ne pas perdre ces quatre ou cinq bonnes chambrées, parce qu'il est presqu'impossible que, dans la quinzaine de Pâque, l'édition de Cramer ne devienne publique.

Je n'avais point eu dessein d'abord de faire cette pièce, et la préface l'indique assez. Mais puisqu'on la joue à Genève, à Lausanne, chez moi, et qu'on la jouera à Lyon et à Bordeaux, il est bien juste que vous en donniez quelques représentations. Comptez que j'aurai soin de vos intérêts dans l'édition qu'on en fera à Paris, quoiqu'il soit difficile d'obtenir des libraires des conditions aussi favorables pour une pièce déjà imprimée, que pour une qui serait toute neuve.

Je vous prie de vous amuser pendant votre convalescence, à faire collationner sur les rôles

tous les changemens que je vous ai envoyés. En voici un que je vous recommande : c'est à la première scène du 5e. acte. Il m'a paru, à la représentation, que c'était à *Sozame* à parler avant sa fille, et qu'*Obéïde* devait être trop consternée pour répondre à la proposition qu'on lui fait d'immoler *Athamare*. Voici ce petit changement :

OBÉIDE.

« Je n'en apprends que trop.

SOZAME.

Je vous l'ai déclaré.
» Je respecte un usage en ces lieux consacré :
» Mais des sévères lois, par vos ayeux dictées,
» Les têtes de nos rois pourraient être exceptées.

LE SCYTHE.

» Plus les princes sont grands, etc. »

Au reste, je ne compte sur le rôle d'*Obéïde* qu'autant que vous voudrez bien conduire l'actrice. Vous avez reçu, sans doute, l'imprimé en marge duquel j'ai écrit mes petites indications. Ce personnage exige une douleur presque toujours étouffée, des repos, des soupirs, un jeu muet, une grande intelligence du théâtre. Ce n'est guère qu'au 5e. acte que ces sentimens se

déploient sur le pont aux ânes des imprécations, pont aux ânes qu'on passe toujours avec succès.

Mme. Denis vous fait mille complimens. Elle ne joue plus la comédie, ni moi non plus ; mais M. de Laharpe est un excellent acteur. Je vous embrasse de toute mon ame. V.

Mercredi au matin, après les autres lettres écrites, 4 mars.

Il m'a paru convenable de jeter, dans les premiers actes des *Scythes*, quelques fondemens de la loi qui fait le sujet du 5e. acte ; mais il n'est pas naturel qu'on parle dans un mariage de venger la mort d'un époux, dont la vie semble en sûreté, et qui n'est encore menacé de rien par personne.

On peut, dans *Tancrède* et dans *Brutus*, commencer le premier acte par dévouer à la mort quiconque trahira sa patrie. On peut commencer dans *Œdipe* par la proscription du meurtrier de *Laïus :* cet artifice serait grossier et impraticable dans *les Scythes*. Cependant il serait heureux que le spectateur pût au moins deviner quelque chose de cette loi, qui a, en

effet, existé en Scythie. Voici comme je m'y prends à la deuxième scène du second acte; voici le couplet qu'*Indatire* doit substituer à son premier couplet, qui commence par ces mots : *en ce temple si simple.*

« Cet autel me rappelle à ces forêts si chères ;
» Tu conduis tous mes pas, je devance nos pères :
» Je viens lire en tes yeux, entendre de ta voix,
» Que ton heureux époux est nommé par ton choix.
» L'hymen est parmi nous le nœud que la nature
» Forme entre deux amans, de sa main libre et pure.
» Chez les Persans, dit-on, l'intérêt odieux,
» Les folles vanités, l'orgueil ambitieux,
» De cent bizarres lois la contrainte importune,
» Soumettent tristement l'amour à la fortune.
» Ici le cœur fait tout, ici l'on vit pour soi ;
» D'un mercenaire hymen on ignore la loi :
» On fait sa destinée. Une fille guerrière
» De son guerrier chéri court la noble carrière,
» Se plaît à partager ses travaux et son sort,
» L'accompagne aux combats et sait venger sa mort.
» Préfères-tu nos mœurs aux mœurs de ton empire?
» La sincère Obéïde aime-t-elle Indatire ?

OBÉIDE.

» Je connais tes vertus, j'estime ta valeur, etc. »

Non-seulement ces vers préparent un peu le cinquième acte; mais ils sont plus forts et meilleurs.

M. Lekain est prié de les donner à M. Molé, et de lui faire de ma part les plus sincères complimens. Je persiste toujours à croire qu'il ne faut donner que cinq ou six représentations avant Pâque. La pièce demande à être beaucoup répétée, et, en ce cas, l'approbation du public pourra produire quelque avantage aux acteurs après Pâque.

N. B. Au cinquième acte :

OBÉIDE.

« ...... C'est assez, Seigneur, j'ai tout prévu ;
» J'ai pesé mon destin, et tout est résolu,
» Une invincible loi me tient sous son empire :
» La victime est promise au père d'Indatire ;
» Je tiendrai ma parole. Allez, il vous attend,
» Qu'il me garde la sienne : il sera trop content.

SOZAME.

» Tu me glaces d'horreur !

OBÉIDE.

Hélas ! je la partage.
» Seigneur, le tems est cher, achevez votre ouvrage,
» Laissez-moi m'affermir ; mais sur-tout obtenez
» Un traité nécessaire à ces infortunés, etc. »

N. B. Comment des gens du monde peuvent-ils condamner *sénat agreste* ? Ils n'ont pas vu les con-

seils généraux des petits cantons suisses. Le mot *agreste* est noble et poétique. Il est vrai qu'étant neuf au théâtre, quelques frérons peuvent s'en effaroucher au parterre; mais c'est à la bonne compagnie à le défendre.

4 mars 1767.

Je me flatte, mon cher ami, que vous aurez rétabli votre santé quand cette lettre vous parviendra. Je pense que pour prévenir les éditions dont on me menace de tous côtés, vous devez au moins vous assurer de quatre ou cinq représentations avant Pâque. Mon libraire de Paris tiendrait alors la pièce toute prête pour la rentrée, supposé que cette pièce méritât d'être reprise, sinon vous vous contenteriez de ces quatre ou cinq représentations, et il n'en serait plus parlé.

On dit que Granval conviendrait mieux que Dauberval : c'est à vous à décider et à faire ce que vous trouverez à propos ; sans vous rien ne se peut ni ne se doit faire. Prendrez-vous la peine, mon cher ami, d'adoucir la voix de Mme. Durancy, sur-tout dans les premiers actes? Baissera-t-elle les yeux

quand il le faut? Dira-t-elle d'une manière attendrissante :

« Si la Perse a pour toi des charmes si puissans,
» Je ne te contrains pas, quitte-moi, j'y consens;
» J'en gémirai, Sulma. Dans mon palais nourrie,
« Tu fus en tous les tems le soutien de ma vie;
» Mais je serais barbare en t'ôsant proposer,
» De supporter un joug qui commence à peser, etc. »

Pleurera-t-elle et quelquefois soupirera-t-elle sans parler? Passera-t-elle de l'attendrissement à la fermeté, dans les derniers vers du troisième acte? Dira-t-elle bien *non*, de la manière dont on dit *oui*? Si elle fait tout cela, ce sera vous qu'il faudra remercier. La pièce est difficile à jouer; elle a sur-tout besoin de deux vieillards qui soient naturels et attendrissans. Les succès dépendent entièrement des acteurs : s'il y en avait trois ou quatre comme vous, vos parts seraient au moins de vingt mille livres.

Monsieur de Thibouville a la bonté de se charger de bien des détails. Portez-vous bien, je vous embrasse de tout mon coeur. V.

A Ferney, 11 mars 1767.

Mon cher ami, je sors d'une grande répétion des *Scythes*. Le 5me. acte est sans contredit celui de tous qui a fait le plus d'effet théâtral; mais il demande de terribles nuances. Le couplet d'*Athamare*, quand il encourage *Obéïde* à le frapper, prononcé de la manière dont vous le direz, avec courage, avec noblesse, avec un air de maître, contribura beaucoup au succès.

La scène du père et de la fille, l'air morne, recueilli, douloureux et terrible qu'*Obéïde* y conserve toujours avec son père, fait de cette scène même une des plus attachantes. La curiosité et l'effroi saisissent toute l'assemblée. Ce 5me. acte vient de faire le même effet à Lausane : c'est celui de tous qui a le plus réussi. On répète la pièce à Genève; on la répète à Lyon dans quatre jours. Vous voyez qu'il est de toute impossibilité d'attendre après Pâque ; le libraire de Paris serait prévenu par les libraires de provinces et par ceux de Suisse. Si j'étais à Paris vous ne seriez pas exposé à ces inconvéniens ; mais il y a près de vingt ans que les indignes persécutions que j'ai essuyées pour tout fruit de mes tra-

vaux, m'ont fait renoncer à ma patrie. C'est à Fréron, et à Coquelet son approbateur, à triompher dans Paris.

Voici un petit résumé de tous les changemens faits à la pièce, afin que, s'il en est échappé quelqu'un dans votre copie, vous puissiez aisément le remplacer ; au reste, vous sentez bien que tout dépend de votre santé. Il ne faut pas vous tuer pour des *Scythes ;* tout dépend sur-tout de la santé de Mme. la Dauphine, et on n'a pas besoin d'un tel motif pour souhaiter son rétablissement. Je vous embrasse bien tendrement. V.

N. B. Mademoiselle Dubois s'est plainte à moi; elle a cru que vous m'aviez engagé à la priver du rôle d'*Obéïde :* je l'ai détrompée comme je le devais.

ACTE PREMIER.

DES SCYTHES.

Sozame ne dit point :

« Mais je crains que ma fille au désert, etc. »

Il dit :

« Mais je sens que ma fille, au désert enterrée,
» Du faste des grandeurs autrefois entourée,
» Dans le secret du cœur pourrait entretenir,
» De ses honneurs passés l'importun souvenir. »

ACTE SECOND.

Obéïde ne dit point dans sa première scène avec *Sulma* :

« .... Mon père veut un gendre,
» C'est dans ses derniers ans un parti qu'il faut prendre. »

Elle dit :

« ....Mon père veut un gendre,
» Il ne commande point ; mais je sais trop l'entendre :
» Le fils de son ami doit être préféré, etc. »

N. B. Elle ne doit pas en dire davantage.

ACTE TROISIEME.

Athamare ne finira point la scène avec *Obéïde* par ce vers :

« J'obéis : allons voir quel sang je dois répandre. »

Il dira :

« J'obéis : malheureux, quel sang vas-tu répandre ! »

N. B. Il faut absolument qu'*Athamare* sorte avec fureur, sans quoi il n'y aurait plus ni chaleur, ni variété, et il démentirait son caractère *violent et emporté*.

ACTE QUATRIÈME.

Si on ne veut pas de ce vers :

« Il m'entend, il me voit, il revient, il soupire. »

Qui fait un très-grand effet sur tous les théâtres où il a été récité, il n'y a qu'à mettre :

« Mon malheur te poursuit ; il revient, il soupire. »

Mais cela est infiniment moins pathétique.

ACTE CINQUIEME.

La pièce ne finit point par ces deux vers :

« Scythes, contentez-vous de ce grand sacrifice,
» Et sans être inhumains, cultivons la justice. »

Il y a :

« Nous sommes trop vengés par un tel sacrifice ;
» Scythes, que la pitié succède à la justice ;

(Ou bien :)

» Scythes, que la pitié remplace la justice. »

La première scène fait un si grand effet sur tous les théâtres, qu'on ne fera pas l'outrage à celui de Paris de changer un seul mot dans cette scène.

Voilà ce que l'on répond à monsieur de Thibouville, et ce qu'on prie très-instamment monsieur Lekain de vouloir bien faire exécuter; il serait absurde de retrancher les derniers vers du 4me. acte. *Ah! laissez moi mourir, Seigneur, sans vous entendre.* C'est la seule chose qui puisse faire comprendre aux spectateurs que le père n'a rien expliqué à sa fille entre le 4me. et le 5me. acte.

N. B. La pièce fait par-tout un très-grand effet, et il est à croire qu'entre les mains de M. Lekain, elle en fera un beaucoup plus sensible. *Je l'accepte*, après un morne silence et trois pas en avant, a été reçu avec frémissement, et des battemens de mains qui ne finissaient pas.

---

27 avril 1767.

VOUS me ferez un extrême plaisir, mon cher ami, d'essayer une ou deux représentations des *Scythes* à votre retour de Grenoble.

Suivant la leçon nouvelle ci-jointe, engagez monsieur Molé à se prêter à mes desirs. Je serais au désespoir de nuire à sa santé; mais il joue dans le comique, et son rôle dans les

Scythes est bien moins violent que plusieurs rôles de comédie ; je m'en tiendrai même à une seule représentation. Elle vous attirera certainement beaucoup de monde, en annonçant qu'elle sera donnée suivant une nouvelle édition qu'on a reçue de Genève.

J'ai à vous demander pardon, mon cher ami, de vous avoir fait un rôle dont le fond n'est pas aussi intéressant que celui d'*Indatire ;* il n'a pas ce tragique fier et terrible de *Ninias*, d'*Oreste* et de quelques autres rôles dans lesquels j'ai servi heureusement vos grands talens : c'est un très-jeune homme, amoureux comme un fou, fier, sensible, empressé, emporté, qui ne doit mettre dans l'exécution de son personnage aucune de ces pauses, lesquelles font ailleurs un très-bel effet. Il doit sur-tout couper la parole à *Obéïde* avec un empressement plein de douleur et d'amour. Je ne doute pas que vous n'ayez réparé par cet art que vous entendez si bien, le peu de convenance qui se trouve peut-être entre ce personnage et le caractère dominant de votre jeu.

J'ai envoyé à monsieur d'Argental, deux exemplaires pareils à celui que je vous envoie. J'ai été dans la nécessité absolue de m'en tenir à cette édition, parce que l'on réimprime

actuellement la pièce en plusieurs endroits, et qu'on la traduit en italien et en hollandais. Je n'ai pas eu un moment à perdre, et il est impossible d'y rien changer désormais, sans faire du tort aux traducteurs et aux éditeurs.

Je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez de l'amitié pour moi, faites ce que je vous demande. Il vous sera bien aisé de faire porter sur les rôles les changemens que vous trouverez à la main dans l'exemplaire ci-joint. V.

17 juillet 1767.

MON cher ami, je reçois votre lettre du 8 juillet. J'attends tous les jours l'édition des *Scythes* faite à Lyon, pour vous l'envoyer; c'est la seule à laquelle on doive se tenir: elle est faite entièrement selon les vues de monsieur d'Argental. On a fait tout ce qu'on a pu pour profiter de ses observations judicieuses. Il est vrai que le rôle que vous voulez bien jouer dans cette pièce, ne convient pas tout-à-fait à vos grands talens; et n'a pas ce sublime et cette terreur que vous savez

si bien mettre sur la scène. *Athamare* est un très-jeune homme amoureux, vif, pétulant dans sa tendresse ; un jeune petit cheval échappé, et puis c'est tout. Il est fait pour un petit blondin nouvellement entré au service : mais vous savez vous plier à toute sorte de caractère.

Si vous jouez le droit du seigneur, comme je l'espère, je donne le rôle d'*Acante* à Melle. Doligni, celui de *Colette* à Melle. Luzi, celui du *fermier Mathurin* à M. Montfoulon : ce sont les dispositions que M. d'Argental a faites lui-même.

A l'égard d'*Olimpie*, je suis persuadé que cette pièce, remise au théâtre, vous vaudra quelque argent ; mais il est absolument nécessaire de la jouer comme je l'ai faite, et non pas comme Melle. Clairon l'a défigurée : elle a cru devoir sacrifier la pièce à son rôle, supprimer et changer des vers, dont la suppression ou le changement ne forme aucun sens ; on a sur-tout dépouillé le 5me. acte de ce qui en faisait toute la terreur et l'intérêt. Une actrice assez bonne, qui a joué *Olimpie* à Genève, ayant restitué tous les endroits supprimés ou altérés par mademoiselle Clairon, a eu un succès si prodigieux, que la pièce a été jouée six jours de suite.

Si vous jouez l'*Orphelin de la Chine*, je vous prie très-instamment de la donner aussi telle qu'elle est imprimée dans l'édition de Cramer. Vous devez avoir cette édition, et si vous ne l'avez pas, elle est chez M. d'Argental.

Voici encore un petit mot pour l'*Ecossaise* que je vous prie de donner à l'assemblée. Nous allons jouer ce soir l'*Orphelin de la Chine*. M. de Chabanon et M. de Laharpe travaillent pour vous de toutes leurs forces. J'aurai du moins le plaisir de voir mes amis soutenir le théâtre auquel mon grand âge, mes maladies, et peut-être encore plus mes ennemis, me forcent de renoncer. Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

A Ferney, 14 auguste, 1767.

JE vous envoie, mon cher ami, la distribution des rôles que vous me demandez. Je tâcherai de vous faire parvenir incessamment les *Scythes*. Je crois qu'il ne les faut jouer qu'une ou deux fois tout au plus avant Fontainebleau. La nouvelle édition de Lyon, qui est la huitième, est très-bien reçue; mais l'in-

terruption du commerce de Lyon avec Genève, m'a empêché jusqu'ici de l'avoir; vous l'aurez probablement à Paris avant moi.

J'apprends dans le moment, par les lettres de Paris, que Mme. d'Argental est à l'extrémité; elle est peut-être morte. Que va devenir M. d'Argental ? Je suis au désespoir. Adieu le théâtre, adieu tout; adieu mon cher ami. V.

RÉFLEXIONS

Soumises à celles de M. d'ARGENTAL.

ACTE PREMIER.

SCENE TROISIEME.

SOZAME.

« J'y voudrais être né; tout mon regret, mon frère.»

Comme toute cette scène est d'un style très-simple et très-amical, je crains encore que le mot de frère n'y donne le ton du couvent.

SCÈNE CINQUIÈME.

LE SCYTHE.

« Il veut cacher les pleurs que je l'ai vu répandre. »

Je crois qu'il faudrait, pour le sens juste et grammatical : *Que je lui ai vu répandre.*

INDATIRE.

« Nous mourrons à tes pieds, avant qu'un téméraire
» Pût manquer seulement de respect à mon père. »

Cet imparfait du subjonctif est dur à la prononciation, et plus dur encore à l'oreille; si ce verbe était au futur, la consonnance en serait plus douce, et le sens aurait peut-être la même valeur, en disant :

« Nous mourrons à tes pieds, avant qu'un téméraire
» Puisse jamais manquer de respect à mon père. »

ACTE DEUXIEME.

SCENE PREMIÈRE.

OBÉIDE.

« Laisse dans ces déserts ta fidelle Obéïde.

SULMA.

» Ah! que la mort plutôt frappe cette perfide. »

Quoique l'épithète de *perfide* se rapporte à *Sulma*, il est peut-être à craindre qu'il n'y ait amphibologie, à cause du nom d'*Obéïde* qui finit le vers précédent.

SCENE DEUXIEME.

INDATIRE.

« Et mon ame qui vole au-devant de ton ame. »

Quoique cette expression soit simple et ingénue, je crains que la répétition ne paraisse aux plaisans du parterre, un jeu de mots.

SCENE TROISIEME.

HERMODAN.

« Notre culte, Obéïde, est simple comme vous. »

Je croyais avoir lu dans le manuscrit : « Et » simple comme nous. » Peut-être me suis-je trompé ; je laisse à M. d'Argental à décider si l'expression étant relative aux moeurs communes des *Scythes*, ne serait pas meilleure.

SCENE CINQUIEME.

HIRAN.

« L'indépendance........
» Ils savent la défendre, ils aiment la vengeance. »

Il me semble n'avoir rien vu dans les moeurs des *Scythes*, qui les fît soupçonner *d'aimer la vengeance* ; on peut ne pas pardonner une of-

fense, sans, pour cela, être caractérisé d'aimer la vengeance.

ATHAMARE.

« Insulte mon amour, outrage mon honneur ? »

Dit-on : insulter l'amour de quelqu'un ? Je n'ai vu cette expression dans aucune tragédie.

ACTE CINQUIEME.

SCÈNE PREMIERE.

HERMODAN.

« Sosame a-t-il appris à sa fille qu'il aime ? etc. »

M. d'Argental est convenu que l'on prierait M. de Voltaire de changer ce dernier hémistiche.

HERMODAN.

« Tu ne peux rejeter un droit si légitime. »

Je crois qu'il est cruel de proposer à *obéïde*, comme un droit légitime, de tuer son amant ; peut-être l'expression de *loi légitime*, *loi indispensable*, serait plus forte : car il est bien extraordinaire qu'*Obéïde* se taise *sur ce droit affreux*. Le mot de loi serait, peut-être, la seule chose qui pourrait prévenir toute réponse contradictoire.

SCENE CINQUIEME.

HERMODAN.

« Joins la miséricorde à la sévérité. »

Je sais que le mot de *miséricorde* est beau et sonore ; mais cette expression n'est pas dramatique. Quelques mauvais plaisans peuvent la trouver plus théologique que théâtrale.

ATHAMARE.

« Je meurs pour Obéïde, et meurs pour mon pays. »

Il est bien vrai qu'il meurt pour *Obéïde* ; mais est-il aussi constant qu'il meure pour son pays. La grâce accordée aux Persans de sa suite est un effet de la grandeur d'ame d'*Obéïde*, et nullement un sacrifice qu'*Athamare* a fait aux siens.

LETTRES

De FRÉDÉRIC GUILLAUME, *prince de Prusse, et du prince* HENRI.

Postdam, le 30 avril 1777.

La personne qui vous remettra la présente, Monsieur, est douée de tous les agrémens de la nature; elle désirerait y joindre quelques traits de cet art que vous avez annobli: si elle peut profiter de vos conseils, je ne doute nullement de ses succès. Le prince Henri se joint à moi pour vous la recommander; j'espère que vous nous donnerez cette marque de souvenir.

Je suis, Monsieur, votre affectionné,

FRÉDÉRIC GUILLAUME, pr. de Prusse.

Sans-Souci, 21 juillet 1775.

MONSIEUR,

Voici la lettre pour M. Dalembert, que je vous prie de vouloir bien lui remettre de ma part. Je lui ai marqué que je me sers de vous, pour lui exprimer, de bouche, toute l'estime et l'amitié que je sens pour lui : employez donc votre éloquence naturelle, et mettez y ce feu divin, qui vous a su animer dans ces différentes situations où j'ai eu le plaisir de vous voir au théâtre. Vous mériterez, par-là, toute ma reconnaissance, autant que vous avez su attirer içi mon admiration.

Je suis avec estime, Monsieur,

Votre très-affectionné,

FRÉDÉRIC AUGUSTE, pr. de Prusse.

Berlin, ce 16 mars 1767.

Lorsqu'on sait émouvoir le cœur, Monsieur, qu'on fait verser des larmes sur *Tancrède*, inspirer de l'horreur pour *Mahomet*, et qu'on exprime cette passion fougueuse de *Zamore*, on ne peut pas croire qu'on soit un homme indifférent : je pense que vous ne l'êtes pour personne ; mais je puis bien vous garantir que vous êtes très-intéressant pour moi. Privé du plaisir et du bonheur de vous admirer au théâtre, je reçois votre lettre avec ce sentiment que je nourris pour tous ceux qui cultivent les talens, et qui savent les porter à une si haute perfection.

Soyez bien persuadé que vous m'obligerez en me donnant quelquefois de vos nouvelles, et que vous me ferez plaisir de m'apprendre quelles sont les pièces nouvelles que l'on donne au théâtre. Je serai sur-tout intéressé à connaître celles que vous estimez. J'aurai, au reste, un soin particulier à vous témoigner en toute occasion, combien je suis votre très-affectionné,

Henri.

A Rheinsberg, ce 24 de juin 1769.

Si les talens étaient moins rares, ceux qui les possèdent actuellement n'en jouiraient pas avec tant d'éclat; ils seraient moins célèbres, s'ils étaient plus communs : c'est ce qui doit vous consoler, quand vous pensez au repos de la nature, qui ne fait plus paraître d'auteurs célèbres, ni d'acteurs parfaits. Que vous ne trouviez pas la noblesse et les grâces qu'on admire en vous, dans ceux qui chaussent le cothurne, cela ne me surprend pas. L'étude de la déclamation vous a conduit à saisir rapidement toutes les beautés et les défauts d'une pièce: il n'y a point d'auteur qui ne doive appréhender votre jugement. L'analyse que vous me faites des *Deux Frères* est aussi exacte que la justice que vous avez rendue de tout tems à l'auteur est méritée, et vous m'avez obligé singulièrement en m'envoyant cette pièce : elle renferme de grandes beautés; mais il m'a paru que les incidens n'étaient pas toujours amenés avec vérité. Le *Grand Prêtre*, qui peut tout au quatrième acte, ne fait rien; l'*Empereur*, qu'on annonce comme un prince superstitieux, n'est que doux et humain : c'est *Gengiskan* qui change tout-à-coup de caractère et de moeurs; mais, lorsqu'on peut épiloguer comme je fais

les grands hommes, cela ne prouve rien, sinon que *la critique est aisée, et l'art est difficile*. Je ne vous parlerai point du dénouement qu'on a fait pour *Iphigénie* ; j'espère que cette prétendue correction d'une des plus belles pièces de Racine ne sera jamais adoptée au théâtre : ainsi il faut oublier cet écrit de l'auteur de l'*Oracle*.

Je vous renvoie les *Deux Frères*, comme vous le souhaitez, et vous prie de continuer à me donner de vos nouvelles, que je reçois avec le plus grand intérêt, étant très-parfaitement,

Votre bien affectionné, HENRI.

A Berlin, ce 6 décembre 1771.

MONSIEUR, celui que je charge de cette lettre, le sieur Salomon, mon premier violon, ayant dessein de faire quelque séjour à Paris, je suis bien aise de lui procurer la connaissance d'un homme d'un talent aussi distingué que le vôtre. Il vous dira combien je m'intéresse toujours à vos succès et à tout ce qui peut y donner lieu, étant avec l'estime la plus parfaite,

Votre très-affectionné,

HENRI.

A Berlin, 14 de mai 1774.

Un homme à talens tel que vous, Monsieur, sait trop que l'indulgence du public ne peut être que la dernière ressource d'un acteur qui n'en aurait pas d'autre en lui-même. Je juge autrement du sieur Marion de Vernier, qui ayant eu votre exemple devant les yeux, et captivant l'attention d'un des premiers maîtres de l'art, n'aura pas besoin de cette indulgence que vous demandez pour lui. J'avoue qu'on nous en a beaucoup demandé jusqu'ici, et qu'il nous en a fallu accorder encore plus qu'on n'en demandait. C'est ce qui doit vous faire penser qu'un acteur, qui se présenterait aujourd'hui dans l'espérance de tirer parti de la facilité du public, n'aurait pas grand fond à faire sur un pareil titre, sur-tout par l'impossibilité d'intéresser les personnes, qui, comme moi, ayant eu la satisfaction d'admirer le premier homme dans son genre, et de connaître la bonne tragédie, ont déjà le goût trop blâsé pour supporter des copies aussi froides que difformes, d'un admirable original. Je serai charmé, si je puis un jour vous voir à Berlin, y reformer la scène, et substituer le modèle à la carricature. Continuez, en attendant, à jouir des applaudissemens de toute la

France, dont vous faites les délices; j'y joins les miens de tout mon cœur, et je suis avec distinction,

Votre très-affectionné,

HENRI.

Reinsberg, ce 22 novembre 1775.

LA demoiselle Fleury a conservé soigneusement dans son bureau la lettre du 20 d'août, que vous lui aviez adressée pour moi. Elle a été ici, il y a quinze jours, et m'a parlé de votre lettre, qui ne m'a été envoyée qu'après son retour à Berlin, d'où je l'ai reçue il y a deux jours: voilà le diligent commissionnaire que vous avez choisi. J'ai appris tous les désagrémens que vous avez essuyés à Paris depuis votre retour, avec cet intérêt que vous inspirez à tous ceux qui, comme moi, admirent vos talens et désirent votre bien-être. Je cherche vainement sur mon théâtre le Roscius des Français: il a disparu! mais je conserve l'impression de son sublime talent avec le désir de vous témoigner en toute occasion, combien je suis,

Votre bien affectionné,

HENRI.

A Reinsberg, ce 12 juin 1775.

Le désir que j'ai eu, Monsieur, de vous voir, a été combattu long-tems par la crainte que vous seriez obligé d'essuyer des désagrémens et des contradictions de la part des directeurs du spectacle du roi. J'ai prévenu, autant qu'il me l'a été possible, toute cette engeance, sur le nouvel opprobre dont ils se couvriraient, s'ils ne prévenaient un homme d'un talent décidé, comme celui que vous possédez, par toutes les prévenances possibles.

J'écris au prince de Brunswick, afin qu'il m'oblige en leur faisant connaître tout ce qu'ils doivent à un mérite aussi distingué que le vôtre. Il y a long-tems que je ne traite plus avec ces gens : tout ce que je puis faire, c'est de leur faire connaître indirectement leur devoir. Je vous prie d'arranger deux de vos représentations, s'il est possible, pour mardi et jeudi en huit, le 20 et 22 de ce mois, après lesquelles je crois qu'il sera très-possible que vous veniez pour huit ou dix jours ici. J'aurai l'agrément, si les représentations peuvent avoir lieu aux jours marqués, de vous voir et de vous assurer combien je suis, Monsieur,

Votre très-affectionné, Henri.

A Berlin, ce 13 avril 1775.

J'AI été allarmé par les mauvaises nouvelles qui ont couru sur l'état de votre santé. J'apprends avec bien du plaisir qu'elle est rétablie. J'estime vos talens, et j'aime votre nation; voilà deux motifs qui m'intéressent vivement à votre conservation, à laquelle tout Paris est intéressé. Je me persuade que vous fixerez encore les yeux du public pendant une longue suite d'années; je m'en flatte avec raison, voyant que vous êtes rétabli au point de penser à l'entreprise d'un grand voyage, et je ne puis assez vous exprimer combien je suis sensible à la part que vous me donnez au dessein que vous avez de l'entreprendre : vous serez vu à Berlin, soit à la cour, soit à la ville, avec les yeux de l'admiration. Je vous envoie le répertoire des pièces que je désire de voir représenter : j'en ai marqué trois : *Zaïre*, *Mahomet* et *Œdipe*, que le roi demande par préférence; et comme j'espère vous voir à ma campagne, après que vous aurez causé au public de Berlin la surprise et l'enthousiasme, je vous demanderai trois ou quatre pièces qui se trouvent sur ce répertoire, et lesquelles, peut-être, ne pourront pas se donner à Berlin. Vous m'obligerez en me fai-

sant savoir le tems de votre arrivée à Berlin. Je dois cependant vous prévenir que vous ne pouvez jouer devant le roi qu'au mois de juillet : c'est alors qu'il fait venir ses acteurs à Postdam, et pas plutôt ; je crois cet avertissement nécessaire. S'il était d'ailleurs possible qu'au lieu de six semaines, vous puissiez rester deux mois entiers ; vous ajouteriez à l'obligation que je vous dois, à celle que je vous ai déjà, pour le dessein que vous avez d'entreprendre ce voyage, et vous pouvez compter que rien n'approchera du plaisir que je ressentirai de vous revoir, d'admirer votre talent et de vous dire combien je suis

Votre très-affectionné,

HENRI.

A Berlin, ce 19 mai 1775.

JE ne fais que de recevoir la lettre que vous m'avez écrite, Monsieur, en date du 8 du présent mois, et c'est avec le plus grand regret que j'apprends la confirmation des obstacles qui s'opposent à l'espérance que vous m'avez donnée de passer, à votre voyage dans ce pays, quelque tems à

ma campagne. M. le maréchal de Duras m'a déjà fait part de la nécessité où vous étiez d'être de retour en France vers la mi-juillet, ce qui serait exactement, comme vous aurez vu par la lettre que je vous ai écrite il y a quelques semaines, le tems où je me flattais de voir briller votre talent devant le roi, mon frère, à Postdam. Je suis ! on ne saurait être plus fâché de voir le plan que j'avais formé pour votre voyage, tout-à-fait déroûté, tant parce que la troupe, qui doit se former ici, ne pourra jamais être montée avant votre arrivée, qu'à cause du roi qui n'a ordonné que pour le mois de juillet les fêtes et les tragédies, pour lesquelles il avait souhaité vous voir arriver. En attendant, si ce contre-tems me prive pour cette année du plaisir de vous voir, j'espère que l'année prochaine me sera plus favorable, et j'ai déjà fait prier d'avance M. le maréchal de Duras de me procurer, pour ce tems-là, la satisfaction de jouir avec plus de loisir de votre présence. J'espère que vous voudrez bien y concourir, et je vous prie de croire que la reconnaissance de ma part vous prouvera combien je suis, Monsieur,

Votre bien affectionné,

HENRI.

Berlin, 10 mai 1777.

L'IMPRESSION que vos talens avaient faite sur moi, Monsieur, lorsque j'eus le plaisir de vous voir à Rheinsberg, ne s'effacera jamais de mon souvenir. Je voudrais toujours pouvoir vous admirer; mais j'en vois l'impossibilité. Il me reste du moins l'espérance de voir dans peu renaître quelques uns de vos talens dans les élèves que vos soins auront formés : ils ne peuvent que devenir parfaits sous la direction du Roscius de la scène française, et l'établissement que vous avez fait pour cet effet est un trophée de plus à votre gloire. Déjà tout déserte du temple de Cythère, pour se ranger sous vos lois, et la demoiselle Rosly, qui vous présentera cette lettre, vous prie de l'agréer au nombre de vos écolières. Elle vient à vous, en pécheresse, se repentir du passé, faisant vœu de n'être fidelle désormais qu'à Melpomène; mais si les attraits de Cythère devaient encore l'attirer, ce ne serait jamais aux dépens de la divinité à laquelle elle se voue.

Comme je lui trouve de si bonnes dispositions, je serais très-charmé, Monsieur, si vous vouliez bien vous rendre à ses prières. Je connais d'ailleurs le plaisir que vous avez d'obliger une

jeune personne, qui vous devra tout son bonheur, et qui n'est point faite pour être ingrate. Soyez persuadé, Monsieur, que je ne cesserai jamais d'être,

Votre très-affectionné,

HENRI.

LETTRES

DE GARRICK.

Londres, 31 janvier 1765.

MON CHER LEKAIN,

Mille et mille remercîmens pour votre lettre très-affectionnée.

Si la connaissance de la langue française voudrait [*] me permettre de vous dire autant des choses obligeantes que vous me dites et que je pense sur votre compte, je ne serai pas réduit à vous écrire seulement quatre lignes comme je fais.

Je suis à vous, de tout mon coeur,

Votre ami et très-humble serviteur,

D. GARRICK.

[*] La copie de ces cinq lettres est littérale.

Hampton, 25 juillet 1765.

J'ESPÈRE que votre parent (à qui vous aviez confié la lettre que vous m'avez écrite, et que j'ai reçue avec le plus grand plaisir) vous aura averti de ce qui occasionnait mon retardement à vous répondre. J'ai envoyé un de mes domestiques exprès à lui pour le prier de vous écrire et de m'excuser sur cet article. Je viens de le voir, et il m'assure qu'il vous a fait part de cette affaire : je ne vous dirai donc rien là-dessus. Pour votre parent, il peut s'assurer que je ferais tout ce qui dépendra de moi pour l'obliger à votre égard ; mais passons, mon cher Lekain, un peu à causer sur votre théâtre. Quoi donc, Monsieur, c'est tout de bon que votre résolution est prise de quitter le théâtre ? Pauvre Paris, que je te plains ! les Lekain, les Dumesnil et les Clairon ne peuvent pas être trouvés tous les jours sur le Pont-Neuf, malgré qu'on les croirait à la manière dont vos ducs les ont traités [*].

Je vous assure, de bonnefoi, que toutes ces considérations me donnent de la peine, et que je suis toujours de mauvaise humeur lorsque j'y pense ; mais de quelle façon que les affaires se

[*] Ceci se rapporte à l'époque du siége de Calais.

tournent, soyez persuadé que j'irai vous voir en quel endroit que vous soyez : mes résolutions sont prises, et nonobstant que j'ai été reçu de mes compatriotes d'une manière la plus honorable pour moi, je suis presque déterminé de quitter le théâtre comme comédien, tout de suite, et aussitôt que je le pourrais, comme directeur. Je suis très-heureux avec ma femme, ma famille et ma fortune, et il n'est pas dans le pouvoir du premier homme, dans le royaume, de me faire le moindre tort; mais mon inclination est passée, et voilà mes raisons. Quand voulez-vous venir en Angleterre, et prendre part de ma félicité? J'ai une fort jolie maison de campagne, un petit ordinaire et assez bon vin dans ma cave, et, plus que tout cela, j'ai un cœur toujours ardent et ouvert à mes amis, entre lequel nombre, j'ai la satisfaction de vous compter.

Votre ami et très-humble serviteur,

D. GARRICK.

Londres, 29 janvier 1766.

J'AI reçu, mon cher Lekain, la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire la semaine dernière. J'ai appris, avec une véritable satisfaction, le projet que vous avez de venir me voir en Angleterre. Quelque plaisir que me fait votre lettre, j'en aurai ressenti bien davantage si vous étiez venu vous-même, et vous auriez pu le faire, pendant que les spectacles ont cessé: car vous nous auriez vu dans tout notre brillant, le roi étant venu, toutes les semaines, à la comédie, où j'ai été obligé de paraître souvent. J'aurai pu alors vous procurer quelques amusemens, et je m'étais flatté que vous m'eussiez fait ce plaisir.

Ma santé m'a obligé de demander au roi la permission d'aller aux eaux de Bath; mais si vous pouvez me faire l'amitié, mon cher Lekain, de venir, aussitôt ma lettre reçue, je retarderai mon voyage, et je rassemblerai toutes les forces que pourra me donner l'amitié pour jouer encore une fois devant vous; mais au mois de mars, il me serait impossible de le faire, parce que c'est une saison que nous laissons pour le bénéfice de nos acteurs, et c'est le seul tems où je puis aller à la campagne, à

moins que le roi ne me donne des ordres contraires. A tous égards, je rendrai votre séjour ici le plus agréable qu'il me sera possible : ma femme a grande envie de vous voir.

Adieu, mon cher Roscius français ; comptez toujours que vous avez un véritable ami en Angleterre.

D. GARRICK.

Bath, 27 mars 1766.

Je ne sais pas, mon très-cher Lekain, si je suis plus étonné ou affligé de recevoir votre lettre. Vous m'avez mis dans le plus grand embarras ; ma femme qui le partage et vous envoie mille amitiés, a été malade depuis quelques jours et garde la maison.

J'ai commencé les eaux avec succès, et nous sommes entourés de la neige. Toutes ces considérations m'ont empêché d'être déjà en route pour vous joindre.

Cependant si vous pouvez rester à Londres encore huit à dix jours, je partirai sur votre réponse, que je vous prie de me donner le même jour que vous recevrez la présente. Vous

pouvez compter de me voir avant la fin de la semaine.

Vous ne sauriez croire dans quel état d'inquiétude mon malheureux éloignement de Londres m'a jeté, en me privant du plaisir de vous embrasser sur-le-champ.

Votre affectionné ami,

D. GARRICK.

Bath, 29 mars 1766.

Je ne puis pas vous exprimer, mon cher ami, l'inquiétude de mon ame, depuis que j'ai votre lettre entre mes mains, et je me brouille à force de penser à votre égard. Si je ne vous vois pas avant votre départ, je serai le plus malheureux des hommes. Permettez-moi de vous faire quelques propositions, que l'extrême envie de vous voir me fait naître; et vous verrez la confiance que j'ai dans votre amitié, par la liberté que j'en use avec vous. En premier lieu, vous ne pouvez pas douter un instant que s'il avait tenu à moi de jouer pour vous, que je ne l'aurais fait avec transport; mais il y a des obstacles insurmontables, dont vous conviendrez au

premier mot que je vous en toucherais de bouche.

La proposition que j'ai à vous faire, est de me venir voir ici, ou au moins une moitié du chemin. Je m'y rendrai pour avoir le plaisir de passer deux jours avec vous. Un de mes amis vous accompagnera, et aura soin également de votre retour à Londres : je l'enverrai chez vous pour savoir votre décision. J'ai mille et mille choses à vous dire, que je remets à notre rencontre; et avec la plus grande espérance de vous voir et de vous embrasser.

Je suis tout à vous,

D. GARRICK [*].

[*] J'ai inséré ces lettres par respect pour les témoignages d'amitié, dont le plus célèbre acteur qu'ait jamais eu l'Angleterre, y donne à mon père.

LETTRES

De Mme. DENIS, *nièce de Voltaire.*

Aux Délices, 30 décembre.

Nous avons ici, Monsieur, la fureur de la comédie bien plus que jamais. Mon oncle n'a jamais tant travaillé, ni à mon gré si bien travaillé. Je sais que vous avez lu *Cassandre ;* il me semble que c'est un sujet superbe, rendu d'une façon sublime. N'êtes-vous pas bien content du rôle de *Cassandre ?* Encore a-t-il été bien embelli depuis que vous ne l'avez vu.

Nous avons bâti un château à une lieue *des Délices*, que vous ne connaissez pas, où nous avons fait un théâtre très-joli, très-commode, et où vous ne dédaignerez pas de jouer, à ce que j'espère.

M. le marquis de Ximènes m'a dit que vous comptiez nous venir voir ce printems : j'en meurs d'envie. Mandez-moi, sans perdre de tems, combien vous pouvez nous donner, si vous ne comptez pas, chemin faisant, jouer quelque part ; à qui il faudra s'adresser pour

demander un congé ; enfin, prenons bien nos mesures, afin de ne plus trouver d'obstacles. M. le marquis de Ximènes prétend qu'il vous amènera ; mais s'il ne venait pas, il ne faut pas que cela vous arrête. Ecrivez-moi, je vous prie, quels sont vos projets : mon dessein est de vous prier de jouer *Cassandre*, *Gengis*, *Tancrède*, et *Ninias* dans *Sémiramis*. Je saurai tous mes rôles à votre arrivée, et les quatre pièces seront prêtes.

J'ai grand besoin de vos conseils : imaginez qu'il y a près de huit ans que je n'ai vu de bons modèles, et quel plaisir j'aurai de vous entendre et de prendre de vos leçons. Il faut encore que je vous dise que nos Génevois sont très-rigoristes ; nous pourrons bien étudier ensemble dans la semaine sainte ; mais nous ne pourrons jouer que dans la semaine des fêtes de Pâque, en commençant le mardi : ainsi, il faudrait que vous pussiez nous donner toute la semaine de Pâque, et une partie de la suivante ; puis, il vous faut le tems de vous rendre à Paris. Mon oncle partage avec moi le désir de vous voir ; il a pour vous la même amitié, et il me semble qu'on aurait mauvaise grâce à lui refuser la consolation de vous posséder chez lui quelques jours.

Joue-t-on *Zulime* ? Mademoiselle Clairon

doit être divine dans ce rôle. Le vôtre n'est pas aussi agréable que celui de *Cassandre ;* mais je suis sûr que vous ferez toujours grand plaisir.

Adieu, Monsieur, donnez-moi de vos nouvelles. On parle d'une comédie intitulée : *le Droit du Seigneur*, qu'on dit être très-agréable. Comme voilà *Zulime* et *Cassandre*, qu'on jouera cet hiver, on devrait jouer *le Droit du Seigneur* immédiatement après Pâque ; cela vous donnerait la facilité de rester quelque tems avec nous. Proposez cet arrangement à M. d'Argental, et voyez s'il l'approuve. Adieu, Monsieur, ne doutez pas des sentimens d'estime, de votre servante,

Denis.

23 janvier 1756.

Je suis bien sensible, Monsieur, à la lettre que vous venez de m'écrire ; je reconnais dans toutes les occasions votre amitié pour moi. Sans trop de prévention pour *la Coquette Punie*, j'imaginais pourtant, que pour un coup d'essai, sur-tout venant d'une femme, elle m'aurait fait quelque honneur, et n'aurait point été à charge à la comédie : tous les gens raisonnables en

avaient porté le même jugement ; vous savez comme on en a usé avec moi, et cela finit par me voler mon sujet. Que faire ? Rien, je crois, sinon de détromper le public, en cas que le vol soit trop manifeste. Je souhaite beaucoup de prospérité à Lanoue ; mais son procédé est d'autant plus extraordinaire qu'il dit à M. de Richelieu, que le sujet d'une *Coquette* ne pourait plus réussir au théâtre, qu'il était trop usé. Il est plaisant qu'après un pareil propos, il en fasse une sur le même modèle de la mienne. Ressouvenez-vous que l'hiver où on refusa ma pièce vous en jouâtes cinq nouvelles qui tombèrent à plat toutes les cinq. Lanoue, par l'imprudence de M. de Richelieu, a eu ma pièce quatre jours sous prétexte de l'étudier pour la bien lire : effectivement, il la possédait si bien, qu'en la lisant, il passait adroitement les jolis détails et les deux meilleures scènes de l'ouvrage. A la comédie, vous savez comme elle a été lue ; j'aurais défié à un ange d'y rien comprendre : enfin, il faut tâcher d'oublier les choses désagréables et injustes ; c'est ce que j'ai fait. Je me ressouviens pourtant que j'ai laissé mon rôle de *la Coquette* à mademoiselle Grandval ; je ne doute pas que Lanoue ne s'en soit aidé : c'est le meilleur de la pièce, et je souhaite qu'il

en ait tiré un bon parti ; mais ne parlons plus de cela.

Vous demandez à mon oncle une tragédie, et vous avez raison : donnez lui donc le tems de la faire. Son sujet est choisi ; mais l'ouvrage n'est pas encore commencé ; il a encore plusieurs choses à finir avant d'y pouvoir travailler. Heureusement, vous savez qu'il les fait fort vîte ; il fait des vers mieux que jamais ; et s'il vit, comme je l'espère, je ne doute pas que vous n'ayez encore plusieurs tragédies de lui : pour moi, je l'y porterai de tout mon cœur, et sur-tout je l'engagerai à faire deux beaux rôles ; un pour vous, et un pour mademoiselle Clairon, et c'est bien son intention.

Le pauvre Chateaubrun est tombé : aussi pourquoi, lorsqu'on a eu le bonheur de réussir dans deux pièces médiocres, en donner, coup sur coup, une troisième, moins bonne que les premières. Pour un homme de 70 ans, c'est une furieuse imprudence. Adieu, Monsieur, je souhaite que *l'Orphelin* vous dédommage. Jouiez-vous dans *Astianax* ? Mademoiselle Clairon y jouait-elle ? Mandez-moi cela ; faites-moi l'amitié aussi de me dire quels sont les acteurs qui joueront dans la pièce de Lanoue : on a beau être loin de Paris, on s'intéresse toujours

---

à lui ; mais je m'intéresse encore bien plus à vous et à vos succès. Continuez, Monsieur, de plaire au public et d'aimer vos amis : pour moi, je serai toujours des vôtres ; j'aime passionnément vos talens, et j'estime votre cœur et votre façon de penser. Conservez-moi votre amitié, et ne doutez jamais de la mienne ; elle est à vous pour ma vie.

DENIS.

6 février 1756.

VOTRE lettre, Monsieur, m'a fait un plaisir extrême : l'éloignement ne me fait oublier ni vos grands talens, ni mon ancienne amitié pour vous. On nous mande de toute part que vous vous surpassez encore dans *Sémiramis* ; on dit aussi que mademoiselle Dumesnil y fait des merveilles.

Mon oncle écrira certainement à M. le maréchal de Richelieu, pour le congé que vous demandez : il n'a pu le faire jusqu'à présent, n'ayant pas cru convenable de lui parler de comédie, dans un moment où le roi a donné de si justes alarmes à toute la France. Il me charge de vous dire qu'il lui écrira incessamment. Si vous

passez par Lyon, vous seriez bien aimable de venir nous voir quelques jours aux *Délices*. Vous les trouveriez bien mieux nommés actuellement qu'ils n'étaient autrefois, et vous y trouveriez deux personnes qui vous aiment toujours. Nous nous arrangerions pour que votre voyage ne vous coutât rien , et nous pourrions jouer ensemble devant mon oncle , *Alzire*, *Zaïre* , *Mérope* , afin de lui donner envie de vous donner encore une pièce. Pensez à cela ; nous saurons nos rôles à votre arrivée, et nous surprendrons tout le monde : pensez-y sérieusement ; mais gardez-moi un secret inviolable ; je vous le demande en grâce. Adieu , Monsieur , soyez bien sûr que personne ne vous admire avec plus de plaisir que moi.

DENIS.

A Ferney, 28 février 1756.

J'ÉCRIS à M. le duc d'Aumont, Monsieur, et je vous envoie ma lettre ; faites-la lui donner par M. d'Argental , si cela lui convient , sinon présentez-la lui vous-même , si M. d'Argental le trouve à propos. Vous êtes sur les lieux et vous

pouvez bien mieux juger que moi de ce qui convient.

M. de Ximènes m'assure que vous êtes toujours dans la résolution de nous venir voir à Pâque; je vous attends avec grande impatience, et mon oncle désire, autant que moi, de vous posséder à Ferney. Je demande à M. le duc d'Aumont, un congé de huit jours; c'est-à-dire, que vous devriez venir à Paris le 19, lendemain du dimanche de la Quasimodo, et je demande votre congé jusqu'au lundi suivant, qui sera le 26. Vous pourriez jouer, en passant la semaine de la passion à Lyon; vous passeriez la semaine sainte à Ferney: nous l'employerions à répéter; nous jouerions le mardi de la semaine de Pâque, le jeudi, le samedi et le lundi; ce qui fait quatre représentations. Vous partirez le mardi, et vous serez très-facilement le dimanche 25 à Paris. On y va d'ici en cinq jours; j'en mets un de plus pour les accidens.

Nous jouerons *Sémiramis*, *Tancrède*, *Gengiskan* et *Cassandre*. Je vous annonce que mon oncle ne vous donnera point *Cassandre* que vous ne veniez le chercher: il y est très-résolu. De plus, mon oncle a d'autres ouvrages singuliers, pour lesquels il veut absolument vous parler: en un mot, Monsieur, il ne peut croire que l'on vous refusera un congé, lorsqu'il est

question de le venir trouver pour des affaires qui regardent le théâtre ; il le traite assez bien pour qu'on lui donne cette satisfaction ; et je vous déclare que vous n'aurez point *Cassandre* que vous ne veniez le chercher.

Viendrez-vous seul ? viendrez-vous avec le marquis de Ximènes ? Vous trouverez à Ferney un très-joli théâtre, où l'on peut tout jouer, l'oncle et la nièce qui vous aiment toujours, et une foule de gens qui meurent d'envie de vous entendre.

Je sais *Sémiramis*, *Aménaïde*, *Idamé* et *Olympie* : je me fais un plaisir extrême de jouer avec vous ; tous les rôles seront sus.

Je ne doute pas du progrès que je ferai, lorsque je vous aurai entendu ; mon oncle s'en fait un plaisir extrême, et sur-tout de vous entendre jouer *Cassandre*. Il y jouera *le Grand Prêtre* ; encore *le Grand Prêtre* dans *Sémiramis* ; *Zamti*, dans *Gengis*, et *le père* dans *Tancrède* : vous aurez la bonté d'apporter vos habits. Vous voilà bien au fait : mandez-moi vîte si ma lettre, auprès de M. d'Aumont, aura réussi. Mon oncle lui aurait écrit s'il n'avait pas un peu de goutte à la main ; mais il n'y avait pas de tems à perdre, et il m'a chargé de cette négociation. Parlez en à M. d'Argental ; je suis sûr qu'il la favorisera : il n'est occupé que du

soin d'obliger mon oncle, et c'est un ami bien précieux pour nous. Ne doutez pas de notre amitié.

DENIS.



LETTRES DIVERSES.

Pithiviers, 28 juillet 1759

MON CHER AMI,

Le silence qui a précédé mon départ, a dû vous étonner, et vous auriez sans doute à me reprocher encore plus celui qui le suivrait plus long-tems. Je suis dans le sein de ma famille, occupé à prendre les derniers arrangemens avec mes cohéritiers. Grâce au ciel, je touche à cette heureuse indépendance qui me permettra de consacrer entièrement ma vie aux lettres et aux arts. Je suis décidé à prendre un chez moi honnête, à mon retour dans notre capitale, et à devenir citoyen en forme, de la plus belle ville du monde. O! mon cher Lekain, que ne puis-je me flatter d'y jouir, dans mes talens, des applaudissemens et de l'estime que les vôtres vous attirent! Vous êtes l'illustre de votre art, et je

ne suis encore qu'un timide aspirant dans le mien. Que les réputations sont difficiles à faire! Avec peu de santé et des talens médiocres, comment succéder aux grands hommes qui touchent au terme de leur carrière? Combien mon infortunée *Caliste* a de suffrages à rassembler pour attirer quelque gloire à son auteur? Je compte sur vous, mon plus cher ami, sur votre zèle, sur vos talens. Je trouverai des obstacles : les Marmontel et la méchanceté tragique m'attendent au fatal passage; ne vous sentez-vous pas cette fermeté stoïcienne, qui déconcerte les petits complots et la sourde cabale? Oh! je vous connais! vous êtes un homme impayable dans les momens critiques, où il faut de la résistance et de l'inébranlement. Vous avez fait vos preuves, et vous êtes, soit dit entre nous, le plus opiniâtre personnage que je connaisse. Pour moi, je l'avoue à ma honte, j'ai des faiblesses, des terreurs paniques, des palpitations, mon ami, d'indignes palpitations: voilà nos auteurs, nos lièvres du Parnasse. Oh! les lâches! Je m'insulte, je le mérite bien. Electrisez-moi, notre féal; tirez du feu, morbleu, tirez du feu; donnez-moi de l'ame, j'en ai besoin, très-grand besoin.

A propos de besoin, j'ai sur-tout besoin que vous m'aimiez beaucoup; remplacez les dépenses que je fais pour vous en amitié: je suis

toujours l'homme du monde le plus enthousiasmé de vos talens et de vous. J'attends avec impatience le moment de vous en donner des preuves certaines.

COLARDEAU.

A Pithiviers, le 14 septembre 1759.

MON cher Lekain, toute réflexion faite, voici la manière la plus raisonnable de notre inscription [*].

« Depuis le jour auguste où ce maître adoré,
» Ceignit dans ces remparts le bandeau révéré,
» De l'empire des lys la gloire soutenue,
» Au sein de ses états, la paix entretenue,
» Par les lois de l'amour, ses sujets gouvernés,
» Nos champs toujours féconds, sans crainte moissonnés,
» Le commerce à sa suite entraînant l'abondance,
» Et les arts, sous son règne, honorés dans la France,
» Tout nous dit que ce roi, le bonheur des mortels,
» A rempli les sermens qu'il fit sur nos autels. »

L'enchaînement des rimes ne me permet pas

[*] Inscription pour mettre au bas de la statue équestre de Louis XV, à Rheims.

de vous donner douze vers: je pense que ce nombre doit être indifférent. Si ce vers, *par les lois de l'amour*, vous paraissait susceptible d'une mauvaise interprétation, substituez, *par d'équitables lois*. Je préférerais cependant la première expression : votre prudence en fera le choix. Si ces vers sont acceptés, je vous prie de recevoir les présens champenois; leur reconnaissance contribuera à la mienne.

Personne n'est plus enchanté que moi du succès de Doyen; je lui ai écrit une lettre de félicitation, lors de la St.-Louis; il ne m'a pas répondu : si vous le voyez, faites lui ce reproche de ma part; il le mérite. Je l'engageais à venir me chercher dans ma province, avec un autre de mes amis que j'attends incessamment.

Il sera bien difficile, mon cher ami, de percer la multitude de nos auteurs cet hiver prochain. Au reste, j'attendrai, s'il le faut, et le poète vivra sur son revenu. *Caliste* sera prête pour mon retour : la tranquillité du séjour que j'habite avait changé beaucoup de mes idées sur cet ouvrage; je les crois bonnes, et j'espère que vous serez content de la muse de votre ami. J'ai surtout travaillé à votre rôle; il m'a donné bien des peines : vous êtes un furieux, un scélérat, qu'il faut rendre intéressant. Apprêtez-vous à bien des emportemens; la sensibilité de votre

ame me répond de tout, heureux si mon génie répond à l'étendue du vôtre.

Je vous donne, sous le secret, mes pressentimens sur la pièce de D..... J'ai lu cet ouvrage; il m'a paru précieusement et froidement écrit, plein de ressemblances, sans génie et sans intérêt : il paraît que vous en pensez comme moi. Fréron est payé pour vanter ce jeune homme et me décrier; il affecte dans ses feuilles de me mettre en parallèle avec lui sur mes lettres, et dernièrement encore sur le sujet d'*Eloïse* et d'*Abaïlard*. Il est probable que cette sourde animosité vient de ce que je ne suis ni louangeur, ni trop pécunieux: au reste, le public nous jugera l'un et l'autre.

Adieu, mon ami, au plaisir de vous voir et de vous embrasser; mes respects, s'il vous plaît, à madame. Je vous plains d'être la victime de votre zèle et de l'amour de votre talent; mais vous êtes un grand homme, c'est un droit à la persécution : courbez le dos, notre ami, et laissez passer l'orage; ou plutôt enveloppez-vous du manteau de la philosophie; c'est la ressource la plus honnête des grandes ames.

Je suis.

COLARDEAU.

26 juin 1772.

MONSIEUR,

Vous êtes bien honnête et bien généreux de me confier votre excellent mémoire [*]; je vous aurais remercié le même jour qu'il me fut remis, si je n'étais parti pour la campagne, d'où je ne suis de retour que d'hier au soir. Vous pouvez compter sur mon exactitude à vous le remettre quand j'en aurai fait usage comme vous avez eu la bonté de me le permettre : votre reconnaissance, si vous trouvez bon que j'en parle, sera une belle leçon pour les ingrats ; elle vous rend bien digne de l'accueil distingué du plus grand homme qui exista peut-être jamais. Votre nom doit, dans son histoire, être placé à côté du sien ; il vous donnait les conseils d'un père, et c'est son cœur qui les lui dictait : en voyant votre belle ame et en devinant vos talens, il présageait les grandes tribulations que vous deviez essuyer. Il avait une expérience sur laquelle on peut toujours compter, quand la destinée nous entraîne à la célébrité. Il se souvenait aussi des peines

[*] Voyez : *Faits particuliers, concernant M. de Voltaire.*

qu'avait eues mademoiselle Lecouvreur, la personne qui, avant Mme. du Chatelet, ait été la plus attachée à M. de Voltaire ; la première qui ne fit point *renfler Melpomène ;* la seule qui, avant vous, sut joindre le naturel à la noblesse du récit; qui, comme vous, eut toujours la majesté d'un personnage réel. Recherchée des grands, au milieu desquels elle semblait être née, devenue l'amie et la confidente de dix duchesses, auprès desquelles elle n'eut jamais rien d'étranger ; elle éprouva des dégoûts humilians de la part de ses compagnes. Elle était une belle âme et on la surnomma la *Couleuvre :* car c'est ainsi que la jalouse médiocrité se dédommage toujours par d'odieux sobriquets, de la supériorité des talens.

Ce que vous dites dans votre mémoire des délais que vous essuyâtes pour être inscrit sur le tableau de messieurs les comédiens du roi, me rappelle une anecdote que je tiens d'un de vos confrères qui, ennuyé des obstacles qu'on faisait naître au sujet de votre admission, dit : *Si vous ne voulez pas, Messieurs, le recevoir comme votre égal, recevez-le comme votre maître ;* et tout fut décidé.

A ces vérités, Monsieur, permettez qu'en finissant, je mêle un petit reproche. Vous souvient-il de votre passage à Lyon, en 1767? Vos

succès constans à Paris, peuvent bien vous avoir fait oublier vos succès en province : pour moi je n'oublierai de ma vie l'état d'ivresse où vous jètâtes la ville de Lyon; que vous jouâtes deux tragédies dans une soirée; que vous fîtes souper plus de deux mille Lyonnais dans la salle du spectacle; et qu'avec votre grande et belle réputation, pour garder ma place et voir *Mahomet*, je courais le hazard de ne souper qu'à deux heures du matin, si M. le commandant n'avait eu l'extrême bonté de m'envoyer à manger.

Pardon, Monsieur, de ce petit écart; je n'en suis pas moins pénétré de reconnaissance pour toutes ces belles choses que vous voulez bien m'apprendre par votre mémoire, et j'ai l'honneur d'être avec tous les sentimens de respect qui sont toujours dus aux grands talens et aux belles ames,

Monsieur,

l'abbé DUVERNEY.

A Paris, le 18 novembre 1773.

J'AI reçu votre lettre et les dernières observations que vous y avez jointes ; on ne peut avoir un plus grand désir de procurer au théâtre de la comédie française, tous les avantages que votre expérience et votre goût vous y font souhaiter. Votre complaisance, en m'aidant à cet égard, peut, autant que vos talens, être utile à cet établissement, et je ne puis mieux faire que de m'associer à votre gloire, en usant de vos réflexions, et vous en faisant aux yeux du public tout l'honneur que moi-même je vous défère aussi dès ce moment, Votre retraite à Fontenay, en vous éloignant du public impératif, vous sépare du public esclave. La sagesse aime la liberté : on a bien le droit d'en jouir, quand on emploie ses loisirs aussi utilement que vous le faites. Aussitôt que votre retour me permettra de vous voir, je me presserai d'aller vous entretenir et vous marquer la parfaite estime et la considération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

MOREAU.

1769.

MONSIEUR,

Amateur de tout ce qu'il y a de beau dans l'Univers, je souhaite de vous voir cejourd'hui, s'il est possible, avant cinq heures du soir, sinon au théâtre. Au premier cas, vous m'indiquerez l'endroit où je peux vous parler un quart-d'heure, sans témoin; car l'affaire est trop intéressante pour mon coeur.

J'admire vos talens; je vous aime, sans vous avoir parlé de ma vie. Donnez-moi votre amitié : je la mérite, foi d'honnête homme.

J. R. FUESLIN, *de Zurich*,

Hôtel d'Anjou, rue Dauphine.

A Vienne, le 31 octobre 1764.

MONSIEUR,

On ne m'a remis qu'avant-hier, à mon retour de Presbourg, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 17 de septembre. Les sentimens, dont elle est remplie, auraient aug-

menté, s'il était possible, le désir que j'avais depuis long-tems de vous voir à même de faire connaître vos talens supérieurs, à leurs majestés impériales et à leur auguste famille ; je me rappelle avec plaisir les bonnes soirées que vous me fîtes passer à Paris en 1759. Le rôle que vous y jouâtes, Monsieur, dans la pièce de *Venceslas*, me ravit ; je ne suis pas flatteur ; mais j'aime à rendre justice au mérite. J'ai représenté le vôtre à sa majesté impériale ; j'en ai informé M. le comte de Spordk : on aimerait de vous voir ici ; mais les obstacles que vous trouvez vous-même, la briéveté du terme qui devrait borner votre séjour à Vienne, tout cela embarrasse, et fera peut-être que l'on devra sacrifier aux difficultés, la satisfaction de vous posséder pour trop peu de tems. M. le comte de Spordk m'assure s'être expliqué avec vous là-dessus ; je ne puis que m'y rapporter, en attendant que d'autres circonstances puissent nous procurer une occasion plus favorable d'orner notre théâtre d'un sujet aussi digne d'y présider : l'idée seule m'en réjouit d'avance. Je serai toujours charmé de vous en convaincre, et de vous donner des preuves qu'on ne saurait être avec plus de considération, Monsieur,

comte de NENY.

A Reinsberg, 4 d'août 1766.

MONSIEUR,

Avec quel plaisir, Monsieur, ne dois-je me rappeler à votre souvenir ; j'ai trop senti le prix de l'avantage de faire votre connaissance... J'aurais été heureux de la cultiver ; je m'en vois privé à grand regret. Vos bontés et ma façon de penser m'en seraient garantes, s'il ne fallait y renoncer par une séparation qui me fait bien de la peine. Je me trouve réduit à rendre justice de loin, à celui que je me plaisais tant d'admirer de près. Que du moins j'aie la satisfaction de vous le dire, Monsieur, et de vous assurer des sentimens que vous m'avez inspirés. Je ne parle pas seulement de ceux qui donnent l'enthousiasme, par ce talent qui vous est unique, qui vous a fait la plus haute réputation, et par lequel vous jouissez de la douceur de remuer les entrailles. Le mérite que vous y joignez, votre modestie et tant d'excellentes qualités, n'assujétissent pas moins les cœurs : si le mien pouvait s'exprimer ici, il vous dépeindrait un attachement pur. Ce n'est qu'en cette considération que voudrez bien agréer mon suffrage.

Lorsque vous m'honorerez de vos nouvelles, Monsieur, oserai-je vous supplier d'y joindre quelques pièces de théâtre qui pourraient avoir paru depuis mon départ.

Daignez être persuadé de mon sincère attachement et de la plus parfaite considération avec laquelle je fais gloire d'être, Monsieur,

le baron de BADEN.

A Berlin, le 8 de février 1768.

MONSIEUR,

Quelqu'ardemment que j'aie désiré d'avoir de vos nouvelles, et quelque longue que m'ait paru mon attente, j'en suis dédommagé par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Votre santé, qui a non-seulement inquiété vos amis, vos connaissances, tout le public de la première capitale; mais qui intéresse l'Europe entière, par la réputation de votre nom; cette santé si précieuse pour laquelle je me suis si vivement alarmé, m'est annoncée comme convalescente; et cela, de votre

part même. C'est tout ce qui pouvait m'arriver de plus heureux : vous y joignez tant d'honnêteté, tant de politesse pour moi, que je ne sais comment vous exprimer l'ardeur des sentimens que vous me faites éprouver.

Votre indisposition, Monsieur, m'a véritablement affligé ; les feuilles publiques, les lettres particulières, n'en ont dit que du fâcheux : j'ai toujours attendu avec une impatience sans égale les nouvelles de Paris, et celles qui me venaient, sans qu'il fût question de vous, m'importaient très - peu. Je vous aurais fait incessamment mes félicitations sur votre rétablissement, si je n'avais voulu y ajouter les assurances de ma reconnaissance pour l'envoi que vous m'annoncez, et que je ne l'eusse attendu jusqu'à présent. Votre médaillon m'est arrivé il y a quelques tems : les pièces de théâtre, je ne les ai point reçues; au cas qu'elles ne fussent pas parties, je vous prie de ne les plus envoyer, on les a actuellement ici.

En vérité, Monsieur, vous me faites là un présent de plus haut prix que vous ne le croyez. Il faudrait que vous connussiez le degré d'admiration et d'attachement que je vous porte, pour juger du cas que je fais de ce qui représente, avec autant de ressemblance, les traits d'une physionomie intéressante ; cet air que j'aime

d'autant plus, qu'il me rapelle des tems heureux.... A son aspect, je me retrace vivement les émotions délicieuses que vous m'avez fait essuyer en différentes tragédies, et le plaisir de votre conversation particulière. Ce dernier médaillon est frappant ; il surpasse celui que j'ai donné, avec tant de regret, au prince de Prusse. Toutes les personnes qui ont eu l'avantage de vous voir, le confirment, et Monseigneur en est jaloux. Après ce que ce charmant prince entend dire de votre mérite, Monsieur, il brûle d'envie de vous connaître : si j'étais héritier d'une couronne, je n'en désespérerais non seulement pas ; mais je bâtirais des châteaux en Espagne, bien riants, que je réaliserais un jour pour vous y placer dignement...

Jamais, Monsieur, vous n'imaginerez à quel point S. A. R. aime les talens supérieurs comme les vôtres. Elle me procure l'agrément de m'entretenir souvent de vous, avec elle : si vous voulez lui causer un grand plaisir, c'est de toucher un mot, dans une des lettres que vous me ferez l'honneur de m'écrire, de la possession du médaillon, aussi bien que de la justice que je rends à Monseigneur vis-à-vis de vous.

S. A. R. ne joue pas elle-même la comédie; elle est la plupart du tems à Postdam avec le roi : il n'y aurait pas là de quoi former un théâtre

de société, si, pendant le court espace de son séjour d'hiver à Berlin, ce sont les spectacles de ce que nous appelons Carnaval, qui l'amusent. Le prince Henri, en revanche, continue à être, je crois, le meilleur acteur allemand, qui peut véritablement se faire gloire de ne pas déshonorer la scène française. Nous avons de même deux jeunes princes de Brunsvick, pleins de talens dans tous les genres élevés; ils jouent jusqu'à l'opéra comique italien, avec un succès étonnant: c'est ainsi qu'on supplée à ce qui est unique en beauté, et dont le théâtre de Paris, seul, a les prérogatives de perfection.

Pour maintenir cette haute perfection, Monsieur, il ne faut pas que votre santé s'altère: l'intérêt universel qui y est attaché, et principalement celui de vos amis, doit vous garantir des voeux qu'on forme en votre faveur; puissent ces voeux de mon cœur se manifester par l'effet le plus puissant! Ce même médaillon doit vous ressembler, Monsieur, dans une longue suite d'années. Je ne saurais le fixer sans me demander ce que je pourrais vous offrir en revanche: qu'est-ce que ce pays-ci fournit, que le vôtre ne possède pas de préférence? L'article sur lequel il ne cède point, c'est la sensibilité de l'ame, c'est l'estime des personnes qui vous connaissent. Je vois avec un plaisir infini, Mon-

sieur, à quel point votre nom est en considération chez nous, tout comme à Paris, et j'éprouve une vive satisfaction de vous en faire des protestations aussi conformes à la vérité.

Recevez-les d'une manière qui réponde à mes intentions et à mes souhaits. La modestie, qui caractérise si bien l'élévation de votre façon de penser, doit souffrir un tribut aussi juste; cette assurance fait une partie de mon bonheur : les nouvelles que je recevrai de la confirmation de votre santé le constateront. Daignez être persuadé que je vous suis très-sincèrement attaché, et que c'est avec des sentimens de zèle et d'amitié que j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

BADEN.

Ferney, 3 février.

Il faut que vous m'ayez totalement oublié, mon cher ami, tandis que moi je m'occupe fort de vous, comme vous le verrez bientôt.

Vous êtes un homme bien discret : je suis au fait des *Triumvirs ;* mais il faut les lire pour en reconnaître l'auteur, qui sûrement sera bientôt reconnu : car il ne se cache pas trop. Quelques personnes me les imputent, ces *Triumvirs :* leur erreur ne sera pas fort longue.

Savez-vous que D**, qui avait fait des vers contre M. de Voltaire, lui a écrit une lettre emphatique, pour lui demander pardon, et qu'il lui dit, *qu'il a le courage de lui pardonner sa supériorité?*

Cette lettre ridicule a rappelé une ancienne épigramme grecque, qu'a traduite un académicien de Lyon.

ÉPIGRAMME

TIRÉE DE L'ANTHOLOGIE.

« Un rimailleur ayant fait contre Homère,
» De mauvais vers qu'il avait cru méchans,
» Demandait grâce, avec humble prière,
» A l'offensé. J'admire vos talens,
» Lui disait-il, et suis bien magnanime :

» Car je pardonne à votre esprit sublime,
» A vos écrits que chérit l'Univers. »

« Par tous les Dieux, dont j'ai peint la puissance,
Dit le vieillard à l'animal pervers,
» L'effort est grand, et par reconnaissance,
» Je ferai grâce à ton impertinence;
» Mais je ne puis faire grâce à tes vers. »

Vale, ama et scribe.

Ce 10 juin.

J'ai été fort inquiet de vous, pendant deux jours, mon cher ami; mais j'ai appris enfin que vous êtes arrivé à bon port.

Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de votre santé : je ne vous en demande point d'autres. J'espère que tout se pacifiera. Songez seulement que vous vous devez à la gloire du premier théâtre de l'Europe, aux chef-d'œuvres de Voltaire, à vous-même, enfin. Faites, je vous prie, mes complimens à vos camarades : il semble que *le Siége de Calais* en a fait des héros.

Je vous embrasse de tout mon cœur,

DE LAHARPE.

Ferney, ce 25.

Il me paraît, mon cher ami, qu'il ne faut compter sur rien, et attendre les événemens. Il est à propos de retirer la pièce des mains du copiste, et de la remettre à ma femme. Tout ce que vous me dites des tracasseries de la comédie m'afflige, et ne m'étonne point. Vous connaissez assez mon amitié pour vous, pour croire que je prends beaucoup de part aux désagrémens qu'on vous donne : ce n'est pas là le prix que méritaient vos talens et vos services ; mais les Welches ne connaissent plus guère les talens. Il leur restait un théâtre, c'était le seul débri de leur ancienne gloire ; vous verrez qu'ils seront assez adroits pour s'en défaire. Quoi qu'il arrive, pourtant, vous ne sauriez être malheureux ; vous vous retirerez avec votre gloire : c'est nous qui perdons à tout ce grabuge.

C'est de notre côté, du côté des vrais amateurs et des gens de lettres, que seront les regrets. Tâchez, mon ami, de placer cette tragédie avant *Artaxerces* et *Vergi*. Je serai bientôt à portée de suivre la chose moi-même : je compte partir d'ici le 6 ou le 7 du mois prochain.

M. de Voltaire et Mme. Denis se portent bien, et vous aiment beaucoup. Notre théâtre se re-

lève, tandis que le vôtre s'en va au diable. Nous allons jouer *Alzire* et l'*Orphelin*; je ferai *Zamore* et *Gengis*. On espère que mademoiselle Clairon sera des nôtres; mais il n'y a pas d'apparence que je la voie jouer : car je suis forcé de revenir à Paris avant qu'elle arrive. Adieu, mon ami, portez-vous bien, et laissez le théâtre aller comme il voudra. J'espère, à tout hasard, qu'ils sentiront que vous leur êtes nécessaire : je fais ma petite prière particulière pour cela. Vous savez qu'il y a quelqu'un en Dalécarlie qui se recommande à vous. Je vous embrasse de tout mon cœur.

DE LAHARPE.

Ferney, 30 novembre.

VOUS me trouvez un peu paresseux, n'est-il pas vrai, mon cher ami? mais j'ai été occupé de grandes choses. Vous saurez bientôt tout cela, et vous êtes prié de n'en rien dire. Donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de votre santé, et de celle de la comédie, qui a grand besoin de la vôtre : faites-moi la grâce de m'écrire s'il n'y a point de nouveauté reçue. Il y en

a une dont vous avez pu entendre déjà parler, ou dont vous entendrez parler bientôt, qui est d'un grand homme, que nous aimons tous deux, et qui a été faite en huit jours. Si vous n'êtes point dans le secret, ne me citez pas : tout est entre les mains des anges.

On va jouer *Warwic*, à Genève : ce sont M. et Mme. Camesi, acteurs de Lyon, qui joueront; l'un, *Warwic*, l'autre, *Marguerite*. On dit, à Ferney, qu'ils ont du talent: les connaissez-vous ? La troupe de Genève fait des merveilles : on y joue la tragédie et l'opéra-comique, sous la protection des médiateurs; et les Génevois, tout en grondant, ne laissent pas de porter leur argent à la comédie : ils ont des sujets très-passables.

Dites-moi, je vous prie, si Chabanon, qui doit venir nous voir au mois de mars, a fait inscrire une pièce : j'ai des raisons pour vous demander tout cela. Vous savez, mon ami, que j'ai toujours travaillé pour votre gloire; j'espère que vous travaillerez bientôt pour la mienne.

De Laharpe.

De chez moi, ce 22 avril 1765.

Je viens d'avoir une très-grande conférence avec une personne parfaitement instruite.

L'indigne protégé du maréchal de *** ne reparaîtra jamais. On ne me l'a pas articulé aussi positivement; mais on m'a dit que *tous* ceux dont notre sort dépend, sont convenus qu'il fallait renoncer à la comédie, ou au projet de nous dégrader : on craint les désistemens; tenons ferme respectueusement, et tout ira bien. J'ai demandé qu'on vous changeât de lieu, par la crainte que j'ai que vous ne tombiez tous malades où vous êtes; que l'on fixât le tems de votre détention : et l'on est convenu que j'avais raison de croire qu'elle était un prétexte pour cabaler et tenir de mauvais propos plus long-tems. Enfin, mon cher ami, j'ose espérer que cela ne sera pas bien long, et que la semaine prochaine, au plus tard, nous serons tous chacun chez nous, jouissant de notre gloire. Dites bien des choses, de ma part, à nos trois amis. Vous devez être bien sûrs, tous, du cas que je fais de votre estime et de votre amitié : tant que je vivrai, mon cher ami, je vous jure que je la mériterai.

Clairon.

De Ferney, ce 14 août 1765.

CELA va le mieux du monde, mon cher camarade; j'avais fait le même choix que vous : je ne vous en ai point parlé, parce que je partais, et que nous étions convenus que vous sauriez le secret tout seul. Puisque la personne veut bien que je sois dans la confidence, dites-lui, je vous prie, que je ne vois pas le moindre risque à courir pour elle ; qu'elle ne peut jamais être découverte, si elle ne veut pas l'être; et que, si par hasard elle l'était, elle aurait à répondre que nous l'avons exigé, vous et moi, comme le service le plus important. Au fait, que demandons-nous? Un prétexte pour mettre à découvert, et notre honneur, et notre sensibilité : celui qui nous le fournira, peut-il jamais être blâmable? Quand l'injure ne tombe sur aucun particulier; qu'elle n'attaque que des préjugés absurdes; qu'on peut, avec de la plaisanterie seulement, ôter à sa nation un ridicule qui la fait bafouer de toutes les nations policées, et donner, à une société qu'on opprime, une existence qu'elle mérite : quand on n'attaque aucune loi, qu'a-t-on à craindre? D'ailleurs, on n'ira en avant, sur le point qui le concerne, que lorsque toutes les batteries seront bien dres-

sées pour le reste; il ne court au moins aucun risque d'être prêt. On ne fera rien avant mon arrivée, et l'intérêt que nous avons à cette affaire est trop grand, trop réel, trop honorable; nous sommes trop puissamment secondés, pour ne pas tout prévoir et nous permettre la plus petite légèreté. Si, dans le tems, nous ne voyons sûrement pas de probabilité pour le succès, nous n'avons rien de mieux à faire, que de garder le silence et de jeter tout au feu; et nous le ferons. Si nous voyons jour à faire de grandes choses, nous irons en avant, et nous lui dèvrons la plus éternelle reconnaissance; j'ose même croire qu'indépendamment de la gloire qu'il en retirera, il trouvera parmi nous des ames qu'il sera bien aise d'avoir obligées: enfin, je compte sur lui, comme sur notre plus zélé bienfaiteur. Bonjour, mon cher camarade; je joue aujourd'hui *Tancrède*, pour notre cher patriarche, qui ne se porte pas trop bien, et qui m'a fait jurer, par la devise de *Tancrède*, de ne jamais reparaître que la comédie n'eût un état. Bonjour: je crois n'avoir pas besoin de vous jurer que je vous suis attachée pour la vie.

CLAIRON.

Paris, le 1er. décembre 1763.

Vous serez surpris, Monsieur, de recevoir une lettre d'un homme inconnu jusqu'ici pour vous; mais le motif qui me fait vous écrire ne vous sera sûrement pas aussi inconnu : je rougirais, pour la nation française, d'être le premier à vous offrir le tribut d'éloges que vos talens sont en droit d'exiger d'elle.

C'est dans un de ces intervalles pathétiques, Monsieur, où laissant respirer l'ame, pour l'émouvoir ensuite avec plus de force, que j'ai formé le dessein, peut-être inconsidéré, de faire connaissance avec le Roscius de mon siècle.

Je me suis dit que pour bien peindre à l'imagination, il faut éprouver soi-même et sentir tous les sentimens divers dont les rôles sont susceptibles; que l'acteur sublime qui, tous les jours, m'attendrit sur les maux de l'humanité, qui me fait chérir et adorer la vertu, qui grave en traits de feu, dans mon ame, tous les mouvemens honnêtes dont il trouve la source dans la sienne; que cet homme étonnant, dis-je, doit être nécessairement, et l'ami le plus fidèle, et le plus vertueux des humains. C'est le possesseur de ces titres glorieux que j'ai désiré connaître : l'honnêteté et la vertu ont des charmes si

attrayans pour mon cœur, que je n'ai pu me refuser au désir violent qui m'entraîne, et que peut-être vous désapprouverez, comme peu fait pour être le principe d'une liaison constante; mais enfin, si c'est une erreur, elle m'est chère. Hier, encore, assistant à la représentation de *Warwick*, que ne me fîtes-vous pas éprouver dans tout le cours de la pièce ! Mon admiration, partagée entre vous et le jeune auteur de cet ouvrage estimable, ne savait auquel des deux rapporter le charme que j'éprouvais. Peu m'importe que sa fable, bien ourdie à tous égards, soit conforme à la vérité de l'histoire, ou qu'elle y déroge; j'ignore comment ma patrie jugera ce poème dramatique: mais il serait à souhaiter, pour elle, que *Warwick* eût joint, à toutes ses autres grandes qualités, celles que lui prête M. de Laharpe, et qui font l'éloge de son cœur.

Anglais d'origine, et Français de nation, j'ai tâché de faire prévaloir dans mon ame les sentimens qui font qu'un homme trouve sa patrie par-tout. J'ai des plaintes à faire, à la première, des malheurs dont elle a chargé ma famille; j'ai des obligations à la française qui l'a recueillie et les a réparés. Je suis occupé à lui en payer ma reconnaissance dans deux de ses plus illustres membres : voilà peut-être une énigme dont je

me propose de vous dire le mot à notre première entrevue, si toutefois votre réponse me laisse les moyens de vous faire une visite bien désirée de ma part.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec l'estime la plus vraie, pour vous et pour vos talens, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DOUGHORTY,

Hôtel de Bethune, rue Saint-Honoré.

22 décembre 1757.

Il ne m'a pas été posible, Monsieur, de vous remettre plutôt m'a tragédie; je ne suis point de ces gens qui sont indulgens pour leurs enfans; je les traite au contraire comme on les traitait à Sparte, où l'on faisait mourir tout ceux qui venaient au monde, borgnes, boiteux, tortus, etc.

J'ai à vous remercier, Monsieur, de la prévention favorable que j'ai su que vous aviez bien voulu donner sur ma pièce : il n'y a personne qui soit plus sensible que moi, aux bons procédés et sur-tout à l'amitié. Je compte toujours sur la promesse que vous m'avez faite de faire valoir mon ouvrage, par la magie de

votre débit : il n'y aurait que dans le cas où ce service pourrait intéresser votre santé, que je sacrifierais de tout mon cœur l'avantage que j'en dois attendre. Adieu ; pardon pour mon retard et pour mes ratures : vous connaissez mon attachement et mon amitié.

LEMIERE.

Paris, 14 juillet 1769.

J'AVAIS en effet compté, Monsieur, que mes faibles talens seraient secondés des vôtres, et je vous avoue que c'est avec un regret infini que je me vois privé de cet avantege. J'ai peine à croire que quelqu'un, qui sent si bien le caractère et les difficultés du rôle, ne l'eût pas mieux joué que personne, et je ne sais pas si je n'aurai pas besoin de votre refus pour me justifier auprès du public. Depuis si long-tems en possession de vous admirer, et que vous ne pouvez éprouver *Sévère*, que parce que vous l'avez rendu difficile. Au reste, il n'est pas encore question de jouer ma pièce ; j'ai fait réponse à M. Feulie que mon intention n'était pas qu'elle fût représentée avant la fin de novembre, supposé qu'elle

pût l'être alors, et qu'il n'y eût point de droits antérieurs aux miens. J'ai ajouté que, pour le présent, je désirerais fort, si rien ne s'y opposait, qu'on voulût donner la reprise de *Spartacus* auquel j'ai fait des corrections considérables. J'en ai fait encore depuis que vous ne l'avez vu; je vous envoie la pièce afin que vous en jugiez par vous-même, et que vous me disiez ce que vous pourrez y désirer. Dans le cas où les comédiens se détermineraient à la remettre, ce serait à mademoiselle Durancy que je croirais (sauf meilleur avis) devoir donner le rôle d'*Emilie*, qui me paraît assez dans son genre. Adieu, Monsieur, vous m'avez affligé; mais je n'en suis pas moins sensible à l'honnêteté de votre procédé, et je vous prie, etc.

SAURIN.

---

17 octobre 1769.

Vous n'avez pas paru mécontent, Monsieur, des changemens que j'ai faits à *Spartacus*. Peut-être, cependant, ai-je pris pour approbation ce qui n'était que l'effet de votre politesse: si cela est, estimez-moi assez pour me

parler sincèrement, et tout sera dit; mais si vous croyez quelle puisse être remise avec quelque succès, voici une proposition que je prends la liberté de vous faire; 1°., c'est de choisir le tems qui vous conviendra pour la remettre; 2°., c'est de vouloir bien accepter la part d'auteur qui me reviendrait; 3°., c'est de vouloir bien vous charger de la distribution des rôles. Je crois que celui d'*Emilie* conviendrait beaucoup à mademoiselle Vestris; mais je m'en rapporte à vous, et, en vous chargeant du rôle de *Spartacus*, vous aurez la bonté de disposer à votre gré de tous les autres. Je souhaite, Monsieur, que ma proposition puisse vous plaire, et je vous avoue que je serais très-flatté que *Spartacus* parut encore sur le théâtre, embelli par vous. Si vous n'y étiez plus je ne songerais pas à l'y remettre : au reste, je n'ai parlé à personne de la proposition que j'ai l'honneur de vous faire; si vous l'acceptez, je n'en veux avoir qu'à vous l'obligation; si vous la refusez, il ne sera plus question ni d'elle ni de *Spartacus*.

J'ai l'honneur, etc.

SAURIN.

A Paris, ce 26 novembre 1760.

Je suis bien persuadé, Monsieur, que vous lirez avec quelque plaisir un ouvrage qui intéresse à la fois le grand Corneille, M. de Voltaire et votre ami. Quelle sensation n'eût point faite cette ode [*] où parle l'ombre de Corneille, si vous l'eussiez lue sur le théâtre, après *Cinna* ou *les Horaces*. Cet usage de déclamer en public et sur la scène, des ouvrages nouveaux, existait chez les Grecs et les Latins; c'était une source de gloire et d'émulation. J'ai vu M. de Voltaire regretter qu'il fût aboli.

Vous m'avouerez que dans les circonstances présentes, où ma pièce et l'action de M. de Voltaire commençent à émouvoir le public, cette lecture solemnelle pouvait inspirer l'enthousiasme de la bienfaisance en faveur des descendans de notre héros tragique.

Je joins, Monsieur, quatre exemplaires au vôtre pour mesdemoiselles Gaussin, Dumesnil et Clairon, et pour M. Grandval; je vous prie de les leur présenter de ma part, et de les assurer que c'est la moindre politesse que doive un adorateur du grand Corneille à ceux qui ont si

[*] Cette ode se trouve à la fin de l'ouvrage.

généreusement accueilli sa famille. C'est vous qui l'avez offerte à la bienfaisance publique ; vous avez ouvert la route : M. de Voltaire et moi, n'avons fait que vous suivre. Vous avez fait voir que ceux qui font parler si dignement les héros, en respirent les sentimens.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et l'amitié possible, Monsieur,

LEBRUN.

Ce lundi, 9 août 1751.

Je suis charmé de ce que vous voulez bien, Monsieur, vous charger du rôle de *Damon*, dans *le Préjugé à la Mode ;* il ne peut être en meilleures mains, et c'est moi qui vous suis obligé de la demande que vous m'en faites. Je compte sur vos talens, et j'espère qu'ils n'excelleront pas moins dans le haut comique que dans le tragique.

J'ai l'honneur d'être, DE LA CHAUSSÉE.

Bruxelles, le 12 janvier 1769.

La lettre que vous vous êtes donné la peine de m'écrire le 6 de ce mois, Monsieur, et l'avis qu'elle contient, prouvent bien que vous vous distinguez autant par de bons sentimens et par de bons procédés, que par vos talens, dont j'ai été témoin : mais ce n'est plus la seule chose que j'admire, et vous me donnez de votre droiture et de votre façon de penser, une preuve dont je suis bien flatté et bien reconnaissant.

Vous nous avez certainement rendu un très-grand service, en nous mettant à même de prévenir l'exécution d'un projet indécent, qui tendait à nous enlever un acteur, dont la conservation n'est pas indifférente pour notre théâtre. J'ai pris les mesures nécessaires pour faire échouer la chose, et les personnes en question repartent demain sans être plus avancées qu'elles ne l'étaient à leur arrivée. Je vous remercie de nouveau pour l'avis que vous avez eu la bonté de me donner, et je vous prie d'être persuadé des sentimens distingués, dans lesquels je suis constamment,

Monsieur,

Le comte de COBENTZEL.

Ce mardi, 3 décembre 1754.

Ne vous inquiétez point, Monsieur, j'aurai soin de vous sauver les désagrémens que vous craignez, et qu'un peu trop de zèle pour moi vous a sans doute attirés. Je ferai même tout ce qu'il faut pour empêcher que, dans la suite, on vous fasse le moindre chagrin sur vos autres rôles. Je ne laisse pas d'être fort étonné de ce que vous me mandez; car c'est précisément l'homme dont vous vous plaignez, qui m'a engagé à vous donner le rôle d'*Octave*, attendu que, n'allant jamais à la comédie, j'ignorais absolument, par moi-même, ce que vous valiez.

Je suis, Monsieur, avec un très-parfait attachement,

Crébillon.

LETTRES

*De l'*AUTEUR *de ces* MÉMOIRES.

A M. DE ***.

Paris, ce 10 janvier 1786.

VOUS me demandez, mon ami, quelques détails sur ma dernière entrevue avec M. de Voltaire ; je satisfais d'autant plus volontiers à vos désirs, que ceux que l'on vous en a donnés sont inexacts.

Peu de tems après les premières représentations de *l'Orphelin de la Chine*, je fis un voyage à Ferney. Les journaux avaient parlé avec beaucoup d'éloge de ce nouvel ouvrage ; mais M. de Voltaire voulut que je l'instruisisse des détails particuliers dont ils n'avaient pas fait mention, et je lui rendis le compte le plus vrai et le plus satisfaisant, en même tems, de l'enthousiasme que son *Orphelin* avait excité.

Après une conférence assez longue sur les scènes qui avaient produit le plus d'effet, il m'engagea à lui réciter mon rôle. J'adhérai avec plaisir à une proposition dont j'espérais tirer les plus grands avantages. Mon espoir effectivement ne fut pas trompé; mais je payai un peu cher la leçon que je reçus.

Notre petit comité se tint le lendemain. Animé par la présence du cercle qui m'environnait, je débitai mon rôle avec toute l'énergie *tartarienne*, comme je l'avais fait à Paris avec quelques succès. Je n'en étais pas néanmoins tellement occupé que je ne pusse observer l'impression que M. de Voltaire en ressentait ; mais loin de voir, sur son visage, l'approbation que j'y cherchais, je démêlais, dans ses trais, l'empreinte d'une indignation et même d'une espèce de fureur qui, trop longtems concentrée dans son ame, éclata enfin par une explosion terrible. *Arrrêtez*, me cria-t-il, *arrêtez... Le malheureux ! il me tue ! il m'assassine.* A ces mots, prononcés avec cet accent énergique que vous lui connaissez, la société se lève, l'entoure, veut le calmer; mais il se livre de nouveau à toute sa colère, et les plus vives représentations ne purent la modérer : c'était un volcan que rien ne pouvait éteindre. Il sortit

enfin, et courut s'enfermer dans son appartement.

Étourdi et confus d'une semblable scène, vous jugez, mon ami, que je n'étais pas curieux de m'exposer à une seconde. J'annonçai donc mon départ à madame Denis pour le jour suivant; ses instances ne purent changer ma résolution.

Toutefois, avant de partir, je fis demander à M. de Voltaire un moment d'entretien. *Qu'il vienne, s'il veut*, dit-il : cette *douce* réponse n'était pas encourageante. J'entrai néanmoins chez lui : nous étions seuls; je lui annonçai mon départ, et lui témoignai mes regrets de n'avoir pas répondu à ses désirs dans le rôle qu'il m'avait confié : j'ajoutai que j'aurais reçu ses conseils avec reconnaissance. Ces mots parurent le calmer; il prit son manuscrit, et, dès la première scène, je reconnus combien je m'étais trompé dans la manière dont j'avais conçu mon personnage.

Je chercherais en vain à vous donner une idée des impressions profondes que M. de Voltaire grava dans mon ame, par le ton sublime, imposant et passionné, avec lequel il peignit les diverses nuances du rôle de *Gengiskan*. Muet d'admiration, il avait fini et j'écoutais

encore; après quelques instans, il me dit d'une voix épuisée de fatigue : Etes-vous bien pénétré maintenant, mon ami, du véritable caractère de votre rôle ? — Je le crois, Monsieur, lui répondis-je, et demain vous pourrez en juger. Je me livrai alors à de nouvelles études : elles obtinrent son suffrage; et les éloges les plus flatteurs furent le prix de ma docilité J'étais glorieux, je vous l'avoue, de pouvoir, à mon tour, le pénétrer des mêmes sentimens qu'il m'avait fait éprouver. Toutes les passions que j'exprimais, se gravaient alternativement sur ses traits émus et attendris. Les expressions de son amitié furent aussi touchantes que celles de sa colère avaient été impétueuses, et je quittai Ferney, enchanté des nouvelles connaissances que je venais d'acquérir sur un rôle aussi beau et aussi difficile.

Je le rejouai à ma rentrée : une de mes camarades (à qui ma première erreur n'était pas échappée) ne put dissimuler son étonnement sur le nouvel effet que j'y produisis; et dit à quelques personnes : *On voit bien qu'il revient de Ferney.*

Sans examiner le motif qui dictait cet éloge, je n'y fus pas moins sensible.

Tels sont, mon ami, les détails dont vous avez désiré être instruit. LEKAIN.

LETTRE

A M. de SARTINE, *sur la cause de ma détention et de celle de mes camarades au fort-l'Evêque.*

Le 20 avril 1765.

MONSEIGNEUR,

L'asile d'où je prends la liberté de vous écrire, prouve évidemment à votre grandeur, que la nécessité où je me suis vu réduit de manquer au public, ne m'en a jamais imposé sur la punition qui pouvait en résulter.

S'il est dur à tout homme sensible, d'être privé de sa liberté, en revanche, il est bien doux, d'être en paix avec soi-même, et de paraître, sans rougir, dans le cercle de tous les honnêtes gens.

Je ne vous ferai point, Monseigneur, un nouveau détail des raisons qui m'ont forcé de m'arrêter au parti que j'ai pris; vous êtes vraisemblablement instruit de la violence qu'on nous a faite, pour nous rendre un camarade que nous avions jugé mal-honnête homme, puisqu'il était résolu de sang-froid, à faire un faux serment à la face de dieu et de la justice.

Toutes ces horreurs, nous avaient déterminés à faire sur ce sujet, à M. le maréchal duc de Richelieu, les représentations les plus vives et les plus respectueuses ; mais le mépris qu'il en a fait, en dévoilant son peu de délicatesse ou l'excès de son orgueil, me désola par la portion qui en jaillissait sur moi-même.

J'avoue que, dans cette circonstance, j'ai peut-être moins consulté la prudence que l'excès de ma sensibilité. J'ose vous le répéter, Monseigneur, il fallait m'avoir mis dans le cas de rougir de mon état et de moi-même, pour me forcer de manquer à ce qu'il y a de plus respectable au monde, savoir, l'obéissance que l'on doit aux ordres de son supérieur, et le respect dû au public assemblé.

Mais enfin le sieur ***, chassé ignominieusement de la comédie française, et en apparence justifié par sa rentrée, couvrait ma société de honte et d'infamie ; elle devait subir la peine due aux calomniateurs : mais, sa conduite actuelle doit lui mériter les éloges de tous les gens honnêtes. Vous en serez pleinement convaincu, lorsque vous daignerez vous faire représenter les pièces de cette procédure. Vous savez sans doute, Monseigneur, qu'elle a suscité contre nous un mémoire infâme, que les tribunaux,

les moins rigides, devraient faire brûler par la main du bourreau.

Nous serions tous dignes d'être lapidés, si ces pièces infernales prenaient le moindre crédit dans le public.

C'est alors, qu'au mépris de toutes les lois, nous mériterions que l'on nous associât un imposteur digne du bannissement. Voilà, Monseigneur, ma seule et valable excuse; voilà sur quoi je fonde, à vos yeux, ma justification.

Si j'ai mérité les châtimens du magistrat, il me restera le plaisir de savoir que ma conduite a pu m'acquérir son estime.

Je suis.

LEKAIN.

N. B. Cette aventure se termina par l'expulsion du sieur **, et vingt-six jours de prison pour les déserteurs; mais M. le maréchal de Richelieu qui avait réduit les comédiens du roi à la cruelle nécessité de vouloir s'expatrier, plutôt que de se déshonorer, a trouvé depuis les moyens de concilier son honneur avec son autorité blessée, en accordant au banni, une place dans sa troupe de Bordeaux.

C'est peut-être la seule fois que ce Seigneur altier a reçu le démenti le plus formel, dans une affaire qu'il avait entreprise et soutenue, plus par vanité, que par justice.

A monseig^r. le maréchal duc de RICHELIEU.

15 juin 1765.

MONSEIGNEUR,

J'aurais pris la liberté de vous écrire le 10 du mois dernier, ce que j'ose vous demander aujourd'hui, avec l'instance la plus forte et la plus respectueuse, mais la nécessité de satisfaire à un public d'autant plus offensé à mon égard, que je dois tout à ses bontés; la loi que je me suis imposée de réparer le plus complètement, les griefs que vous pourriez peut-être avoir contre moi, toutes ces considérations auxquelles j'ai souscrit avec un vrai plaisir, ont ralenti mon projet, mais ne l'ont pas détruit.

Permettez-moi donc, Monseigneur, de vous demander pour seule et unique grâce, la permission de me retirer, et d'abandonner un état qui ne peut faire illusion qu'à des fanatiques; mais que tout homme sage doit regarder d'un œil plus réfléchi. L'exemple dernier n'a que trop prouvé que cet état était encore la victime d'un préjugé aussi absurde que barbare. Je sais que vous êtes le maître de disposer de tout : vous

m'en avez donné des preuves convainquantes à la clôture du théâtre de 1761, et nommément à la rentrée dernière; mais il est un droit que tout citoyen né dans un état monarchique, peut et doit reclamer, c'est celui de sa liberté. N'ayant point eu à rougir dans mon état précédent, j'y retournerai; ma petite fortune, mon industrie et ma probité, ne me laissent rien à regretter. Libre avec moi-même, respirant sous la tutelle des lois qui protègent tout commerçant honnête, je n'aurai rien perdu par l'abandon d'un état où j'ai eu le bonheur de me distinguer. Fondé sur ces principes, j'ose vous réitérer, Monseigneur, que vous ajouterez le comble à ma félicité, si vous voulez bien m'accorder ma retraite pour Pâque prochain; je finirai mon service à la cour et à la ville avec tout le zèle qui m'a toujours animé; je n'emporterai du théâtre, que la gloire d'avoir concouru avec tous mes camarades, au bonheur de servir un roi qui a daigné, il y a quinze ans, prononcer lui-même sur mon sort. Juste jusqu'au dernier moment, comme je l'ai toujours été, je ne reclamerai point une pension à laquelle j'aurais pu prétendre par des services réels, et par un talent estimé; mais je sais que, le tems n'étant point expiré, je dois y renoncer.

J'ose me flatter, Monseigneur, que cette por-

tion de désintéressement vous ouvrira les yeux sur ma véritable façon de penser, et détruira totalement en vous les imputations odieuses et *impunies*, qu'un calomniateur vous aurait données contre moi. Ma justification, signée par tous mes camarades, et imprimée sur leurs registres, m'a porté quelque consolation; mais le véritable honnête homme, souffre toujours d'avoir encouru même le plus léger soupçon. Il se peut, Monseigneur, que j'aie eu des torts (et quel est l'homme à l'abri de l'erreur?); mais ceux de l'improbité sont impardonnables; grâce à Dieu, je n'en ai jamais eu de cette espèce, j'en prends à témoins tous les honnêtes gens. Si j'ai, par malheur, excité quelquefois votre ressentiment, je vous en demande pardon; mais au moins rendez-moi justice sur la profession de la plus exacte probité, et faites-moi la grâce de m'accorder ce que je vous demande, comme le sceau de ma félicité. Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur, de votre grandeur,

LEKAIN.

A monseigneur le duc de DURAS.

MONSEIGNEUR,

Les bontés dont vous m'avez toujours honoré, m'inspirent en vous la plus grande confiance, et elles me font espérer que vous voudrez bien appuyer, auprès de M. le maréchal de Richelieu, la demande que je lui fais de mon congé pour Pâque prochain. Ayant prévu dès long-tems, et les malheurs qui me sont arrivés, et le désastre affreux où se trouve la comédie, j'ai eu assez de sagesse pour pourvoir, par mon économie, au besoin qui suit toujours ceux qui exercent par goût l'art de la comédie. Né sans ambition comme sans envie, je reprendrai mon ancienne profession, comme Candide reprit son jardin : j'y jouirai du moins de ma liberté, et, contre les iniquités, j'aurai l'appui des lois. Pardonnez-moi cette expression, Monseigneur ; elle est juste dans tous les sens, et je vais vous en convaincre par le précis de toutes mes aventures : souffrez-moi, par grâce, ces détails ; ils fondent non-seulement la justification de ma démarche ; mais encore sont-ils de nature à intéresser, et le supérieur impartial, et l'homme vraiment sensible.

A peine avais-je atteint l'âge de vingt-un ans, qu'un goût décidé pour le théâtre me fit abandonner un talent où je pouvais acquérir de la célébrité; mais protégé, et pour ainsi dire éduqué par le plus grand homme du siècle, je ne parus sur la scène que pour lutter contre la cabale la plus opiniâtre et la plus acharnée à étouffer tous les talens naissans. Je ne pouvais, dès lors, espérer d'autre appui que celui de mes supérieurs; ils m'abandonnèrent et me laissèrent, pendant dix-sept mois, plongé dans l'incertitude la plus cruelle et la plus affreuse misère. Vous avez vu, Monseigneur, quelle a été la terminaison d'un apprentissage aussi dur; ce fut mon ordre de réception, avec la moitié d'un quart et demi de part.

Où pouvais-je puiser, avec de si faibles secours, pour satisfaire à des engagemens antérieurs et forcés, sinon dans des grâces particulières? Je les demandai; elles me furent refusées. Tant de contradictions me firent adopter le parti de l'indépendance en 1755. Mon voyage à Bareuth apporta de l'ordre dans mes affaires; mais aux dépens de ma liberté, dont je fus privé pendant vingt-un jours. Quelque tems après on accorda le privilége de Compiégne à un de mes camarades, dont j'étais l'ancien; l'on donna un congé de trois mois à mademoi-

selle Clairon, comblée alors des bienfaits du roi. Quelque célébrité pouvait me faire aspirer à une partie de ces mêmes bienfaits; j'en fus privé pendant huit ans. Enfin, Monseigneur, en 1758, j'obtins ma part, quand tous mes camarades furent remplis.

Il semble que le projet fut de m'en punir trois ans après; car monsieur le Maréchal me fit remettre en prison pendant quinze jours, pour avoir pris un congé de quatre fois vingt-quatre heures, *seulement*, de M. le duc d'Aumont. En 1760, le plus méprisable de tous les hommes osa m'accuser d'avoir dérobé 60,000 francs à la comédie : cette imputation, toute absurde qu'elle était, faite à un homme qui n'a pas un sou en maniement, fut adoptée par M. le maréchal. Le calomniateur produisit un mémoire contre moi, dont M. le duc de Richelieu n'a voulu tirer aucune explication, vu la protection qu'il accordait à mon accusateur, dont il ne se souciait pas de dévoiler la turpitude. Quel fut le résultat de cette malheureuse aventure? Une pleine et entière justification, signée de tous mes camarades; mais cet indigne protégé ne fut chassé que quelque tems après, et pour une cause assurément bien inférieure.

Enfin, après avoir éprouvé ce que l'injustice,

l'avilissement et la calomnie avaient de plus odieux, je pensais être au terme de toutes les épreuves où l'on peut mettre un galant homme, lorsque, en 1765, j'ai subi, pour la troisième fois, l'emprisonnement le plus rigoureux, pour le soutien d'une cause commune à tous les honnêtes gens. Ce n'est pas tout; vers le terme où devait finir ma détention, quand je ne m'occupais que de la douce satisfaction de prouver au public combien j'avais souffert d'avoir été dans la cruelle nécessité de lui manquer, j'apprends, par des gens du monde, que M. le duc de Fronsac répand, dans les foyers de la comédie italienne, que j'ai volé la comédie française. A quel tribunal veut-on donc que j'en appelle, pour faire punir un des vices les plus pernicieux à la société (la calomnie), lorsqu'un pair de France, sans informations, sans titres, sans preuves, noircit, de sa propre bouche, un galant homme, qui n'est jamais sorti, à son égard, des bornes du respect dû à sa naissance? Pardonnez à mes larmes, Monseigneur; mon cœur est déchiré depuis ce moment : la sensibilité fut toujours l'apanage d'une ame exempte de tous reproches, ou je ne connais plus rien aux maximes de la vertu.

Après de pareilles secousses, vous conviendrez, Monseigneur, que j'ai lieu de trembler

pour l'avenir ; la persécution s'attache sur moi avec une opiniâtreté sans égale, il est bien juste que je cherche à fuir ma mauvaise destinée : j'ai le malheur de me révolter contre tous les actes qui choquent le bon ordre que vous avez vous-même établi, et qui se détruit tous les jours par l'abandon que chacun fait de sa société. M. le Maréchal a porté le coup le plus funeste au premier spectacle de la nation : c'est le dégoût et l'abattement; l'un et l'autre règnent dans tous les esprits.

Je suis persuadé, Monseigneur, que vous le voyez avec douleur ; mais le mal est sans remède. Ce n'est pas avec les armes du despotisme que l'on reporte l'émulation dans l'ame des artistes ; la mienne est abattue, et le sera pour toujours. Daignez donc, Monseigneur, seconder mes vues ; rien ne me flatte plus maintenant que le plaisir de vivre avec moi-même : j'ai rempli ma carrière au théâtre ; je ne demande ni pension, ni récompense ; je suis content d'avoir été utile à ma société ; je ne veux point finir par une injustice ; le peu que j'ai me suffira avec le petit commerce que je puis faire : voilà le seul genre de félicité qui me convienne. Si vous daignez y prêter votre ministère, je me croirai le plus heureux des hommes ; et d'autant plus heureux que j'ai le cœur fait pour vous

en conserver la plus respectueuse reconnaissance. Daignez agréer, Monseigneur, les assurances de la plus parfaite soumission, avec laquelle je serai toute ma vie, de votre grandeur,

Le très - humble et très - obéissant serviteur,

LEKAIN.

LETTRE

Adressée à M. TRUDAINE, *ordonnateur général des ponts et chaussées de France, à l'effet d'obtenir une continuation de chemin, dans mon village de Fontenai.*

Le 2 septembre 1765.

UN maître cabrioleur, qui n'avait jamais fait de cabrioles; un homme de beaucoup d'esprit, qui ne le manifestait que par des fadaises; un gros hère, qui vivait dans le grand monde, et qui n'en avait ni la politesse franche, ni les grâces sans apprêt; un extrait de bipède, qui prétendait apprendre à marcher à ses semblables, quand il ne pouvait se traîner lui-

même ; le fameux *Marcel*, enfin, dont la fortune et le nom sont encore connus ; ce gros habitant d'une espèce de château, contre lequel j'ai une espèce de petite masure, avait obtenu, il y a vingt-cinq ans environ, que MM. les ordonnateurs généraux des ponts et chaussées lui fissent fabriquer un chemin caillouté, dans la grande rue du village de Fontenay, sous le bois de Vincennes ; mais cette grâce ne s'étendait point au-delà des limites de son habitation.

Il est donc encore quelques particuliers plus éloignés, et qui sont dans la nécessité de solliciter la même faveur.

Je suis, Monseigneur, un de ces derniers : je ne me présente pas à votre grandeur avec tous les avantages d'un seigneur de paroisse ; je ne sais ni faire rire, ni faire danser.

Je suis un pauvre esclave de Melpomène, qui attendris, par fois, les ames les moins disposées à la douleur.

C'est à la faveur d'une bien faible considération que j'ose intercéder auprès de votre grandeur, pour la supplier de m'accorder la fabrique de trente-trois toises de chemin, qui conduisent du château *Marcellin* à la chaumière du suppliant.

M. Durand, trésorier de France, m'a bien accordé la permission d'établir cette voie *à mes*

dépens ; mais, Monseigneur, cette dépense qui peut monter à 4 ou 500 livres, est trop onéreuse pour un roi d'Angleterre, obligé de lever, au mois d'avril dernier, le siége de Calais, et fait prisonnier du roi de France pendant vingt-six jours [*].

Tous ces désastres (car les rois ont les leurs comme les simples particuliers), ont tellement énervé les finances de ma majesté britannique, qu'à peine puis-je payer les réparations faites à ma chartreuse.

Si, sous vos auspices, Monseigneur, je pouvais me flatter d'obtenir mes trente-trois toises de chemin, de sorte que je puisse arriver sain et sauf dans ma triste cabane, je ne m'entretiendrais, dans ma retraite, que du plaisir de vous devoir cette première et unique grâce ; et les marguilliers, chantres, porte-croix, thuriféraires et moi, bénirons à jamais la mémoire de notre bienfaiteur.

Soyez assuré, Monseigneur, que mon village écrirait, dans ses fastes, que le ministre, qui empêche les sujets de sa majesté de se rompre

[*] L'histoire de ma détention au fort l'Évêque, dans le cours des représentations du siège de Calais, dans laquelle je jouais le rôle d'*Edouard.*

le col pour arriver chez eux, est le mieux avisé et le plus bienfaisant des humains.

Telle est, Monseigneur, l'humble requête [*], etc., etc.

LETTRE

A son altesse royale monseigneur le prince Henri de Prusse.

16 mai 1769.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu, avec une reconnaissance bien respectueuse, la lettre dont votre altesse royale a daigné m'honorer; il me serait bien flatteur de mériter, à plus juste titre, les éloges qu'elle renferme : je ne les dois qu'à l'indulgence et aux seules bontés de votre altesse royale, et c'est l'unique mérite dont je puisse réellement me

[*] M. de Trudaine fit droit à ma requête, parce qu'il l'avait trouvé plaisante; ce qui prouve qu'il est quelquefois plus sûr de subjuguer les hommes en les faisant rire, qu'en leur parlant le langage de la raison, qui n'est souvent que triste et fastidieux.

glorifier. Permettez, Monseigneur, que j'y borne ma vanité; elle est suffisamment et trop honorablement récompensée.

Il me reste maintenant à m'acquitter de l'emploi, dont votre altesse royale a bien voulu me charger, qui est de lui rendre compte des nouveautés du théâtre.

La matière en est, pour le moment, très-sèche et très-aride. Ce n'est pas que la classe de nos auteurs modernes ne soit très-nombreuse; mais il s'en faut de beaucoup que, par le génie et l'imagination, ils soient aussi heureusement partagés que leurs modèles. Ils composent, à l'exemple de l'abbé Trublet, tout ce qui a été dit avant eux; ils fatiguent la presse, comme lui, et ne produisent rien de neuf.

Il semble que les lettres et les arts soient, en France, au moment terrible de leur rétrogradation : c'est beaucoup, Monseigneur, si, dans cinquante pièces nouvelles, il en reste cinq au théâtre.

La nature se repose pour les acteurs et pour les auteurs; les uns ne sont que des copistes serviles, et les autres, de froids commentateurs. Il est un de ces derniers, âgé de soixante-huit ans, qui s'est mis dans la tête de corriger l'un des chef-d'œuvres de l'un de nos plus grands maîtres.

Le projet original est sous les yeux de votre altesse royale : elle jugera, s'il est rien de plus extravagant pour un lettré prosateur, que de mettre en action le dénouement d'*Iphigénie en Aulide*.

On n'aurait pas été moins surpris, dans les beaux jours de la Grèce, de voir le galant Anacréon corriger l'*Electre* d'Euripide, qu'on ne doit l'être de nos jours, en voyant le charmant auteur de *l'Oracle*, *des Grâces*, assimiler ses vers prosaïques et languissans à ceux du sublime auteur d'*Athalie*.

Cependant, malgré cette stérilité d'invention, malgré l'abandon du bon goût, et l'impossibilité, presque démontrée, de le faire renaître, il s'échappe encore du cahos quelques étincelles de ce feu divin et de cet enthousiasme, qui rappellent notre nation de sa légèreté naturelle, et qui la ramènent insensiblement au principe des bonnes choses.

Telle serait, Monseigneur, la tragédie *des Deux Frères*, si elle pouvait être jouée. Cette pièce m'est parvenue, sans que l'on ait voulu m'en nommer l'auteur ; mais le genre de l'ouvrage m'inspire sur lui de violens soupçons, et si j'ai le bonheur de me rencontrer sur ce point avec votre altesse royale, je la supplie très-respectueusement de ne rien divulguer de sa pré-

somption, et de me renvoyer le poème qui ne m'est laissé, que jusqu'à ce que l'auteur se soit déterminé à le faire imprimer.

Ce sera vraisemblablement sa seule ressource; car il est impossible que nos scrupuleux magistrats de police en permettent la représentation.

Notre clergé gallican, qui damne les acteurs, en prenant leur argent, ne manquerait pas de crier à l'impiété; et ce nouveau conflit de juridiction pourrait finir chétiennement par des libelles et des mandemens diffamatoires.

Je crois, Monseigneur, que vous trouverez dans cette tragédie un but moral, très-consolant pour l'humanité, un intérêt simple et touchant, une marche rapide et conséquente, des événemens et des beautés de détails puisés dans le fond du sujet, un style noble et sans enflure, et des caractères assez bien contrastés.

Il aurait été peut-être à desirer que l'auteur eût répandu dans la totalité de sa tragédie un peu plus de chaleur et de nerf, et qu'il en eût davantage varié les situations. C'est le jugement que j'en ai porté et que je me garderais bien de hasarder, vis-à-vis de votre altesse royale, si elle ne m'en avait donné une permission positive.

Il en est une autre que je solliciterai toute ma vie avec l'instance la plus respectueuse; c'est la

grâce de me dire avec la soumission la plus parfaite, etc. etc,

A son altesse royale Monseigneur le prince de Prusse.

11 septembre 1775.

Monsiegneur,

J'ai reçu, avec la reconnaissance la plus respectueuse, le présent dont votre altesse royale a daigné me gratifier à mon départ de Berlin. Mon silence, sur cet objet, m'occasionnerait sans doute un reproche que je ne me pardonnerais de ma vie, et quoique je m'acquitte bien tard d'un tribut que mon cœur se plaît à vous rendre, cependant j'ose l'offrir à votre altesse royale, avec l'ame la plus dévouée à ses volontés : c'est un sentiment que je partage avec tous ceux qui ont eu l'honneur de vous approcher, et de vous faire leur cour. Aussi, Monseigneur, compterai-je au nombre de mes jours heureux, celui où j'ai eu le bonheur de distraire et de captiver l'attention de l'héritier d'un grand empire, et d'un prince d'autant plus digne de le

gouverner, qu'il est instruit dans cet art, par le législateur le plus recommandable.

Voilà, Monseigneur, toute la consolation des faibles; c'est de pouvoir approcher quelquefois de ceux que la nature a destinés pour les rendre heureux; c'est de les suivre, pas à pas, dans toutes leurs opérations, d'admirer la sagesse de leurs principes, l'équité de leurs vues, et de bénir Dieu, qui a créé les bons princes, pour le bonheur de leurs sujets.

Je ne verrai probablement pas ces jours fortunés qui luiront sur les Prussiens. Ma malheureuse santé, altérée par mes chagrins et mes travaux, ne me fournira pas une carrière assez longue, pour me joindre aux bénédictions du peuple confié à la justice et à la bienfaisance de votre altesse royale; mais au moins mourrai-je avec la douce satisfaction d'avoir prédit ces jours heureux du règne de Frédéric III; et c'en est assez pour moi.

Après toutes les marques de bonté, dont vous m'avez honoré, Monseigneur, et qui resteront toujours gravées dans mon cœur, il me reste une seule grâce à vous demander; c'est de me charger de ce dont votre altesse royale me jugera convenable à Paris, et de me croire, avec le dévouement, etc., etc.

21 avril 1774.

MADAME,

J'étais encore à Nancy, lorsqu'on m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : les dispositions qu'elle contient, méritaient sans doute une réponse plus prompte; mais le genre d'occupations auquel j'étais alors uniquement livré, ne me permettait aucune distraction, parce qu'il prenait tout mon tems, soit pour le nombre de représentations que j'avais promises à la ville, soit pour les répétitions qu'il m'en a fallu faire. Dailleurs l'incertitude de plaire et de captiver les suffrages d'un peuple dont je connais à peine le caractère, la conduite qu'il m'a fallu tenir avec un corps de noblesse militaire un peu trop altière pour voir, sans déplaisir, l'accueil gracieux que nos sénateurs de Lorraine et leurs aimables femmes ont bien voulu me faire; tous ces petits soins, dis-je, m'ont occupé tout entier, et m'ont à peine laissé le loisir de méditer la réponse que je vous dois et que je prends la liberté de vous faire parvenir.

Je vous avoue, Madame, que si quelque chose m'a singulièrement étonné, dans le cours de ma

vie, c'est d'apprendre par vous et monsieur le baron de Castelnau, que l'on ait daigné s'entretenir de moi, dans la chambre d'un grand prince; que quelqu'ami zélé ait bien voulu y parler de ma personne, et s'occuper de mes petits intérêts.

Si je ne contenais mon amour-propre dans les bornes que tout homme raisonnable doit lui prescrire, et si je n'étais mon juge le plus sévère, jaurais sans doute un peu d'orgueil et de vanité en apprenant que l'on a hasardé en présence de Monseigneur le comte d'Artois, la proposition de me faire obtenir, par sa bienfaisance royale, un petit appartement dans l'ancien palais de nos rois ; à moi, Madame, qui ne suis rien au monde, qui n'ai de recommandation dans l'Univers, que mes malheurs et mon obscurité, un logement au Louvre! Non, je n'en reviens pas; c'est une illusion trop flatteuse, pour la voir se réaliser: ainsi, loin de m'en féliciter d'avance, comme vous avez la bonté de le faire, permettez-moi de regarder ce bonheur comme un songe. Je ne fus jamais heureux, et ne le serai jamais; vous m'en offrez vous-même la preuve, en m'apprenant que l'on me reproche devant le prince, *d'être malade six mois de l'année.*

Il m'est bien douloureux de me voir calom-

nier de la sorte, par ceux même qui ont joui de mes travaux, pendant vingt-quatre années consécutives, et qui m'insultent à la fin de ma carrière, par un reproche que je ne mérite pas. Voilà donc le sort de la pauvre humanité !

Lorsqu'un artiste touche presque à son terme; qu'il a épuisé ses veilles, son génie et sa santé, pour plaire au public; lorsqu'il ne peut plus suffire, comme ci-devant, aux plaisirs de ce même public, il commet un crime irrémissible : alors plus de pitié, plus de considération; il est moins heureux que le coursier favori d'un grand seigneur, qu'on laisse mourir en paix dans son écurie.

Malgré tous ces reproches peu fondés; mais qui m'affligent vivement, parce que je suis ennemi du mensonge et plus encore de l'injustice, vous savez, Mme., que, pour rétablir ma malheureuse santé, je n'ai jamais pris ce délai de six mois, si cruellement articulé, et qu'en mai 1770, j'étais mourant, lorsqu'à la réquisition de M. le duc d'Aumont, je jouai dans la tragédie d'*Athalie*, pour le mariage du roi régnant.

J'ai fait beaucoup d'autres efforts non moins incroyables, dont je n'ai pas été récompensé plus généreusement; et cependant, Mme., vous savez si je me suis jamais plaint à qui que ce soit.

L'habitude de vivre avec moi-même, mon caractère doux et tranquille, et sur-tout fort éloigné de l'égoïsme, ne m'a jamais permis de parler de moi; aussi, ne s'en est-on guère embarrassé.

Scandaleusement congédié de la comédie, en 1751, par une querelle particulière, que me fit mademoiselle ***, privé pendant six ans, des grâces de la cour, pour n'avoir pas voulu fléchir devant elle, j'ai dévoré mes affronts, je me suis plié aux circonstances, et je me suis dit: tel est l'esprit de mon siècle; *il faut que le plus faible succombe sous le plus fort.*

Ce n'est qu'à force de travail, de peines et de fatigues, que j'ai surmonté tous mes revers. C'est sans implorer la miséricorde de personne que je suis devenu l'artisan de ma propre fortune, et que malgré les fripons qui m'ont impunément volé le plus clair de mon bien, j'ai pu, par une économie sagement entendue, sauver du naufrage environ un millier d'écus de rente, qui fait aujourd'hui tout mon bien-être, et le patrimoine de mes enfans.

Les journalistes ont écrit mille fois que j'étais en Europe le premier de mon art. Je vous confesse, à vous seule, Madame, que j'ai eu la douce satisfaction de me l'entendre dire à moi-même, dans les pays étrangers, par des per-

sonnes qui ne m'avaient connu qu'au théâtre, et vous voyez à quoi se trouve réduit ce premier homme du monde; c'est-à-dire, à projéter sa retraite dans quelque coin de la France, pour y terminer le reste d'une vie toujours agitée, et toujours malheureuse.

Ce tableau naïf et vrai n'en imposera jamais à l'envie ni à la calomnie; je ne le sais que trop, aussi ne le traçai-je que pour vous seule, Madame, qui connaissez mon cœur et ma véritable façon de penser.

Daignez me pardonner, si je vous fatigue de tous ces détails; mais je me dois encore un mot de justification sur mon voyage de Prusse. Les personnes mal-intentionnées, et qui, de leur autorité privée, le fixent à six mois, sont tout aussi mal-instruites que celles qui m'ont accusé devant monseigneur le comte d'Artois, de dérober volontairement au roi, à son auguste famille et au public, le peu de service que je puis faire.

Il est bien vrai que son altesse royale, le prince Henri, auquel j'ai eu le bonheur de faire ma cour à Bruxelles, il y a environ sept ans, a daigné me presser par une correspondance qui m'honore plus que je ne le mérite, de venir passer six semaines à la cour de Berlin. J'ai pris la liberté de faire parvenir cette correspondance

à monsieur le maréchal de Duras, et ce généreux protecteur de mes faible talens, a bien voulu souscrire à la réquisition du frère d'un roi, et aux désirs de l'un de ses plus grands admirateurs.

Telle est, Madame, la véritable cause de ce voyage, dont on ne s'occupe peut-être que dans la seule vue de me nuire.

Si, par un événement que je ne puis prévoir, j'éprouve encore ce revers, je m'en consolerai, sans chercher à en découvrir les auteurs, et même sans me donner la peine de les haïr : il me suffit qu'à vos yeux, mes démarches soient pures et irréprochables.

L'estime d'une personne de votre mérite, est un dédommagement précieux pour une ame aussi sensible que la mienne.

Daignez me permettre de vous renouveller l'assurance du dévouement le plus respectueux, etc.

Fin de la Correspondance.

REFLEXIONS

*Sur les coupures assez inconsidérément faites par quelques comédiens, sur la tragédie d'*ABSALON.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

ACHITOPHEL *à* ABSALON.

« Suspendez donc, Seigneur, l'ardeur qui vous anime. »

Donc, n'est mis ici que pour former la mesure du premier hémistiche; il ne présente aucun sens.

Le projet d'*Achitophel* est d'opposer la prudence à la vivacité d'*Absalon*, de calmer son impétuosité pour pouvoir frapper plus sûrement son ennemi; ainsi le mot propre est : *de grâce pour un moment*, etc.

Si j'ai bien saisi le sens du discours, il faut donc dire :

« De grâce, suspendez l'ardeur qui vous anime,
» Jusqu'au pied de l'autel conduisons la victime. »

SCENE DEUXIEME.

(*Première coupure de seize vers.*)

« Après avoir séduit mes plus braves sujets,
» J'ai vu Jérusalem appuyer ses projets, etc. »

Cette coupure me semble d'autant plus mal faite, qu'elle supprime en partie le récit des actions et des projets de *David*, et ce qui réduit insensiblement ce prince au seul asile qui lui reste: tous ces éclaircissemens sont très-nécessaires, principalement dans une exposition, et ne peuvent avoir été mis au néant que par un acteur peu instruit des règles dramatiques.

DAVID.

(*Seconde coupure de quatre vers.*)

« Et si nous ne songeons à prévenir ses coups,
» Avant la fin du jour, etc. »

Suite du manque de développement qui estropie et appauvrit le dialogue.

DAVID.

(*Troisième coupure de quatre vers.*)

« Que dis-je ? un trouble affreux redouble encor ma peine;
» Il a fallu laisser votre épouse et la reine, etc. »

Comment, avec un peu de sens commun, a-t-on pu passer avec tant de légèreté sur ce qui, seul, peut instruire le spectateur de l'asile actuel de la reine, sur celui de sa belle fille, et sur l'officier préposé à la garde de leurs personnes ? Je crois ces quatre vers nécessaires au plan, et à la conduite de la pièce.

JOAB.

« Informé qu'Amasa, par un avis sincère,
» Avait, de nos *desseins*, dévoilé le mystère. »

La comédie a substitué le mot *secret* à celui de *dessein ;* mais elle n'a point observé que *secret* et *mystère*, qui se trouve plus bas, était un pléonasme.

Un secret est toujours mystérieux ; j'estime qu'il faut rétablir le texte de l'auteur.

JOAB (*en parlant d'Absalon*).

« Un plus juste sujet demande son courroux. »

Que veut dire *un sujet qui demande le courroux de quelqu'un*? Cette tournure n'est pas française, l'auteur a voulu dire : que le courroux d'*Absalon* se porte sur un plus juste sujet, et voici ce que je propose pour rendre son idée plus claire et plus juste :

« Sur un plus juste objet qu'il fonde son courroux. »

JOAB *à* DAVID.

« En vain tout Israël s'arme pour un rebelle ;
» Le nombre ne doit pas rallentir notre zèle, etc. »

Je remarque qu'après ces vers qui sont très-pressans, et qui témoignent une action très-vive; je remarque, dis-je, que *Joab* disserte trop, qu'il débite des maximes, quand il faut agir, et qu'il montre de l'esprit fort mal à propos.

Ainsi je crois qu'on pourrait couper quatre vers dans cet endroit, et aller de suite à celui-ci :

« Vous les verrez tremblant, tomber à vos genoux. »

ACHITOPHEL.

(*Quatrième coupure de huit vers.*)

« Et s'il faut qu'un combat décide nos querelles,
» Remettons à ce tems à punir des rebelles. »

Coupure très-bien faite; elle presse davantage le dialogue. Le texte ne contient rien de nécessaire ; car il est ridicule qu'*Achitophel* s'acharne à découvrir ce traître, qui n'est autre que lui-même : c'est une hypocrisie en pure perte, puisqu'elle ne produit aucune action.

DAVID.

(*Cinquième coupure de huit vers.*)

« Toujours à vos discours la sagesse préside,
» Et je crois que par vous, c'est elle qui me guide. »

Ces huit vers ne doivent jamais être coupés, parce qu'ils établissent la confiance que *David* prend en ceux qu'il consulte, et *dans le Dieu qui a rendu jusqu'alors ses armes favorables.* D'ailleurs le public sait et voit que *David* est trompé par *Achitophel*, dans lequel il a la plus aveugle confiance. Ce bon roi l'ignore; il est dans la bonne foi, et c'est ce qui le rend plus intéressant.

SCENE QUATRIEME.

ACHITOPHEL *à* ABSALON.

(*Sixième coupure de quatre vers.*)

« Vous ou vos ennemis en sentirez les coups,
» S'ils ne tombent sur eux, etc.
» Et ne vous flattez point sur les bontés d'un père. »

Coupure mal faite par plusieurs raisons. Premièrement, parce qu'il faut qu'*Achitophel* redouble dans l'esprit d'*Absalon*, son inquiétude

naturelle sur la personne de *Joab*. Il soutient aussi son caractère de scélératesse ; en un mot, il joue son rôle.

Secondement, parce qu'il est indispensable, pour ses projets, qu'il dissuade le fils de tout espoir de retour vers son père. L'expression seule du dernier de ces quatre vers, ne me semble pas juste; je ne crois pas qu'on puisse dire : *se flatter sur les bontés de quelqu'un*. Quand le verbe flatter n'est point actif, il est réciproque, et alors il faut y joindre un autre verbe, comme dans ce sens : *se flatter d'obtenir quelque chose, de l'emporter sur son concurrent, etc.* Je propose donc, ou de supprimer la conjonction en mettant :

« Ne vous reposez point sur les bontés d'un père. »

Ou bien de laisser la conjonction qui donne de la véhémence au dialogue, et d'y substituer ce vers.

« Et n'espérez plus rien de la bonté d'un père. »

SCENE SIXIEME.

ACHITOPHEL *à* ZAMRY.

« Par-là, mes attentats deviennent son ouvrage;
» Mais ta frayeur ici me forme un vain orage. »

Ce dernier vers me semble oiseux et froid; *Achitophel* doit peu s'embarrasser de la frayeur de *Zamry*. Il me semble qu'il serait mieux de prolonger l'idée de la première période, et de la terminer par une image frappante, telle à peu près que je la propose.

« Attentif à nourrir ses inclinations,
» J'ai fait à mes desseins servir ses passions;
» Par-là mes attentats deviennent son ouvrage,
» Et sous leur voile heureux, il va servir ma rage. »

ACHITOPHEL.

(*Septième coupure de huit vers.*)

« Je suis sûr, Absalon, jusqu'où va son pouvoir,
» Et j'ai craint le plaisir qu'il va prendre à le voir. »

Je crois qu'il est indispensable de rétablir ces huit vers, parce qu'ils développent la conséquence du projet d'*Achitophel*; c'est en rétrécissant de cette sorte le dialogue, que l'on jète de l'obscurité dans un poème.

Il est bon d'observer que l'on se donne quelquefois la torture pour rendre diffus ce qu'un auteur a pris souvent beaucoup de peine à éclaircir.

ACTE SECOND.

SCENE PREMIERE.

THARÈS à ABSALON.

« Je respirais par-tout le moment plein de charmes,
» Où votre vue allait me payer de mes larmes. »

Dit-on respirer le moment où on attend quelqu'un? — J'en doute; au moins n'en ai-je vu aucun exemple en poésie. Si cette expression est neuve et admissible, je n'ai rien à dire; si elle ne l'est pas, je propose de la changer ainsi :

« D'avance je goûtais le moment plein de charmes,
» Où votre vue, etc. »

ABSALON.

(*Huitième coupure de quatre vers.*)

« Si dans ce grand projet, comprise, intéressée,
» Du moindre des périls vous étiez menacée,
» Sans me faire parler vos pleurs, ni vos soupirs,
» Je vous immolerais ma haine et mes désirs. »

Je n'approuve point cette coupure, faite par la comédie, parce qu'elle contient des choses touchantes pour *Tharès*, qui rendent *Absalon* moins odieux en le rappelant à la nécessité de

veiller à la conservation de sa femme et de sa fille.

Ce qui, seul, me paraît un peu hasardé, c'est cette métaphore : *faire parler à quelqu'un des soupirs*. Dans cette acception, le régime ne me paraît pas juste ; il serait peut-être plus correct de tourner le vers de cette façon :

« Pour prévenir vos pleurs et même vos soupirs ;

(Ou bien :)

» Sans attendre vos pleurs, ni même vos soupirs,
» Je vous immolerais ma haine et mes désirs. »

THARÈS.

« A suivre ma fureur, le devoir m'autorise,
» Et ma mort, etc. »

Il me semble que dans la situation où se trouve *Tharès*, elle dit ici tout le contraire de ce qu'elle devrait dire ; car *le devoir n'autorise* jamais à suivre *la fureur*. C'est, au contraire, le projet épouvantable, furieux et meurtrier d'*Absalon*, qui autorise cette princesse à suivre son devoir, comme épouse ; et ce devoir est de mourir pour ne pas survivre à la destinée de son beau-père, et peut-être à celle de son époux ; ainsi j'estime qu'il faut prendre le sens inverse de l'auteur, et dire (faute de mieux) :

« Contre votre fureur le devoir m'autorise,
» Et ma mort, etc. »

SCENE TROISIEME.

(*Neuvième coupure de seize vers.*)

(Depuis :)

« Ah ! si vous vous portiez à cette violence !

(Jusqu'à :)

» Madame, je me tais ; le roi s'offre à mes yeux. »

Je ne vois pas bien la raison qui a déterminé la comédie à couper cette scène ; il me semble qu'elle expose, d'une manière simple et naturelle, la tendresse de la reine pour son fils, et l'inimitié de cette dernière pour sa belle-fille.

L'effet que produisent ces sentimens si opposés, est très-piquant : car il sert, par la suite, à justifier *Tharès* aux yeux même de *la Reine*, qui ne pouvait soupçonner le sang de *Saül* de rester fidèle à celui de *David.*

Je suis d'avis que l'on rétablisse entièrement cette scène préparatoire et nécessaire, sans avoir égard aux réclamations de ceux qui l'ont fait rayer.

THARÈS.

« Ce sang, dont j'ai toujours soutenu la noblesse,
» Ignore ce que c'est que crime et que bassesse. »

Ce que c'est que et que. — Dans un seul vers, est horriblement dur à l'oreille : ce sont de ces négligences de style qu'il est facile de corriger, sans altérer le sens littéral de l'auteur; ce que je propose est peut-être plus harmonieux :

« Ce sang, dont j'ai toujours soutenu la noblesse,
» Méconnaît les forfaits, ignore la bassesse. »

THARÈS *à la Reine.*

« Mais avant qu'il soit peu, vous me connaîtrez mieux.
» Madame, je me tais, le roi s'offre à mes yeux. »

Il me paraît peu fondé que *Tharès* dise qu'elle se tait quand elle a tout dit; j'aimerais mieux qu'elle eût l'air de continuer sa justification vis-à-vis de *la Reine*, et que la seule présence du *Roi* lui coupât la parole.

Voici mon idée sur ce changement :

« Mais avant qu'il soit peu, vous me connaîtrez mieux.
» Vous verrez... Je me tais, le roi s'offre à mes yeux. »

SCENE QUATRIÈME.

CISAI à DAVID.

(*Dixième coupure de quatre vers.*)

« Oui, l'on n'en peut douter,
» Seigneur, quelque perfide est tout prêt d'éclater.

Cette coupure me paraît très-bien faite; car, outre que *Cisaï* n'apprend rien de nouveau aux interlocuteurs, ce qu'il dit, au contraire, altère la vivacité du dialogue et la rapidité de la diction.

Quand on assimile, dans une scène vive et intéressante, un personnage subalterne aux acteurs principaux, il faut, au moins, qu'il produise une grande action :

Telle est *Arcas*, dans le troisième acte d'*Iphigénie en Aulide ;*

Et *Flavian*, dans la scène deuxième du second acte *des Horaces.*

DAVID.

(*Onzième coupure de quatre vers.*)

« Joab vient de partir, et dans quelques momens,
» Nous saurons, etc. »

Cet éclaircissement est nécessaire; et d'ailleurs

ce que dit la reine un peu plus bas, la lie davantage à la scène.

Il aurait été à désirer que l'auteur eût trouvé le moyen de la rendre moins inactive dans le cours de la pièce.

SCENE CINQUIEME.

ABSALON.

« O! de mon fol orgueil funeste et juste effet! »

Le vers, que la comédie a substitué à celui-ci, est plus expressif, en ce qu'il ramène davantage *Absalon* au danger que sa femme et sa fille peuvent encourir, s'il persiste dans son projet de rébellion :

« Que j'en crains pour Tharès le redoutable effet! »

ACTE TROISIEME.

SCENE DEUXIEME.

Les personnes, qui ont quelque connaissance du théâtre, s'apercevront facilement que cette scène est toute entière celle de *Narcisse* et de *Néron*, dans le quatrième acte de *Britannicus*; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit amenée avec autant d'art, et dialoguée avec autant d'élégance et de force.

L'aveu que fait *Tharès* à *Absalon*, dans la scène troisième de cet acte, n'est autre, pour la situation et le fond des idées, que celui de *Valérie* et de *Servilius*, dans le quatrième acte de la tragédie de *Manlius*.

Mais ce qui se caractérise par une ressemblance encore plus frappante avec la belle scène d'*Auguste* et de *Cinna*, c'est celle de *David* qui pardonne tout à son fils *Absalon*.

Les plagiats, comme on le voit, sont nombreux dans cette tragédie ; et cependant on ne peut nier qu'elle ne soit plus intéressante que *Cinna* et *Manlius*, qui lui ont servi de modèle.

Il faut convenir que le bonhomme *David* est bien plus touchant que le cruel moteur des proscriptions de Rome, parce que la clémence de ce dernier est moins l'explosion naturelle de son cœur que le rafinement de sa politique ; d'où il faut conclure que dans tous les arts, ce qui se rapproche de la nature, a bien plus d'empire sur nos cœurs, que les sentimens de grandeur et d'héroïsme, qui n'affectent que l'ame.

SCENE QUATRIEME.

THARÈS.

(*Douzième coupure de quatre vers.*)

« Voilà donc ces amis, dont la pitié coupable
» Prête à mon sort cruel, etc. »

Coupure d'autant mieux faite qu'elle laisse le spectateur dans l'inquiétude du contenu de la lettre que *Tharès* vient de recevoir ; la seule exclamation qui lui échappe après la lecture du billet, inspire la terreur et la curiosité.

Ce moment de suspension me semble annoncer ce qui suit, d'une manière bien adroite.

SCÈNE SIXIÈME.

JOAB.

« Mais de ses déplaisirs un grand cœur est le maître. »

La comédie a corrigé cette expression fausse et puérile, avec juste raison ; en effet, il est bien étrange que l'on qualifie simplement de *déplaisir* la nouvelle que *Joab* vient apprendre à *David*. Un fils révolté contre son père, et prêt à lui ravir la couronne, cause plus que du déplaisir à l'auteur de ses jours ; il excite sa colère et son indignation : ainsi, pour sauver le mot *déplaisir*, qui n'est pas le mot propre, on peut mettre :

« Mais des revers du sort un grand cœur est le maître. »

Il me semble que ce vers rentre plus dans l'es-

prit de l'auteur que celui que la comédie a substitué à l'ancien :

« L'auteur de la révolte enfin s'est fait connaître. »

JOAB *à* DAVID.

» Juste ciel ! à quels maux votre choix vous hasarde ! »

Le fond de l'idée ne serait-il pas mieux rendu, si l'on pouvait dire : *voyez à quels dangers votre choix vous hasarde !* Au reste, je n'insiste que bien faiblement sur cette correction ; je tiens davantage à ce qui suit immédiatement.

LA REINE *à* DAVID.

« Par-là, n'en doutez pas, nous sommes tous trahis ;
» C'est ce sang, c'est Saül qui m'enlève mon fils.
» . . . .

(*à Tharès.*)

» Vous qui de votre époux conduisez le dessein,
» Vous qui, seule, avez mis la révolte en son sein ;
» . . . .

(*à David.*)

» Qu'aux yeux de tout le peuple on la livre au supplice. »

Je trouve l'accusation de *la Reine*, injuste et

odieuse, et je demande, avec quelle ombre de vraisemblance, *Tharès* peut être soupçonnée d'avoir trahi le roi et sa patrie, puisqu'elle s'est comprise, elle et sa fille, dans le serment qu'elle a fait faire à *David* de punir de mort jusqu'aux descendans de ceux qui seraient convaincus de trahison.

Absalon est reconnu coupable; *Tharès* est son ôtage : le procès de cette infortunée est tout fait; elle est assez à plaindre (quoique fille de *Saül*), sans que *la Reine* l'accuse elle-même d'avoir dirigé la révolte dans laquelle son mari vient de l'engager.

Ce reproche devient atroce et inutile; il jète de l'horreur sur le personnage d'une *Reine*, qui n'a d'autre défaut, que celui d'aimer avec tendresse un fils ingrat et criminel.

Dans la situation affreuse où se trouve la femme d'*Absalon*, j'estime qu'elle n'a d'autre parti à prendre que celui de s'offrir pour victime de la loi, dont elle a elle-même prescrit la rigueur, sans faire aucune mention de ces *mille bras offerts pour l'arracher aux fers de la Reine*.

C'est une bravade en pure perte; car *David* peut la faire mourir avant que le secours soit arrivé.

Je désirerais qu'elle ne remît à *David* le billet que l'*Israélite* lui a confié, qu'après son entier dévouement.

Cette manière de se justifier est noble, pure, désintéressée et faite pour adoucir le cœur de ce bon roi, en faveur de sa belle-fille et même de son fils.

Je ne propose autre chose que de rapprocher ces deux objets par seize vers de ma façon, et de lier le tout plus directement; je ne me flatte pas d'y avoir réussi; mais quelle que soit mon idée, elle en peut faire naître une meilleure.

La Reine *à* David.

» Oui, Seigneur, ses amis, le reste de son sang,
» Ne peuvent qu'à regret vous voir dans ce haut rang.
» Ce sang audacieux...

Tharès.

» Le serment qui me lie,
» Me condamne, Madame, à perdre ici la vie.
» Ce vous doit être assez : soumise à la rigueur
» D'un arrêt qu'a déjà prononcé votre cœur.
» Donnez un libre cours à votre injuste haîne;
» Je ne demande point à votre ame inhumaine,
» De plaindre mes malheurs, de voir avec pitié,
» Les funestes objets de votre inimitié :
» Mon innocence, un jour, se fera trop connaître,
» Et vos remords, alors, me vengeront peut-être.

(*à David.*)

» Seigneur, je dois ici ne vous rien déguiser,
» Mon époux vous trahit ; mais je dois tout oser
» Pour éclairer mon roi, le sauver de l'abîme,
» Où le conduit un fils, entraîné par le crime.
» Que n'ai-je point tenté pour détruire en son cœur,
» Les projets enfantés par un vil séducteur ?
» Il en veut à vos jours : le péril vous regarde.
» Le soin que prend Joab de changer votre garde,
» Va de vos ennemis assurer les forfaits ;
» Lisez, et de Séba reconnaissez les traits.

(*Elle lui remet la lettre de l'Israëlite.*)

THARÈS *à* DAVID.

» Autant que je puis lire en d'odieux secrets,
» C'est plus Achitophel qu'Absalon ni Tharès. »

Il est certain qu'*Achitophel* est plus coupable qu'*Absalon*; mais il ne peut l'être plus que *Tharès* qui ne l'est point du tout.

SCÈNE HUITIÈME

JOAB.

(*Treizième coupure de quatre vers.*)

» Et pourquoi faire voir une indigne épouvante.
» Déjà les Géléens, etc.

Je n'approuve point la coupure de ces quatre

vers ; le dialogue m'en paraît plus noble. C'est ainsi que doit s'exprimer un général prudent et actif.

D a v i d.

(*Quatorzième coupure de quatre vers.*)

« Un roi, quoiqu'un sujet ait fait pour l'outrager,
» Doit savoir le punir et non pas se venger. »

Coupure mal faite, parce qu'elle renferme des maximes nobles, nécessaires, et puisées dans le fond du sujet.

Le modèle de celle-ci se trouve mot à mot dans le *Venceslas* de Rotrou, à la fin du quatrième acte.

Je ne puis voir, sans indignation, que l'on fasse toujours des retranchemens, quand il s'agit de développer des sentimens nobles et touchans. *Allons au fait*, disent les paresseux, *ceci fait longueur*. Oui, sans doute, dans la plupart des pièces modernes, où il n'y a ni fond, ni plan, ni dialogue; mais il n'en est pas de même pour les auteurs qui se sont formés sur de bons modèles.

Je ne puis trop répéter que, si l'on suivait les principes de ces faux savans, il faudrait réduire les pièces de Racine, de Corneille et de Voltaire, à mille ou douze cents vers tout au plus.

Pour moi, qui suis bien loin d'adopter en ceci, comme en bien autre chose, une maxime aussi pernicieuse, j'estime qu'il faut rétablir ces quatre vers.

DAVID.

(*Quinzième coupure de deux vers.*)

« Et bientôt secourus par des guerriers fameux,
« Peut-être ils conduiront la victoire avant eux.

Il faut bien peu connaître les règles de la poésie française, pour avoir fait cette coupure qui occasionne quatre vers féminins de suite ; la même ineptie se commet tous les jours dans la tragédie d'*Inès*, à la fin du troisième acte.

ACTE QUATRIEME.

SCENE PREMIÈRE.

(*Seizième coupure de vingt-quatre vers, entre les interlocuteurs Cisaï et Achitophel.*)

« Pourquoi de toutes parts embrâser cet empire ?

(Jusqu'à :)

» Le roi, des deux partis, retenant la furie. »

La comédie a fait, dans cette scène, une coupure de vingt-quatre vers qui jète de l'obs-

curité dans les faits essentiels à détailler ; il est certain que l'on propose une énigme aux spectateurs, s'ils ne savent pas *quels sont ces deux partis dont le roi veut retenir la furie, pour régler ensuite le sort de la patrie.*

Ces deux partis sont les Géléens, brûlans de combattre avec les soldats de *David*, contre le parti d'*Absalon :* il est donc nécessaire d'en faire mention.

Voilà pourquoi je demande qu'on rétablisse seize vers de cette coupure, faite avec tant d'inconséquence, afin de conserver au dialogue plus de force et de logique.

CISAI *à* ABSALON.

« Mais si d'Achitophel vous croyez les discours,
» Elle mourra. Le roi, dans sa juste colère,
» Va livrer au trépas et la fille et la mère. »

Je n'aime point du tout cette réticence de *Cisaï*, elle est prolixe et fastidieuse ; il suffit qu'il affirme, en un seul vers, *que les jours de Tharès sont en sûreté :* voilà ce qu'il doit opposer, seul, aux discours captieux d'*Achitophel ;* le reste est superflu. Il ne s'agirait que d'une coupure de quatre vers, qui rendrait la fin de cette scène plus vive et plus rapide.

ACHITOPHEL.

« Peut-être que Tharès, victime infortunée,
» Voit, par le fer cruel, trancher sa destinée.

CISAI.

» Non, Seigneur, elle vit : je réponds de ses jours ;
» Sa tendresse pour vous.....

ABSALON.

« Réclame mon secours :
» Elle vivra ; mon cœur se livre à l'espérance
» De pouvoir.....mais le ciel m'exauce par avance.
» Est-ce vous ? ....O ma fille ! etc.

SCENE DEUXIEME.

THAMAR à ABSALON.

» Vous pouvez la sauver ; le roi vient en ces lieux :
» Désavouez, Seigneur, des complots odieux. »

Je serais d'avis de couper ces deux vers, et les deux autres qui les suivent ; car je ne trouve point à propos que la petite *Thamar* s'ingère de donner des conseils à son père : elle doit déplorer ses *complots odieux*, et non les lui reprocher.

Le ministère de l'enfance se borne à attendrir, à intéresser par ses carresses ; mais il ne lui est pas permis de s'étendre plus loin.

ABSALON.

« Mais, dans ces lieux, quelle troupe s'avance ?
» Quel trouble ! quelle horreur me saisit malgré moi !
» Où suis-je ? juste ciel ! c'est David que je vois. »

Quelle troupe ! quel trouble ! quelle horreur !

Ces exclamations sont monotones et dissonnantes ; je conçois que la présence de *David* doit causer à *Absalon* du trouble et de l'effroi, mais non pas de l'horreur.

C'est l'offensé qui doit, au contraire, avoir horreur de celui qui l'a outragé.

Je proposerais donc d'ajuster ainsi cette correction, en conservant le premier vers déjà corrigé par la comédie :

« Quel trouble me saisit et s'empare de moi !
» Où suis-je, juste ciel ! c'est David que je vois.

SCÈNE QUATRIÈME.

DAVID.

(*Dix-huitième coupure de quatre vers.*)

« Et sans voir que sur toi rejaillit mon affront,
» D'une indigne rougeur, etc. »

Tout me paraît si nécessaire, si touchant et si pathétique dans cette scène admirable, que

j'aurais peine à consentir que l'on coupât ces quatre vers.

Ce n'est pas connaître le mérite d'un auteur que de le mutiler si impitoyablement. L'art de savoir débiter les parties du dialogue est aussi nécessaire à l'acteur que celui de faire valoir de beaux vers : son talent est imparfait quand il sacrifie l'un à l'autre.

DAVID.

« Sa rage de mon sang allait être assouvie. »

La comédie a substitué : *dans mon sang*. Je crois que, *s'assouvir de sang*, *s'en rassasier*, est encore plus énergique.

SCÈNE CINQUIÈME.

(*Dix-neuvième coupure de seize vers, dans les personnages de Cisaï et de David.*)

(Depuis :)

« Paraissez, dissipez un bruit si peu croyable,

(Jusqu'à :)

» Joab impatient s'est avancé vers nous.

(Et depuis :)

» Je cours de mes soldats appaiser la fureur,

(Jusqu'à :)

» Comment, pendant ce tems, il faudra vous conduire. »

Dans ce moment de crise, où *David* craint tout pour *Absalon*, il est bien naturel qu'il conçoive le projet de montrer son fils à ces mêmes soldats, comme l'otage le plus sûr de la paix.

Ainsi j'estime qu'il faut rétablir ces quatre premiers vers, et laisser subsister plus bas ceux qui déterminent le roi à changer le plan de sa conduite.

Par ce moyen il y a plus d'action, de mouvement et de terreur dans le cours de cette scène. Cependant, comme il faut éviter tout ce qui peut faire longueur, sur-tout quand un principal personnage est en danger, je crois qu'il est essentiel de couper quatre vers du dernier couplet de cette scène, qui ne sont qu'une répétition de ce que dit *David* un moment après. »

On peut lier ainsi les deux phrases.

DAVID.

« Des vôtres, cependant, dissipez la terreur :
» Vous le voyez soumis, enchaîné par des traîtres ;
» Vos esclaves, par vous, sont devenus vos maîtres, etc. »

Ces vers sont admirables, et les suivans établissent la nécessité où se trouve *David* de prescrire de nouveaux ordres à son fils.

C'est à l'acteur, chargé du rôle du *Père*, à y

mettre la plus grande chaleur et le débit le plus rapide.

ABSALON.

« Retournons, et suivons ce que le ciel m'ordonne. »

J'aimerais mieux : *ce qu'un père m'ordonne.* Il y a des momens où il faut laisser le ciel en paix, et suivre, tout naïvement, l'instinct de la nature.

SCÈNE SIXIÈME.

(*Vingtième coupure de seize vers, dans les personnages d'Absalon et d'Achitophel.*)

(Depuis :)

« Toi qui, couvrant mon nom d'un opprobre éternel,

(Jusqu'à :)

» Qui jusques à ton roi portais tes attentats.

(Et depuis :)

» Je n'avais satisfait de ma haute fortune,

(Jusqu'à :)

» Contre ses trahisons implorez mon secours. »

Ce langage d'*Achitophel* est bien celui d'un scélérat, endurci dans ses projets criminels ; il emploie tout l'art imaginable pour se justifier

aux yeux de son maître. S'il n'y réussit pas, il le tente au moins, et dit ce qu'il doit dire.

Je laisserai donc subsister cette scène toute entière, parce qu'elle est nécessaire au sujet; parce qu'*Achitophel* y est horriblement humilié par *Absalon*, et que, de cette humiliation qui le réduit au désespoir, il en résulte ce qui change l'action et la conduit à la fin.

SCENE SEPTIEME.

(*Vingt-unième coupure de quatre vers, dans les personnages de Cisaï et d'Absalon.*)

« Joab, il faut le prévenir; je cours.......
« Ah! Seigneur, daignez.......»

Coupure bien faite; le dialogue en est plus vif, et la réponse d'*Absalon* plus conséquente: c'est un sujet ramené par le devoir à la vertu, et qui ne donne aucun cours à son impétuosité qu'après la réflexion la plus profonde.

Il ne se permet que ce qui lui est pardonnable dans sa situation. Attaqué de nouveau par l'ennemi avec lequel il se croit réconcillié, le parti qu'il prend est naturel, et le conduit avec beaucoup d'art, jusqu'à l'événement qui lui donne la mort.

ACTE CINQUIEME.

THAMAR.

« Le sort nous montre-t-il un avenir plus doux?

THARÈS.

» Ah ! ma fille ! qui sait quel sera son courroux ? »

Qui sait quel sera le courroux du sort ? — N'est pas tout à fait ce que l'auteur a voulu dire ; le fond de son idée doit être : *qui sait sur qui le sort doit faire éclater son courroux ?*

Faute de mieux, je propose cette version dénuée d'élégance ; mais, peut-être, plus correcte :

« Ah ! j'ignore sur qui doit tomber son courroux ;
» Des murs, etc. »

THARÈS.

(*Vingt-deuxième coupure de quatre vers.*)

« A peine du succès le roi s'est fait instruire,
» Qu'en ces lieux ses soldats. »

Cet éclaircissement me paraît nécessaire ; car il ne faut pas laisser ignorer au spectateur comment *Tharès* a pu sortir de Manhaim , où elle était restée en otage.

THARÈS.

(*Vingt-troisième coupure de quatre vers.*)

« Mais hélas ! peuvent-ils ne m'être pas connus ? »

Si l'on veut, après ce vers, en sacrifier quatre pour rendre le dialogue plus rapide, je propose de le lier ainsi :

« Son cœur pardonne en vain ; tout un peuple en
furie
» Veut que l'on nous immole, etc. »

THARÈS.

(*Vingt-quatrième coupure de douze vers.*)

« Moi-même en vous voyant, reprenant quelque
espoir,
» J'ai fait céder ma crainte, etc. «

Je ne regrette nullement le sacrifice de ces douze vers, qui ne sont, en partie, qu'une répétition enfantine de ce qui a été dit précédemment.

SCENE TROISIEME.

(*Vingt-cinquième coupure de quatre vers.*)

LA REINE.

« Celui de qui je tiens cette nouvelle affreuse,
» A vu prendre, etc. »

La faiblesse du rôle de *la Reine*, qui n'est en effet qu'un rôle épisodique, a sans doute déterminé les actrices, auxquelles il est échu, à le mutiler tel que le désigne l'exemplaire de la comédie ; mais, tout médiocre qu'il puisse être, il résulte de cette mutilation que rien ne se développe, que tout est étriqué, et que ces scènes, qui ne sont que préparatoires à d'autres événemens, ne font plus l'effet que l'auteur en attendait.

Je conviens qu'il y a, dans plusieurs pièces, quelques rôles de ce genre qui sont sacrifiés ; tels sont ceux de *la Reine*, dans *Inès*, dans *Nicomède*, dans *Electre*, etc. ; mais il ne faut pas moins les jouer, et les jouer avec soin, parce qu'ils sont une partie des ressorts qui font mouvoir l'action générale.

Cette réflexion, que je crois conséquente, doit convaincre MM. de la comédie, qu'il n'y a rien à retrancher dans le commencement de cette scène.

SCENE QUATRIEME.

(*Vingt-sixième coupure de quatre vers.*)

« Et je cours.... Ah ! Seigneur, où voulez-vous courir ? »

J'avoue que dans ces quatre vers coupés, je

regrette la réponse de *David* au sujet des révoltés qui sont vainqueurs.

LA REINE.

« Que pouvez-vous encor ?

DAVID.

» Les combattre et mourir. »

Ce sentiment est noble et sublime ; mais ce qui ne l'est pas, c'est ce jeu de mots : *je cours ;* .... où voulez-vous courir.

DAVID à THARÈS.

(*Vingt-septième coupure de quatre vers.*)

« Mes soldats, dont la honte irritera la rage,
» Voudront venger sur vous, etc. »

Autre coupure du vieux comédien Sarrazin, dont l'ame était brûlante et l'haleine courte ; mais la faiblesse de son orgagne ne doit pas faire loi.

Ces vers sont beaux et nécessaires ; il faut les laisser subsister.

DAVID.

(*Vingt-huitième coupure de quatre vers.*)

« Allez, et toutes deux inspirez à mon fils,
» De ménager encor, etc. »

Ces sentimens sont nobles, vrais, et touchans ; ils peignent la prudence et la bonté de *David :* pourquoi donc les supprimer ?

Je ne pense pas aussi avantageusement des quatre vers suivans du même couplet, lesquels ne sont qu'une répétition faible de ces beaux vers de la scène cinquième du quatrième acte.

« Vos esclaves, par vous, sont devenus vos maîtres. »

DAVID.

(*Vingt-neuvième coupure de quatre vers.*)

« Qu'Absalon me succède et ne me venge pas.
» Adieu. »

Coupure bien faite : elle précipite l'action sans l'écourter ; quand on ne fait que des sacrifices de ce genre, il n'y a rien à regretter.

SCENE SIXIEME.

ABSALON.

« Je meurs !

LA REINE.

» Quoi ! mon fils, vous mourez ! »

Je meurs ! — Quoi ! vous mourez ! —Répétition qui a l'air d'un jeu de mots, et qui apprêterait peut-être à rire à MM. du parterre.

La comédie l'a très-bien changée par ce vers qu'elle met dans la bouche de *David :*

« Quelle vengeance ! ô ciel ! ô trop malheureux père ! »

ABSALON.

(*Trentième coupure de huit vers.*)

« Que de jours fortunés !.... si j'avais pu vous croire.
» J'ai perdu mon espoir !.. j'ai souillé ma mémoire. »

Si j'en crois mon cœur et ma manière de sentir, je ne trouve rien d'inutile dans ce testament de mort d'*Absalon ;* il n'est pas aussi bien écrit que celui de *Gusman* dans *Alzire ;* mais il est plus court et aussi touchant.

LA REINE.

« O sort impitoyable !... ô mortelles alarmes ! »

J'aimerais mieux que ces deux exclamations, qui peignent la douleur et le désespoir, fussent prononcées par *la Reine* et la femme d'*Absalon*. En les divisant, comme je l'imagine, elles feront peut-être un meilleur effet, parce qu'elles ramènent plus directement la mère et la belle-fille à l'intérêt commun.

THARÈS.

« O sort impitoyable !

LA REINE

» O mortelles alarmes !

ABSALON.

» Je frissonne, je sens accroître mes douleurs :
» Seigneur!..mon père!.Ah ! ciel! qu'on m'emporte; je meurs. »

J'estime que l'action serait plus vive et plus touchante, pour chacun des interlocuteurs, si l'on pouvait joindre ce qui suit au changement que la comédie a déjà fait :

ABSALON.

« Je frissonne... Mon sang se glace... Je frémis.

THARÈS.

» O mon cher Absalon !

ABSALON.

» Je me meurs.

DAVID.

» O mon fils ! »

P. S. Je serai peut-être blâmé d'avoir rétabli cent cinquante vers dans cette belle tragédie, et d'en avoir coupé seize autres de ma seule autorité ; mais je l'ai cru nécessaire pour donner au dialogue plus de justesse, aux événemens plus de suite, et à l'action plus de précision.

PIÈCES RELATIVES

A CES MÉMOIRES.

IDÉE

Des principaux statuts et réglemens, d'après lesquels on pourra rédiger la forme convenable à l'école royale dramatique, établissement aussi utile que désiré.

ARTICLE PREMIER.

SA majesté sera très-respectueusement suppliée d'affecter un fonds de 20,000 livres annuelles sur la caisse de ses menus-plaisirs, pour subvenir :

Premièrement, à la pension alimentaire de quatorze élèves, tant hommes que femmes ;

Secondement, aux appointemens de trois professeurs qui leur donneront leçon, chacun une fois la semaine, et ce, dans les différens genres de la tragédie et de la comédie ;

Troisièmement, aux frais nécessaires à consacrer pour l'orchestre, luminaire, etc.

ART. II.

On demande pareillement à sa majesté la permission de faire élever un petit théâtre dans la grande salle du palais du Luxembourg, et que ce soit le lieu destiné à tous les exercices des élèves.

ART. III.

Qu'il soit permis que, dans le nombre infini de jeunes personnes des deux sexes, qui se destinent au théâtre, on fasse le choix de huit hommes et de six femmes, tous bien organisés, d'une figure honnête, de mœurs douces, d'une taille avantageuse, et que ce choix soit réglé de l'aveu même de leurs parens.

ART. IV.

Que l'on puisse obtenir, comme une grâce spéciale de sa majesté, que les habits de tout genre, qui sont au magasin de ses menus-plaisirs, et qui ne sont plus de la première fraîcheur, soient à l'usage des jeunes gens de l'école de l'un et l'autre sexe, lorsqu'il s'agira de les faire jouer tous ensemble devant MM. les pre-

miers gentilshommes de la chambre, et autres amateurs qui seront choisis par eux, à l'effet de juger des progrès de l'école, et de statuer sur ceux qui peuvent être gardés ou congédiés à la fin de l'année.

ART. V.

Qu'il soit statué, par la forme de l'établissement, qui sera donnée par sa majesté à cette nouvelle école, que les jeunes gens de l'un et l'autre sexe, n'y seront pas admis au-dessous de l'âge de seize ans, pour les hommes, et de quatorze, pour les femmes;

Que le noviciat sera de trois ans, sans autre délai; qu'au bout des trois années expirées, on fera sortir de l'école deux sujets, dont un homme et une femme qui jouiront pendant leur vie d'une pension de 200 francs, affectés sur la caisse des 20,000 livres accordées par sa majesté, avec le brevet de *pensionnaire du roi* et *d'élève* de *l'école royale dramatique*.

Que lesdits jeunes gens, remplacés à l'école par deux autres sujets choisis selon les formes désignées ci-dessus, pourront alors contracter des engagemens dans les provinces du royaume, si toutefois leurs services ne peuvent être utiles, pour le moment, à la troupe du roi; auquel cas, ils y feront leurs débuts dans la forme ordi-

naire, pour y être ensuite admis à l'essai, puis reçus définitivement si le public les agrée.

ART. VI.

Qu'il soit spécifié que ces mêmes élèves seront astreints à se conformer en tout au réglement de police intérieure qui sera donné par MM. les premiers gentilshommes de la chambre, pour régler les heures d'étude, maintenir la subordination, prescrire l'honnêteté, la douceur et la politesse, qui doit régner parmi des jeunes gens qui se destinent à un art que l'on ne peut professer, avec une sorte de dignité, qu'en observant la décence la plus exacte dans sa conduite.

ART. VII.

Qu'il soit énoncé que ces mêmes élèves de la nouvelle école, et pensionés par sa majesté après leurs trois années de noviciat, relèveront directement de MM. les premiers gentilshommes de la chambre, et ne pourront jamais s'engager que pour leur emploi uniquement, sans avoir égard aux offres que l'on pourrait leur faire pour chanter dans les opéra-comiques.

Ce dernier genre étant le plus incompatible avec ce qu'on appelle *la bonne comédie*, s'il arrivait que, par l'appas du gain, ils vinssent à

manquer à la teneur de ladite convention, ils seraient alors privés de leur pension, leur nom rayé du registre des élèves, et leur brevêt déchiré.

La même punition serait encourue par ceux qui s'engageraient dans des cours étrangères, sans en avoir obtenu l'agrément de MM. les premiers gentilshommes de la chambre.

ART. VIII.

Qu'il soit dit encore très-expressément que ces mêmes élèves auront toujours droit au théâtre du roi, préférablement à tous autres, dont les talens ne seraient pas plus éminens que les leurs, pourvu qu'ils prouvent à leur retour, et lorsque leurs emplois seront vacans, qu'ils ont fait les progrès que l'on avait lieu d'attendre d'eux, par un travail sans relâche, des études continues et conséquentes aux principes qui leur auront été donnés : principes qui ne pourront que fortifier leur génie et donner carrière à leur imagination.

ART. IX.

Qu'il soit énoncé d'une manière non moins précise que les élèves de l'un et l'autre sexe, quoique doués de tous les talens imaginables,

ne pourront prétendre aux emplois qui leur seront destinés au théâtre du roi, qu'autant que leurs mœurs et leur conduite seraient irréprochables; qu'ils n'auraient été jamais assignés en justice pour cause à eux personnelle, ni mandés devers les commandans pour le roi, pour cause de dettes, de scandale, de libertinage, etc.; voulant sa majesté que ceux qui font l'éloge des bonnes mœurs sur la scène française, soient les premiers à en donner l'exemple.

ART. X, *et dernier.*

Qu'il soit réglé, sous le bon plaisir du roi, que les pensions des trois principaux professeurs de la nouvelle école, telles qu'elles seront réglées par sa majesté, leur seront affectées leur vie durant et que ceux qui seront nommés pour les remplacer, soit dans le cas de retraite, soit après leur décès, leur succèdent aux mêmes conditions et appointemens; c'est-à-dire, qu'au décès de chacun desdits professeurs, le survivancier héritera de sa place et de ses émolumens, et que, dans le simple cas de retraite, il sera fait un fonds de 1,200 livres pour chacun des survivanciers qui sera dénommé.

Signés, LEKAIN, BELLECOURT, PRÉVILLE.

Nota. La formation d'une bibliothèque serait encore un objet essentiel ; moins nombreuse que bien choisie, on la monterait, je crois, à peu de frais, et son utilité deviendrait journalière. Quelques économies augmenteraient annuellement cette collection, qui pourrait un jour devenir précieuse, surtout par des traductions fidèles et savantes, des productions dramatiques étrangères, qui jouiraient de quelque célébrité ; mais cet établissement exige un travail particulier.

EXTRAIT

D'UNE LETTRE PARTICULIERE.

Juin 1780.

PASSIONNÉ pour son art, cherchant à acquérir toutes les connaissances qui pouvaient le faire parvenir au degré de supériorité où vous l'avez vu, Lekain avait l'habitude de transcrire ses rôles, en marge desquels il mettait ses observations [*] : il n'en négligeait aucune partie, et les endroits qui lui avaient attiré le plus d'applaudissemens, étaient ceux où il portait encore plus d'attention, pour se bien convaincre s'ils étaient mérités.

Cette étude continuelle, réfléchie, et ses entrétiens fréquens avec les hommes de lettres, l'avaient rendu très-sévère sur lui-même, et on l'a vu quelquefois donner à ses rôles, malgré le succès qu'il pouvait y avoir eu, un caractère tout opposé à celui qu'il y avait imprimé

[*] Malgré les plus exactes recherches, je n'ai jamais pu retrouver cette précieuse collection.

dans le principe. Je vous citerai, à l'appui de cette vérité, l'anecdote de *Manlius*.

Cette tragédie fut remise au théâtre en 1754; il y joua *Servilius*. Occupé uniquement de l'étude de son rôle, il n'avait pas eu le tems de méditer l'ouvrage. Les applaudissemens qu'il y reçut, furent portés à l'extrême, sur-tout dans la scène V du dernier acte, avec *Valérie*. Il débita, avec une ame de feu, et l'explosion la plus entraînante, les vers suivans :

« D'un malheureux ami, tu comprends le danger ;
» Le conseil des tribuns est prêt à le juger :
» Je vais, aux yeux de tous, y prendre sa défense ;
» Mais si l'événement trompe mon espérance,
» C'est à toi, Valérie, après tant de travaux,
» A perdre, sans regret, l'auteur de tous ces maux.
» Adieu. »

Sa sortie fut couverte d'acclamations, et l'on demanda unanimement une seconde représentation de la pièce. La plupart des spectateurs, et sur-tout les amateurs, y revinrent pour éprouver les mêmes émotions; mais leur attente fut bien trompée: car l'acteur, qui avait eu le tems de lire l'ouvrage, s'aperçut qu'il avait fait un contre-sens, et qu'au lieu de se livrer aux éclats de la douleur, il devait concentrer la sienne, puisqu'il ne peut ni ne doit survivre à

Manlius, dont il a causé la mort; et qu'en quittant sa femme, pour aller défendre son ami, qu'il ne sauvera pas, il la voit pour la dernière fois. Cette situation est touchante et vraiment dramatique : la tranquillité que doit affecter *Servilius* est d'ailleurs indiquée dans deux vers du monologue suivant.

VALÉRIE.

« Que me dit-il? quel nouveau coup de foudre !
» A quel parti cruel prétend-t-il me résoudre ?
» Moi ! que je me prépare à le perdre en ce jour,
» Quand tout semble assurer son cœur à mon amour?
» Et que veut-il enfin ? Rompre mon hyménée,
» Me fuir, ou, par ses mains, trancher sa destinée !
» Que deviendrai-je? O Dieux ! quel que soit son
dessein,
» En vain je le voudrais arracher de son sein.......
» *A mes yeux étonnés, quel calme redoutable*
» *Marquait sur son visage une ame inébranlable* ?
» .... »

Ces derniers vers décidèrent Lekain à changer sa diction, et les spectateurs, en effet, le virent, avec un étonnement mêlé d'inquiétude, substituer, à l'explosion à laquelle ils s'attendaient, ce calme concentré d'une ame profondément pénétrée : on le vit retenir ses pleurs prêts à s'échapper, et ne montrer que cette ré-

26

signation noble, mais douloureuse, d'un héros qui, guidé par la gloire, perd à la fois les deux objets les plus chers à son cœur, et s'efforce de leur cacher sa douleur.

Vous pouvez juger, par cette anecdote, à quel point cet acteur inimitable approfondissait les études de ses rôles, et combien il cherchait à se pénétrer du génie des auteurs.

ODE

A M. DE VOLTAIRE,

En faveur de Mlle. Corneille ;

PAR MONSIEUR LEBRUN.

Fama manet facti.

NON, ce n'est point des rois l'orgueilleux appanage,
Ni l'or, ni la victoire, amante du carnage,
Que les fils d'Apollon s'empressent d'obtenir :
L'héritage sacré des nymphes de mémoire,
C'est un nom que la gloire,
Sur des aîles de feu, porte au sombre avenir.

Ce nom qui, s'échappant des murs de Thèbe en cendre,
A l'ombre de Pindare asservit Alexandre,
Et dompta les fureurs de ce jeune lion :
Ce nom qui fit couler des larmes généreuses,
Et de gloire amoureuses,
Qui n'enviaient qu'Homère au vainqueur d'Ilion !

Ah ! bravant l'œil jaloux de la parque trompée,
Si de leur sang divin quelque goutte échappée,

Animait un mortel et vivait parmi nous ;
S'il rappelait encor leurs augustes images ,
Il verrait nos hommages ,
Nos respects, nos trésors, nos cœurs à ses genoux.

S'il était un mortel qui, du nom de Voltaire,
Portât, chez nos neveux, l'honneur héréditaire ;
Ce nom serait alors son immortel appui :
Et Mérope, et Brutus; Sémiramis, Alzire
Et la tendre Zaïre
Éleveraient leurs voix et parleraient pour lui.

Et cependant, aux yeux de sa patrie entière,
Du grand nom de Corneille une jeune héritière,
Voit couler, dans l'oubli, ses destins et ses pleurs;
Et d'un astre ennemi l'inflexible vengeance,
Lui versant l'indigence,
Épuise, sur ses jours, la coupe des malheurs.

Dans le réduit sacré du solitaire asile (1),
Où languit sa misère, où son destin l'exile,
La fierté d'un grand nom rend ses maux plus pressans,
Et de tristes cyprès cette rose ombragée,
Par les vents outragée,
Implore en vain des cieux les rayons caressans.

C'est là qu'au sein des nuits, sous leurs ombres muettes,
Le silence irritant ses alarmes inquiettes,

(1) Mademoiselle Corneille, âgée de seize ans, sortant à peine de la misère, et prête à y rentrer sans l'Auteur de cette ode, était alors, pour quelques mois, à l'abbaye St-Antoine.

Elle exhale, en sanglots, ses regrets douloureux :
« Mânes d'un demi-Dieu que le Parnasse adore,
» Chère ombre que j'implore,
» Jète un œil de pitié sur ton sang malheureux !

» Hélas ! si, jusqu'à toi, mes pleurs ont pu descendre,
» Corneille, si mes cris ont éveillé ta cendre,
» Venge l'éclat d'un nom par toi-même ennobli.
» Que dis-tu, quand tu vois le rejeton fidèle
» D'une tige immortelle
» Languir dans les horreurs d'un indigent oubli ?

» Ainsi de tes lauriers les promesses sont vaines !
» Et ton sang généreux coulera dans mes veines,
» Pour se voir insulté des destins ennemis !
» Les secours dédaigneux, l'indigence tremblante,
» Et la honte accablante,
» Voilà donc les honneurs à ta race promis !

» Irai-je, irai-je, hélas ! promenant mes alarmes,
» Et déployant en vain un spectacle de larmes,
» Tenter des yeux ingrats et de luxe énivrés ?
» Et peut-être ces murs, que ma douleur embrasse,
» Lassés de ma disgrâce,
» Me fermeront un jour leurs asiles sacrés.... »

Les pleurs coupent sa voix. O surprise ! ô merveille !
Dans sa retraite obscure un doux éclat l'éveille ;
Son lit paraît flotter dans l'azur radieux ;
Ses regards éperdus nagent dans la lumière ;
Une ombre auguste et fière
Dévoile, avec splendeur, tout Corneille à ses yeux.

» Quoi ! ma fille, ton cœur soupçonne ma tendresse !
» Ah ! sans doute les vœux que ta plainte m'adresse
» Ont traversé l'Érèbe et ses profondes nuits :
» Dans les champs du bonheur, à ta voix désolée,
» Mon ombre s'est troublée,
» Et mes lauriers émus ont pleuré tes ennuis (1).

» De gloire et de misère étrange destinée !
» O mon sang ! ô ma fille ! ô chère infortunée !
» Rends ton malheur auguste, et fais rougir le sort:
» La sublime vertu ne peut être avilie.
» L'ame de Cornélie
» Sut braver les destins, et César, et la mort.

» Moi-même, combattant l'injustice et l'envie,
» Je ne dus qu'à moi seul tout l'éclat de ma vie (2).
» De mes nobles destins respire la grandeur :
» Permets un calme heureux à ton ame alarmée ;
» Et vois ma renommée
» Qui déjà, sur tes pas, fait briller sa splendeur.

» Si le nom de Corneille est ton seul héritage ;
» Cette gloire n'est pas un stérile partage :
» Et je laisse à ton sort, que mon destin protège,
» Mes lauriers pour cortège :
» Leur ombre sert d'asile à ma postérité.

(1) *Illum etiam lauri, illum etiam flevere mirycæ.*
VIRG.

(2) Allusion à ce vers si connu du grand Corneille :
« Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée. »

» Comme un jeune palmier, déployant son feuillage,
» Sous l'ombre paternelle, ose braver l'orage;
» Ses rameaux indomptés lassent les aquilons;
» Si ton nom fut le mien, et si mon sang t'anime,
» Lève un front magnanime:
» Ma race peut marcher rivale des Bourbons.

» Connais-tu tes ayeux? C'est cette foule illustre
» De héros, qui me doit, et sa vie, et son lustre:
» Je ranimai leur cendre au feu de mes crayons;
» Le Cid, Héraclius, Cinna, Pompée, Horace,
» Demi-Dieu de ma race,
» T'ouvrent déjà leurs bras, te prêtent leurs rayons.

» Dans la France, déjà la voix de Rodogune
» A conté tes malheurs, a vengé ta fortune;
» Melpomène et la gloire ont combattu pour nous:
» Tes yeux, tes yeux ont vu quels hommages sans nombre
» Accueillirent mon ombre,
» Quand elle vint jouir d'un triomphe si doux.

» Un rival de mon nom, si quelqu'un le peut être,
» Voilà le protecteur que tu dois reconnaître:
» Tu peux, en l'implorant, l'élever jusqu'à toi.
» Voltaire est ce rival, du moins si j'ose en croire
» Les récits que la gloire,
» Sur la rive des morts, a semés jusqu'à moi.

» Racine en fut jaloux; mes hautes destinées
» A peine rassuraient mes palmes étonnées;

» Le Tasse, en rougissant, applaudit son vainqueur;
» J'entendis les soupirs de Sophocle et d'Eschyle;
» Et, même aux yeux d'Achille,
» Henri, d'un autre Homère, a flatté son grand cœur.

» C'est peu qu'en ses écrits l'humanité l'inspire;
» L'humanité, sans doute, en son ame respire;
» Elle ouvre aux malheureux, et son cœur, et sa main,
» Sans doute, il n'eut jamais cette perfide adresse
» Qui, feignant la tendresse,
» D'un faste bienfaisant voile un cœur inhumain.

» Que de mortels pareils à ces riches fontaines
» Qu'implore un voyageur en ses courses lointaines,
» Leur bronze, avec orgueil, verse un flot indigent;
» Plus heureux, s'il rencontre une rustique source,
» Qui, libre dans sa course,
» Aime à lui prodiguer tout son liquide argent!

» Périssent les trésors! périsse le barbare
» Qui, de son or jaloux, ferme la source avare,
» Pour y désaltérer ses regards clandestins!
» Des trésors si vantés l'usage salutaire,
» C'est d'être tributaire
» Du mérite indigent qu'ont trahi les destins.

» Bienfaisance sublime! ô déesse adorée!
» Toujours à tes regards l'infortune est sacrée;
» Un grand cœur s'enrichit des présens qu'il a faits.
» Qu'il est beau d'accueillir la vertu malheureuse!
» Une ame généreuse
» Enchaîne tous les cœurs par le nœud des bienfaits.

» Ma fille ! si mon ombre au sein de l'Élysée,
» Par ces récits heureux ne fut point abusée ;
» Il est digne, en effet, de venger tes malheurs.
» Tes malheurs et ton nom, quels titres plus augustes!
» Quels arbitres plus justes
» Entre le sort et toi, que sa gloire et tes pleurs !

» Dis-lui que, si Mérope eût devancé Chimène,
» De son cahos obscur dégageant Melpomène,
» Sans doute il eût brillé de l'éclat dont j'ai lui.
» S'il eût été Corneille, et si j'étais Voltaire,
» Généreux adversaire,
» Ce qu'il fera pour toi, je l'eusse fait pour lui. »

ANECDOTE [*]

Relative à la réception de LEKAIN.

LORSQUE Lekain parut sur la scène française, Grandval jouait les premiers rôles tragiques. Il ne sentit point le talent de Lekain, ne vit que les désagrémens naturels de cet acteur sublime, et ne sut point apprécier l'ame et la sensibilité qui les effaçaient.

Lekain cependant végétait depuis plus de seize mois au rang des pensionnaires, en butte aux traits de la plus cruelle envie, constamment applaudi du parterre; mais vu avec défaveur par l'autre partie du public.

Fatigué enfin de cette lutte pénible, l'impétueux Lekain va trouver le fier Grandval, et sans être intimidé de l'accueil peu civil qu'il en reçut : Je viens, Monsieur, lui dit-il, vous prier de me laisser jouer *Orosmane* devant le roi? — Vous, Monsieur! *Orosmane!* à la

[*] Cette anecdote a été consignée en partie, dans le journal des débats.

cour? Vous n'y pensez pas; vous voulez donc vous perdre? — J'ai tout prévu, Monsieur; j'en courrai les risques : il est tems, enfin, que mon sort se décide. — Eh bien! Monsieur, j'y consens, reprit Grandval; mais si cette entreprise ne tourne pas au gré de vos désirs, souvenez-vous bien que c'est vous qui l'avez voulu. — Lekain se retire, et va méditer, avec une attention digne du projet qu'il avait conçu, le rôle qu'il devait jouer. Il ne se dissimula pas les obstacles qu'il aurait à vaincre; mais, préparé à tout événement, son imagination ardente ne voyait que la gloire, sans s'effrayer du danger.

Le jour arrive; le nouvel acteur paraît sur la scène. Sa figure et sa taille causent d'abord quelque surprise, et même les femmes, accoutumées à la grâce et à la beauté de Grandval, laissèrent échapper un léger murmure : Lekain l'avait prévu, il n'en fut point étonné; mais le dépit qu'il en conçut donna une nouvelle force à ses moyens, et le succès qu'il eut dans le premier acte, prépara le triomphe qu'il obtint dans les derniers. A mesure que l'intérêt de la scène se développait, son ame se répandait sur ses traits, et bientôt tous les yeux, offusqués par les larmes, ne distinguèrent plus si l'acteur était beau ou laid; et il ne laissa, dans l'ame

des spectateurs, que l'impression profonde des sentimens qui l'avaient animé.

Après la représentation, le premier gentilhomme de la chambre alla demander au roi son avis. *Il m'a fait pleurer*, *dit Louis XV*, *moi qui ne pleure guère : je le reçois pour mon comédien.*

Cette réception, d'un genre aussi nouveau, étonna quelques uns de ses camarades; mais il fallut bien s'y soumettre, et Grandval, qui reconnut son erreur, ne tarda pas à mettre Lekain en possession des premiers rôles tragiques.

DISCOURS

Prononcé à la clôture du théâtre français, le 5 avril 1778 [*], *par* M. MOLÉ.

MESSIEURS,

L'usage de vous adresser un discours à la clôture du théâtre, fut sans doute établi par le sentiment de la plus respectueuse reconnaissance : il n'est aucune de nos représentations où, après un travail difficile et réfléchi, si nous avons atteint l'unique but de nos études, le bonheur de vous plaire, nous n'en recevions la plus douce récompense. Celui qui, à la fin d'une année, ôsa le premier vous entretenir de vos bontés pour lui, pour ses camarades, et vous en rendre grâces, au nom de tous, nous a tracé une route que nous aurions ouverte à nos successeurs; et l'instant de plus que vous voulez

[*] Voltaire assistait au spectacle : l'on jouait *Irène*.

bien donner à recevoir l'hommage que nous vous en devons, est encore une faveur qui nous rend plus présente la bonté qui vous caractérise.

Pour moins abuser de vos momens, Messieurs, on a ensuite cherché à rendre ces témoignages respectueux de hotre sensibilité plus intéressans pour vous, en y joignant quelques réflexions sur les ouvrages nouveaux donnés dans le courant de l'année. Vous entretenir du résultat de vos jugemens sur les nouveautés, c'était pour ainsi dire, pénétrer indiscrètement dans le secret de vos opinions particulières : il est si rare qu'un ouvrage dramatique réunisse tous les suffrages, que, même en répétant le cri le plus général, c'était ouvrir le champ à des récriminations fâcheuses, et de plus, dans l'énumération des pièces nouvelles, jouées d'une clôture à l'autre, nommer ou passer sous silence celles qui n'avaient pas eu le bonheur d'être adoptées, c'était réveiller dans leur auteur le souvenir d'un instant pénible, et nuire aux progrès d'un art dans lequel les chutes même doivent être un objet d'instruction; et non de découragement.

Nous ne courons point cette année le hasard de partager les opinions sur les trois événemens que je vais vous rappeler; mais lorsque

j'ai à vous entretenir du grand Corneille et du grand homme qui vous rassemble aujourd'hui; lorsqu'en vous articulant ces noms fameux, je retrace à votre mémoire les tableaux sublimes qu'ils ont confiés à nos talens, je me sens intimidé. A qui en vais-je parler? A vous, Messieurs, qui nous instruisez à en rendre les expressions plus vraies, et les couleurs plus vives; vous, en qui le célèbre Lekain en a si profondément imprimé les caractères; vous, Messieurs, qui, à tous les titres, regrettez en lui ce moteur entraînant de vos transports, si souvent et si rapidement exprimés. Il n'est plus [*], Messieurs; rien n'en reste! et ce tragédien profond, terrible et véhément, dont la cendre fume encore, est, dès à présent, pour tout spectateur nouveau, perdu dans l'idée vague du talent que vous-mêmes, Messieurs, vous vous faites de Roscius et de Baron. Dans tous les genres, autres que celui du théâtre, les découvertes heureuses du génie sont autant de pas vers la plus grande perfection de l'art qu'il enrichit; et la toile, le marbre, ou tel autre dépositaire de ses productions, lui répond du moins, pour l'avenir, de l'espèce de gloire que

[*] Lekain était mort le 8 février précédent, âgé de 49 ans.

le public appréciateur dispense toujours, avec justice et proportion, aux hommes nés pour s'attirer quelques distinctions parmi leurs semblables. Ici, Messieurs, tout n'est qu'un éclair: les préparations sont longues; et si les premières masses d'un rôle ont été bien posées, si l'acteur, chargé de lui donner la vie théâtrale, a bien saisi l'esprit créateur qui l'a placé dans son ensemble, si sa disposition est heureuse, le succès est rapide; mais n'assure point pour le lendemain les beautés de la veille. L'heure nous commande, et tout autre artiste la choisit: les instans de sa faiblesse sont cachés dans l'ombre du mystère, et le public n'est, dans aucun art comme dans celui du théâtre, le confident des obstacles momentanés qui nuisent au sublime auquel on doit aspirer. Cet éclair de succès, qui jeta sur nous un jour favorable, disparaît à chaque représentation, et ce n'est qu'en renouvelant nos efforts, pour en rétablir la lumière, que nous pouvons perpétuer vos suffrages. Que ceux qui se seront voués à ce talent ingrat et hasardeux, se hâtent de les mériter! qu'ils en jouissent, et profitent des momens! Lekain joue *Vendôme;* Lekain meurt: tout s'anéantit avec lui, et ses longs travaux, ses talens, sont autant ravis à vos plaisirs et perdus pour sa mémoire, que dérobés à l'ins-

truction des jeunes élèves, assez malheureux pour se laisser éblouir par l'éclat d'un art, dégradé chez cette nation seule, où le théâtre est tout à la fois l'école du génie, du goût, de l'honneur et de la vertu: qu'ils soient au moins justifiés par le succès, et connaissons à quels titres cet acteur inimitable, dont long-tems on répétera le nom, a mérité sa célébrité. Je ne compterai point au nombre de ses qualités acquises, cette heureuse proportion dans tous ses mouvemens qui, au sein même du désordre des passions les plus effrénées, offrait en lui l'extérieur le plus imposant et l'ensemble le plus correct à l'oeil du connaisseur délicat, qui, non-content de la force de l'expression, exige encore la richesse et la régularité des formes. Qu'ils sachent par quels moyens, les plus difficiles, Lekain est devenu sublime dans l'art pénible d'exprimer les passions tragiques. C'est par l'accomplissement de ce devoir indispensable, qui seul atteste le vrai talent; de ce devoir que vous prescrivez sans cesse, Messieurs, auquel seul vous accordez un vrai mérite, et qu'il possédait au suprême degré, la peinture des caractères, si essentielle d'ailleurs au succès théâtral de l'auteur qui les a tracés. Il vous est encore présent, Messieurs : avec quelle fidélité il peignait l'amour sauvage du tartare *Gengis-*

kan, étonné de sa propre faiblesse; par-tout son expression se ressentait de cette âpreté caractéristique répandue sur tout ce personnage. Combien de fois vous avez vu Lekain opposant, d'une représentation à l'autre, au ton prophétique et fastueux de l'imposteur *Mahomet*, la franchise noble et passionné de l'impétueux *Vendôme*; et les emportemens de la jalousie terrible d'*Orosmane*, au ton sévère et profondément pénétré, de *Manlius*, trahi par l'amitié. C'est ainsi, Messieurs, et par bien d'autres exemples, que Lekain a mérité ce qui seul reste d'un talent théâtral : un nom et des regrets. C'est cette application suivie à distinguer chaque rôle par son caractère, à en conserver la magie, depuis le premier mot jusqu'au dernier, quelle qu'en devienne la situation; c'est le soin attentif de tout soumettre à ce premier devoir, et de donner aux différens personnages leur véritable physionomie, qui lui a mérité la gloire de devenir supérieur à lui-même, et de vous le paraître. Heureux qui, comme lui, aura reçu de la nature, avec une ame ardente, cette mâle organisation, cette harmonie intime entre la profondeur de sa sensibilité et son énergie physique; qui, par un accord aussi avantageux que rare, l'ont fait nommer, à juste titre, l'acteur tragique de nos jours.

Si quelques unes des idées renfermées dans le cours de ces mémoires, peuvent être de quelque utilité aux artistes qui suivent la même carrière que mon père, ou si ses réflexions et ses projets sur tout ce qu'il a cru devoir contribuer à rendre à la scène française son premier éclat, obtiennent les suffrages des amateurs du théâtre, je croirai avoir rempli une partie de ses intentions, en donnant de la publicité à ses travaux particuliers.

Je prie les personnes dont j'ai inséré les lettres, sans avoir eu préalablement leur aveu, de me pardonner cette liberté. Mon désir a été de faire connaître mon père, soit comme homme privé, soit comme artiste; et, pour remplir ce but, je ne pouvais trouver de moyen plus honorable que celui de rendre publics les témoignages d'estime qu'elles ont bien voulu lui donner.

J'ai dit, dans mon introduction, le motif qui m'a engagé à publier ces mémoires. Je réclame de nouveau l'indulgence du public pour les articles qu'il n'aura pas jugés dignes de son attention, et j'ose même m'en flatter, en voyant que plus de vingt années n'ont pu faire perdre le souvenir d'un acteur dont le nom, cité toujours avec éloge, prouve le bon goût d'une nation aussi reconnaissante qu'éclairée.

FIN.

ERRATA.

Pages.	lignes.	
ix	6	Andronie, *lisez*, Andronic.
37	8	Présumer, *lisez*, craindre.
129	7	Avait, *lisez*, n'avait.
147	16	Leur majesté, *lisez*, leurs majestés.
231	21	Concernent, *lisez*, concernant.
303	28	Que voudrez, *lisez*, que vous voudrez.